

Bibliothèque numérique

medic@

Chabert, Philibert / Flandrin, Pierre / Huzard, Jean-Baptiste. Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques; avec les moyens de les guérir, de les préserver, de les conserver en santé, de les multiplier, de les élever avec avantage, & de n'être point trompé dans leur achat. On y a joint l'analyse des ouvrages vétérinaires, anciens et modernes, pour tenir lieu de tout ce qui est écrit sur cette science. Ouvrage nécessaire aux cultivateurs, aux propriétaires de bestiaux et aux artistes vétérinaires; rédigé et publié par les CC. Chabert, Flandrin et Huzard. Années 1782-1790

Paris : de l'imprimerie et dans la librairie vétérinaire de la citoyenne Huzard, an VII.

Cote : 40230

(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?40230x01>



INSTRUCTIONS
ET
OBSERVATIONS
SUR
LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

ANNÉES 1782 - 1790.



« . . . Nous ouvrons simplement les voies. . . . D'autres que nous reculerons les bornes auxquelles nous nous serons arrêtés. Le champ vaste & inculte dont nous arrachons avec tant de peine les ronces & les épines, deviendra fertile dans leurs mains; ils extirperont peut-être jusques à la racine des préjugés; & leurs travaux, ainsi que leurs succès, apprendront vraisemblablement enfin, que les lumières qu'exige le traitement des animaux n'ont point été & ne seront jamais, par un privilège spécial, ou par infusion, données & accordées indifféremment à quiconque veut s'y livrer ».

BOURGELAT. Éléments de l'art vétérinaire. Zootomie ou anatomie comparée. Avertissement, page xv, 3^e. édition.

40236

INSTRUCTIONS ET OBSERVATIONS SUR LES MALADIES DES ANIMAUX DOMESTIQUES;

*Avec les moyens de les guérir, de les préserver,
de les conserver en santé, de les multiplier, de
les éléver avec avantage, & de n'être point trompé
dans leur achat.*

ON y a joint l'analyse des ouvrages vétérinaires,
anciens & modernes, pour tenir lieu de tout
ce qui est écrit sur cette science.

OUVRAGE nécessaire aux Cultivateurs, aux Propriétaires
de Bestiaux, & aux Artistes Vétérinaires ; rédigé & publié

Par les CC. CHABERT, FLANDRIN et HUZARD.

A N N É E S : 1782 - 1790.

Troisième Édition, corrigée & augmentée.

A P A R I S ,

De l'IMPRIMERIE & dans la LIBRAIRIE VÉTÉRINAIRE
de la Citoyenne HUZARD, rue de l'Éperon, N°. 11,
quartier St.-André-des-Arts.

A N VII.

ANNUAIRE
DE LA SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE
ET D'INDUSTRIE
DE LA VILLE DE PARIS
PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ

Nota. Cet ouvrage forme le premier volume
des *Instructions & Observations sur les Maladies des
animaux domestiques*; les deux premières éditions
ont parues sous le titre d'*Almanach vétérinaire*.



LIV. 1A



AVIS DES ÉDITEURS.

LE nombre des élèves instruits sortis des Écoles vétérinaires de France, depuis leur institution, & répandus par-tout, prouveroit seul les avantages qu'on retire de ces établissements, s'ils ne possédoient en eux-mêmes tous les moyens d'être utiles. D'une autre part, l'attention des professeurs à ne négliger aucune des connaissances nécessaires pour étudier la nature, l'interroger, la surprendre même, si on ose le dire, sur le fait, dans une infinité de circonstances où il faut des yeux éclairés, prévoyans, assidus ; & par-dessus tout, la force de sacrifier les agréments de la société au progrès de la science & au bien public, sont des garans certains de ce que nous avançons ici.

Le volume, dont nous publions aujourd'hui la troisième édition, présente en peu de mots, l'idée de l'établissement des Écoles vétérinaires ; il parut pour la première fois, de format in-12, en 1782, & fut accueilli. Il devoit avoir une suite annuelle, que des circonstances particulières, inutiles à rapporter, ont empêché de publier, & qui n'existent plus aujourd'hui. Les demandes réitérées, qu'on ne cessoit d'en faire, nous engagerent à le continuer sous le titre, beaucoup plus convenable, d'*Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques* ;

A 3

tions & observations sur les maladies des animaux domestiques, &c. dont nous publions un volume toutes les années ; mais comme on redemandoit l'*Almanach vétérinaire*, qui sert, pour ainsi dire, d'introduction aux précédens ; que d'ailleurs le format & le caractère différoient beaucoup de ceux des *Instructions*, & qu'il contenoit comme *Almanach*, des détails étrangers à un ouvrage de vétérinaire, nous nous sommes déterminés, en le réimprimant, en 1792, & en lui conservant ce titre, à retrancher tout ce qui étoit inutile, & nous l'avons augmenté de maniere à former un volume des mêmes format, caractère & nombre de pages que les *Instructions*, dont il forme réellement le premier volume.

Nous espérons que cette troisième édition ne sera pas moins bien reçue que les premières, & que les volumes que nous avons publiés depuis ; nous y avons donné tous nos soins, & nous n'avons rien négligé pour ne mériter aucun reproche à cet égard. Nous avons cru devoir lui donner le titre général de tout l'ouvrage, & y rétablir l'ordre & le plan des *Instructions*; nous avons aussi indiqué les nouveaux poids & les nouvelles mesures par-tout où il en étoit question, afin d'en faciliter l'étude aux élèves, qui doivent les connoître.

Nous nous proposons de faire connoître succe-

givement les maladies qu'on aura observées, soit dans la capitale, soit dans les départemens, soit chez l'étranger; leur nature, leurs symptômes, leurs progrès, ainsi que les moyens curatifs & préservatifs qui auront été employés pour les combattre avec le plus de succès.

On y trouvera tout ce qui concerne l'éducation des chevaux, des bêtes à cornes & à laine, des chiens & des cochons, de la volaille & des autres animaux, oiseaux & insectes domestiques; les différens moyens de les entretenir en santé, de prévenir & de guérir leurs maladies, & d'en tirer le meilleur parti possible pour l'usage auquel on les destine.

Nous rendrons compte toutes les années du progrès des élèves dans leurs études; de celui des artistes établis dans les départemens; des épizooties, de leur traitement curatif & préservatif, des travaux imprimés ou à imprimer; enfin, de toutes les choses intéressantes, relativement à l'art d'élever, de nourrir, de propager, de conserver & de guérir les animaux. Nous pouvons assurer que la même matière ne sera traitée de nouveau qu'autant qu'elle présentera des différences dans la partie curative; & qu'à l'égard des descriptions extérieures ou intérieures, des animaux domestiques, nous espérons présenter, avec le temps, en abrégé, un cours com-

A 4

(8)

plet de toute la science. Nous n'entrerons dans aucun détail sur les avantages que les personnes qui possèdent des bestiaux pourront retirer à l'avenir de ce recueil ; les accidens imprévus, éloignés de tous secours, le bonheur d'y parer ou de les prévoir promptement par les indications générales, sont au nombre des choses pour lesquelles on ne sauroit trop s'instruire sous des guides aussi sûrs que ceux que nous proposons. Un coup-d'œil jeté sur la table des matières, placée à la fin de chacun de nos volumes, mettra les lecteurs à même de juger de l'importance de notre travail, de ce qu'il est, & de ce qu'il sera, si on daigne continuer de l'accueillir.

La jurisprudence de la médecine vétérinaire est encore plongée dans les ténèbres de l'empirisme & de l'ignorance ; la garantie à laquelle la loi soumet, dans certains cas, ceux qui font le commerce de chevaux & de bestiaux, n'est le plus souvent fondée, ni sur la raison, ni sur la justice ; les vices dont ils peuvent être affectés, & qui donnent lieu à cette garantie, sont arbitraires dans les différens tribunaux, comme le temps prescrit pour la rédhibition. Les artistes-vétérinaires & les maréchaux sont néanmoins requis journallement pour éclairer la religion des juges sur tous ces points, comme sur la cause de la mort des animaux, & sur la nature de leurs maladies. Les sources où ils pour-

toient puiser les connaissances dont ils ont besoin pour cette fonction importante, ne sont point à leur portée, ou sont isolées & absolument méconnues du plus grand nombre. Comment, d'ailleurs, seraient-elles connues des artistes quand elles sont souvent ignorées des juges eux-mêmes ? Nous raffsemblerons tous ces matériaux épars ; nous ferons connoître les nombreux abus auxquels cette partie de la législation françoise donne continuellement lieu ; nous indiquerons aux experts la marche qu'ils doivent suivre entre tous ces écueils ; & nous nous empresserons de faire connoître les réformes avantageuses que nos législateurs ne manqueront pas de faire sur cet objet.

Les charlatans sont un fléau aussi désastreux dans la médecine vétérinaire que dans la médecine humaine, & ils renaissent par-tout de leurs cendres ; c'est sur-tout dans les cas d'épizooties qu'on les voit pulluler davantage, & ils sont souvent plus à redouter que la maladie même. Nous leur déclarons une guerre ouverte, & nous les poursuivrons jusques dans leurs repaires les plus obscurs & les plus cachés. Nous regretterons d'autant moins le temps que nous employerons à arracher le voile dont ils enveloppent toujours leurs opérations ténébreuses, que par-là nous rendrons un véritable service à la société.

Nous invitons les artistes vétérinaires, les maréchaux, & toutes les personnes instruites, à être nos coopérateurs, en continuant de nous envoyer le détail des maladies qu'ils auront traitées, & les observations qu'ils auront faites dans leur pratique; ce sera pour nous un moyen de rendre justice à leurs talents, en les faisant connaître; & cet ouvrage sera le résultat de leurs travaux.

Nous recevrons toujours avec reconnaissance les mémoires & observations, ainsi que les ouvrages imprimés, notices, extraits, &c. que l'on voudra bien adresser, franc de port, au C. HUZARD, vétérinaire, rue de l'Éperon Saint-André-des-Arts, N°. 11, à Paris.

Le volume, toujours de plus de 400 pages, avec des gravures quand il en sera nécessaire, coûte 4 francs broché, & 5 francs par la poste, franc de port. Chaque volume se vend séparément.


INSTRUCTIONS
 ET OBSERVATIONS
 SUR LES MALADIES
 DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

PREMIÈRE PARTIE.

I^o. État de l'Art vétérinaire en Europe.

PRÉCIS historique sur l'établissement des Écoles vétérinaires en France (1).

L'ÉPOQUE de l'établissement des Écoles vétérinaires, peut se fixer à-peu-près au temps où le gouvernement jeta ses regards sur l'agriculture, principale source des richesses d'un état ; les vues supérieures du ministre des finances (M. Berquin), mirent à même de pourvoir de plus en plus à la conservation des animaux domestiques ; &, par

(1) On trouvera, dans la première partie du volume de 1791 & des suivans, une histoire plus détaillée de l'établissement des Écoles de médecine vétérinaire.

(12)

un arrêt du conseil , rendu le 5 Août 1761 , il fut permis d'établir , dans la ville de Lyon , une école dont les principaux membres s'occuperoient de la connoissance & du traitement des maladies qui attaquent ces animaux.

Les bienfaits du roi (Louis XV) succéderent aux travaux préliminaires , & l'ouverture de l'école se fit le premier Janvier 1762 : on peut dire qu'elle rendit des services signalés dès l'instant de sa naissance , en portant aux habitans des campagnes , des secours multipliés & efficaces contre les épizooties les plus cruelles ; & c'est ce qui détermina sa majesté à donner à cette école , par un arrêt de son conseil du 31 Juin 1764 , le titre d'*École royale vétérinaire* , en l'honorant du droit de jouir des égards dus aux établissemens qu'elle daigne prendre sous sa protection.

Le roi ordonna d'établir une école aux portes de la capitale , sur le plan qu'il avoit approuvé. Le château d'Alfort , érigé en fief , sous le nom de *Maisonville* , fut jugé , par sa situation , & par l'étendue du terrain , l'endroit le plus convenable à cet établissement (1). Le succès répondit à l'at-

(1) On peut consulter le mémoire publié en 1790 , sur cette acquisition , par le propriétaire , le baron de Bormes , & dont nous avons parlé dans le volume de 1791 , nouvelle édition , page 25.

(13)

tente ; & sa majesté, pour encourager & prémunir les élèves qui auroient acquis les lumières, qu'ils doivent tous à l'amour du souverain pour ses peuples, contre les obstacles qu'ils pourroient éprouver en exerçant l'art vétérinaire, le roi étant en son conseil, rendit un arrêt, par lequel il est dit, que les élèves des écoles royales vétérinaires, qui, pendant quatre années consécutives, y auront fait leurs études, pourront exercer cet art dans les villes & lieux où ils fixeront leurs demeures, & ce en vertu d'un brevet de privilégié du roi en l'art vétérinaire, expédié par le secrétaire d'état ayant ce département.

Sa majesté, réunissant, en 1780, la petite poste de Paris à l'administration générale des postes du royaume, donna aux écoles, de nouvelles marques de sa satisfaction, & leur assigna, sur le trésor royal, un revenu qui mit les officiers en état de remplir ses vues, & de se rendre dignes, par leurs travaux, de participer à ses bienfaits.

*Description topographique de l'École vétérinaire
d'Alfort (1).*

L'École vétérinaire d'Alfort, située à un myriamètre (deux lieues) de Paris, au-delà du pont de

(1) Cette description, à laquelle nous avons cru ne devoir rien changer, est celle de l'École telle qu'elle étoit en 1782.

(14)

Charenton , sur la route de Villeneuve-saint-Georges , dans le département de la Seine , ne présente , par son aspect , qu'un assemblage assez bizarre de bâtimens de constructions différentes , parce qu'on a conservé les anciennes. Son entrée par une avant-cour , est fermée d'une grille de fer dorée , portant dans son fronton , les armes de France , & dans la plinthe , les trois mots : **ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.**

Chapelle.

Le premier des bâtimens qu'on trouve à main gauche en entrant , est *la Chapelle* , divisée intérieurement par une balustrade de marbre peint , placée du côté de l'épître , servant à séparer les élèves de leurs supérieurs & des étrangers: la décoration en est très-simple ; de larges panneaux , plaqués sur les murs , imitent par leur couleur le marbre gris-blanc ; l'autel est également peint en marbre de diverses couleurs ; son tableau est une descente de croix , imitée d'un grand maître ; tout annonce la décence qui regne dans ce lieu : on y célèbre la messe les fêtes , dimanches & jours de

depuis l'administration de M. *Berlier* , cette maison a presque entièrement changé de face. Nous avons indiqué ces changemens dans la suite de l'histoire des Écoles vétérinaires. (Voyez la première partie des volumes de 1791, 1792 & 1793).

congé; deux fois par mois l'aumônier fait aux élèves une exhortation chrétienne (1).

Salle d'Etude.

La salle d'étude ou de dissection, au fond de la seconde cour, toujours à gauche (2), est un vaste endroit destiné aux études & aux leçons; elle est meublée, sur ses deux principales faces, de douze tables de bois de chêne, posées chacune sur un pivot, portant à sa partie supérieure une forte traverse liée à la table par des charnières, pour laisser la liberté de baisser l'un ou l'autre des bouts à volonté; c'est sur ces tables que l'on étend les animaux destinés à la dissection & à l'instruction des élèves. Le sol est entièrement pavé de grès, & il regne autour de la salle, sous les tables, des dalles de pierre, scellées en mastic gras, creusées pour recevoir l'eau, & servir d'écoulement aux immondices que la dissection entraîne avec elle.

Cabinet d'Anatomie.

De cette salle, on monte au cabinet d'anato-

(1) L'intérieur de cette chapelle a été détruit, & on y a construit les bureaux du régisseur de l'école.

(2) Cette salle sert aujourd'hui de réfectoire aux élèves; on l'a coupée dans sa hauteur par un plancher sur lequel on a construit des chambres destinées à en loger un certain nombre.

(16)

mie. L'antichambre contient, dans des armoires vitrées qui regnent autour, une assez grande quantité d'animaux quadrupèdes, d'oiseaux des quatre parties du monde, empaillés & conservés avec le plus grand soin ; des morceaux d'injections très-précieux ; des pierres, des concrétions considérables, trouvées dans différentes parties du corps des animaux ; des calculs, des graviers, &c. (1).

La salle qui suit est infiniment plus longue, & décorée de quatre principales cages, formées de châssis vitrés ; elles sont placées aux extrémités, & elles ont deux mètres quarante-deux centimètres (sept pieds & demi) de long, sur un mètre quatorze centimètres (trois pieds & demi) de large.

A droite, & entre les fenêtres, en face des trumeaux, sont placées sept autres petites cages de même dessin que les premières & formées comme elles de châssis vitrés. A gauche, en face des croisées, regne une armoire qui occupe presque toute la longueur de la salle ; elle est remplie, comme les cages, de tout ce que l'art de préparer les animaux, porté au plus haut degré, peut être capable ; des pièces parfaitement entières, pré-

(1) Cet antichambre sert aujourd'hui de bibliothèque ; les objets qu'il contenoit ont été réunis à chacune des masses dont ils faisoient partie, dans le grand cabinet.

fentent

(17)

fentent à l'œil toutes les parties qui constituent l'animal ; les pieces de comparaison y sont en grand nombre ; les parties les plus ténues, les plus fines, les plus déliées, sont injectées & conservées ; on y voit un cerf-bœuf, un lama, une vigogne, des cerfs d'Europe, du Gange ; des taureaux, des bœufs d'Angora ; des renards, des chiens, des chameaux, des tigres, des pantheres, des aigles, des paons, des poules, &c., toujours mis en opposition avec le premier & le plus utile des animaux pour nous, le cheval ; lui-même opposé & comparé avec des pieces superbes du corps humain. D'autres cages sont encore placées & distribuées commodément dans le milieu de la longueur de cette salle. On a mis sur les armoires, une grande quantité de squelettes de différens animaux ; & sur le milieu de la longueur de la grande armoire est un buste en médaillon, de porcelaine imitant le bronze, représentant Louis XV très-resemblant, offert à l'école par la manufacture de porcelaine de Sévre.

La porte du fond, destinée à servir d'entrée à une troisième salle projetée, est décorée d'un dessus de porte peint en détrempe. Deux génies accollent les armes de France ornées du cordon des ordres ; l'un s'occupe à répandre des fleurs sur l'écuison, & l'autre, accoudé sur ce même

Années 1782-1790.

B

(18)

écusson comme sur son appui, invite le premier, par un signe d'en jeter plus bas; sa main gauche tient une couronne de chêne, symbole des récompenses qui attendent les artistes-vétérinaires.

En face, & sur la porte d'entrée, est également peint un dessus de porte; un bouclier antique, ombragé de deux ailes de coq surmontées d'une couronne royale, présente le chiffre du roi, formé par deux branches de chêne, entrelacées l'une avec l'autre & avec deux palmes nouées & fixées par un ruban attaché au bouclier soutenu de chaque côté par des instrumens d'agriculture. Des petits enfans jouent avec une charrue & le squelette d'une tête de bœuf.

Salle des Concours.

La salle qu'on trouve à main droite au bas de l'escalier du cabinet du roi, est dite des *Inspecteurs des Haras*, parce qu'elle est particulièrement destinée aux leçons faites aux officiers qui se destinent à cet emploi. Elle sert d'antichambre à la salle des concours. Celle-ci n'est autre chose qu'un vaste amphithéâtre coupé en deux sur sa longueur, destiné à placer les personnes que la curiosité, l'intérêt & les connoissances amènent dans l'école les jours d'exercices publics; c'est dans cette salle que sont entendus les élèves sur les matières qu'ils ont étudiées, & sur les différentes questions qui leur

font faites relativement à ces mêmes matières (1). Au milieu de la partie des gradins faisant face aux fenêtres, est un monument de la munificence royale, accordé à l'école en 1780, à la sollicitation de M. Berzin, alors ministre & secrétaire d'état, dans le département duquel étoient les écoles. Sur un fût de colonne décoré d'ornemens de cuivre doré en or moulu, s'élève le buste en marbre blanc de Claude Bourgelat, écuyer, instituteur des écoles vétérinaires. On lit sur le pié-douche du buste, ces mots : *ARTIS VETERINARIÆ MAGISTER* : Maître en l'art vétérinaire ; & au-dessous sur une table de marbre blanc, attachée sur la colonne, l'épigramme suivante.

CLAUDII BOURGELAT EQUITI

OB INSTITUTAM

ARTEM VETERINARIAM

DISCIPULI MEMORES

ANNUENTE REGE.

POSUERE

ANNO M. DCC. LXXX.

(1) Ces deux salles servent aujourd'hui à doubler le cabinet supérieur qui s'est considérablement accru depuis 1782. On y a conservé le buste de Bourgelat.

(20)

C'est - à - dire :

L'AN MIL SEPT CENT QUATRE - VINGT,
 AVEC L'AGRÉMENT DU ROI,
 LES ÉLÈVES
 ONT ÉRIGÉ CE BUSTE
 A LA MÉMOIRE
 DE CLAUDE BOURGELAT, ÉCUYER,
 INSTITUTEUR DES ÉCOLES
 VÉTÉRINAIRES.

On a placé au bas de cette inscription deux BB liés ensemble, premières lettres des noms *Beruin*, *Bourgelat*, symbole parlant de l'estime particulière que le ministre a toujours eue pour le génie restaurateur de l'art vétérinaire. Ce monument est dû au ciseau de *M. Buvifot*, sculpteur, membre de l'académie de peinture & de sculpture (1).

La décoration de cette salle est d'une élégante simplicité : sept trophées peints en détrempe, de couleur de pierre, forment un coup d'œil imposant. Le premier à main gauche, en entrant par la salle des inspecteurs, représente les ustensiles nécessaires dans une écurie, pour soigner les animaux en santé. Le second, les instrumens propres à l'art

(1) Voyez les détails historiques concernant ce monument, dans la suite de l'*histoire des Écoles vétérinaires*; volume de 1792, première partie.

(21)

de les ferrer. Le troisième, l'anatomie, figurée par une tête de bœuf disséquée, & par des seringues à injections. Le quatrième, les instrumens propres aux opérations chirurgicales. Le cinquième, la botanique, par un paquet de plantes & de fleurs pittoresquement jetées. Le sixième, la pharmacie désignée par les ustensiles propres à mettre en œuvre les médicamens; enfin, ceux qui sont relatifs à leur administration, forment le septième & dernier trophée: les uns & les autres sont en général l'emblème des connaissances que les élèves doivent acquérir dans l'école, pour pratiquer l'art vétérinaire avec fruit. Entre les trophées, & en face sur les trumeaux, sont placés des candélabres de bronze doré, à trois & à quatre branches. Sur une tablette de pierre placée au-dessus de la porte d'entrée, est écrit: *nosce omnia hæc, salus est.* TERENT. (1); & sur celle qui lui fait face à l'opposite de la piece, *Di patrii, purgamus agros,* *purgamus agrestes;* *vos mala de nostris pellite limitibus.* TIBUL. (2). L'invention & l'exécution des

(1) Voici le sens de cette épigraphe: *Artistes, connoissez tout ce qui est l'objet dont ces trophées sont l'emblème, & vous obtiendrez les succès auxquels vous aspirez.*

(2) Voici le sens de cette autre épigraphe: *Dieux de la patrie, nous nous efforçons de prévenir & de guérir les maux qui affectent les bestiaux; assurez nos succès, en éloignant des*

B 3

(22)

ornemens de cette salle , ainsi que ceux du cabinet d'anatomie , sont dus aux talents particuliers d'un des professeurs (feu *M. Vincent*), dont la modestie & la science , au-dessus de semblables productions , font honneur à l'école par le choix qu'elle en a fait.

Pharmacie.

De la salle des concours , on entre dans trois laboratoires différens , contigus les uns aux autres & à la pharmacie. Tout ce que l'ordre & la propreté peuvent offrir d'agréable , est réuni dans ce lieu par le soin qu'on prend des ustensiles qui servent à préparer les médicaments , & par l'attention de ne rien négliger pour leur parfaite confection. Six buffets & deux armoires servant de droguier , décorent le pourtour de cette salle : une table de deux mètres , vingt-sept centimètres (sept pieds) de long , en forme de banque , sur laquelle sont des balances , en occupe le milieu. Les buffets & les armoires sont garnis d'une grande quantité de vases de toutes espèces , contenant les ingrédients nécessaires pour la guérison des maladies des animaux. Néanmoins ils ne sont pas si exactement consacrés à leur service , qu'une prévoyante & ju-

campagnes les fléaux qui rendroient inutiles nos travaux , & ceux des paisibles cultivateurs.

(23)

dicieuse économie ne permette d'en faire usage pour les hommes, en donnant gratuitement aux pauvres les secours dont ils peuvent avoir besoin (1).

Hôpitaux.

Onze écuries destinées à contenir quatre-vingts animaux, forment ce qu'on appelle les hôpitaux : ces écuries, placées dans des corps de bâtimens à droite de la grille d'entrée, ne communiquent les unes avec les autres, que par des portes pleines, exactement fermées. Le genre des maladies est classé dans chaque hôpital ; les modifications y sont distinguées & séparées des autres maladies, par des cloisons de bois, de maçonnerie, &c. Les chevaux & les autres animaux y sont indiqués par un numéro placé sur le ratelier ; ce numéro répond à un semblable, inscrit dans un journal, portant tous les jours le nom de la maladie, les symptômes, les accidens survenus, l'ordonnance des médicaments à administrer, les opérations, les pansemens, la cure, la sortie de l'animal, &c. En outre, il existe encore un autre journal, portant le nom & la demeure du propriétaire de l'animal, le jour &

(1) Depuis les nouvelles constructions, la pharmacie a été portée dans les bâtimens neufs à droite de la grande porte d'entrée, & l'ancienne pharmacie est devenue le logement du surveillant.

(24)

l'heure de son entrée dans l'hôpital, son signalé-
ment, le jour de sa sortie, le montant de la dé-
pense & le reçu.

Un certain nombre d'élèves sont occupés, sous les ordres du professeur d'hôpital, de l'admini-
stration de tous les médicaments ordonnés la
veille, ou dans l'instant d'un changement, de la
maladie : plusieurs autres sont de garde le jour
& la nuit auprès des malades, pour veiller stricte-
ment sur les suites que telle ou telle maladie peut
avoir, & rendre compte des différences qu'ils ont
aperçues dans le diagnostic. Un piqueur & des
palfreniers sont employés pour faire le service des
écuries. On reçoit dans les hôpitaux des chevaux,
mulets, ânes, bœufs, moutons, &c., qu'on pré-
sente pour y être traités : les consultations sont ab-
solument gratuites, le prix de la pension est de
trente-cinq sols par jour pour toute dépense, ex-
cepté la ferrure qui se paye à part. Les pauvres ha-
bitans de la campagne sont exceptés de la règle,
& les particuliers ne paient les drogues que leur
fournit la pharmacie de l'école sur l'ordonnance
du professeur des hôpitaux, lorsque les animaux
n'y restent point, que d'après le prix marchand :
les bestiaux pour lesquels on apporte à l'école le
fourrage, sont traités gratuitement.

On voit dans la cour des hôpitaux un superbe

(25)

travail : la commodité du service dans l'emploi de cette machine , est jointe à tous les moyens de fixer l'animal , sans qu'il puisse aucunement se blesser (1).

Forges.

A l'extrémité de la cour des hôpitaux , on entre dans deux vastes ateliers , remplis chacun par deux forges doubles , garnies de tous les outils nécessaires pour l'action de forger & de ferrer. On distingue la forge de pratique & la forge d'étude ; l'une & l'autre sont semblables entr'elles par la construction & les outils ; mais les élèves qui travaillent dans la dernière , ne sont admis dans la première , & à placer un fer sous le pied de l'animal , que lorsqu'ils ont fait preuve de talens à cet égard. Plusieurs brigades d'élèves étudient tour-à-tour dans la forge d'étude , & celle de pratique n'est desservie que par ceux d'entr'eux qui savent parfaitement ferrer , & qu'on y emploie à tour de rôle : c'est aussi sur eux que les professeurs de forge ou d'hôpital , se reposent du soin de ferrer les animaux malades qui en ont besoin , en veillant toutefois à ce que les

(1) On peut en voir la figure & en lire la description faite par feu M. Goiffon , des académies de Metz & de Lyon , dans un ouvrage intitulé : *Élémens de l'art vétérinaire. Essai sur les appareils & sur les bandages propres aux quadrupèdes.* A Paris , de l'imprimerie royale 1770 , in-8°. pag. 59 , planche I & suivantes.

indications soient remplies : on ferre également les chevaux en santé que les particuliers adressent à l'école pour cet effet.

Jardin de Botanique.

A main gauche de la cour des hôpitaux , on entre dans le jardin de botanique ; plusieurs arbres , plantes & arbrisseaux de chaque section , de chaque ordre , de chaque genre , sont classés suivant la méthode de *Tournefort* : vingt plates-bandes sont remplies de celles qui sont les plus utiles à la connaissance des sexes & des caractères qui constituent les différentes espèces. Chaque plante a devant elle une étiquette de fayance portant son nom. Les classes sont indiquées par d'autres étiquettes plus grandes. Beaucoup de plantes exotiques , très-bien portantes & fréquemment en fleurs , donnent aux élèves les moyens de s'instruire facilement sur toutes les parties de cette science , nécessaire à l'art de guérir. Une grande serre , exposée au midi , renferme , l'hiver , toutes celles de ces plantes que la rigueur de cette saison empêche de vivre à l'air (1).

(1) L'ordre suivi dans ce jardin est le même que celui indiqué dans l'ouvrage intitulé : *Démonstrations élémentaires de botanique , à l'usage de l'école royale vétérinaire. Lyon , 1766 , 2 vol. in-8°. fig.* Cet ouvrage , rédigé d'abord par

(27)

Machine hydraulique.

En sortant du jardin de botanique, on entre dans les jardins pour aller à la machine hydraulique. Sur un puits de trois mètres (neufs pieds) de diamètre , & de huit mètres quarante - sept centimètres (vingt-six pieds) de profondeur , est élevée une tour de semblable diamètre , sur douze mètres quarante - neuf centimètres (trente - huit pieds six pouces) de hauteur , à prendre du sol , à la partie supérieure de son entablement : ce puits est fermé par une voûte surbaissée , ayant une ouverture ou trappe pour laisser passer le corps de pompe & le tuyau d'aspiration. A deux mètres trente centimètres (sept pieds un pouce) au-dessus de cette voûte , est un fort plancher de bois de charpente , revêtu de planches de chêne , posées de niveau , sur lesquelles porte le fond du réservoir de plomb laminé , de trois mètres (neuf pieds) de diamètre , sur un mètre cinquante-un centimètres (quatre pieds huit pouces) de hauteur : il est formé par un plancher en charpente , recouvert d'une aire de plâtre carrelée ; ce plan-

la Tourette & l'abbé Rosier, a eu successivement plusieurs éditions , dans lesquelles on s'est toujours de plus en plus éloigné de son but ; la dernière , de 1796 , en 4 vol. in-8^o. , & 2 vol. in-4^o. de planches , n'est plus à la portée des élèves des écoles vétérinaires.

cher est ce qu'on appelle le rez-de-chaussée de la tour ; il est élevé sur un tertre de quatre mètres cinquante-cinq centimètres (quatorze pieds) autour du réservoir , pour le mettre à l'abri de la gelée ; on y monte par un sentier circulaire en pente douce. L'étage supérieur est rempli par deux leviers de trois mètres quarante-huit centimètres (dix pieds neuf pouces), placés des deux côtés d'un établi scellé dans le mur , & par deux pouliées de trente-huit centimètres (quatorze pouces) de diamètre , enchaînées verticalement l'une sur l'autre , liées ensemble par deux montans mobiles , fixés par un bout sur une traverse également mobile , retenue en place par une cheville de fer implantée dans une plaque de bois scellée à fleur du mur , percée de trous à égale distance pour cet usage. Une cage de bois avec sa queue de trois mètres cinquante-sept centimètres (onze pieds) de long sur toute la hauteur de la cage , termine supérieurement le poinçon du comble : la cage sert à porter le mouvement , & la queue à le diriger dans le lit du vent. On a placé des grenouilles de cuivre dans tous les endroits du frottement , & particulièrement sur les traverses de la cage. Le comble & le poinçon sont couverts de fer-blanc.

Le comble est fermé , comme nous venons de

l'indiquer, par un poinçon de deux mètres (six pieds) de haut, refendu, & percé dans sa longueur d'un trou entaillé quarrément dans sa partie supérieure, pour recevoir l'embase d'un tuyau de fer forgé & tourné, scellé en plomb, servant de pivot à la cage. La cage est percée dans la partie supérieure des deux montans, d'un trou quarré pour recevoir un pallier, ou grenouille de cuivre destinée à loger un arbre de fer, roulant sur chacune d'elles : plusieurs boëtes en bois sont creusées pour contenir de la graisse, & retenir en place les grenouilles.

On a placé de champ, sur le milieu de la longueur de l'arbre, une roue en cuivre, de forme elliptique, faisant mouvoir verticalement, par son mouvement circulaire, un va-&-vien : ce va-&-vien est formé par quatre montans, & huit traverses assemblées par tenons & mortaises non chevillées : sur les montans sont fixés des chapeaux de cuivre, refendus à leur extrémité, pour recevoir & glisser sur des conducteurs ou tringles de fer fixées sur les traverses de la cage par des boulons à écroux. Les traverses du va-&-vien sont percées d'un trou, pour recevoir un boulon parfaitement rond, portant un rouleau de cuivre : ces rouleaux, au nombre de deux, sont placés transversalement dessus & des-

sous la roue elliptique , & peuvent , par des vis de repoussoir , parvenir à être également appuyés sur elles. Deux supports de fer plat , coudés à angles droits , sont placés sur les deux autres traverses inférieures pour porter une tringle de fer : cette tringle est taraudée par son bout supérieur , pour recevoir un fort écrou rond , percé à goulotte à travers l'épaisseur de la tringle , pour ne point se dévisser : cet écrou porte à plat sur deux grenouilles de cuivre , posées aussi à plat sur les deux supports ; elles sont retenues en place par deux vis latérales ; une forte vis de repoussoir , placée en-dessus de l'écrou , empêche que la tringle ne vacille de bas en haut ou de haut en bas , & la force de suivre simplement les mouvements du va-&-vien.

Une croisée de sept mètres quatorze centimètres (vingt-deux pieds) de long , formant quatre ailes semblables à celles des moulins à vent , est fixée solidement sur le bout antérieur de l'arbre ; ces ailes sont couvertes de toile , & présentent une surface continue & suffisante au vent pour les mettre en jeu , faire tourner l'arbre & la roue , éléver ou baisser successivement le va-&-vien & la tringle en même-temps ; cette tringle qui passe par le centre du pivot & du poinçon , descend jusqu'à un des leviers de l'étage supérieur , s'y

attache par un boulon entre deux grenouilles, placées dans une fourchette, retenue par un chapeau & des écrous ; une vis de repoussoir les y assujetit. Ce levier est du troisième genre. La puissance fixée sur le levier, à l'extrémité de la tringle, se meut facilement par l'élévation ou l'abaissement du va-&-vien, le point d'appui étant sur un boulon de fer enclavé dans l'épaisseur de l'établi dont nous avons fait mention, la résistance se fait à l'extrémité opposée au point d'appui sur une courroie passée dans la poulie supérieure, & attachée à l'extrémité du levier, fixée de l'autre côté de l'établi, sur le même point d'appui que le premier. Une fourchette semblable à celle qui termine la tringle du va-&-vien, forme la partie supérieure de la tringle du piston, elle s'attache dans l'épaisseur du second levier par un boulon, un écrou & un chapeau semblables à ceux que nous avons déjà décrits : cette tringle descend en trois pieces jusqu'au corps de pompe où elle s'attache au piston. La tringle est placée à quatre-vingt-douze centimètres (deux pieds dix pouces) de la courroie, qui fait mouvoir le levier, & c'est sur lui que la résistance est absolue ; elle n'est autre chose que la colonne d'eau enlevée par le piston, & refoulée alternativement par les mouvements du va-&-vien, qui se communiquant au piston par

... ROMEO 200

les poulies de renvois, obligent l'eau de monter dans le tuyau supérieur, & de se dégorger dans le réservoir. Différentes conduites distribuent l'eau dans les endroits nécessaires. Une auge, placée dans une voûte rustique, reçoit la chute d'eau du trop-plein du réservoir, & sert aux arrosemens du jardin potager.

Cette machine, aussi bien exécutée qu'elle est bien conçue, fut restaurée en 1780, par les ordres de M. Guerrier de Bezance, sous la conduite d'un homme, à qui l'avantage d'avoir aidé l'auteur (*M. Goiffon*), dans les différentes opérations relatives à sa construction, a donné les moyens de la rendre plus solide & plus facile à gouverner (1).

Cours de principes relatifs à la fidelle représentation des animaux.

Indépendamment de la médecine des animaux dont l'école fait & fera toujours sa principale

(1) L'utilité, l'élégance & l'exécution de cette machine ont fait désirer à M. le comte de Gerniskew, seigneur russe, d'en avoir un modèle pour le faire exécuter dans ses jardins; M. Goiffon crut devoir y faire quelques changemens utiles; mais la mort qui l'enleva, mit empêchement à la satisfaction qu'il auroit eue d'apprendre la réussite de ces changemens. Il mourut d'hydropisie le 4 Mai 1776, âgé de soixante-sept ans, le jour que le modèle qu'il avoit fait construire fut embarqué pour la Russie.

occupation,

occupation , l'établissement présente une source abondante d'instructions utiles ; les principes qui tendent à la perfection des arts d'imitation ne sont point négligés. L'anatomie , les proportions , les allures , le caractère général & particulier , celui des différentes passions du cheval , du bœuf , du bétier , du chien , des espèces secondaires , envisagées relativement au besoin des jeunes gens qui étudient l'art de peindre & de sculpter , sont les objets d'un cours annuel établi dans l'école , sous le titre de *Cours de principes relatifs à la fidèle représentation des animaux* ; il fut ouvert , pour la première fois , au mois de Septembre 1780 , & suivi avec empressement , malgré les mauvais temps , par un grand nombre d'élèves adressés à l'école par MM. les professeurs de l'académie de peinture & de sculpture ; mais l'ordre des leçons ayant été interrompu , attendu la difficulté de disséquer dans un temps encore trop chaud , ce cours fut indiqué , pour les années suivantes , au mois de Février ; temps où l'on espere des beaux jours , & où il est plus facile aux élèves de suivre cette étude.

Cours d'Accouchemens.

Le gouvernement , non content de procurer aux peuples les soulagement qu'ils peuvent désirer pour la guérison des maladies épizootiques & autres qui

Années 1782-1790.

C

(34)

attaquent les bestiaux , a voulu que , sans donner atteinte en aucune maniere aux réglemens & priviléges accordés par lui à la chirurgie humaine , les élèves des écoles vétérinaires déjà instruits sur toutes les parties de leur art , le fussent encore sur celle des accouchemens ; afin que dans les villages , hameaux & métairies éloignés des grandes villes où ils se trouvent fréquemment , & dans l'absence ou le manque de personnes instruites dans l'art d'accoucher , ils soient en état de porter des secours prompts & efficaces aux femmes en mal d'enfant , & de parer aux accidens qui peuvent survenir , ou donner leurs conseils toutes les fois qu'ils en seront requis . En conséquence , il a été établi dans l'école vétérinaire , en faveur des élèves , un cours d'accouchemens . L'intelligence & les succès de plusieurs d'entr'eux , ont fait voir qu'ils étoient réellement en état de rendre les services qu'on en espéroit .

Ces cours ont d'abord été faits par madame *Le Boursier du Coudray* , maîtresse sage-femme , avouée par le gouvernement à cet effet ; par *Coutanceau* , son neveu ; & ensuite par *Lebas* , chirurgien-accoucheur à Paris .

Cours de Reboutage.

Les mêmes motifs d'utilité publique qui avoient déterminé à faire étudier aux élèves les principes

de l'art des accouchemens, ont engagé à leur faire étudier aussi, sur des cadavres humains, & sur le vivant, l'art de remettre les membres cassés ou luxés. Ces accidens enlevent annuellement à l'agriculture un grand nombre de bras, parce que le traitement en est ordinairement confié à des empiriques auxquels la routine seule tient lieu des connaissances anatomiques nécessaires pour y remédier. Cette science, la même, à beaucoup d'égards, que dans la chirurgie vétérinaire, n'a presque donné d'autres soins aux étudiants, que ceux de reconnoître par le tact, la figure & la position particulière des os de l'homme, avec lesquels ils étoient moins familiarisés. Ces cours ont été faits par *Valdajou*.

Casernes des Élèves militaires.

Les Casernes situées à Charenton-Saint-Maurice, sont le logement des élèves militaires engagés pour étudier quatre années à l'école, & pour servir pendant huit autres années dans un régiment de cavalerie ou de dragons quelconque, en qualité de maréchaux-experts, après avoir fait leurs études, & être jugés capables de remplir cet emploi. Ils jouissent, dans les régimens, du titre & du grade de maréchal-des-logis.

Les élèves militaires sont soumis, comme les élèves provinciaux, à la discipline intérieure de

C 2

(36)

l'école , & aux différens services , conjointement avec eux. Quant à la discipline extérieure & à celle des casernes , conformément aux dispositions des réglemens donnés par sa majesté les 15 Octobre 1769 , & 13 Février 1774 , ils sont sous les ordres d'un officier commandant , nommé par le roi(1).

Distribution des Études.

Cours d'Hiver & de Printemps.

Les cours qu'on fait pendant ces deux saisons , sont au nombre de cinq ; l'ostéologie , la myologie , la sphanchnologie , la matière - médicale interne & externe.

Cours d'Été & d'Automne.

Ceux dont on s'occupe , pendant l'été & l'automne , sont , la connaissance extérieure des animaux , le choix des chevaux , la botanique , la pharmacie & la chymie , la connaissance des maladies internes & externes , les appareils ou bandages , la théorie & la pratique des opérations de la main avec l'instrument tranchant & brûlant sur le corps des animaux vivans .

L'hygiène , la forge & la ferrure occupent les élèves en tous temps .

(1) Depuis , les élèves militaires ont été réunis aux élèves civils ; ils suivent tous un régime commun , & les premiers n'ont plus de commandant particulier .

(37)

Régime des Eleves.

Les élèves , tant provinciaux , que militaires , sont soumis , dans l'école , à une discipline exacte pour leurs études , & pour la maniere de s'y comporter. Les principaux instans de leur existence physique , tels que le lever , le coucher , le déjeuner , le dîner , le souper ; l'entrée & la sortie des classes , les services qu'ils sont obligés de faire aux hôpitaux , à la pharmacie & ailleurs ; les leçons des professeurs , &c. , sont annoncés au son de la cloche ; l'attention qu'ils y soient assistans & décemment , est une des choses sur lesquelles on ne se relâche en faveur de personne : un appel certifie de leur présence ; ceux qui y manquent sont punis sur-le-champ.

La somme annuelle de 360 livres , accordée par les provinces pour leur pension , devant servir à leur nourriture & à leur petit entretien (les livres , les tabliers , les instrumens nécessaires & l'habit uniforme que l'école ne fournit point , étant une dépense à part) , les élèves sont chargés , pour leur apprendre à connoître le prix de l'argent & des choses , & en même temps pour prévenir les plaintes qu'ils pourroient faire , de toutes les dépenses relatives à la cuisine , sous l'inspection d'un chef ; ces dépenses sont arrêtées tous les mois par un des pro-

C 3

fesseurs & visées par le directeur, l'argent n'étant délivré aux marchands que sur les vus-bon de ce dernier. Le surplus de la dépense est partagé tous les mois par les élèves pour les autres petits besoins.

Uniforme.

L'uniforme des élèves provinciaux est un habit, veste & culotte de drap bleu de roi, doublé de serge bleue, six boutons de cuivre doré empreints d'une fleur-de-lys, & des mots : *Ecole royale vétérinaire*, ornent le devant de l'habit ; savoir, un en haut auprès du collet, deux au milieu & trois au bas ; trois boutons semblables sont placés sur les paremens. La veste & la culotte sont également garnies de petits boutons pareils aux grands. Les professeurs, chefs & sous-chefs, sont distingués ; les premiers par trois galons d'or sur la manche, les seconds par deux, & un seulement sur celle des derniers.

L'habit uniforme des élèves militaires est aussi de drap bleu de roi, revers, veste & culotte chamois ; brandebourgs & boutons blancs, empreints des trois lettres E R V. Les élèves, en général, ajoutent à l'uniforme deux boutonnieres en or, lorsqu'ils ont gagné la chaîne ou la médaille : du reste, il ne leur est pas permis de rien ajouter aux marques distinctives des grades qu'ils ont eus dans

l'école; pareilles défenses sont faites aux élèves établis dans les provinces, sous peine d'être punis suivant l'exigence du cas.

Prix & Médailles.

Les élèves qui ont étudié une même partie, sont entendus en concurrence. Le hazard détermine les questions qui leur sont faites, & celui d'entre eux qui a montré le plus de capacité, & répondu le plus solidement aux demandes qu'on a pu lui faire, est couronné. Le prix que l'école accorde est une trouffe d'instrumens propres à l'exercice de l'art, de la valeur de cinquante livres : en ce qui concerne les concours d'opérations & de ferrure, le prix est une médaille suspendue par une chaîne d'or. La marque de l'accessit ou du second prix est une chaîne seulement. La médaille d'argent ferte en or, porte une fleur-de-lys rayonnante, dont les rayons écartent des nuages, & sur le revers un fer à cheval ; au-dessus est écrit : *Prix de ferrure*, & autour : *Ecole royale vétérinaire*. Celle du prix d'opérations est différente, en ce que sur le revers, il y a une flamme à saigner, & au-dessus, *Prix d'opérations*. La chaîne est attachée à une beliere soudée sur la bordure.

Les familles des élèves sortis des écoles avec la, ou les médailles, car ils peuvent les avoir toutes

deux, sont ténues expressément de les renvoyer au directeur-général, lors de la mort des élèves; la valeur leur en est restituée en argent.

C'est toujours de la main du ministre, ayant le département des écoles, que les élèves reçoivent cette récompense.

Les élèves brevetés & ceux qui n'ont obtenu que la chaîne, peuvent, par leurs mœurs, leur zèle, leurs travaux & leur application, obtenir la médaille, quoiqu'elle ne soit adjugée généralement qu'à ceux qui ont donné des preuves convaincantes de leurs talents dans le concours de pratique. C'est ainsi que M. *Douté*, élève établi à Tours, l'a obtenue pour ses succès, sur la demande de M. l'intendant au ministre, après la réduction parfaite de la fracture de l'os de l'avant-bras d'un étalon royal très-précieux (1).

Brevets.

Les artistes-vétérinaires étant très-fréquemment en concurrence avec les maréchaux, pour les rapports en justice sur l'état sain ou maladif des animaux morveux & autres, sur les ouvertures des cadavres, &c.; & les titres que les uns & les

(1) *Voyez* ci-après la séance publique tenue à l'école d'Alfort le 9 Mai 1790; & dans la première partie du volume de 1792, celle tenue le 15 Août 1791.

(41)

autres prennent quelquefois, ayant donné lieu à des nullités de procédures & à des personnalités entre les nommés d'office, plusieurs élèves ayant pris celui de *Médecin vétérinaire*, en refusant aux maréchaux le droit de se dire également *Médecin*: ce mot, qui, dans sa primitive signification, est attaché sans distinction à toutes les personnes qui traitent & guérissent, est devenu avec le temps une qualité particulière aux savans que le gouvernement reconnoît pour tels; le mot *Vétérinaire* dans sa vraie acception, voulant dire lui seul *Médecin d'animaux*, il est ridicule d'y ajouter celui de *Médecin*, qui alors ne signifie rien. D'ailleurs sa majesté n'ayant accordé aux élèves brevetés de ses écoles vétérinaires, par un arrêt de son conseil, que le titre de *privilégiés en l'art vétérinaire*, il leur est expressément enjoint de n'en point prendre d'autre à l'avenir que celui mentionné au brevet à eux accordé par le roi & expédié par l'un des secrétaires d'état.

Administration générale des Écoles, en 1790.

M. JOLY DE FLEURY, conseiller d'état, ministre des finances, à Paris.

M. GUERRIER DE BEZANCE, maître des requêtes, chevalier-honoraire de l'ordre militaire

(42)

de Malthe , inspecteur des haras ; à Paris ,
chargé du détail.

École d'Alfort.

M. CHABERT, pensionnaire du roi , directeur-
général des écoles vétérinaires , professeur de
maladies externes & internes , d'épizooties , des
opérations , & des appareils & bandages. (*Voyez*
la première partie des volumes de 1791 & 1792).
M. CHABERT, officier de dragons , chevalier de
l'ordre royal & militaire de Saint-Louis , com-
mandant les élèves militaires , aux Casernes.

M. FLANDRIN , directeur de l'école , professeur de
la connoissance extérieure des animaux , du choix
des chevaux & de l'hygiène. (*Voyez* la première
partie des volumes de 1791 & 1792).

M. VINCENT , de l'académie royale des sciences ,
belles-lettres & arts de Rouen , professeur d'ana-
tomie pour la peinture & la sculpture , pension-
naire du roi .

M. BULLION , professeur , chargé du soin des
hôpitaux.

M. CHANUT , professeur d'anatomie & de botanique. (*Voyez* dans la première partie du vo-
lume de 1792 , la suite de l'histoire de l'école
vétérinaire).

M. DÉCHAUX , professeur de matière médicale , de

(43)

chymie & pharmacie. (*Voyez la première partie du volume de 1791.*)

M. CHAPET, chargé du soin des forges. (*Voyez la première partie du volume de 1791.*)

M. MOLIN, régisseur.

M. COCHU, médecin, à Paris.

M. DIDIER, chirurgien, à Paris.

M. JOLLET, chirurgien, à Charenton.

Les religieux du couvent de Picpus, établis au village de ce nom, près la barrière du trône, à Paris, ont fait pendant plusieurs années les fonctions d'aumônier, à l'école.

École de Lyon.

Cette école, établie au faubourg de la Guillotière, est dirigée sur les mêmes principes que celle de Paris.

M. BREDIN, directeur & professeur, à l'école.

Il a publié plusieurs mémoires & quelques ouvrages polémiques sur l'art vétérinaire. Nous les ferons connoître dans la partie bibliographique de notre ouvrage.

M. HENON, professeur d'anatomie, des opérations, &c.; à l'école.

Il a aussi publié plusieurs mémoires sur différentes parties de l'art vétérinaire dans les journaux d'agriculture & autres.

M. GUINET, sous - professeur.

M. BEAUPRÉ, régisseur.

On a placé dans le cabinet d'anatomie de cette école une copie du buste que sa majesté a fait éléver à la mémoire de feu Bourgelat, dans l'école vétérinaire de Paris.

LISTE alphabétique des élèves sortis des Écoles vétérinaires de France, depuis leur institution. (1)

Abildgaard (Pierre-Chrétien), docteur en médecine, directeur & professeur de la science vété-

(1) Cette liste est le résultat du dépouillement des registres de la sortie des élèves de l'école d'Alfort, & de leur correspondance particulière; quoiqu'elle soit beaucoup plus étendue que celles qu'on trouve dans les premières éditions de l'*Almanach vétérinaire*, nous sentons cependant combien elle est encore incomplète, non-seulement parce que nous n'avons pas tous les noms des élèves sortis de l'école de Lyon, mais encore parce qu'un grand nombre sont changés de régime ou de domicile; que plusieurs, lors de leur sortie, n'annonçoient pas encore ce qu'ils seroient en état de faire, & enfin parce que nous ignorons vraisemblablement la mort de beaucoup. Nous invitons tous les artistes-vétérinaires à nous faire connoître les omissions & les erreurs que nous avons pu commettre à leur égard, nous les rectifierons successivement dans les volumes suivans. Nous avons suivi l'ordre alphabétique comme étant le plus commode pour la recherche des noms.

(45)

rinaire à l'école royale de Copenhague, membre des sociétés royales des sciences danoise & norvégienne, de celle de médecine de Copenhague, de la société physiographique de Lund, &c.; à Copenhague.

Il a publié plusieurs ouvrages danois, allemands & latins sur l'art vétérinaire. Nous les ferons connoître dans la quatrième partie de nos volumes.

Agret, à Gap, département des Hautes-Alpes.

Ailhet, à l'Escabanne, département du Lot. Il a la médaille.

Alexis, à Bergerac, département de la Dordogne.

Allaire, à Bourg, département de l'Ain.

Angard, à Limoges, département de la Haute-Vienne.

Anginiard, dans le ci-devant régiment de Berry, cavalerie.

Ardouin, ancien professeur d'anatomie, à l'école d'Alfort, à Paris. Mort.

Arnal, à Meyrines, près Nîmes, départ. du Gard.

Arnaud (Jacques), à Lyon, département du Rhône. Mort.

Arnaud, à Moulins, département de l'Allier.

Nous donnerons, dans un autre volume, la liste des élèves sortis des écoles, & jugés en état d'exercer l'art vétérinaire depuis l'année 1790.

(46)

Il exerce aussi la médecine humaine, & tient des bains de santé.

Arnoud, dans le ci-devant régiment de Penthievre, dragons.

Arquinet, à Luxeuil, département de la Haute-Saone.

Astorcq, à Aulps, département du Var.

Aubert, à Somplois, départ. de la Haute-Marne.

Aubert, dans le ci-devant Anjou.

Aubin, dans le ci-devant régiment du Mestre-de-Camp, dragons.

Auger, à Boulogne, département du Pas-de-Calais.

Augis, au Mans, département de la Sarthe. Il a la médaille.

Auricane, à Paris. Il a la médaille de ferrure.

Arnaud, au Port-au-Prince, île Saint-Domingue.

Il a la médaille.

Aymard, à Clermont, départ. du Puy-de-Dôme.

B.

Baethman, à Berg-saint-Vinox, département du Nord.

Baldran, à Clermont, département du Puy-de-Dôme.

Bancourt, à Clermont, département de la Meuse.

Baourd, dans le ci-devant troisième régiment des Chasseurs à cheval.

Barbe, à Boulogne, département de Paris.

Barbier, à Porentruy, département du Mont-Terrible.

Barjollin, à Angoulême, département de la Charente. Mort.

Barré (Joseph) aîné, à Yssoudun, département de l'Indre.

Barré jeune, à Cayenne. Il en étoit de retour, & étoit à Paris en 1792.

Barrier (Louis), pere, membre de la société de médecine de Chartres, correspondant de la société d'agriculture de Paris, à Chartres, département d'Eure & Loir. Il a ja médaille.

Il a publié plusieurs observations & quelques articles de médecine vétérinaire dans le journal de médecine, dans les feuilles chartraines, dans l'Encyclopédie, & dans nos volumes.

Barthélémy, dans le régiment ci-devant Dauphin, dragons.

Baruel, dans le département du Lot. Il a la médaille.

Baudenbacher, à Morat, dans le canton de Berne. Il a la médaille.

Bazet, dans le ci-devant Bearn.

Bazin, à Villers-au-Terre. Il a la médaille.

Beauclain, membre de la société d'agriculture à Dijon, département de la Côte-d'Or. Il a la médaille.

Beaumont, à Strasbourg, département du Bas-Rhin.

Il a publié quelques mémoires sur des épizooties.

Beauvais, à l'Isle de France. Mort.

Il a publié des mémoires particuliers sur les maladies des animaux de cette Isle.

Begel, dans l'Amérique septentrionale.

Beller, pere, à Vendôme, département de Loir & Cher.

Belleval, dans le ci-devant régiment du Colonel-Général, cavalerie.

Bellot, à Tincint, département de la Drôme.

Benoit, à Prigny, département de la Marne.

Bergere, à Baumes-les-Dames, département du Doubs. Mort.

Bergeron, à Senlis, département de l'Oise.

Berlemont, à Mons, département de Jemmapes.

Bernard, à Cressin, département du Jura.

Bertier, à Meudon, département de la Seine.

Besquait, à Paris.

Bessiere, à Vienne-en-Autriche.

Berthaux, dans le ci-devant régiment de Custine, dragons.

Berlin, à Roye, département de la Somme.

Bethoux, à Romans, département de la Drôme.

Bigot, à Bourges, département du Cher. Il a la chaîne.

Bizouard, à Auxerre, département de l'Yonne.

Blouzard.

(49)

Blouzard, pere, à Pont-de-Vaux, département de l'Ain.

Blouzard, fils, à Bourg, département de l'Ain.

Bochet, à Sécy, département du Rhône.

Bollini, à Mantoue, membre de la société d'agriculture de cette ville.

Bonet, à Albi, département du Tarn.

Borel, à Neuf-Châtel, en Suisse.

Borelly, dans le ci-devant Dauphiné.

Boscaffe, à Castelnau-dari, département de l'Aude.

Bouché (*Mathurin*), à Lille, département du Nord. Il a la médaille.

Boudier, à Lille, département du Nord. Mort.

Bouguerod, à Saint-Claude, département du Jura.

Boulyin, dans la ci-devant Flandre.

Bouffin, dans le département de la Côte-d'Or.

Boutin, à Salins, département du Jura. Il a la médaille.

Brachet, à Nantua, département de l'Ain.

Brade, à Avallon, département de l'Yonne.

Branck, dans le ci-devant régiment d'Esterhazy, hussards.

Brard, à la Ferté-sous-Jouarre, département de Seine & Marne. Il a la médaille.

Brault, dans la ci-devant Touraine.

Bravi (*Gilbert*), ainé, à Montargis, département du Loiret.

Années 1782-1790.

D

(50)

Bravi (Aimé), cadet, même département.

Brazier, docteur en médecine, correspondant de la société royale de médecine de Paris, à Besançon, département du Doubs.

Il a publié plusieurs observations & quelques mémoires, sur les maladies épizootiques ; il est rédacteur de quelques articles de médecine vétérinaire dans le dictionnaire d'agriculture de *Rozier*.

Bredin, pere, directeur de l'école de Lyon ; membre des sociétés de médecine & d'agriculture du département du Rhône ; associé de celle d'agriculture du département de la Seine. Il a la médaille. (*Voyez ci-devant page 43*).

Bredin, fils, professeur à l'école de Lyon ; membre des sociétés de médecine & d'agriculture du département du Rhône.

Brethons, à Saint-Sever, département des Landes.

Brezieres, à Saint-Pourçain, départ. de l'Allier.

Bruche, à Montelimart, département de la Drôme.

Bruchet, dans le ci-devant régiment d'Artois, dragons.

Brugnone (Jean), professeur en chirurgie à l'université de Turin ; directeur de l'école royale vétérinaire, & du haras de Chivasso ; membre de l'académie royale des sciences & de la société agraire de Turin, de celle des Amistamici de Belluno ; correspondant du musée de Paris ; à Turin.

(51)

Il a publié plusieurs ouvrages italiens, latins & françois, sur l'art vétérinaire. Nous en donnerons la notice dans la quatrième partie de nos volumes.

Brunet, à Lille, département du Nord.

Brunet, à Grenoble, département de l'Isère. Mort.

Bruyère, à Dombes, département de l'Ain.

Bry, à Mayenne, département de la Mayenne.

Bullion, à Toulouse, département de la Haute-Garonne. Il a la médaille.

Busillon, à Mont-Flanquin, département du Lot.

C.

Calu, à Savigny-sur-Bray, département de Seine & Marne.

Cambai, pere, à Cambrai, départ. du Nord. Mort.

Cambrai, à Valenciennes, même département.

Campion, à Montivilliers, département de la Seine inférieure.

Campion, à Bolbec, même département.

Caruel, pere, dans le ci-devant régiment des Chasseurs de Franche-Comté.

Caruel, fils ainé, dans le même régiment. Il a la chaîne. Mort.

Caruel, à Carentan, département de la Manche.

Casset, dans le ci-devant régiment des Chasseurs des Pyrénées.

Casset (Jean-Charles-Léon), à Avesnescourt, département de la Somme. Mort.

D 2

- Castan*, à Orange , département de la Drôme.
Castra, à Tarbes , département des Hautes-Pyrénées.
Cesar (Nicolas), à Paris ; membre du jury de l'école vétérinaire d'Alfort. Il a la médaille.
Chabert (Philibert), directeur de l'école d'Alfort ; membre des sociétés de médecine & d'agriculture de Paris; associé de l'institut national ; correspondant de la société d'agriculture de Versailles, &c. (*Voyez ci-devant page 42, & la première partie du volume de 1791.*)
Chabert, à Angers , départ. de Maine & Loire.
Chambe, à Gonfreville , département de Seine & Oise. Il a la chaîne.
Chapet (François), à Paris. Il a la médaille de ferrure.
Chardin, dans le ci-devant régiment Dauphin , cavalerie.
Chardin, dans le ci-devant régiment Royal-Etranger , cavalerie.
Chariot, dans le ci-devant régiment Royal , cavalerie.
Charpentier, à Orbec , département du Calvados.
Charrier, à Houdan , départem. de Seine & Oise.
Chataing, à Monestier, départ. des Hautes-Alpes.
Chatelain, dans la ci-devant Franche-Comté.
Chaumontel, professeur , à l'école d'Alfort.
Chauveau, à Rions , département de la Gironde.

(53)

Chauveau, à Chantilly, département de l'Oise.

Cherradam, dans le départ. des Hautes-Alpes.

Chevalier (Nicolas-Simon), à Franciade, département de la Seine. Il a la médaille.

On trouvera quelques observations de lui dans nos volumes.

Chevalier, à Quimper, département du Finistere.

Chevilliard, à Beaune, départ. de la Côte-d'Or.

Cholet (Louis), à Chaumont, département de la Haute-Marne. Il a la médaille.

Cholet (Jean-Christophe), à Blaise-le-Châtel. Il a la médaille de ferrure.

Clemencet, à Maintenon, département d'Eure & Loir. Il a la chaîne. Mort.

Colomb, à la Guillotiere, département du Rhône.

Il est membre du jury de l'école vétérinaire de Lyon.

Commaille, à Crux, département de l'Yonne.

Consul, à Turin.

Contier, à Lyon, département du Rhône. Mort.

Coquet, à Neuf-Châtel, département de la Seine-inférieure. Il a la médaille.

Il a publié plusieurs mémoires sur les épizooties qui ont régné dans sa province; plusieurs observations de médecine vétérinaire dans le journal de médecine, & dans nos volumes.

Cordier, dans le régiment ci-devant Lorraine, cavalerie. Il a la chaîne.

D 3

Cornet, à Liège, département de l'Ourthe.
Courbebaïsse, à Aurillac, département du Cantal.
Crosne, à Huningue, département du Haut-Rhin.
Croute (Hippolite), à Lyon, département du Rhône. Mort.
Cuniot, à Bevoi, dans la ci-devant Franche-Comté.

D.

Daigremont, à Craon, départ. de la Mayenne.
Dallier, dans le ci-devant régiment Dauphin, cavalerie.
Damalix, ainé, correspondant de la société d'agriculture de Paris ; à Besançon, département du Doubs.
Il a publié quelques ouvrages sur les haras de Franche-Comté. Nous les ferons connoître.
Damalix, jeune, à Grai, départ. de la Haute-Saône.
Damne, dans le département du Doubs.
Dapoigny, au pont de Bonvoisin, départ. de l'Isère.
Daunier, dans le corps d'Artillerie.
Dauvergne, à Orgelet, département du Jura.
Dauvergne, à Jussey, même département.
Daye, à Langeac, département de la Haute-Loire.
Décalonne, à Tournay, département de Jemmapes. Il a la médaille.
Déchamps, ainé, à Rouen, département de la Seine inférieure. Mort.
Déchamps, jeune, à Evreux, départ. de l'Eure.

Déchaux, ex-professeur, à l'école d'Alfort.

Décotes, à Tournan, département de Seine & Marne. Mort.

Deguin, dans le ci-devant régiment Royal, cavalerie.

Delaigue, dans le ci-devant régiment de Conti, dragons.

Delaunay, à Arsange.

Delpeche, à Achicourt, près Béthune, département du Pas-de-Calais.

Delsauvenier (Paul), à Bruxelles, département de la Dyle.

Delsauvenier (Ignace), même lieu & même départ.

Demasi, à Namur, départ. de Sambre & Meuse.

Demanges, à Metz, département de la Moselle.

Denis, à Montoire, département de Loir & Cher.

Depoulier, à Fontenay-le-Fleury, près Versailles, département de Seine & Oise.

Il a un établissement pour mettre des chevaux au verd.

Desaulti, à Daubigny, département du Cher.

Désautrix, dans le département du Pas-de-Calais.

Desbart, à Heilly, par Corbie, département de la Somme. Il a la médaille.

Desjardins, dans le ci-devant régiment du Roi, dragons.

Deslonchamps, à Ardres, département du Puy-de-Dôme.

D 4

Desplas aîné, vétérinaire des écuries du Directoire; membre de la société de médecine & de celle des sciences, lettres & arts de Paris; membre du jury de l'école vétérinaire d'Alfort; à Paris. Il a la médaille. (*Voyez* la première partie du volume de 1791).

Desplas jeune, ancien chef des forges à l'école d'Alfort; au Cap-François, île Saint-Domingue. Mort.

On trouvera quelques observations de lui dans le volume pour l'année 1793.

Destouches, à Loray.

Destouches, à Ville-Neuve-la-Guyart, département de l'Yonne.

Devé, à la Bouille, départ. de la Seine inférieure.

Didnée, à Montreuil, département du Pas-de-Calais. Mort.

Dietrich, dans le département du Haut-Rhin.

Dion, à Meaux, département de Seine & Marne.

Doiseau, à Vic, département de la Meurthe.

Dominelli, directeur & professeur de la science vétérinaire, hippiatre en chef des écuries du roi de Naples, à Naples.

Dopfeld, à Lunéville, département de la Meurthe.

Dorfeuille, au Port Sainte-Marie, département de Lot & Garonne.

Il a publié plusieurs mémoires sur des épizooties, & il est à la tête d'une école vétérinaire pratique.

(57)

Dorifé, pere, dans le régiment des ci-devant Ca^s
rabiniers. Il a la médaille.

Dorifé, fils, dans le même régiment. Mort.

Dorival, à Clermont.

Dorly, à Creve-Cœur, département de l'Oise.

Dormont, à Décize, département de la Nievre.

Dosmont, dans le régiment ci-devant Montecler,
dragons.

Doublet (Jean), membre du juri de l'école vété-
rinaire d'Alfort ; à Paris. Il a la médaille.

Doublet (Jacques-Antoine), à Amiens, dépar-
tement de la Somme. Il a la médaille.

Doublet, à Vertus, département de la Marne.

Doublet (Jean-François), dans le ci-devant régi-
ment de Languedoc, dragons.

Doucet (François), à l'Aigle, départ. de l'Orne.

Doucet (Augustin-René), à Nogent-le-Rotrou, dé-
partement d'Eure & Loir.

Doucet (Sébastien), même lieu & même départ.

Douté, à Tours, département d'Indre & Loir. Il a
la médaille. (*Voyez* ci-devant page 40).

Dubois, à Gacé, département de l'Orne.

Duc, à Mâcon, département de Saône & Loire.

Ducardonnet, dans le régiment ci-devant Royal-
Roussillon, cavalerie.

Duca^stel, dans le 3^e. régiment des chasseurs à cheval.

Duché, à Dôle, département du Jura. Mort.

(58)

Duché, à Châlons - sur - Saône , département de Saône & Loire.

Duchemin, à Argeuil , département de la Seine-inférieure. Il a la médaille.

Dufour, à Nancy , département de la Meurthe.

Dupoux, dans le ci-devant Vivarais.

Dupuis, dans le régiment ci - devant Belfunce , dragons.

Dupuis, professeur, à l'école d'Alfort.

Durand, à Lyon , département du Rhône.

Duranton, à Champex , département du Cantal.

Durivaux, à Mellé , départ. des deux Sevres. Mort.

Dutronc, à Longjumeau , département de Seine & Oise. Il a la chaîne.

E.

Eckens, à Anvers , département des deux Nethes.

Edouard, à Yette , département du Pas-de-Calais.

Il a fait un grand nombre d'observations sur les maladies des yeux, & sur l'opération de la cataracte dans l'homme & dans le cheval. Ces observations qu'on trouve imprimées dans la troisième partie du volume de 1793, lui ont fait obtenir la médaille. (*Voyez* dans la première partie du volume de 1792 , la séance publique de l'école d'Alfort , du 15 Août 1791).

Estevez, professeur à l'école vétérinaire , à Madrid.

Il a traduit & publié quelques ouvrages en espagnol sur l'art vétérinaire. Nous les ferons connoître.

(59)

F.

Faget, au Port Sainte-Marie, département de Lot & Garonne. Il a la chaîne.

Falconnet, à Lyon, département du Rhône.

Faure (Etienne), dans le départ. de la Haute-Loire.

Faure (Jean), à Saint-Chamond, même départem.

Faure, fils, à Paris.

Faynot, à Moulins, département de l'Allier.

Fayol, dans le régiment ci-devant des Chasseurs de Champagne.

Ferdenzi, à Milan.

Ferien, à Nevers, département de la Nievre.

Fillias, à Aurillac, département du Cantal.

Flandrin (Pierre), directeur-adjoint, professeur à l'école d'Alfort, associé de l'institut national. Mort. (Voyez la première partie du volume de 1791).

Flauberi (Antoine), à Nogent-sur-Seine, département de l'Aube. Il a la chaîne.

Flauberi (Nicolas), à Bagneux, département de la Côte-d'Or.

Fleury, à Carrhais, départem. du Finistere. Mort.

Forgues, à Laon, département de l'Aine.

Foron, à Dijon, département de la Côte-d'Or.

Fournier (François), à Beuvron, département du Calvados.

Fournier (Bernard), à Gex, départ. de l'Ain.

(60)

Fournier (Henri), à Dijon , département de la Côte-d'Or.

Frappa , à Tullins , département de l'Isere.

Il a publié un petit écrit polémique , en réponse à ce que M. l'abbé *Tessier* avoit dit des écoles vétérinaires de France , dans le dictionnaire d'agriculture de l'Encyclopédie méthodique.

Froideveau , dans la Montagne , département du Mont-Terrible.

G.

Gaitou , à Rabastens , département du Tarn.

Gallet , à Nécy dans la ci-devant Normandie. Il a la chaîne.

Gand , à Clermont-Ferrand , département du Puy-de-Dôme.

Garnier , à Ardrès , départ. du Pas-de-Calais.

Gaudron , dans le 17^e. régiment de dragons.

Gaullet , à Bar-sur-Aube , département de l'Aube.

Gauthier , à Paris.

Gavard , à Chambéry , départ. du Mont-Blanc.

Gay , à Bassac , département de la Charente. Il a la médaille.

Gely (Jean-Baptiste) , à Paris.

Genesté , dans le ci-devant Dauphiné.

Gerard , au haras , à Rosières-les-Salines , département de la Meurthe.

Gervaisot , dans le ci-devant régiment de Noailles , dragons. Il a la médaille. Mort.

(61)

Gervi, à Gannat, département de l'Allier. Il a la médaille. Mort.

On trouvera plusieurs observations de lui dans la troisième partie de nos volumes.

Gilbert (F. H.), directeur - adjoint, professeur à l'école d'Alfort, de l'institut national, correspondant de la société d'agriculture de Versailles, &c. Il a la médaille.

Il a publié plusieurs ouvrages que nous ferons connoître.
(Voyez la première partie du volume de 1791.)

Gimé, dans le ci-devant régiment Royal-Cravatte, cavalerie.

Gimet, dans le régiment ci-devant Chabot, dragons.

Girard (Claude), à Douai, départ. du Nord.

Girard (Jacques), à Valenciennes, département du Nord.

Girard (Jean), professeur, à l'école d'Alfort.

Il a publié un ouvrage sur l'anatomie comparée, que nous ferons connoître.

Girardin, dans le cinquième régiment de dragons.

Il a la médaille.

Girardot, ancien professeur d'anatomie à l'école d'Alfort, à Paris. Il exerce la chirurgie, & fait distribuer des annonces de remèdes secrets, sur le Pont-Neuf.

Giraud (Joseph), à Paris. Il a la chaîne.

Giraud (Dominique), à Nîmes, départ. du Gard.

(62)

Godine, aîné, professeur à l'école d'Alfort. Il a la médaille.

Il a publié quelques mémoires sur les épizooties.

Godine, jeune, garde des collections & bibliothécaire, à l'école d'Alfort.

Gooffen, à Cassel.

Granyille, dans le ci-devant régiment de Deux-Ponts, dragons.

Gratard, dans la ci-devant Franche-Comté.

Gréfillon, à Verteil, dans le ci-devant Poitou.

Grippiere (*François-André*), fils ainé, à Paris.
Mort.

Grognier, professeur, à l'école de Lyon.

Grosmi, dans le département du Pas-de-Calais.

Guéan, à Yette, même département.

Guillaume, dans le ci-devant régiment de Deux-Ponts, dragons.

Guillegoz, à Lure, département de la Haute-Saône. Mort.

Guillegoz, professeur, à l'école de Lyon.

Guiller, à Arbois, département du Jura.

Guillerot, dans le département de la Haute-Vienne.

Guillois, au Mans, département de la Sarthe.

Guinet, membre du jury de l'école vétérinaire ; à Lyon, département du Rhône.

Gustin, à Luxembourg, département des Forêts.

(63)

Guyot (Philippe), dans l'île de Corse.*Guyot (Philibert)*, à Aix, département des Bouches-du-Rhône.

H.

Habert (Jean-Baptiste), à la Charité-sur-Loire, département de la Nièvre.*Hai*, en Bugei, département de l'Ain.*Hape*, à la Chatre, département de l'Indre.*Hapet la Chenaye*, ancien professeur à l'école d'Alfort, associé de la société royale des sciences & des arts du Cap-François, à la Guadeloupe.

Il a donné des *observations & expériences sur l'analyse de la salive du cheval*, dans les Mémoires de la société royale de médecine, années 1780 - 1781, & plusieurs autres mémoires sur les épizooties.

Hardy (Pierre), dans le départ. d'Indre & Loire.*Hawemann*, directeur des haras & professeur à l'école électorale vétérinaire, à Hanovre.*Heberlin*, à Anspack.*Herbulot*, à Sedan, département des Ardennes.

Henon, directeur-adjoint, professeur à l'école de Lyon ; membre des sociétés de médecine & d'agriculture du département du Rhône. Il a la médaille. (*Voyez ci-devant page 43.*)

Hérouard, à Maule, départ. de Seine & Oise.*Hervier*, dans le ci-devant régiment du Commissaire-Général, cavalerie.

(64)

Hoquet, à Laone, dans la ci-devant Flandres.

Hubert, dans le ci-devant régiment de Chartres, dragons.

Hugé, dans le ci-devant régiment du Roi, cavalerie.

Humbert, dans le ci-devant régiment d'Artois, cavalerie.

Humbert, à Vesoul, départ. de la Haute-Saône.

Hurard (Bernard), à Bourges, départ. du Cher.

Huzard (Jean-Baptiste), à Paris; de l'institut national; des sociétés de médecine; des sciences, lettres & arts; d'institution; d'agriculture de Paris; correspondant de celles d'agriculture de Versailles, de Dijon, de Nancy; du conseil d'agriculture du ministre de l'intérieur; membre du jury de l'école vétérinaire d'Alfort. Il a la médaille. (*Voyez* la première partie du volume de 1791).

Hyvernot, dans le ci-devant régiment de Normandie, cavalerie.

I.

Ignard (Claude), à Châlons, département de Saône & Loire.

Ignard (Jean), à Dijon, département de la Côte-d'Or. Il a la médaille.

Ignard (Nicolas), au Fays-Billot, département de la Marne. Il a la chaîne.

J

(65)

J.

Jacquemart, ancien professeur d'anatomie à l'école d'Alfort; à Nangis, département de Seine & Marne. Il a la médaille.

Jacques, ancien chef des hôpitaux à l'école d'Alfort; dans le ci-devant régiment des Chasseurs des Cévennes. Il a la médaille.

Jailloux, ancien sous-professeur d'anatomie à l'école d'Alfort; à Dôle, département du Jura.

Jardin, dans le régiment ci-devant Dauphin, cavalerie.

Jeannin, à Montereau-faut-Yonne, département de Seine & Marne.

Jeannin, à Sainte-Menehould, départ. de la Marne.

Jof, à Murgon, département de l'Eure.

Journet, à Mont-Rédon, département de l'Aude. Il a la médaille.

Julliard, à Nantua, département de l'Ain.

K.

Kaindeler, à Gannat, département de l'Allier. Il a la médaille.

Koenig, voyez *Leroy*.

Kowski, voyez *Pion-Kowski*.

L.

Labattu, à Poulpry, département de l'Aude.

Laborde, à Auch, département du Gers.

Années 1782-1790.

E

(66)

Lacoeuilhe, pere, ancien professeur à l'école d'Alfort ; à Soissons, département de l'Aîne.

Lacroix, à Rhetel, département des Ardennes. Il a la médaille de ferrure.

Lacroix, à Poitiers, département de la Vienne.

Lacroix (Pierre), à la Grue, département de Lot & Garonne.

Lafaie, à Saint-Remi, département de la Dordogne. Il a la chaîne.

Lafond, à Seyssel, département de l'Ain. Il a la médaille.

Lagnier, dans le ci-devant régiment des Cuirassiers.

Lallemand, au dépôt des remontes, au Bec, départ. de l'Orne.

Lamaniere, dans le département de la Somme. Il exerce aussi la chirurgie humaine.

Lamaille, dans le régiment ci-devant Royal, dragons. Mort.

Lamarque, à Condom, département du Gers.

Lambert, dans le régiment ci-devant de la Reine, cavalerie.

Lamiral, à Châtillon-sur-Seine, département de la Côte-d'Or.

Lamoniagne, à Valence, départ. de la Drôme.

Lanan, dans la ci-devant Normandie.

Langevin, dans le régiment ci-devant Royal-Pologne, cavalerie. Il a la chaîne.

Languenard, ancien professeur à l'école d'Alfort; au dépôt des remontes, à Lunéville, département de la Meurthe. Il a la médaille.

Lanne, à Orléans, département du Loiret.

Lannoy, au Cateau-Cambresis, départ. du Nord.

Lanos, à Mortagne, département de l'Orne.

Lapole, voyez *Lompagieu-Lapole*.

Laponge, à Mareuil.

Larmande, ancien inspecteur du haras d'Exmes; à Nonant, département de l'Orne. Il a la médaille.

Laroche, à Lyon, département du Rhône.

Laffere, vétérinaire en chef des écuries du roi de Portugal, à Lisbonne.

Laurant, à Montauban, département du Lot.

Laurent, de Franche-Comté, ancien professeur aux écoles vétérinaires. Il exerce aussi la chirurgie humaine. Mort.

Laurent, à Gaillac, département du Tarn.

Lautier, à Rennes, département d'Isle & Vilaine. Il a la médaille de ferrure.

Lauzeral, à Albi, département du Tarn.

Lavy, à Dôle, départ. du Jura. Il a la chaîne.

Leboucher, au Mans, département de la Sarthe.

Lebrun, à l'école d'Alfort. Il a la chaîne.

Lecœur, à Melun, départ. de Seine & Marne.

Lecuyer (*François*), à Lucy-le-Bois, département de l'Yonne. Il a la chaîne.

Lecuyer (Jean), à Étampes, département de Seine & Oise. Il a la médaille.

Lefevre, à Carentan, département de la Manche.

Legay, à Doulens, département de la Somme. Il a la médaille.

Leger, freres, à Mont-Flanquin, département du Lot.

Legoulon, à Sédan, département des Ardennes.

Leistner, à Anspach.

Lejeune, à Saint-Maur-lez-Fossés, département de Seine & Marne.

Lejeune (Pierre-Benoît), à Stenay, département de la Meuse.

Lelievre, à Brinvilliers-la-Motte.

Lembon, à Beauvais, département de l'Oise. Il a la médaille.

Lepar, à Lyon, département du Rhône. Mort.

Lepreyost, aîné, à Rouen, département de la Seine-inférieure.

Il a publié une Instruction sur le clavéau.

Leroi, dans le deuxième régiment des Hussards.

Lescrieres, au Bourg près Argentan, département de l'Orne.

Leymarie, à Brives-la-Gaillarde, département de la Corrèze.

Lombard (Claude-Nicolas), à Brienne, département de l'Aube. Il a la médaille.

(69)

Lompagieu-Lapole (Jean), au Cap-François, île Saint-Domingue. Mort.

Il a publié un ouvrage sur les maladies des animaux dans la colonie de Saint-Domingue. Nous en donnerons la notice.

Lory, à Chion, département de l'Yonne.

Il est auteur d'un mémoire sur les haras de son département.

Louchard, à Longjumeau, département de Seine & Oise. Il a la médaille.

On trouve une observation de lui dans la troisième partie du volume pour l'année 1792.

Luçotte, à Arnai-sur-Aroux, département de la Côte-d'Or.

Ludeau, à Outine dans la ci-devant Champagne.

Il a la médaille.

Luchini, à Milan.

M.

Madaule, à Meaux, département de Seine & Marne. Mort.

Magdelena, à Semur, département de la Côte-d'Or. Il a la chaîne.

Magne, à Saint-Germain-de-Salembre, département de la Gironde. Il a la médaille.

Magrangeas, à Exideuil, départ. de la Dordogne.

Maillard (François), à Guignes, département du Pas-de-Calais. Il a la médaille.

E 3

Maillard (Antoine-Dominique), à Boulogne, département du Pas-de-Calais.

Il a publié un mémoire sur l'épidémie qui a régné en Picardie, en 1773.

Maillet, dans le sixième régiment ci-devant des Chevaux-Légers.

Mailon, dans le régiment ci-devant de Lorraine, dragons.

Malatiz, correspondant de la société royale de médecine de Paris; vétérinaire de la maison du roi d'Espagne; professeur à l'école vétérinaire, à Madrid. Il a la médaille.

Il a publié des traductions & quelques ouvrages espagnols sur la médecine vétérinaire. Nous les ferons connaître.

Malécot, à Paris.

Mancelle, à Lizieux, département du Calvados.

Mangin, dans le régiment des ci-devant Chasseurs des Alpes.

Mangin, dans le troisième régiment ci-devant des Chevaux-Légers.

Maranger, à Joinville, départ. de la Haute-Marne.

Marc, à Alquine, département du Pas-de-Calais.

Marechal, à Sezanne, département de la Marne.

Marillet, à Langon, département de la Gironde.

Marnieffe, dans le deuxième régiment ci-devant des Chevaux-Légers.

Marteau, dans la Légion ci-devant de Condé. Il a la chaîne.

Marteau, dans le régiment ci-devant des Chasseurs de Lorraine.

Masquard, à Villa-Réal, en Portugal, dans la province de Tra-los-Montes.

Maffa, à Gênes.

Maffi, à Moissel, département de Seine & Oise.

Matheron, à Bourg, département de l'Ain.

Mathieu, à Namur, département de Sambre & Meuse.

Mathorez, à Dunkerque, département du Nord.

Mauchand, dans le régiment ci-devant Royal-Champagne.

Maurette, à Saint-Sulpice-de-Lezat, département de la Haute-Garonne.

Maurin, à l'Espare, département de la Gironde.

Mayeur, à Nancy, département de la Meurthe.

Il a publié quelques mémoires sur les épizooties. Nous les ferons connoître dans un de nos volumes.

Mayeux (Jean-Joseph), à Rocroi, département des Ardennes.

Mayeux (Louis-François-Joseph), à Aire, département du Nord.

Mazuy, à Dombes, département de l'Ain.

Mégélé, docteur en médecine, professeur de la science vétérinaire, à Mayence.

- Il a publié des mémoires en allemand, sur les épizooties,
Nous les ferons connoître.
- Mercurin*, à Toul, département de la Meurthe.
- Mermier*, dans le ci-devant Bourbonnois.
- Mesmin*, dans le ci-devant Artois.
- Meffieux*, à Giffy, ci-devant au Haras du roi, à
Watrouville, département de la Moselle.
- Meunier*, à Saumur, départ. de Maine & Loire.
- Meyer*, dans le régiment ci-devant Lauzun,
hussards.
- Mianne*, dans la ci-devant Guienne.
- Michalon*, à Voiron, département de l'Isère.
- Michot*, à Auxerre, département de l'Yonne.
- Millot*, à S.-Pierre-Dumont, départ de l'Ardèche.
- Miquel*, dans le régiment ci-devant Angoulême,
dragons.
- Moiseau*, dans le ci-devant Poitou.
- Monefier*, à Salégnac, département du Cantal.
Il a la médaille.
- Mongin (Nicolas)*, à Vassy, département de la
Haute-Marne.
- Mongin (Pierre-Claude)*, dans le régiment ci-
devant du Roi, cavalerie. Il a la médaille.
- Moorcroft*, professeur de la science vétérinaire, à
Londres.
- Il se livre avec succès à l'art vétérinaire, sur lequel
il a publié quelques nouvelles découvertes que nous
ferons connoître.

(73)

Morel, dans la ci-devant Bretagne.*Moulade*, à Mouzon, département de la Meuse.

Il a la médaille.

Mouffet (Guillaume), pere, à la Fleche, département de la Sarthe.*Mouffet (Jean-Paul)*, fils, à Mont-Didier, département de la Somme.*Mouton*, dans le régiment ci-devant Conti, dragons.*Moutonnet*; à Bourronville, départ. de l'Aîne.

Il a la médaille.

N.

Nawmann, professeur à l'école royale vétérinaire, à Berlin.*Nay*, à Dorton, département de l'Ain.*Nocq*, pere, à Amiens, département de la Somme.

Mort.

Il a publié des observations sur l'épidémie qui a régné en 1773, en Picardie.

Nogues, dans le départ. de la Haute-Garonne.*Nouyion*, pere, à Tain, départ. de la Drôme.*Noyez*, à Montpellier, départ. de l'Hérault.*Nuytz*, à Bruxelles, département de la Dyle.

O.

Oliveau, à Bordeaux, départ. de la Gironde.*Olivier*, à Revel, départ. de la Haute-Garonne.

Il a la médaille.

Ortoli, à Sartenne, en Corse.

Orus, directeur de l'école vétérinaire, à Padoue.

Il a publié quelques ouvrages italiens sur les bestiaux,
dont nous donnerons la notice.

P.

Paradis, au haras de Bain, départ. de l'Isère.

Parnet, ancien professeur d'anatomie à l'école
d'Alfort; à Salins, département du Jura.

Pasquier, à Nantes, département de la Loire in-
férieure. Il a la médaille.

Péan (François), à Paris. Mort. (*Voyez la première
partie du volume de 1791*).

Péan, à Nancy, département de la Meurthe.

Péan, à Loches, départ. d'Indre & Loire.

Peigné, à Chevilly, département du Loiret.

Pelé, à Touri, département d'Eure & Loir.

Perinet (Charles), au dépôt des étalons, au Pin,
département de l'Orne.

Perrier, à Valognes, département de la Manche.

Perner, à Vic, département de la Meurthe.

Peroche, à Brioude, départ. de la Haute-Loire.

Perray, à Bordeaux, département de la Gironde.

Perrin, dans le Canton de Berne.

Perrot, dans le régiment ci-devant Jarnac, dragons.

Periat, à Saint-Dizier, départ. de la Haute-Marne.

Petillat, à Saint-Pourçain, départ. de l'Allier.

Petit, dans le ci-devant régiment des Cuirassiers.

Petit, à Boufey, département de l'Orne. Mort.

On trouve quelques observations de lui dans la troisième partie de nos volumes pour 1791 & pour l'an III.

Petit (Français), à Condom, départem. du Gers.

Petit (Français), à Pontarlier, départ. du Doubs.

Petit, à Thionville, département de la Moselle.

Petit, dans le ci-devant Poitou.

Petitviennet, à Myon, département du Doubs.

Peuchet, à Neufchateau, département des Vosges.

Il a la médaille.

Il a publié une Instruction sur l'épidémie qui a régné dans le département des Forêts en l'an IV, avec le C. *Petit* de Thionville.

Philouseau, à Montaigu.

Philipon, à Saint-Pourçain, départ. de l'Allier.

Picard, dans le ci-devant régiment des Cuirassiers, cavalerie.

Piedana, à Marchiennes, département du Nord.

Pigeon, au Blanc, département de l'Indre.

Pion Kowski, en Pologne.

Plantier, à Bourbonne-les-Bains, département de la Haute-Marne.

Plantier, à Cremieu, département de l'Isère.

On trouvera quelques mémoires de lui dans la troisième partie de nos volumes.

Plennizen, aux Deux-Ponts, départ. de la Sarre.

Ponii, à Milan.

Porte, à Saint-Amand, départ. de Loir & Cher.

Pot, dans le ci-devant Bourbonnois.

Poulain, à Lucy-sur-Yonne, départ. de l'Yonne.

Poulet, à Taray.

Pradier, à Limoges, département de la Haute-Vienne. Il a la médaille.

Praſt, à Valenjol.

Préau (Pierre), à Paris. Il a la médaille (*Voyez*, ci-après, la séance publique de l'école d'Alfort pour l'année 1789.)

Preyofſt, dans le ci-devant régiment Royal-Piémont, cavalerie.

Prieur, à Guenet, dans la ci-devant Bourgogne.

Prunier, dans le ci-devant régiment Royal-Pologne, cavalerie.

Puchois, à Bar-le-Duc, départem. de la Meuse.

Q.

Quenot, à Bevot.

R.

Rambert, dans le ci-devant régiment de la Reine, dragons.

Ravanel, aux Deux-Ponts, départ. de la Sarre.

Renat, dans le ci-devant régiment Royal-Piémont, cavalerie. Il a la médaille.

Regnier (Charles), à Paris. Il a la médaille de ferrure.

Régnier, à Toul, département de la Meurthe.

Repiton, à Romans, département de la Drôme.

Richard, à Genève, département du Léman.

Richard, à Fontainebleau, département de Seine & Marne.

Richard (Jean), dans le ci-devant Languedoc.

Riffc, à Saint-Avold, département de la Moselle.

Rodet, à Clois, département d'Eure & Loir. Il a la médaille.

Rodriguez (Bernard), vétérinaire en chef de la cavalerie espagnole & des écuries de sa majesté catholique ; professeur à l'école vétérinaire, à Madrid.

Il est auteur d'un catalogue raisonné des auteurs qui ont écrit en espagnol sur la vétérinaire, l'équitation & l'agriculture. Il a aussi traduit dans sa langue plusieurs ouvrages de *Bourgelat*, & a accéléré les progrès de l'art vétérinaire dans sa patrie, en faisant les fonds de plusieurs prix sur différentes parties de cette science. On trouvera quelques mémoires de lui dans nos volumes.

Romenot, à Charny près Meaux, département de Seine & Marne.

Ronanuet (Jean-Louis), dans le ci-devant Languedoc.

Roudier, à Joigny, département de l'Yonne. Il a la médaille. (*Voyez*, ci-après, la séance publique de l'école vétérinaire d'Alfort, pour l'année 1790).

Rouffe, dans le régiment des ci-devant Chasseurs de Hainault.

Rousseau, dans la ci-devant Marche. Il a la médaille.

Roy, à Langres, département de la Haute-Marne.

Rustan, à Neuvian, département de l'Aube.

S.

Salmon, à Namur, départ. de Sambre & Meuse.

Sauvage, à Nantes, départ. de la Loire inférieure.

Sauvé (*Pierre*), à Paris. Il a la médaille. Mort.

Savoye, à Rheims, département de la Marne.

Schmick, à Bailleul, département du Nord.

Schmidt, professeur de ferrure & des opérations à l'hôpital impérial vétérinaire, à Vienne en Autriche.

Schmidt, dans le ci-devant régiment de Bercheny, hussards.

Sécretain (*François*), à Montaigu.

Seyrac, à Périgueux, départ. de la Dordogne.

Sick, professeur à l'école royale vétérinaire, à Berlin.

Sylvestre, à Genève, département du Léman.

Simon, à Bergootten, départ. du Haut-Rhin.

Stoupfer, à Mulheim, électorat de Cologne.

T.

Taillard, au troisième régiment d'Hussards.

Taiffaidre, à Troyes, département de l'Aube.

Tanon, à Pau, département des Basses-Pyrénées.

Tavernier, à Brunel, départ. d'Eure & Loir.

Texier, à Saint-Maixent, départ. des deux Sevres.

Il a publié la description & le traitement de plusieurs épizooties qui ont régné dans sa province.

Thébaut, à Paris. Il exerce la chirurgie humaine.

Thiboulot, à Gray, départ. de la Haute-Saône.

Il a la chaîne. Mort.

Thiébaudet, dans le ci-devant premier régiment des Chasseurs à cheval.

Thomas, à Lons-le-Saunier, départem. du Jura.

Thomine, à Coutances, départ. de la Manche.

Thorel, à Lodève, département de l'Hérault.

Il a rédigé les articles de médecine vétérinaire dans le dictionnaire d'agriculture de *Rozier*, un avis à ses concitoyens sur le claveau, & on trouvera quelques articles de lui dans la 3^e. partie de nos volumes.

Thorel, dans le ci-devant régiment des Carabiniers.

Tifferon, à Mezieres, départ. des Ardennes.

Toggia (*François*), professeur en l'art vétérinaire, membre de la société d'agriculture de Turin, & correspondant de celle de Mantoue; au haras du roi de Sardaigne, à Verceil-en-Piémont.

C'est un élève de *M. Brugnone*, qui a publié plusieurs ouvrages italiens sur l'art vétérinaire. Nous les ferons connoître dans nos notices.

Toussaint, à Lesneven. Il a la médaille.

Tribout, à Metz, département de la Moselle. Il a la médaille.

V.

Vacher, à Montelimart, départ. de la Drôme.

Vadurel (Benoît), à Paris.

Valois, ancien professeur à l'école vétérinaire d'Alfort; de la société d'agriculture du département de Seine & Oise; correspondant de celle de médecine de Paris; vétérinaire au dépôt des remontes, à Versailles.

Il a publié quelques observations d'hippiatrique dans le journal de médecine; on les retrouvera dans la troisième partie de nos volumes.

Varnier, dans le ci-devant régiment du Commissaire-Général, cavalerie.

Vaugien, à Chantilly, département de l'Oise.

Il est auteur d'un petit écrit polémique, contre M. l'abbé *Tessier*, relativement à une épidémie qui a régné à Limetz.

Vermond (Charles), à Paris.

Verrier, à Péronne, département de la Somme.
Il a la médaille.

Vial-de-Saint-Bel, ancien professeur d'anatomie aux écoles vétérinaires & à Montpellier, ancien chef d'équitation à l'académie de Lyon, professeur à l'école vétérinaire établie à Londres.
Mort.

Il a publié plusieurs prospectus françois & anglois, pour l'établissement d'une école vétérinaire à Londres. Depuis sa mort on a publié un volume de ses œuvres posthumes,

(81)

posthumes, qui ne sont pas ses œuvres, & que nous ferons connoître.

Viallet, à Château-Regnaud, département d'Indre & Loire.

Vignier, dans la ci-devant Franche-Comté.

Villot, à Morlaix, département du Finistère.

Vincent, à Alais, département du Gard.*

Vinson, à Vernon, département de l'Eure.

Vitaut, dans le ci-devant régiment de la Reine, cavalerie.

Volpi, à Milan.

Vitet, à Formery, département de l'Oise.

W.

Wandermeulen, à Ruremonde, en Hollande.

Weber, directeur & professeur à l'école vétérinaire, à Dresde en Saxe.

Il a publié plusieurs ouvrages allemands sur l'art vétérinaire. Nous en donnerons la notice dans la quatrième partie de nos volumes.

Wiborg (Eric), professeur à l'école royale vétérinaire, à Copenhague.

Il a aussi publié plusieurs ouvrages danois, allemands & latins, sur la médecine vétérinaire, & sur la botanique. Nous les ferons connoître.

Wierothz, à Carlsruhe, en Suabe.

Will, docteur en médecine, directeur & professeur à l'école vétérinaire, conseiller actuel de Années 1782-1790. F

l'électeur de Baviere, correspondant du musée de Paris, à Munich.

Wolffstein (Jean-Amedée), docteur en médecine & en chirurgie, ancien directeur & professeur de médecine vétérinaire-pratique, de l'hôpital impérial vétérinaire de Vienne en Autriche, à Hambourg.

Il est auteur & éditeur de plusieurs ouvrages allemands sur les épizooties, & la médecine vétérinaire, que nous ferons connoître.

Z.

Zacharof, pensionnaire de l'impératrice des Russies, à Moscow.

PROGRAMES

Des séances publiques & des prix décernés par l'école vétérinaire d'Alfort.

ANNÉE 1786.

La séance publique qui a eu lieu le 4 Septembre 1786, à l'école vétérinaire d'Alfort, présidée par la société royale d'agriculture, a été, en quelque sorte, l'inauguration de cet établissement. Un grand nombre de personnes de distinction, de savans & d'amateurs s'y est rendu. Les discours qui y ont été prononcés étoient relatifs aux augmentations faites tout récemment dans cette école.

(83)

Une chaire d'économie vétérinaire & rurale, une d'anatomie comparée & une de chymie, y ont multiplié les moyens d'instruction, & l'école a reçu une extension très-importante par l'addition d'un jardin de botanique économique, d'un théâtre anatomique très-vaste, d'un laboratoire très-considérable & d'une ferme fort étendue.

La séance a été ouverte par un discours de M. *Loir*, subdélégué de l'Intendant de Paris à Alfort, sur les progrès de l'art vétérinaire & sur l'extension que l'école vétérinaire a reçue en dernier lieu.

M. *de Fourcroy* a lu ensuite, pour M. *Daubenton*, professeur d'économie vétérinaire & rurale, un mémoire sur l'art vétérinaire tel qu'il étoit pratiqué chez les anciens, & sur les avantages que nous pouvons en retirer (1).

M. *Vicq-d'Azyr*, professeur d'anatomie comparée, a fait lecture d'un discours sur l'anatomie considérée dans ses rapports avec le règne animal en général, sur la manière de perfectionner la nomenclature & d'accélérer ses progrès. Il a mis sous les yeux de l'assemblée quatre grands tableaux, où il a développé son système anatomique

(1) On trouve l'extrait de ce mémoire dans la quatrième partie du volume pour l'an III, page 422 & suivantes. (Note des éditeurs.)

F 2

depuis l'homme jusqu'aux végétaux inclusivement.

M. de Fourcroy, professeur de chymie, a lu un mémoire contenant un exposé du plan qu'il se propose de suivre dans ses recherches chymiques sur les substances animales, il a insisté particulièrement sur les avantages que ces recherches pourront procurer à la pratique de la médecine.

M. Broussonet, professeur-adjoint d'économie vétérinaire & rurale, a fait lecture d'un exposé des rapports de l'art vétérinaire avec l'agriculture en général; il a rappelé tout ce que le gouvernement avait accordé à l'école vétérinaire pour cette partie intéressante de son institution, & ce qu'on pouvoit espérer des travaux de la société royale d'agriculture, chargée de diriger les expériences qui se font dans la ferme de Maifonville, qui vient d'être annexée à l'école.

Les professeurs avoient mis sous les yeux des ministres qui ont honoré cette séance de leur présence, plusieurs pieces anatomiques, des résultats chymiques, & les divers produits de culture du jardin de botanique-économique, & de la ferme de Maifonville.

M. Chabert, directeur de l'école, a lu un résumé succinct des avantages de l'art vétérinaire considéré dans toutes ses parties, & sur les succès qu'on a obtenus dans différentes épizooties.

(85)

La séance a été terminée par les réponses que les élèves de l'école ont faites aux questions qui leur ont été proposées par M. le contrôleur-général des finances, relativement à l'anatomie des animaux. Les prix de ce concours consistoient en médailles & en instrumens d'usage dans l'art vétérinaire.

La maniere distinguée dont cette école a commencé ses travaux, l'extension précieuse qui lui a été donnée, la protection que le gouvernement lui accorde, & le zèle éclairé de l'administrateur qui la dirige, doivent faire regarder déjà cet établissement comme un des plus utiles & des plus faits pour honorer ce siècle (1).

A N N É E 1789.

Le samedi 11 Avril 1789, M. *Blondel*, intendant des finances, chargé par le directeur-général des finances du département de l'école vétérinaire d'Alfort, se rendit à cette école, & assista à un concours, qui eut pour objet la théorie & la pratique des maladies chirurgicales des animaux, les opérations qu'elles exigent, & l'action de forger & de ferrer.

M. le duc de *Chaulnes* & quelques autres personnes distinguées par leurs connoissances dans les

(1) Nous avons imprimé cette notice telle qu'elle a paru dans le *Journal de Paris*, année 1786, N°. 253.

sciences naturelles, honorerent ce concours de leur présence : les affaires importantes dont la nation s'occupoit en ce moment, ne permirent pas à M. Necker d'y présider.

M. Gilbert, l'un des professeurs à l'école, ouvrit la séance par un *Discours sur l'antiquité & sur l'utilité de l'art vétérinaire* (1).

Les neuf élèves admis à ce concours furent interrogés & jugés par les anciens élèves de l'école, établis à Paris, que M. Chabert, directeur-général de ces établissements en France, avoit bien voulu inviter à cet effet.

Les concurrens s'occupèrent d'abord, dans une première séance, de la théorie ; ils répondirent aux questions qui leur furent faites sur les plaies, les hémorragies, les fractures, les tumeurs, l'hémodipsie, le farcocele, les corps-étrangers & leur extraction, le mal-de-garrot, la taupe, &c. ; sur la cautérisation, les saignées, les différentes espèces de sutures, le trépan, l'hyovertébrotomie, la pharyngotomie, la castration, la dessolure, l'enlèvement de la fourchette, &c.

Ils démontrèrent successivement, sur des pieces conservées dans le cabinet de l'école, plusieurs maladies chirurgicales & internes, telles que la foie

(1) Nous imprimeron ce discours dans l'un de nos volumes.

(87)

dans le cochon , des concréitions dans différens viscères , un grand nombre de calculs , d'égagropiles & de bézoards ; ils firent voir un de ces derniers , trouvé dans l'estomac d'un mullet , & qui pese sept kilogrammes trois hectogrammes (quinze livres) ; toutes les especes de vers qui s'engendrent dans les différentes parties du corps des animaux ; les effets funestes & successifs de la fourbure sur les sabots ; ceux qui résultent des météorisations , relativement à l'estomac & aux intestins , &c. &c.

Ils passerent ensuite à l'examen des différens instrumens nécessaires dans la pratique de la chirurgie vétérinaire ; ils en firent également la démonstration , en rendant compte des maladies auxquelles ils conviennent , & de la maniere de les mettre en usage. Ils en firent connoître quelques-uns nouvellement inventés & exécutés par M. Baruel , l'un des professeurs à l'école , & par quelques autres élèves. Cette premiere séance fut terminée par la démonstration des fers propres aux pieds des animaux , à leurs défauts de conformation naturels ou accidentels , aux opérations qu'ils exigent , &c. &c.

La seconde séance fut entièrement pratique , & eut pour objet les opérations. Les élèves pratiquerent , sur des animaux vivans , les différentes saignées , toutes les futures , l'empyeme , la cauté-

F 4

(88)

rification, la dessolure, la pharyngotomy, la trachéotomie, la castration, la seime, le javart-encorné, l'hyo-vertébrotomie, les différentes méthodes de couper la queue, celles propres à la faire porter à l'angloise, &c. Ces opérations furent suivies de l'application des appareils & des bandages particuliers à chacune d'elles. Les concurrens s'occupèrent ensuite à forger plusieurs espèces de fers propres à différens chevaux amenés à cet effet; & ils en firent sur le champ l'emploi pour les ferrer.

Les questions, les démonstrations, les opérations ont été indiquées au hasard, & comme il a paru convenable aux juges de les faire; ensorte qu'aucun des élèves ne pouvoit s'attendre à ce qu'il auroit à répondre, à démontrer, ou à opérer.

L'assemblée a été, en général, satisfaire des efforts des concurrens; elle les a trouvés très-instruits dans la théorie & dans la pratique des opérations relatives à la chirurgie vétérinaire, & capables de porter dans toutes les provinces pour lesquelles ils sont destinés, les lumières & les secours nécessaires au traitement des différentes maladies des bestiaux.

Elle a décerné le prix, consistant en la chaîne d'or & la médaille, à MM. *Pierre Journet, Pierre Rousseau, Laurent Gervaisot, Arnaud Olivier & Baudenbacher.*

L'accessit, consistant en la chaîne seulement, a été accordé à MM. *Nicolas Ignard*, jeune, *Michel Galet*, *Charles Caruel*, & *Jean-Baptiste Plantier* (1).

Le magistrat présidant l'assemblée, en témoignant sa satisfaction à tous ces élèves, engagea les premiers à redoubler de zèle pour justifier de plus en plus le choix des juges; & les seconds, à mériter bientôt, par de nouveaux succès dans leurs provinces, le complément de la récompense qu'ils venoient de recevoir.

Après la distribution des prix, M. *Huzard*, l'un des juges, invita M. *Chabert*, au nom de tous ses confrères, d'obtenir du ministre pour M. *Preau*, l'un d'eux, une médaille semblable à celles qui venoient d'être distribuées; il fit observer que cet élève la méritoit, non-seulement par ses services à la tête des hôpitaux de l'école pendant plusieurs années, mais encore par une pratique très étendue dans la capitale, & ayant obtenu la chaîne au premier prix de pratique qui eut lieu à l'école en 1774. M. *Blondel* accorda sur le champ cette demande à M. *Chabert*, en observant qu'elle lui paroiffoit d'autant plus flatteuse pour M. *Preau*, & d'autant mieux méritée, qu'elle étoit le résultat du vœu

(1) Voyez la destination de tous ces élèves dans la liste précédente.

(90)

unanime de ses confrères, véritables juges en cette partie.

A N N É E 1790.

Les artistes-vétérinaires établis à Paris, se rendirent le 9 Mai 1790, sur l'invitation de M. *Chabert*, à l'école vétérinaire d'Alfort, pour y procéder à la distribution des prix. M. *Blondel* présida cette séance, à laquelle assisterent aussi MM. *Bacher*, docteur en médecine, *Crette de Palluel*, *Delanoue*, membres de la société royale d'agriculture de Paris, & plusieurs autres personnes également distinguées par leurs connaissances en médecine, en histoire naturelle & en agriculture.

Cette séance, tenue par des élèves dont les études sont finies, & qui en est, pour ainsi dire, le complément, a eu pour objet, comme celles des années précédentes, la théorie & principalement la pratique de l'art vétérinaire.

Les concurrens répondirent dans un premier examen aux questions qui leur furent faites par les artistes-vétérinaires appellés pour les juger, sur toutes les maladies qui affectent les différentes espèces d'animaux domestiques, sur leurs causes, leurs symptômes, leur traitement, les opérations qu'elles nécessitent souvent, la manière d'y procéder, &c. Ils donneront des détails sur plusieurs maladies dont il n'avoit pas encore été parlé dans les séances

(91)

précédentes, telles que le clou, le fourchet, quelques maladies de la poitrine, de la tête, des yeux, des pieds, dont la guérison est si importante pour le service de l'animal; enfin, sur les épizooties, dont les ravages sont quelquefois si meurtriers, & sur les cas rédhibitoires, ou la jurisprudence de la médecine vétérinaire.

Dans un second examen, les élèves mirent en pratique les préceptes qu'ils venoient de développer, & exécuterent, sur des animaux vivans, toutes les opérations qui appartiennent à la chirurgie vétérinaire.

C'est d'après de pareils examens qu'on resteroit convaincu de la nécessité & de l'utilité de l'établissement des écoles de médecine vétérinaire, si on pouvoit former encore quelques doutes à cet égard.

Si on compare néanmoins ces concours avec ceux qui eurent lieu dans le principe de ces établissements & les années précédentes, on verra dans les premiers beaucoup plus de brillant, d'apparat & de publicité, mais beaucoup moins de solidité & de fond d'instruction; dans ceux-ci, au contraire, on y reconnoît le fruit de l'expérience, de l'observation & de longues études. On a réuni dans un cabinet spacieux tous les accidens, tous les phénomènes pathologiques qui se sont présentés jusqu'à ce jour dans les hôpitaux de l'école, ou

que les artistes y ont adressés de tous les points du royaume ; & c'est sur ce résultat d'un grand nombre d'années que les élèves sont jurement instruits. Ils jouissent, dès leur séjour à l'école, des avantages d'une longue pratique, avantages que n'ont point eu les premiers élèves, qui ont été obligés de se former, pour ainsi dire, eux-mêmes à la pratique de l'art.

C'est au zèle infatigable & au travail assidu de MM. *Chabert* & *Flandrin* que ces élèves sont redevables de leur instruction ; la récompense la plus flatteuse qu'ils désirerent, est celle qui résultera pour la France du bien qu'ils les ont mis à portée d'y répandre.

Dix-huit concurrens ont été entendus ; l'assemblée en a distingué sept, auxquels elle a décerné la chaîne d'or & la médaille. Ce sont MM. *Jean Gay*, *Sicaire Magne*, *Jean Lecuyer*, *Louis Boutin*, *Joseph Peuchet*, *Louis Beauclain* & *François Godine*.

Sept ont mérité la chaîne d'or destinée à l'accèsit ; MM. *Antoine Clémencet*, *François Lecuyer*, *Joseph Anginiard*, *Lebrun*, *Joseph Chambe*, *François la Faye* & *Joseph Faget*.

M. *Roudier*, l'un des concurrens, étant allé traiter une maladie épizootique qui régnait à Avrolles, près de Joigny, dans la généralité de Paris (aujourd'hui département de l'Yonne), sur les

bêtes à cornes & à laine, & n'ayant pu être entendu au concours, M. Chabert en ayant rendu un compte avantageux, il a été décidé à l'unanimité que la médaille ne lui seroit néanmoins accordée, qu'autant qu'il rapporteroit de ses travaux un compte satisfaisant & revêtu de l'attestation de la municipalité dans laquelle il étoit employé (1).

M. Huzard, termina la séance par la lecture d'un mémoire de M. Chabert, en faveur des élèves sortis des écoles avant la distribution des médailles, ou que différentes circonstances ont empêché de paroître au concours où on les a distribuées, qui cependant méritent cette récompense par leur zèle pour les progrès de l'art, par leurs travaux, par leur correspondance soutenue avec l'école, & par les différens ouvrages qu'ils ont publiés sur les maladies des animaux. M. Chabert y observe que la plupart des pieces qu'il a reçues de ces élèves, renferment des observations sur des maladies connues, mais qui présentoient des complications graves & des cas extraordinaires, ou des projets & des efforts très-industrieux pour perfectionner la pratique de certaines opérations qui offrent encore de grandes difficultés à vaincre, des mémoires sur

(1) Voyez dans la première partie du volume de 1792, la notice de la séance publique de l'école, du 15 Août 1791.

des maladies épizootiques & enzootiques , &c. &c.

L'assemblée qui a senti combien ces récompenses étoient faites pour exciter l'émulation des artistes-vétérinaires , & pour contribuer au progrès de l'art, a pensé comme M. Chabert , & comme l'administrateur chargé de les distribuer , qu'il n'étoit qu'un moyen de les répartir d'une maniere justement méritée ; qu'il consistoit à mettre le public & les artistes-vétérinaires en état de juger de l'importance des travaux des concurrens , & que pour cet effet, les différens morceaux adressés à M. Chabert , seroient examinés , comme les élèves , par les mêmes juges , & ceux qui seroient trouvés importans livrés tous les ans à l'impression , dans un ouvrage qui formera ainsi les *Annales de la médecine vétérinaire* , & dont la publication ne peut être que très-avantageuse aux habitans des campagnes (1).

Ces mémoires forment la seconde & la troisième partie des *Instructions & observations sur les maladies des animaux domestiques* , dont nous publions annuellement un volume.

(1) D'après cette décision , il a été distribué plusieurs prix dans la séance publique de 1791 ; on peut en voir les détails dans la première partie du volume de 1792.

II^e. Jurisprudence Vétérinaire.

OBSERVATIONS sur les Cas rédhibitoires (1).

PAR M. CHABERT.

Le cornage, sifflage, ou halley doit-il être mis au nombre des cas rédhibitoires?

Quels sont les principes généraux au moyen desquels on puisse déterminer, d'une manière simple & précise, les différens cas rédhibitoires pour chaque espèce d'animaux?

Quels sont les symptômes auxquels il est possible de connoître, dans ces différentes espèces, les vices qui donnent lieu à l'action rédhibitoire?

Quel doit être le terme dans lequel cette action doit être exercée?

Enfin, est-il avantageux ou nuisible de restreindre ou d'étendre le nombre des vices rédhibitoires?

Telles sont les questions sur lesquelles le ministre veut bien nous demander notre avis, & dont nous allons tâcher de donner la solution.

(1) Ce mémoire a été remis au conseil du roi au commencement de l'année 1783, dans le procès relatif au cornage & sifflage. Nous en avons parlé dans la jurisprudence du volume de 1791.

*I^{re}. Question.**Du Cornage, Sifflage ou Halley.*

Le *cornage*, *sifflage* ou *halley* qui constitue une seule & même maladie, consiste dans un râlement ou un siffllement plus ou moins grave, ou plus ou moins aigu, que certains chevaux font entendre en respirant, pendant & après l'exercice, ou dans l'inspiration, ou dans l'expiration, ou dans les deux temps à-la-fois, mais le plus souvent dans le premier.

Examinés dans le repos, ces sortes de chevaux ne donnent aucun signe maladif; l'air sort librement & également par les naseaux, le mouvement des flancs est régulier, il conserve cette régularité dans l'exercice; enfin, le siffllement est absolument la seule particularité qui distingue des chevaux parfaitement sains, le cheval cornard, siffleur ou halley.

L'inspection anatomique des chevaux affectés de ce vice, ne laisse appercevoir aucune lésion des viscères de la poitrine & des autres organes de la respiration, & tout concourt à prouver que la cause qui le produit, réside, ou dans les conduits qui offrent le passage à l'air qui entre dans le larynx & qui en sort, ou dans l'étroitesse instantanée du larynx même, ou dans l'inertie des muscles destinés

tinés à le dilater , ou de celui qui releve l'épiglotte.

Les chevaux affectés de ce vice , fournissent autant , ou presqu'autant , dans un exercice modéré , que ceux qui n'en sont pas atteints , & pourvu qu'on n'en exige pas de courses rapides , ou d'autres exercices trop violens , ils peuvent être d'un très-bon service , & durer très-long-temps , s'ils sont d'ailleurs bien constitués.

Ce sentiment est conforme à celui de tous les auteurs en maréchallerie , nommément de *Solley sel* & de *Bourgelat* , les plus éclairés de tous. Nous avons rapporté les passages où ils parlent de ce vice , dans une dissertation que nous avons faite à ce sujet , à la sollicitation de M. Tolozan , à qui nous l'avons communiquée. Il résulte de ces passages que le *cornage* , *fifflage* ou *halley* ne provient d'aucune altération des poumons ; que les chevaux qui en sont atteints , ne sont point hors d'état de servir ; que c'est par ignorance que quelques personnes confondent ce vice avec la pouffe , dont il diffère essentiellement ; enfin , que les marchands de chevaux , ou les particuliers qui les vendent , n'ont jamais été , & n'ont jamais dû être garans de cette sorte de vice , parce qu'il ne tient qu'aux acheteurs de le reconnoître en exerçant les chevaux , ou sous l'homme , ou à la voiture. Ce n'est plus , à la vérité , en l'assimilant à la pouffe , qu'on

Années 1782-1790.

G

prétend aujourd'hui que le *cornage* & *sifflage* donne lieu à l'action rédhibitoire, mais en l'identifiant avec la courbature. Cette prétendue identité est bien plus absurde encore que celle contre laquelle s'élèvent les auteurs dont nous venons de parler. Il est certain que si le *cornage*, *sifflage* ou *halley* avoit de l'analogie avec quelques-unes des maladies en possession du droit de rescinder les ventes, ce seroit sans contredit avec la pouffe; mais il en differe d'ailleurs à tant d'égards (comme nous l'avons démontré dans la dissertation dont nous venons de parler), qu'il seroit absurde d'argumenter de quelques traits de ressemblance pour les confondre. Quant à la courbature, le *cornage* & *sifflage* en differe si essentiellement, qu'il n'est pas possible de concevoir qu'on se soit appuyé de leur partie, pour faire mettre le second au nombre des vices rédhibitoires.

Mais quand il seroit aussi vrai qu'il est faux que le *cornage*, *sifflage* ou *halley* fût le produit de la pouffe, ou de la courbature, nous ne croyons pas que ce fût une raison suffisante pour le mettre au nombre des vices rédhibitoires; car l'admission de cette conséquence suppose nécessairement la légitimité du principe, que toute maladie qui est le produit d'un vice rédhibitoire, doit jouir de la même faveur que le vice rédhibitoire lui-même;

(99)

or, l'admission de ce principe seroit très-dangereuse, comme nous l'avons encore prouvé, dans notre dissertation sur cette matière, par l'énumération des maladies dans lesquelles les vices rédhibitoires peuvent dégénérer, ou auxquelles ils peuvent donner lieu par l'extension que la mauvaise foi & l'esprit processif & litigieux ne manqueroient pas de donner à ce principe; ensorte qu'il n'y auroit bientôt plus de maladie dont on ne s'efforçat de rapporter la cause, plus ou moins prochaine, à quelques-uns des vices rédhibitoires.

Le *cornage*, *sifflage* ou *halley* étant un vice facile à appercevoir & à distinguer, & n'étant le produit ni de la *pousse*, ni de la *courbature*, ni d'aucun autre vice rédhibitoire; & cette raison même, si elle existoit, ne devant être d'aucune considération, le *cornage*, *sifflage* ou *halley* ne doit donc point être mis au nombre des cas qui jouissent du droit d'annuller les ventes (1).

II^e. Question.

Des Maladies rédhibitoires en général.

Quels sont les principes qui doivent déterminer

(1) On peut consulter encore sur cette maladie, le rapport fait au conseil du roi, par l'un de nous, & inséré à la suite de l'essai sur les eaux aux jambes des chevaux, (*Note des éditeurs*).

G 2

(100)

cette exception en faveur de certaines maladies ? C'est la seconde question sur laquelle nous avons à nous expliquer, & sur laquelle la solution de la première jette déjà quelques lumières.

C'est un principe généralement établi dans toutes les branches de commerce, qu'entre le vendeur & l'acheteur, l'avantage reste au plus habile, & que la seule lésion qui puisse donner lieu à la rescission des marchés est celle qui intéresse la substance même de la chose vendue, & non celle qui ne tombe que sur sa qualité.

Les motifs qui, sans doute, ont déterminé à s'écarte de cette règle dans le commerce des bestiaux, & particulièrement dans celui des chevaux, sont, 1^o. que ce genre de commerce exige des connaissances que ne possèdent presque aucun de ceux qui le font.

2^o. Qu'il est des maladies graves, & même contagieuses, dont l'existence connue du vendeur ne peut, en aucune manière, frapper les yeux de l'acquéreur.

3^o. Enfin, la possibilité prétendue de suspendre, pendant un temps plus ou moins long, les symptômes & les effets de certaines maladies très-dangereuses.

Les deux premiers motifs sont on ne peut pas mieux fondés ; la connaissance des chevaux exige

(101)

une étude & des lumières, dont sont dépourvus presque tous ceux qui en font le commerce ; les déféctuosités de cette sorte de marchandise sont beaucoup plus difficiles à appercevoir que celle d'aucune autre , & par conséquent les lésions plus faciles & plus communes.

Il y a, en outre , plusieurs maladies très-graves qui peuvent séjourner pendant un temps plus ou moins long dans le corps des animaux, sans donner à l'acquéreur aucun signe de leur existence ; de ce nombre sont la plupart des maladies contagieuses, qui se gagnent par communication , & que nous ferons connoître plus loin.

Quant au troisième motif, tout concourt à prouver qu'il est dénué de fondement ; c'est gratuitement qu'on a supposé l'existence de préputis palliatifs capables d'arrêter pour un temps plus ou moins long les symptômes de la *morve* , de la *pouffe* & de la *courbature* ; le silence des auteurs sur ce secret qu'on prétend connu de tous les marchands de chevaux , l'affirmation négative de tous ceux que nous avons interrogés , les recherches multipliées que nous avons faites nous-mêmes pour nous assurer de l'existence de ces préputis palliatifs , tout prouve qu'ils n'ont jamais existé que dans l'opinion du peuple crédule & ami du merveilleux ; mais s'il est faux que le

G 3

vendeur puisse suspendre les effets de la *morve*, de la *pouffe* & de la *courbature*, il ne l'est pas que l'acquéreur ait la faculté de les faire naître dans le délai que lui accorde la loi; une irritation un peu forte sur la membrane pituitaire y établit l'inflammation, produit l'engorgement des glandes situées dans l'auge, le flux par les naseaux, tous les symptômes enfin d'après lesquels les experts n'hésitent point à déclarer un cheval morveux. Quoique cette maladie diffère essentiellement de la *morve*, elle n'en produit pas moins le même effet, relativement à la vente. Un exercice immodéré, & des alimens très-échauffans, peuvent produire la *pouffe* en peu de jours. L'exposition du cheval à un air froid, ou une boisson trop froide après un exercice violent, donnent la *courbature* en peu d'heures.

D'après ces assertions, dont l'évidence nous paraît démontrée, nous croyons devoir admettre comme principes généraux; 1^o. qu'aucune maladie, aucun vice ne doivent donner lieu à l'action rédhibitoire, s'ils ne sont graves, & du nombre de ceux qui peuvent séjourner un temps plus ou moins long, dans le corps des animaux, sans se développer, ou de ceux qui, attaquant l'animal à des périodes réglés, ne peuvent, en aucune manière, être apperçus dans l'intervalle des accès.

2°. Que l'acquéreur, pour jouir du bénéfice de la loi, doit être tenu de faire la preuve que le vice dont il se plaint est antérieur à la vente & du fait du vendeur.

3°. Enfin, que cette loi doit être uniforme dans tout le royaume.

Ces principes admis, on sent la nécessité de réformer la loi qui, jusqu'à ce jour, a réglé les cas rédhibitoires dans les différens tribunaux.

Et en effet, cette loi doit être réformée; 1°. si elle a mis au nombre des cas rédhibitoires, des maladies qui ont toujours des symptômes apparens & au moyen desquels il est aisé de les distinguer.

2°. Si elle a omis de mettre au nombre des cas rédhibitoires des maladies réellement occultes, dont l'existence échappe absolument aux sens de l'acquéreur.

3°. Si non-seulement elle ne prévient point les abus auxquels le législateur a voulu obvier; mais si elle les facilite au contraire, & en occasionne de plus dangereux.

4°. Si enfin elle n'est pas constante & uniforme dans les différentes provinces du royaume.

Or, il est aisé de démontrer que la loi qui, jusqu'ici, a réglé l'action rédhibitoire dans le commerce des bestiaux, est affectée de tous ces vices.

Elle admet; 1°. au nombre des cas rédhibitoires

des maladies qui ont des symptômes évidens ; telles sont la pouffe & la courbature.

La première n'existe jamais sans une irrégularité très-sensible du mouvement du flanc , surtout dans l'expiration , qui s'exécute en deux temps très-marqués ; à ce symptôme se joint presque toujours l'excavation & la rétraction du flanc , & une toux plus ou moins forte ; ces symptômes sont toujours très-sensibles après l'exercice.

La courbature est une maladie catarrhale inflammatoire , presque toujours accompagnée de fièvre ; l'animal qui en est atteint , s'ébroue ou éternue fréquemment ; une humeur très-fluide & limpide découle par les naseaux & par les yeux , qui , ainsi que la membrane pituitaire , sont très-enflammatés ; enfin , une chaleur extraordinaire se fait sentir sur toutes les parties de la tête & dans l'intérieur de la bouche.

Tous ces symptômes sont si sensibles , si évidens , qu'il n'est pas possible de s'y méprendre . Ces deux maladies sont très-graves , à la vérité ; mais comme elles ne sont aucunement contagieuses , & qu'elles se bornent toujours à l'individu qu'elles affectent , elles n'ont aucun droit à la faveur de la rédhibition .

2º Elle a omis , dans le nombre des cas rédhibitoires , beaucoup de maladies qui ont plus de

(105)

droit à cette exception que celles qui en jouissent.

De toutes les maladies contagieuses, dont les effets peuvent être suspendus pendant un temps plus ou moins long, avant de se développer, la morve est la seule qui soit rédhibitoire ; mais il en est un grand nombre d'autres qui ne sont pas moins contagieuses, ou moins graves, ou moins occultes, & dont le germe ne met pas moins de temps à se développer ; tels sont, dans le cheval, le mulet & l'âne, le farcin & la fluxion périodique ; dans le cheval, le mulet, l'âne & le bœuf, le charbon, la péripneumonie épidémiologique, les fièvres malignes pestilentielles, & la dysenterie épidémiologique ; dans le mouton, le claveau ; enfin la rage & le mal-caduc dans toutes les espèces. Le dernier n'est point contagieux, mais il est trèsgrave, ne se manifeste qu'à des intervalles quelquefois assez longs, & l'accès passé, il est impossible de le reconnaître.

Toutes ces maladies ont un droit manifeste à la faveur de la rédhibition, ou ce droit ne doit subsister pour aucune ; l'objet de cette exception n'est-il pas, en effet, de mettre l'acquéreur à l'abri de la mauvaise foi du vendeur ? Et cet objet est-il rempli, lorsque ce dernier peut vendre impunément des animaux affectés de vices, dont lui seul peut connaître ou soupçonner l'existence ; de vices

qui n'existent que par son fait , & qui , souvent ,
sont la seule raison qui le détermine à mettre ses
animaux en vente ?

3°. La loi ne prévient point les abus auxquels
elle a voulu obvier ; elle les facilite au contraire.

Nous venons de prouver , en effet , qu'elle faisoit
courir au vendeur des risques dont il ne devoit ,
& dont il ne pouvoit être garant , en admettant
au nombre des cas rédhibitoires des vices faciles
à connoître , & aussi faciles à faire naître à vo-
lonté ; que d'un autre côté , elle exposoit l'acqué-
reur à la mauvaise foi du vendeur , en ne pro-
nonçant aucun recours dans la circonstance de
plusieurs maladies graves , cachées , contagieuses :
il y a plus , non-seulement elle ne met pas le
premier à l'abri de la fraude , c'est elle-même
qui l'en rend victime , par la fausse sécurité
qu'elle lui inspire . Jamais , en effet , ou presque
jamais , il ne se feroit d'acquisitions d'animaux
affectés de vices rédhibitoires , sans la perspective
du recours qui vient faire illusion à l'acquéreur ;
quelles suites funestes ne produit pas cette dan-
gereuse sécurité ! des écuries infectées quelquefois
pour très-long-temps , la communication de la
contagion à un nombre indéfini d'animaux , des
procès ruineux & éternels ; tels sont les effets les
plus ordinaires de ces ventes , qui n'existeroient

presque jamais , si la loi ne présentoit à l'acquéreur l'assurance de les faire rescinder , si la maladie , que le plus souvent il soupçonne , vient à se développer. Quelqu'extension que l'on donne à l'action qu'il a contre son vendeur dans cette circonstance , le dédommagera-t-elle jamais des pertes dans lesquelles la perspective de ce droit l'aura entraîné ? N'est - il pas même noirce , que l'exercice de ce droit ne fait le plus souvent qu'ajouter de nouvelles pertes à celles qui sont l'objet de sa réclamation ?

Nous ne craignons donc point d'avancer un paradoxe , en assurant que la loi de la rédhibition , telle qu'elle existe , est une des principales causes de la circulation dans le commerce d'animaux affectés de vices rédhibitoires ; & c'est là , sans doute , un des abus les plus funestes auxquels elle avoit à obvier , & que les modifications que nous avons proposées , nous paroissent seules capables d'arrêter , en forçant l'acquéreur à un examen plus attentif.

4°. Enfin , la loi de la rédhibition n'est point constante dans les différentes provinces du royaume. Ces variations portent particulièrement sur le terme accordé à l'acquéreur pour revenir contre son vendeur. Ce terme est de neuf jours dans le ressort du parlement de Paris , de trente dans le

ressort du parlement de Normandie , de huit dans les pays r gis par la coutume de Bourbonnois & par celle de Sens , de quarante dans la coutume de Cambray , P ronne , Bar , &c. Toutes ces variations sont le fruit de l'opinion trop g n ralement r pandue sur l'existence des palliatifs capables de suspendre les effets de la *morve* , de la *pouffe* & de la *courbature* , pendant un temps que les uns ont cru plus long , d'autres plus court. Rien ne prouve mieux que ces variations le peu de fondement de cette opinion. Si en effet , ces palliatifs existoient r ellement , la dur e de leurs effets seroit par-tout la m me ; & celle de l'action en garantie seroit par cons quent la m me dans tous les tribunaux. La n cessit  de cette uniformit  dans toutes les provinces de France est sensible. Toutes les maladies qui ont droit ´ la faveur de la r dhibition existent par-tout ; par-tout elles ont le m me caractere , sont produites par les m mes causes , s'annoncent par les m mes sympt mes , & entraînent les m mes cons quences ; elles doivent donc par-tout donner lieu ´ la m me action , & cette action doit avoir par-tout la m me dur e. (1)

(1) Voyez ce qui a  t  dit ´ ce sujet dans la *Jurisprudence v t rinaire* du volume pour l'ann e 1791 , premi re partie. (*Note des  diteurs*).

*III^e. Question.**Des Maladies qui doivent donner lieu à l'Action rédhibitoire.*

Voyons maintenant quels sont les moyens de distinguer les maladies qui doivent donner lieu à l'action rédhibitoire.

La *morse*, lorsqu'elle est développée, est très-facile à connoître. Ses symptômes les plus ordinaires, & qui peuvent frapper tous les yeux, sont, 1^o. le flux par un seul naseau, ou par les deux, d'une humeur muqueuse, plus ou moins épaisse, & dont la couleur varie dans les différens sujets & dans les différens temps de la maladie; elle est ou blanche, ou blafarde, ou verdâtre, ou jaunâtre, ou sanguinolente, & réfléchit même quelquefois une couleur noirâtre.

2^o. L'engorgement plus ou moins considérable des glandes situées sous la ganache.

3^o. L'inflammation de la membrane pituitaire.

4^o. Les ulcères chancreux de cette même membrane.

La réunion de tous ces symptômes n'est pas nécessaire, pour faire décider qu'un cheval est morveux.

Le flux seul, lorsqu'il n'est accompagné d'aucun autre symptôme maladif, est un signe unique de la *morse*. Nous disons, lorsqu'il n'est

accompagné d'aucun autre symptôme maladif, car ce flux existe aussi dans beaucoup d'autres maladies, telles que la *courbature*, la *gourme*, la *morfondure*, la *péripneumonie*, &c.; mais alors le flux est toujours accompagné d'autres symptômes très-apparens, comme la toux, la tristesse, la fièvre, l'abattement, &c.; symptômes dont il n'est point accompagné dans la *morve*.

La présence des chancres & de l'engorgement des glandes ne suffit pas seule pour décider qu'un cheval soit morveux; ces deux symptômes peuvent être indépendans de la *morve*; il n'en est pas ainsi du flux seul sans autre signe maladif, & de l'association de ces trois symptômes qui décelent toujours l'existence de cette maladie.

La *morve* peut naître spontanément, mais elle est le plus souvent l'effet de la communication; & dans ce dernier cas, elle peut rester plus ou moins long-temps sans se développer après l'introduction du virus dans le corps de l'animal; & c'est cette raison qui motive l'exception admise en sa faveur. Quoique l'époque de son invasion soit quelquefois très-éloignée de l'intromission du levain morveux, il est rare cependant que son effet soit suspendu pendant plus de vingt jours; ce qui détermine le terme par lequel l'action rédhibitoire doit se prescrire pour la *morve*.

Le *farcin* consiste dans une éruption cutanée, le plus souvent sans inflammation, ni prurit, de boutons ronds, circonscrits, ou de tumeurs longues & étroites, que l'on désigne ordinairement sous le nom de *cordes*. Ces boutons & ces tumeurs n'ont point de siège déterminé au-dehors ; elles se placent indistinctement sur toutes les parties du corps de l'animal. Elles paroissent cependant suivre le plus souvent le trajet des grosses veines, & naissent de l'arrêt de la lymphe dans les vaisseaux lymphatiques qui accompagnent ces veines : quelques-unes de ces tumeurs s'abscedent & suppurent peu de temps après leur apparition ; d'autres se résolvent, d'autres enfin se terminent par induration, & forment des ganglions, des nodus, &c.

Le *farcin* est la plus rebelle de toutes les maladies pectorales ; il est contagieux, & dégénère quelquefois en *morve*, dont, quelquefois aussi, il est un symptôme. Il peut, comme cette dernière, ne se développer que plus ou moins long-temps après l'intromission de la cause qui le produit, & l'action rédhibitoire à laquelle il doit donner lieu, se prescrit par le même terme.

Le *farcin* n'a pas toujours un caractère aussi malin que celui que nous venons de décrire : il ne consiste quelquefois que dans des boutons cachés

dans le corps ou sous le corps de la peau ; ils sont peu volumineux , suppurent aisément , sont moins dangereux , & constituent le *farcin bénin*.

Le *farcin bénin* étant contagieux , & pouvant communiquer le *farcin malin* , suivant les dispositions de l'animal dans lequel se fait la communication , il doit , comme lui , donner lieu à l'action rédhibitoire , & cette action doit se prescrire par le même terme.

La *fluxion périodique* est une maladie des yeux , dont sont affectés , tous les mois , certains chevaux .

Dans l'intervalle des périodes , l'œil est clair , brillant , & paraît très-sain ; il est trouble , éteint , larmoyant dans le paroxysme ; les paupières , particulièrement l'inférieure , sont très-gorgées ; l'œil est fermé lorsque la fluxion est dans sa plus grande intensité ; il s'ouvre à mesure qu'elle se dissipe ; on apperçoit alors au bas de la cornée lucide , ou de la vitre , un nuage jaunâtre qui se dissipe peu-à-peu , en sorte qu'au bout de huit à dix jours , l'œil paraît sain ; on appelle *lunatique* le cheval atteint de cette maladie ; si elle n'annule pas absolument la valeur de l'animal qui en est affecté , elle la diminue considérablement , & la cécité absolue est sa terminaison la plus ordinaire .

Le retour de chaque période ayant lieu tous les mois , l'acquéreur doit être tenu de se pourvoir dans les trente jours qui suivent la vente .

Le

(113)

Le charbon ou anthrax, est une tumeur qui, dans le cheval, l'âne & le mulet, est phlegmonneuse, accompagnée de chaleur, de douleur, & notamment de tension, & qui, dans le bœuf, le mouton & le cochon, est rarement inflammatoire & douloureuse.

Cette tumeur n'a point de siège déterminé; toutes les parties du corps de l'animal y sont également exposées; elle paroît tout-à-coup, ou se forme & s'accroît peu-à-peu; dans ce dernier cas, ses progrès sont à leur dernier période au bout de douze à dix-huit heures. Elle est, le plus ordinai-rement, unique dans le cheval, l'âne & le mulet; elle est quelquefois multipliée dans les bêtes à cornes. Lorsque la tumeur charbonneuse est parvenue à son dernier terme d'accroissement, qui n'excede gueres l'étendue de la forme d'un chapeau dans les grands animaux, la chaleur & la douleur s'évanouissent, le sphacèle se manifeste aussitôt par des phlyctènes ou vésicules transpa-rentes, l'insensibilité & le froid de la partie.

D'autres fois cette tumeur s'étend en largeur, entre cuir & chair; la peau est alors détachée, soufflée; & dès qu'on la comprime, elle rend le bruit d'un parchemin sec qui seroit froissé entre les doigts.

Lorsque l'animal ne périra pas à l'époque même
Années 1782-1790. H

dé l'apparition de la tumeur ou des tumeurs, comme il arrive quelquefois, on apperçoit bientôt des symptômes d'anxiété, d'inflammation & d'irritation ; les yeux ardents & hagards, le pouls soulevé & très-accéléré : ces symptômes durent peu ; ils sont bientôt suivis de la mortification ; & à cette époque, toutes les forces sont anéanties, le pouls est effacé, lent & intermittent ; l'animal succombe d'autant plutôt, qu'il est plus gros, plus fort & plus gras ; il pérît ordinairement dans des convulsions. Tous ces symptômes se succèdent, pour l'ordinaire, dans l'espace de vingt-quatre à trente-six heures.

C'est sur-tout à l'ouverture des cadavres qu'on conçoit, à ne pouvoir s'y méprendre, l'existence de cette fatale maladie. On trouve le sang coagulé dans les vaisseaux, sur-tout dans les vaisseaux artériels ; celui des veines est quelquefois dissous & putréfié ; il est toujours noir & charbonné ; tous les viscères voisins du siège du mal sont noirs & sphacelés ; si l'on ouvre la partie tuméfiée, on voit les chairs & les vaisseaux noirs, macérés & gangrénés ; les os mêmes qui l'avoisinent sont teints de noir ; on retrouve cette teinte dans la moelle & le suc moelleux.

Le *charbon* est une des maladies les plus contagieuses qui existent ; elle se communique avec

la plus grande facilité, non-seulement d'animal à animal, mais encore de l'animal à l'homme ; son invasion est toujours plus ou moins éloignée de l'époque de la communication qui le produit, & c'est ce qui lui donne droit à l'action rédhibitoire ; car ses symptômes sont si graves & si apparents après son invasion, qu'il est impossible que les animaux qui en sont affectés, soient exposés en vente à cette époque. Le temps que le levain charbonneux met à se développer, après son intromission dans le corps, dépend absolument de la disposition & du tempérament des sujets ; mais comme il est extrêmement rare que ses effets soient suspendus pendant plus de vingt jours, ce terme est encore celui par lequel l'action rédhibitoire doit se prescrire dans cette funeste maladie.

La *péripneumonie épizootique*, connue dans plusieurs provinces de France sous le nom de *pomeliere*, s'annonce par une tristesse plus ou moins profonde, par la pesanteur de la tête, par la chaleur de la bouche, par une soif difficile à éteindre, la sécheresse de la peau, l'inapétence, la constipation, la toux plus ou moins forte, plus ou moins sèche, & quelquefois convulsive, le flux par les naseaux d'une humeur plus ou moins épaisse, l'agitation des flancs, l'inflammation de la membrane pituitaire, qui quelquefois réfléchit une

H 2

(116)

couleur noire , l'extrême dilatation des naseaux , l'étincellement des yeux , un pouls accéléré , fort & bondissant , une chaleur pulsative qui se fait sentir sur toute l'habitude du corps ; enfin , par la persévérance de l'animal à rester debout .

Cette maladie étant contagieuse & pouvant , comme toutes celles que nous avons décrites , ne se développer que plus ou moins long-temps après son introduction dans le corps de l'animal , elle doit donner lieu à l'action rédhibitoire , & cette action doit aussi se prescrire par le terme de vingt jours .

La fièvre maligne pestilentielle s'annonce par la prostration des forces , l'anxiété , le larmoyement , la sortie des yeux hors de l'orbite , leur inflammation , la cessation de la ruminat^{ion} & la suppression du lait dans les bêtes à cornes ; dans tous les animaux , par le dégout , le hérisslement du poil , les boutons sur la langue , le grincement des dents , la couleur noire de la membrane pituitaire , la chaleur excessive & la froidité de l'air expiré , la sécheresse de la bouche , la noirceur de la langue , l'insensibilité de l'animal , la cécité , la pétitesse du pouls , son intermittence , ou son effacement , les déjections sanguinolentes , les convulsions , les mouvements effrénés , qui bientôt sont suivis de la mort .

s H

L'ouverture des cadavres offre à-peu-près les mêmes défordres que dans le *charbon*.

L'action rédhibitoire à laquelle cette maladie donnera ouverture, doit se prescrire par le même terme que celle des maladies précédentes.

La *dysenterie épidémiologique* s'annonce par des déjections abondantes, visqueuses, fâcheuses, sanguinolentes, très fétides, ordinairement chargées de parties dissoutes de la membrane interne des intestins ; ces évacuations sont toujours précédées de coliques ou tranchées douloureuses, de ténèfmes, d'une fièvre assez légère ; dans les bêtes à cornes, il y a, dès le principe de la maladie, cessation de la ruminatation ; vers le troisième ou le quatrième jour l'animal fait entendre des mugissements qui ne cessent qu'avec la vie ; la bouche & la membrane pituitaire éprouvent une sécheresse très-sensible ; dans toutes les espèces, la soif est quelquefois inextinguible, & quelquefois aussi elle n'existe pas ; les yeux s'enfoncent dans l'orbite, les flancs se creusent, l'animal se desséche & meurt dans le marasme. Cette maladie est contagieuse, son développement est toujours plus ou moins éloigné de l'époque de son introduction dans le corps. Elle doit donc être rédhibitoire ; & le temps utile pour revenir contre la vente, dans cette circonstance, doit être de vingt jours.

H 3

Le *claveau* connu dans plusieurs provinces sous le nom de *clavelin*, de *clavelée*, de *picotte*, a la plus parfaite analogie avec la *petite vérole* de l'homme. Elle est, de toutes les maladies des animaux, la plus contagieuse & l'une des plus meurtrieres ; elle consiste dans l'éruption de boutons ou pustules plus ou moins enflammés, quelquefois isolés & quelquefois occupant toutes les parties, & dont le sommet est presque toujours blanc. Ces pustules forment souvent sur les côtés de la poitrine, au bas & en arrière des coudes, des tumeurs de onze à treize centimètres (quatre à cinq pouces) de circonference, sur trois centimètres (un pouce) d'épaisseur. Lorsque la maladie est dans sa plus grande intensité, la surface extérieure du corps est brûlante, les yeux sont enflammés, la bouche est plus ou moins seche & la soif plus ou moins ardente ; la respiration est très-laborieuse, la fièvre très-développée, les mouvements du cœur sont plus ou moins forts, & plus ou moins appérçevables par des coups très-violens contre les côtes. Ces symptômes ne sont pas toujours aussi graves ; il est même une sorte de *claveau bénin*, qui n'a rien de dangereux pour l'individu qui en est affecté, mais comme il est contagieux & que le *claveau* qui lui doit son existence peut être d'un genre beaucoup plus malin, il ne doit point y avoir d'exception, tous

les deux doivent donner ouverture à l'action rédhibitoire , qui doit aussi se prescrire par vingt jours.

Les principaux symptômes de la *rage* sont connus de presque tout le monde. Ces symptômes sont la tristesse , l'inflammation & l'étincellement des yeux , l'écume par la bouche , l'inquiétude , l'aversion des liquides & de tout ce qui peut faire naître l'idée de l'eau , enfin les convulsions , la fureur & la mort.

Le temps que le virus hydrophobe met à se développer , dans les corps où il a été introduit , varie à l'infini ; il est quelquefois de trois jours , de cinq , de neuf , de treize , de dix-huit ; quelquefois de plusieurs mois ; on l'a vu même ne se développer que plus d'un an après son introduction : mais comme il est rare qu'il reste plus de quarante jours sans manifester ses effets , ce terme sera celui par lequel doit se prescrire l'action rédhibitoire à laquelle cette maladie donne ouverture.

Le *mal-caduc* ou l'*épilepsie* est une convulsion de tout le corps ou de quelques-unes de ses parties , particulièrement de la mâchoire inférieure , qui fait subitement le malade & le fait tomber , avec lésion des sens internes & externes , écume à la bouche , oppression , & qui revient par accès de temps en temps.

Rien n'a prouvé jusques ici que cette maladie

H 4

(120)

fut contagieuse ; mais comme elle est périodique , & que hors des paroxysmes , il est impossible de s'assurer de son existence , elle doit donner lieu à l'action rédhibitoire ; & comme les paroxysmes sont souvent très-éloignés les uns des autres , ce n'est que par quarante jours que cette action doit se prescrire.

IV^e. Question.

Des Cas rédhibitoires considérés relativement au commerce.

La dernière question qui nous reste à examiner , est celle de savoir s'il est avantageux pour le commerce d'étendre ou de restreindre le nombre des cas rédhibitoires , pourvu que cette extension soit telle qu'en assurant le sort de l'acquéreur , elle améliore la condition du vendeur ; pourvu qu'on n'admette cette exception que pour des vices réellement occultes , contagieux , qui annulent la valeur de l'animal vendu , & qui , en passant dans le commerce , peuvent produire des effets funestes à l'acquéreur , au vendeur lui-même , enfin , à la société entière .

Il est avantageux pour le commerce de restreindre le nombre des cas rédhibitoires , si on les a étendus sur des maladies dont l'existence ne peut échapper à l'acquéreur ; si , sans améliorer la

condition de celui-ci, ils exposent le vendeur à des risques qu'il ne tient pas à lui d'éviter ; si enfin ils favorisent les abus auxquels ils devroient obvier.

Ce sont ces deux propositions dont nous croyons avoir donné la démonstration, qui ont servi de base au nouveau plan de législation que nous croyons devoir substituer à celui qui jusqu'ici a réglé les tribunaux.

Premiere proposition. On doit admettre des cas rédhibitoires dans le commerce des bestiaux, s'il est des vices occultes & contagieux, qui non-seulement annulent absolument la valeur de l'animal qui en est atteint, mais peuvent encore se communiquer à un nombre indéfini d'autres animaux.

Seconde proposition. Les bestiaux sont exposés à plusieurs maladies de ce genre, & ces maladies sont dans le cheval, le mulet & l'âne, la *morve*, le *farcin*, & la *fluxion périodique*; dans le cheval, le mulet, l'âne & le bœuf, le *charbon*, la *péripneumonie épizootique*, les *fievres malignes*, & la *dysenterie épizootique*; dans le mouton, le *claveau*; enfin la *rage* & le *mal-caduc* dans toutes les espèces. Si le dernier n'est pas contagieux, il est occulte & annule la valeur de l'animal qui en est atteint.

Troisieme proposition. Le terme par lequel l'action rédhibitoire doit se prescrire, doit être en

raison du temps que les vices rédhibitoires peuvent rester cachés dans le corps; or la *morve*, le *farcin*, la *péripneumonie épizootique*, les *fievres malignes*, la *dyserterie épizootique*, le *charbon* & le *claveau* ne restent que très-rarement cachés plus de vingt jours, l'action rédhibitoire doit donc se prescrire par le terme de vingt jours dans la circonstance de ces maladies. Le *mal-caduc* & la *rage* ne manifestant assez souvent leurs effets qu'après le terme de quarante jours, l'action en rédhibition pour ces deux vices ne doit se prescrire que par ce périod; celui de la *fluxion périodique* n'étant que d'un mois, l'action en rédhibition doit se prescrire par trente jours.

Quatrième proposition. Si les vices rédhibitoires peuvent être le produit de la contagion, ils peuvent aussi naître spontanément; si leur existence est quelquefois connue du vendeur, il se peut faire aussi qu'il l'ignore, & qu'il n'ait même aucun lieu de la soupçonner; enfin, si elle est souvent de son fait, elle peut aussi être de celui de l'acquéreur, qui peut même, dans certains cas, faire naître à volonté quelques-uns des vices rédhibitoires dans un temps beaucoup moins long que celui qui lui est accordé par la loi, pour revenir contre son vendeur. S'il est essentiel de mettre le premier à l'abri de la mauvaise foi du second, il

ne l'est pas moins de souffrir le second à des risques évidens qu'il n'est pas en son pouvoir d'éviter; & le seul moyen que nous croyons propre à produire cet effet, c'est de n'admettre l'action en rédhibition qu'à la charge par l'acquéreur de faire la preuve que la maladie dont il se plaint est due au vendeur, & que son existence est, ou a pu être, antérieure à la vente: l'admission des cas rédhibitoires, sans cette modification, décourageroit les nourrisseurs de chevaux & des autres bestiaux, & détruiroit absolument une branche de commerce si essentielle, & qui se soutient déjà avec tant de peine.

Si l'on objecte que cette preuve est quelquefois difficile, impossible même, nous en conviendrons, mais cette difficulté même n'est pas sans avantages; elle forcera l'acquéreur à un examen plus attentif; elle l'obligera à mieux étudier ses intérêts. D'ailleurs il aura toujours la garantie conventionnelle qu'il pourra étendre, restreindre & modifier enfin à son gré.

Il y a lieu de croire que cette nouvelle disposition restreindra le commerce des animaux infectés; qu'elle contribuera à perfectionner les espèces, en forçant les nourrisseurs à ne tirer race que de peres & de mères sains, qui ne puissent communiquer à leurs productions des vices qui s'opposeroient à

leur vente ; qu'elle ramènera dans le commerce des bestiaux , & sur-tout dans celui des chevaux , la confiance & la bonne foi , en rendant plus avantageuses , tout-à-la-fois , la condition du vendeur & celle de l'acheteur ; qu'elle préviendra un grand nombre de contestations ruineuses qui font journallement retentir les tribunaux ; qu'elle arrêtera cette précipitation inconsidérée avec laquelle les chevaux sont enlevés dans les marchés ; précipitation qui permet à peine l'examen du coup-d'œil ; qu'elle conservera enfin à l'état un nombre inappréciable d'animaux , dont la loi de la rédhibition , telle qu'elle existe en ce moment , favorise la perte , si même elle ne l'occasionne pas .

Quelqu'avantageux que nous paroissent devoir être les effets de cette nouvelle disposition , nous croyons cependant qu'il est de la plus grande importance que la loi qui interviendra fasse les défenses les plus sévères d'exposer en vente aucun animal affecté , ou seulement suspects d'aucune espèce de maladies contagieuses , ou autres rédhibitoires , & qu'elle prononce des peines très-graves contre ceux qui seront convaincus d'avoir enfreint ces défenses ; ce n'est qu'en multipliant les entraves , qu'on peut se flatter d'arrêter la cupidité & la mauvaise foi .

L'usage , dans quelques provinces de France , ad-

(125)

met au nombre des cas réhibitoires les *claudications* provenant de mal ancien, l'immobilité & le tic. Nous ne croyons pas que ces maladies puissent être dans le cas de la réhibition ; nous n'y admettons pas les *claudications* parce que, 1^o. il est souvent très - difficile , impossible même de distinguer les *claudications anciennes* des *récentes*; 2^o. parce que la *claudication* peut survenir à l'animal d'un instant à l'autre , & que quelque court que fût le délai accordé à l'acquéreur , elle pourroit très-bien être de son fait; 3^o. parce que l'acquéreur pourroit profiter de la facilité de faire naître la *claudication* pour revenir contre un marché qui autoit été passé de bonne foi; 4^o. parce que le seul cas où la rédhibition devroit avoir lieu , est celui où l'animal ne boîte plus étant échauffé , & qu'il peut arriver qu'une *claudication récente* disparaisse aussi dans l'exercice; 5^o. parce que cette exception en faveur des *claudications anciennes*, seroit une source intarissable de contestations dont l'acquéreur & le vendeur souffriroient également; 6^o. enfin , parce que ces maladies sont rarement occultes , qu'elles ne paroissent presque toujours telles que par le défaut d'examen , & qu'elles se bornent toujours à l'individu qu'elles affectent.

L'immobilité doit à bien plus forte raison encore être exclue du nombre des vices réhibitoires;

SUITE

elle a des caractères apparens auxquels il n'est pas possible de la méconnoître, tous les membres sont d'une roideur très-sensible; si on croise les extrémités antérieures, elles restent dans l'état où on les a placées; l'animal se porte assez bien en avant, mais il refuse absolument de reculer; si ces symptômes ne frappent pas les sens de l'acquéreur, c'est à lui seul qu'il doit s'en prendre.

Le *tic* est dans le même cas, il a des signes évidens, on reconnoît facilement aux dents le cheval qui tique sur la mangeoire ou sur le timon, d'ailleurs c'est à tort qu'on a prétendu que ce vice étoit contagieux, & ce qui sur-tout doit exclure le *tic* du nombre des cas rédhibitoires, c'est qu'un cheval peut être tiqueur, & cependant d'un excellent service.

Si ce plan est adopté, il y a lieu de croire qu'il étendra l'usage des garanties conventionnelles, les seules connues dans le commerce des chevaux en Angleterre, en Hollande & presque par-tout. Elles offrent à l'acquéreur le moins versé dans la connoissance des chevaux, un moyen infaillible de n'être pas dupe du vendeur. La seule proposition d'un garantie écrite fera toujours la pierre de touche qui décelera la probité ou la mauvaise foi de celui-ci.

INSTRUCTIONS


INSTRUCTIONS
 ET OBSERVATIONS
 SUR LES MALADIES
 DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

DEUXIÈME PARTIE.

Description & Traitement des Maladies
Épizootiques & particulières.

Du Charbon ou Anthrax dans les Animaux.

PAR M. CHABERT.

LLe charbon ou anthrax, est une maladie souvent cruelle, qui attaque tous les animaux domestiques, soit quadrupèdes, soit volatils; ils y sont beaucoup plus exposés que l'homme.

Dénominations du Charbon.

I. Jamais maladie ne reçut de dénominations plus variées; c'est peu qu'elles diffèrent d'une province à une autre; elles varient même dans chaque

commune. Nous rapporterons les noms qui nous sont connus, & nous espérons faciliter par cette nomenclature, le travail de nos élèves qu'on vient souvent consulter, sans leur donner d'autres renseignemens qu'un nom barbare, & nous rendre plus intelligibles aux cultivateurs; c'est ainsi que nous tâcherons de ramener ces derniers à un language commun; toutes les maladies ayant alors leur véritable dénomination, il sera plus facile de s'entendre, de connoître les maux & de les combattre. Puisse bientôt se perfectionner ce nouvel idiôme & déchirer une partie du voile qui nous dérobe des ressources importantes pour les progrès de l'art! En effet, la connaissance parfaite d'une maladie, est une des premières voies de guérison; on peut même dire que la maladie est à moitié guérie, du moins qu'il est possible de donner des instructions sûres, lorsqu'elle est bien connue, & sans doute sa dénomination précise contribue à la faire connaître. Que peut en effet prescrire l'artiste le plus éclairé, lorsqu'il est consulté sur une maladie exprimée par quarante à cinquante noms différens, s'il ne les connaît d'avance? La maladie pouvant varier par son siège, ses degrés, l'espèce d'animal qu'elle affecte, &c., il la confondra nécessairement, ou ordonnera au hasard, ou sera enfin obligé d'attendre de nouveaux renseignemens; cette perplexité,

plexité, cet embarras, toujours rénaissans, avoient déterminé Bourgelat, notre instituteur, à faire des recherches à cet égard ; ses cahiers sont, sans doute, entre les mains de madame sa veuve, nous espérons qu'elle en fera un jour part au public ; nous offrons, en attendant, la nomenclature que nous nous sommes procurée, qui, quoique imparfaite, peut cependant être fort utile.

II. Les noms donnés au *charbon* ou aux *maladies charbonneuses*, relativement à leur siége, sont : sur la langue, *bouffle* ou *bouffole*, le *louet*, l'*empoule*, le *mal de langue*, *chancre volant*, *charbon à la langue*, *glossantrax*, *yeffie à la langue*, *percelangue*, la *platane*, la *mayée*, le *toro*, le *poids ou peze*, ce dernier affecte particulièrement le palais.

Sur la tête, le *cœur pâmé* (1), l'*araignée*, la *pireche*, la *parataque*, la *ratte* ou *la miffe*, la *renette* ou *la ramette*.

Au poitrail, *avant-cœur*, *anti-cœur*, *an-cœur*, *antiquor*, *anticore*, *anticor*, *averti-cœur*, *nappé* ou *la nappe*, *avant-couroux*.

Sur l'épine, on le nomme *quartier*.

Sur les reins, *pourriture seche*, *parotides*, *poix*.

A la cuisse, *araignée*, *noir-cuisse*, ou *mal-noir*, *rouge-cuisse*, *trousse-galant*, *mal de cuisse*, *museue*, *musaraigne*.

(1) Cette dénomination signifie le *clou*, dans le Hainault,

Années 1782-1790.

Au pied, piétin, picâme.

Le nom du *charbon* qui n'a point de siége déterminé, est l'*araignée* ou les *araignées*, l'*érangenoir*, la *bosse*, le *trop-de-sang*, le *ferlin*, l'*oumalsang*, l'*oumalcaq*, l'*enfluro* ou l'*enflure*, la *gamarduro*, la *gamardure*, le *morphondement*, le *laron*, le *tac*, le *louvet* ou *louveau*, l'*antrax*, *anthrax* ou *antrac*, la *pougeole*, la *peste-rouge*, la *peste-blanche*, la *peste-rouge & blanche*, la *puce-maligne*, le *violet*, le *mal-fort*, la *maladie* (1).

Le *charbon intérieur* ou la *fievre charbonneuse*, a reçu également diverses dénominations; il est appellé *dérigny*, la *grippe*, les *boaux violens*, le *boyau violet*, la *grosse-ratte*, la *grosse-amère*, la *peste*, le *rougeau*, le *venin soufflé*, *charbon blanc*.

Description du Charbon.

III. Le *charbon* ou *anthrax* est une tumeur qui, dans le cheval, l'âne, le mulet & le chien, est phlegmoneuse, accompagnée de chaleur, de douleur, & notamment de tension, & qui dans le bœuf, le mouton, la chevre & le cochon, est rarement inflammatoire & douloureuse; toutes les parties intérieures & extérieures y sont exposées.

(1) On donne assez généralement ce nom, dans la plupart des provinces, à la maladie qui y regne le plus ordinairement, quelle qu'elle soit.

IV. Cette tumeur paroît tout à-coup, ou se forme & s'accroît peu-à-peu ; mais dans ce dernier cas, ses progrès sont à leur dernier période, au bout de douze à dix-huit heures au plus tard.

V. Elle est presque toujours unique dans le cheval, l'âne, le mulet & le chien : elle est quelquefois multipliée dans les bêtes à cornes, mais alors chaque tumeur est moins volumineuse.

VI. La chaleur, dans le principe de cette tumeur, n'est pas toujours en proportion de la douleur ; mais dès qu'elle a acquis un certain volume, l'inflammation est très-marquée ; quelquefois l'un & l'autre de ces symptômes marchent de front, & ils sont en raison du degré de célérité avec lequel la tuméfaction s'accroît.

VII. Dans les uns & dans les autres de ces cas, dès que le *charbon* est parvenu à son point d'accroissement, qui n'excede gueres celui de la forme d'un chapeau, dans les grands animaux, la chaleur & la douleur s'évanouissent, & le sphacèle se manifeste aussi-tôt par des phléctenes, l'insensibilité & le froid de la partie.

VIII. D'autres fois il s'étend en largeur entre cuir & chair, c'est une sérosité roussâtre qui se répand dans le tissu cellulaire, qui dénature dans l'instant les parties qu'elle baigne & qu'elle arrose ; la peau est détachée, soufflée, & dès qu'on la

comprime, elle rend le bruit d'un parchemin sec qui seroit froissé entre les doigts; ce bruit est ce qu'on appelle *crépitation*: il est toujours un signe de sphacele; cette espece de *charbon* attaque ordinairement les sujets piteux & d'une fissure flasque. Les tempéramens irritable, bilieux & sanguins, sont plus particulièrement en proie aux *charbons* élevés & saillans; & on a observé de plus que l'éruption de ces sortes de *charbons* étoit d'autant plus prompte & plus forte, que le sujet étoit plus vif & plus irritable.

Division du Charbon.

IX. Cette tumeur est *essentielle* ou *symptomatique*; dans le premier cas, elle se montre sur une partie quelconque du corps de l'animal, sans autres signes maladifs que ceux qui résultent de son existence.

Dans le second cas, elle est sublégante; elle ne paroît qu'à la suite d'un mouvement fébrile. Nous croyons devoir prévenir que notre intention n'est pas d'identifier ici ce mouvement fébrile avec ceux qui proviennent des fièvres putride, maligne, ardente & pestilentielle, dont les effets sont quelquefois suivis de l'éruption de tumeurs charbonneuses. Nous n'envisagerons dans ce traité que le *charbon* en lui-même, le traitement des efflorescences dans

(133)

les fievres dont il s'agit étant absolument subordonné à celui qu'elles exigent elles-mêmes.

Charbon essentiel.

X. Le *charbon essentiel* s'annonce, le plus souvent, par une petite tumeur dure, rénitive, de la grosseur d'une féve, très-adhérente dans le fond; elle a quelquefois dans le centre une ouverture imperceptible qui répond à un filament que l'on regarde comme le bourbillon; si on comprime cette tumeur dans le cheval, le mulet, &c. ces animaux témoignent la plus grande sensibilité. Ce *charbon* offre rarement ces particularités dans les bêtes à cornes. Les tumeurs se montrent toujours en elles dès les premiers instans, sous un volume plus considérable; elles sont moins douloureuses & rarement perforées.

Symptômes.

XI. Les symptômes maladifs, dans l'animal, ne se manifestent qu'à mesure que le *charbon* fait des progrès; dès qu'il est au tiers ou à la moitié de son accroissement, tous les symptômes d'inflammation, d'irritation & d'anxiété paroissent, & ils sont au bout d'une heure, ou de deux, au plus haut degré d'intensité; les yeux sont ardents, très-enflammés & hagards, le pouls est soulevé, très-accéléré, il fait sentir quatre-vingt-dix à cent pulsations par

I 3

minute, c'est-à-dire que sa vitesse est trois ou quatre fois plus considérable que dans l'état naturel. Ces symptômes ne subsistent pas long-temps; dès que la mortification s'est emparée du *charbon*, toutes les forces sont anéanties, le pouls est effacé, lent & intermittent; cette intermittence naturelle dans le pouls du chien, est, dans cette circonstance, très-considerable, il y a des intervalles de dix à douze pulsations; les yeux sont abattus, un relâchement & un affaissement général se font remarquer dans toute la machine; cet état est d'autant plus court, & l'animal succombe d'autant plus vite, qu'il est plus fort, plus massif & plus gras. Les forces se raniment pour un instant, elles sont le présage d'une mort prochaine, il survient des convulsions; l'animal se livre à des mouvements plus ou moins effrénés, qui finissent bientôt avec la vie.

Tous ces symptômes se succèdent dans l'espace de vingt-quatre à trente-six heures.

Ouverture des Cadavres.

L'ouverture des cadavres fait voir une coagulation générale du sang contenu dans les gros vaisseaux, dans les artériels sur-tout. Quelquefois celui des veines est dissous & en quelque sorte putréfié, l'un & l'autre sont toujours de couleur de charbon. Les viscères les plus voisins du siège du mal sont

(135)

noirs & sphacelés; & si l'on ouvre la partie tuméfiée, on voit les chairs & les vaisseaux noirs, macérés & gangrénés; les os même qui l'avoisinent sont teints de noir, & cette teinte s'observe encore dans la moëlle & le suc moëlleux.

*Charbon essentiel, particulier dans les Bêtes
à cornes.*

XII. Il est un autre *charbon* de ce genre, plus prompt, plus mobile & plus malin : les bœufs & les vaches y sont plus exposés que les chevaux, les mulets & les ânes. Les autres animaux peuvent en être atteints, mais nous n'avons pas eu occasion de le voir : il se montre au poitrail, à la pointe des épaules, au fanon & sur les côtes; il paroît d'abord du volume d'une noix, ses progrès en grosseur sont tels, qu'en une demi-heure il a acquis celle d'une tête d'homme; il se propage ensuite avec une promptitude extrême, à la faveur du tissu cellulaire, sous le ventre, l'épine, l'encolure & la gorge : l'animal est dans l'instant d'une roideur insurmontable; les coups les plus violens ne peuvent le déterminer à changer de place : les artères sont tendues, pleines, dures & sans action; le sang semble marcher dans les canaux artériels par la seule & unique force du cœur, dont les mouvements sont fort sensibles entre les muscles intercost-

I 4

taux , au défaut du coude , soit au toucher , soit à la vue ; ils le font même à l'ouïe : les coups de cet organe contre les côtes étant très-forts , il en résulte un bruit sourd qui se fait entendre d'assez loin. Dès que la tumeur s'est étendue sous la gorge , l'animal tombe & meurt.

On trouve à l'ouverture du cadavre , les poumons farcis de sang noir & épais , un épanchement de sang diffous dans les cavités coniques de la poitrine , une inflammation très-forte dans la plevre , le médiastin & le péricarde .

Charbon essentiel dans la Bouche.

XIII. Le *charbon* qui a son siège dans la bouche , & auquel nous pourrions conserver le nom de *glos-fanithrax* , puisqu'il exprime parfaitement le siège de la maladie , affecte particulièrement la langue , sa surface supérieure , sa surface inférieure , ses côtés , sa base , son frein ; il se montre par des phlyctènes ou vessies blanchâtres , ou blafardes , ou livides ou noires , &c. ; la plupart de ces vessies s'ouvrent presque aussi-tôt qu'elles sont formées .

D'autres vessies , plus épaisses & plus opaques , résistent plus long-temps à l'action de l'humeur qu'elles contiennent , quoique celle-ci agisse constamment sur elles , elle parvient cependant à les dilacérer & à les ouvrir ; elle se répand dans l'in-

térieur de la bouche, se mêle avec la salive, & l'animal l'avale : mais sa nature est si acré, si corrosive, qu'à peine descendue dans les estomacs, elle gonfle & tue l'animal ; c'est un véritable poison dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

Le *charbon* se montre encore à la langue sous la forme d'une induration de figure ronde ou oblongue, plus compacte, plus dure que la phlic-tene précédemment décrite. C'est un soulevement de la membrane extérieure de la langue, sa dureté est produite par une gangrene sèche; cette tumeur forme une espece de capsule qui couvre, cache & dérobe un sang décomposé, ou une lymphe très-caustique qui creuse plus ou moins l'épaisseur de l'organe, sans endommager davantage la membrane qui le recouvre extérieurement.

Pareille tumeur se montre, mais plus rarement, à la partie moyenne du palais ou dans sa partie inférieure, dans l'endroit répondant aux fentes incisives; en ce cas, la membrane pituitaire est plus ou moins enflammée & plus ou moins gorgée.

Les symptômes qui accompagnent le *glossanthrax*, ou le *charbon de la bouche*, ne paroissent pour l'ordinaire que lorsque la tumeur est ouverte, & que l'ulcere qui en résulte est grand & profond ; ces sortes de dilacérations sont d'autant plus dangereuses, que leur marche se fait moins

appercevoir au dehors, ou qu'elle nous échappe plus long-temps par la négligence à inspecter la bouche des animaux. Les symptômes extérieurs qui en annoncent les progrès, sont la tristesse, le dégoût, la suppression du lait & la cessation de la ruminatîon ; mais lorsque ces signes maladifs deviennent sensibles, les parties affectées du charbon ont déjà été très-maltraitées. On a vu des langues percées, coupées ; on en a vu tomber en lambeaux : alors elles sont toujours plus ou moins tuméfiées & plus ou moins gangrenées ; si au contraire, on a saisi l'instant de l'apparition du premier symptôme, & qu'aussi-tôt l'on examine la bouche, on trouve des ulcères dont les bords sont plus ou moins épais, plus ou moins renversés, & plus ou moins calleux ; ces ulcères sont rouges & enflammés, & même le plus souvent noirs ou livides, &c. L'humeur qu'ils fournissent, n'est jamais un pus bien conditionné ; c'est une férosité, ou plutôt une fanie plus ou moins acré, & qui agit avec plus ou moins d'intensité ; on l'a vue retenue sous le frein de la langue, creuser & endommager prodigieusement cette partie.

* Les ulcères résultant, en général, de ces sortes de tumeurs, se forment avec tant de célérité dans certaines épizooties, qu'on a été le plus souvent porté à croire que nulle tuméfaction n'avoit pré-

cédé ces ulcérations ; il est vrai, cependant, qu'elles les ont précédées, qu'elles se font ouvertes, & que l'enflure que l'on trouve dans la bouche de chaque malade, en est la suite & l'effet. Quoi qu'il en soit, nous le répétons, l'humeur fournie par ces ulcères, agit avec une célérité & avec une malignité telles, qu'elle détruit dans très-peu de temps les parties sur lesquelles elle se répand, & lorsque sa déglutition ne cause pas la mort dans un temps très-court, comme nous venons de le remarquer, elle établit la gangrene qui gagne de proche en proche, se propage dans le pharynx & le larynx, & affecte le cerveau. Les convulsions surviennent, & la mort termine une maladie qui s'est annoncée par les symptômes les plus légers en apparence.

Les vessies qui s'élèvent après l'apparition des tumeurs du second genre, & dont l'enveloppe est plus ou moins épaisse, cedent beaucoup plus difficilement que les précédentes à l'action de l'humeur qu'elles renferment, qui les remplit & qui les forme. Ce fluide hétérogène, lent à agir, à en juger par ses effets, tant qu'il est renfermé dans la tumeur qui le contient, est cependant bien prompt à nuire, lorsqu'il en est échappé ; telle est, sans doute, sa nature, qu'il n'acquiert ce caractère insigne de malignité, que lorsqu'il s'est fait

(140)

jour au dehors & qu'il est frappé par l'air , soit dans la bouche , soit lorsqu'il est parvenu dans les organes de la digestion ; semblable au phosphore , qui ne brûle & ne s'enflamme pour se consumer , qu'à la sortie de l'eau ; car nous ne pensons pas que la qualité délétère de l'humeur charbonneuse dépende aucunement de sa combinaison avec les sucs digestifs.

Les effets de cette humeur dans les ventricules , sont si foudroyans , qu'à peine elle y est parvenue que l'animal tremble , que ses ventricules se météorisent & qu'il succombe . La panse est semée de taches gangreneuses ; le passage seul de ce fluide en a fait naître le long de l'œsophage , au pharynx , &c.

Le *charbon* qui se montre par une induration , produit non-seulement la perforation de la langue , mais il attaque encore les parties molles comprises entre les deux branches de la mâchoire .

Celui du palais a formé des *spina-ventosa* qui ont creusé & percé cette voûte osseuse ; la membrane & tout le système pituitaire en ont été gangrenés ; les cornets du nez , la cloison cartilagineuse , l'os ethmoïde , ont été plus ou moins cariés ; les sinus frontaux , maxillaires , &c. plus ou moins remplis de fange , ou de sang noir , diffous & décomposé ; & tous ces ravages ont été produits dans un temps fort court .

(141)

Charbon essentiel qui se montre sur la peau par des taches noires.

XIV. Il est encore un *charbon essentiel* qui affecte particulièrement le bœuf, le mouton & le cochon; il s'annonce par de simples taches blanches, ou livoises, ou noires, &c. Ces différentes nuances se succèdent selon la progression de la maladie: ces taches n'intéressent que la peau, qui est presque toujours soulevée, détachée & crépitante, surtout dans les bêtes à cornes; l'humeur acré & corrosive, creuse en dessous, & les chairs sont dissoutes à divers degrés; la marche de ce *charbon* est moins prompte que celle du *charbon* décrit (XII); mais ses effets, pour être moins rapides, n'en sont pas moins funestes.

Charbon essentiel sur la tête des Moutons.

XV. La tumeur charbonneuse qui affecte la tête des moutons, est une efflorescence très-fréquente & très-dangereuse; elle a peu d'élévation, la peau est défunie, elle devient comme soufflée, elle est desséchée & gangrenée, le tissu cellulaire & le péricrâne sont détruits. L'humeur corrosive se répand sous l'oreille, sous le périorbite, & détruit avec la plus grande rapidité l'un & l'autre de ces organes. C'est alors que les symptômes maladifs se déclarent; l'animal est fébricitant, étourdi &

dans le coma ; les convulsions succèdent à ces symptômes, & l'animal succombe au bout de deux ou trois jours au plus tard.

A l'ouverture, on trouve le cerveau plus ou moins infiltré de sang, & plus ou moins diffous ; les glandes pineale & pituitaire sont noires & décomposées ; le plexus choroïde & le rets admirable de *Willis* sont noirs & charbonneux, on a vu les os du crâne noircis sur l'une & l'autre face, & dans leur épaisseur.

Charbon des extrémités.

XVI. Le *charbon* qui affecte les extrémités, dans tous les animaux, n'existe jamais sans occasionner des claudications plus ou moins fortes ; elles sont néanmoins plus sensibles lorsque la tumeur a son siège dans le sabot, que lorsqu'elle occupe les glandes inguinales ou la face interne & supérieure des cuisses. Les progrès de ces sortes de *charbons* sont très-rapides ; celui de la cuisse qu'on nomme *trouffegalant* dans le cheval, fait des progrès à vue d'œil ; dès que le principe, ou même le germe de la tumeur, est établi, la jambe devient énorme, la fièvre se déclare & devient très-forte ; les accidens de toute espèce se développent avec une rapidité étonnante ; les facultés vitales & organiques s'anéantissent bientôt, & l'animal meurt en moins

(143)

de douze à vingt-quatre heures : plusieurs périssent après une attaque de paralytie dans l'arrière-main.

Il y a des chevaux qui entrent dans une agitation extrême, qui mordent le sol, la mangeoire, tout ce qui est à leur portée, qui tombent enfin dans un accès phrénetique, ou plutôt se livrent à toutes les fureurs ordinaires aux animaux enragés, l'intérieur des parties de l'arrière-main est gangrené, les nerfs sacrés & la moëlle allongée, à compter de derrière les vertébrés dorsales, sont noirs, ou bléuâtres, ou teints de sang : ces accidents, dans les bêtes à cornes, dans le mouton & dans le cochon, sont, il est vrai, moins prompts, mais ils sont aussi funestes.

Le *charbon*, dans le pied, cause la chute du sabot ; les pieds des extrémités antérieures en sont rarement affectés : le mal se déclare d'abord dans un, ensuite dans les deux, formant le bipede postérieur. Le premier affecté, ne pouvant servir à soutenir la masse, l'autre chargé de tout le poids de l'arrière-main, est bientôt fatigué & enflammé, le sang y aborde avec impétuosité, & sa qualité étant altérée par le principe charbonneux, il gangrene & sphacèle cette partie souffrante ; la fièvre, les douleurs, l'anxiété arrivent, dans l'espace de dix à onze heures, à leur plus haut période : les

(144)

sabots se détachent, tombent dans la litière, & l'animal succombe après avoir éprouvé les tourments les plus cruels. Les viscères sont, dans cette maladie, plus enflammés que gangrenés ; mais on trouve toujours des points d'engorgement dans le cerveau & dans les poumons : les progrès de ces maux sont moins rapides dans les bêtes à cornes & dans les bêtes à laine ; rarement les deux sabots du même pied sont attaqués ensemble, & le côté du pied qui reste sain, concourant à soutenir la masse, retarde les effets du mal, ce qui laisse plus de temps pour secourir ces animaux. Il n'en est pas de même du mulet ; les progrès du *charbon* dans le sabot de cet animal, sont plus rapides encore que ceux du *charbon* qui attaque les pieds du cheval (1). On voit souvent de semblables maux affecter le premier à la suite de causes-locales, telles que les clous de rue, les chicots, sur-tout dans les pays très-chauds ; ils sont très-fréquents à Saint-Domingue, où ces animaux périssent presque toujours de cette maladie, après avoir éprouvé des attaques de tetanos, plus ou moins cruelles & plus ou moins violentes.

(1) M. Huzard a vu une légère encloueure à un pied de derrière, d'un vieux cheval très-vigoureux, donner lieu, dans cette partie, au développement du *charbon*, avec une rapidité qui a fait périr l'animal d'autant plus promptement,

Charbon

(145.)

Charbon blanc.

XVII. Il est des *charbons essentiels* qui affectent indistinctement toutes les parties du corps, & particulièrement l'épine, les côtes & l'abdomen; les efflorescences ne sont pas toujours visibles, l'humeur charbonneuse restant quelquefois dans l'épaisseur des chairs, sans soulever les tégumens, mais l'artiste attentif les reconnoît au tact: en passant la main sur la surface du corps de l'animal, il les distinguerà par une dureté plus ou moins enfoncée, ronde & circonscrite, ou par une espece d'enfoncement résultant de la détérioration des chairs qui se sont diffoutes & gangrenées, ou enfin par la tuméfaction des muscles abdominaux & la crépitation de la peau en cet endroit. Ce *charbon* est celui que les paysans nomment *charbon blanc*; il est accompagné du froid des cornes, des oreilles & de toute la surface du corps, de la cessation de la ruminatîon; le frisson survient, & devient peu-à-peu très-considerable: la bouche se remplit d'une bave épaisse & visqueuse, cette humeur flue plus ou moins copieusement; la langue est sans mouvement & comme paralysée; l'animal ne se leche

que ne soupçonnant point cette maladie, on ne lui a opposé aucun des moyens qui auroient pu en arrêter les progrès.
(Janvier 1783).

Années 1782-1790.

K

plus & n'avale plus sa salive ; il refuse toute espèce d'alimens ; il est extrêmement foible & abattu ; toutes les excréitions sont interceptées ; son haleine exhale une odeur infecte ; la météorisation , ou la diarrhée colliquative , le conduisent à la mort : plusieurs périssent , & c'est le plus grand nombre , sans qu'il se soit fait aucune évacuation , & sans avoir souffert de gonflement.

On trouve à l'ouverture des cadavres , des épanchemens lymphatiques & sanguinolens sous la peau , dans le tissu cellulaire & entre les muscles ; ce sont ces épanchemens qui ont fait donner à cette maladie le nom que nous avons cité : on a vu dans quelques sujets , le pannicule charnu , d'un côté , & quelquefois des deux , converti en une gelée rougeâtre , les viscères plus ou moins infiltrés , pourris & gangrenés ; les cadavres exhalant toujours une odeur infecte & très-rebutante.

Charbon symptomatique.

XVIII. Le *charbon symptomatique* ne se montre que six , douze , dix-huit , vingt-quatre , trente six & même quarante-huit heures après les effets d'une commotion fébrile. Ce mouvement est encore précédé par le dégoût , la tristesse , la cessation de la ruminat^{ion} , le froid des oreilles , des cornes & des extrémités , la douleur de l'épine , & notam-

ment des lombes, lorsqu'on comprime ces parties, la dureté de la panse, sur-tout si la maladie s'est déclarée, ainsi qu'il arrive le plus souvent, après que l'animal a mangé; car alors toute digestion est suspendue, & le mal est d'autant plus grand que l'indigestion est plus forte: le pouls est concentré, les pulsations sont traînées & irrégulières, les urines sont rares ou supprimées, les déjections sont arrêtées, &c.; le frisson se manifeste ensuite, & quelquefois il précède ces symptômes: dès qu'il est passé, la chaleur du corps, des oreilles, de la bouche & de l'air expiré, est plus forte que dans l'état naturel; le mouvement des flancs est accéléré, le pouls est soulevé, fréquent, & plutôt caprifiant qu'intermittent. C'est ordinairement à cette époque que les *charbons* ou les tumeurs charbonneuses paroissent.

XIX. Cette éruption opere un relâchement dans toute la machine; l'animal paroît mieux, & l'est effectivement; il est moins affaissé, plus développé, plus libre dans ses mouvements & dans sa marche, il cherche à manger, & sur-tout à boire; l'artère est souple, le pouls est libre & à peu de chose près dans l'état naturel; la chaleur du corps est uniforme par-tout; mais si la nature n'est secourue à temps, la tumeur ou les tumeurs se sphacelent de plus en plus; la gangrene gagne de proche en

K 2

proche; le pouls s'efface, la prostration des forces est plus ou moins grande; l'anxiété succède à la faiblesse; l'animal s'agit, il gratte le sol avec ses pieds antérieurs; il se couche & se relève sans cesse; il hennit, mugit, se plaint plus ou moins fortement, la respiration devient laborieuse, entrecoupée; les mâchoires se frottent convulsivement, il grince les dents; la bouche se remplit de bave; la tumeur ou les tumeurs s'affaissent; l'humeur qu'elles contiennent rentre, & l'animal succombe plus ou moins promptement: quelquefois cette humeur se fait jour à travers les téguments; alors elle se répand sous la forme d'une féroïté rougeâtre, ou elle s'insinue dans le tissu cellulaire des parties adjacentes; dans l'un & l'autre de ces cas elle altere & gangrene toutes les parties sur lesquelles elle s'est répandue. La mort, dans cette circonstance, est moins prompte, il est même des animaux qui en sont réchappés. On a vu que les sujets chez lesquels les tumeurs charbonneuses se formoient dans la gorge, l'arrière-bouche, & le larynx, mourroient peu de temps après avoir donné des symptômes de phrénésie ou d'hydrophobie.

XX. Ces sortes de *charbons* sont presque toujours sans douleur, sans chaleur; la gangrene s'en empare aussi-tôt qu'ils paroissent, & l'humeur qu'ils renferment est totalement putréfiée: elle est

(149)

quelquefois si délétère , qu'elle produit , dans les hommes & dans les animaux chez lesquels elle s'est insinuée par une voie quelconque , les désordres les plus effrayans , & même la mort , s'ils ne sont secourus promptement (1).

XXI. Cette humeur n'est pas cependant toujours d'un caractère aussi insidieux : nous voyons

(1) M. Perret , artiste-vétérinaire , en donnant l'histoire d'une maladie charbonneuse qu'il avoit traitée avec beaucoup de succès , rapporte le fait suivant :

Le nommé *Chevalier* , ayant fait l'ouverture d'un bœuf mort de cette maladie , porta ses mains , teintes de sang , à son visage , qui étoit naturellement couvert de boutons ; peu de temps après il lui survint une érysipele qui s'étendit , & prit un caractère absolument charbonneux : les maux de cœur , le frisson , la syncope & la mort suivirent de près le contact du sang de cet animal infecté , sur des parties très-disposées à en recevoir l'impression .

Cet artiste a été depuis , lui-même , victime de son zèle pour l'art vétérinaire . Il a fait l'extirpation d'une tumeur charbonneuse , étant blessé à une main ; le contact du sang lui a bientôt aussi communiqué la maladie , & il y a succombé malgré tous les secours qu'on lui a administrés .

M. Coquet , artiste-vétérinaire , a traité une maladie charbonneuse sur les bêtes à cornes , dont la malignité étoit telle , que deux hommes de la commune de Cahagne , qui ont eu l'imprudence de saigner à la gorge un taureau malade & sur le point de mourir , ont éprouvé un gonflement très-considérable au bras droit , avec des taches livides , à la suite de

K 3

des animaux résister à ses effets l'espace de douze, dix-huit & même vingt jours, au bout desquels il survient une espece de colliquation; leur corps, leurs excrémens & leur haleine exhalent une odeur fétide & cadavéreuse ; ils sont constamment dégoûtés de tous les alimens solides & liquides ; il est

l'attouchement du sang sur la partie : peu de temps après l'existence de la tuméfaction , ils ont éprouvé des maux de cœur, une fièvre violente ; des sueurs copieuses , & ont été très-dangereusement malades.

Le charbon qui s'est manifesté sur les chevaux & sur les bœufs, en Août 1775 , à Châlons-sur-Marne , s'est communiqué à plusieurs personnes qui en sont mortes. De ce nombre sont le berger de la Grange-le-Comte , mort au bout de huit heures , pour avoir été le cuir d'un bœuf enlevé par cette maladie ; une femme , à Villers - aux - Bois , a éprouvé le même sort pour avoir introduit son bras dans le rectum d'un cheval attaqué du charbon .

M. Vinson , artiste-vétérinaire , s'étant blessé à la jambe avec l'instrument dont il s'étoit servi pour faire l'ouverture d'un bœuf mort du charbon , a été affecté presque subitement d'une tuméfaction charbonneuse à cette même jambe ; il n'a dû son salut qu'à un traitement raisonné , dont il a fait usage sur-le-champ .

Nous pourrions multiplier ici ces observations , mais nous nous proposons de les recueillir toutes , & d'en former un mémoire particulier que nous insérerons dans l'un de nos volumes . On peut en voir plusieurs autres dans la troisième partie du volume pour l'année 1791 .

(151)

des animaux dont le corps, la tête & l'encolure se météorisent ; d'autres qui dépérissent promptement, & pour ainsi dire à vue d'œil ; les uns & les autres meurent boursoufflés & météorisés, ou entièrement desséchés & atrophiés.

XXII. Cette différence du plus ou du moins de lenteur dans les progrès de cette maladie, peut dépendre du plus ou du moins de malignité de l'humeur qui la produit ; mais il nous a paru qu'elle dépendoit plus particulièrement du plus ou du moins d'importance des organes affectés.

Les animaux qui y succombent ont effectivement le médiastin ou les poumons, le cœur ou le diaphragme, le foie ou le pancréas, l'estomac ou les estomacs, ou les intestins, les reins ou la matrice, les vésicules séminales ou la vessie, plus ou moins affectés de gangrene ou de taches gangrénées, répandues ça & là sur la surface des uns ou des autres de ces viscères, tandis que ceux chez lesquels le mal traîne en longueur, montrent plus particulièrement des tuméfactions noires & gangrenées dans l'épaisseur du mésentère, dans les glandes mésentériques, dans l'épaisseur de la graisse ou de l'axone qui enveloppe les reins, les muscles abdominaux, &c.; ou des épanchemens de sang, ou de sérosité, dans la poitrine, la matrice, le bas-ventre, &c.

K 4

Fievre Charbonneuse.

XXIII. Le *charbon* peut exister sans aucune efflorescence extérieure quelconque, c'est ce que nous nommons *fievre charbonneuse*; cette maladie est presque toujours épizootique, il n'est guere possible de la reconnoître qu'à l'ouverture des cadavres, dans lesquels on remarque, en général, les mêmes désordres que dans le *charbon essentiel*, & plus particulièrement des tumeurs noires, sanguines & carbonnées, dans le mésentère, près le tronc de l'artère mésentérique, dans l'épaisseur de la rate, du foie, du pancréas, &c.; on voit encore des échymoses dans le cerveau, sur la surface extérieure du cœur, dans son épaisseur, dans les poumons; des épanchemens de sang noir & dissous dans les différentes cavités, dans les ventricules du cerveau, dans les intestins & la vessie, dans l'épaisseur des chairs, de la graisse, &c.

Cette maladie est extrêmement aiguë, l'animal n'en est pas plutôt atteint, qu'il pérît dans l'instant, sans avoir donné le plus léger symptôme maladif, & souvent même pendant qu'il travaille, &c. Le délai le plus long qu'elle donne, est une heure ou deux; l'animal paroît étourdi, égaré; il lève & baisse la tête; il se secoue, se tourmente, se plaint, hennit, &c.; les yeux sortent, pour ainsi dire, de leurs orbites; il chancelle, tombe &

(153)

meurt dans des convulsions plus ou moins violentes.

Ce *charbon* n'attaque guere que les jeunes animaux ; il a paru que ceux qui avoient au-delà de six à sept ans en étoient exempts : peut-être que la force plus grande du système artériel en est la cause.

XXIV. Cette division du *charbon* en *essentiel*, *symptomatique* & *fièvre charbonneuse* n'est point idéale : les différences qui les caractérisent peuvent être des modifications de la même maladie & des aspects différens sous lesquels elle se présente ; mais comme ces modifications tiennent vraisemblablement à une disposition particulière des sujets, à leur tempérament, ainsi qu'à la nature de l'humeur qui donne lieu à ces sortes de maux, elle nous paraît d'autant plus importante que les uns & les autres de ces *charbons* demandent un traitement particulier & différent.

XXV. Le *charbon essentiel* attaque les sujets d'une forte constitution qui se défend avec énergie de l'ennemi qui l'opprime : le *charbon symptomatique* suppose moins d'activité, il est plutôt l'effet d'un reste de force, que d'une énergie absolue ; tandis que dans la *fièvre charbonneuse* l'humeur reste concentrée, elle ne peut être déterminée à la surface, attendu l'inertie des mouvements vitaux. Quoi qu'il en soit, le caractère de la tumeur est de ne jamais suppurer, quelques moyens que

(154)

nous ayons mis en usage pour lui procurer cette terminaison ; l'humeur qu'elle contient est un dépôt de matière vraiment délétère ; sa résolution ou sa rentrée est une délitecence mortelle : la gangrene dans le cheval, le mulet, l'âne & le chien, ne se manifeste qu'après que la matière est déposée, elle est plus prompte dans le bœuf & le mouton : de là sans doute la différence des symptômes que l'on observe dans ces différens animaux, relativement à cette tumeur, inflammatoire dans les uns, & froide dans les autres.

Elle est plus ou moins dangereuse suivant les parties qu'elle affecte ; sa situation autour de la tête & sur la tête, sur le larynx, le pharynx, la partie antérieure de l'encolure, la partie supérieure & antérieure du poitrail, sur les mammelles, sur les parties de la génération & dans les sabots, la rend plus meurtrière que lorsqu'elle est située partout ailleurs.

Des Causes du Charbon.

XXVI. Les causes de cette maladie sont en très-grand nombre, mais elles sont le plus souvent communes & générales.

Elle se montre après des saisons pluvieuses qui ont succédé à de grandes sécheresses ; après la consommation de fourrages vafés, mal récoltés,

(155)

submersés, touillés, chargés d'insectes, &c.; elle est très-fréquente & même enzootique dans les pays bas, aquatiques, marécageux; & dans les prairies qui abondent en renoncules, juncago, leches, queues de cheval, &c.; elle s'y montre même épizootique dans les années pluvieuses, & elle attaque un nombre prodigieux d'animaux; elle est encore enzootique dans les communes & chez les particuliers qui sont forcés d'abreuver leurs bestiaux d'eau de mare, bourbeuse & croupisante, ou d'eau de puits chargée de marne, de glaise & de sélénite; ces eaux se reconnoissent à leur défaut de transparence & de limpidité; elles sont laiteuses, elles ont un goût dur & une odeur fade; elle regne aussi dans les pays secs & élevés, mais ce n'est qu'après des sécheresses & des chaleurs extrêmes ou des orages fréquens qui refroidissent le temps tout-à-coup, ou après des pluies continues.

Les prairies artificielles formées de trefle, la développent souvent dans les animaux qui ne vivent que de cette plante, soit qu'ils la mangent en herbe, soit qu'on la leur donne en fourrage pour toute nourriture; mais si elle est mêlée avec partie égale de paille de froment, elle forme une nourriture moins échauffante, & par conséquent plus saine. Cette maladie a encore été la suite de l'usage de pailles & de foins nouveaux, de l'excès

d'exercice , de grain , de l'avoine plâtrée , du son fermenté , &c.; elle s'est manifestée dans le chien après s'être vautré sur la charogne , en avoir mangé , &c.; dans le bœuf & le mouton , après des coups de soleil ; enfin les uns & les autres de ces animaux en ont été affectés spontanément , sans aucune cause apparente ; mais comme tout ce qui peut appauvrir le sang & la lymphe , suspendre ou supprimer les sécrétions , énerver la tissure des téguments , anéantir l'action des filtres cutanés , augmenter l'acréte de la bile , &c., tient à des causes aussi inextricables qu'invisibles , & dont néanmoins le *charbon* peut être la suite , il n'est point étonnant que cette maladie , ainsi qu'une infinité d'autres , se développe inopinément , sans aucune cause sensible.

Au reste , le *charbon essentiel* nous a paru plus particulièrement être la suite d'une boisson chargée de parties hétérogènes ; le *charbon symptomatique* , de plantes âcres & aquatiques ; & la *fievre charbonneuse* , de la vicissitude des saisons , & notamment de l'excès de sécheresse.

Curation.

XXVII. Les tumeurs charbonneuses , en général , peuvent & doivent être regardées comme l'effet d'un effort que fait la nature pour se débarasser de

l'humeur qui la surcharge , & dont il importe de favoriser la sortie par toutes les voies qui peuvent la lui procurer ; celle qui nous a paru la plus propre à cet effet , est , sans contredit , la partie sur laquelle la tuméfaction s'est formée ; il est généralement prouvé par l'expérience , ainsi que par toutes les particularités que présente cette tumeur dans sa formation , ses progrès & sa terminaison , que l'humeur qui la constitue est un dépôt critique , dont l'éruption & l'évacuation délivrent la machine ; que le *charbon* ne cesse d'être curable , qu'autant que le virus a le temps & le pouvoir de porter atteinte aux viscères ou aux autres organes essentiels à la vie : que toutes les fois qu'il circule encore avec la masse générale des humeurs , il est très-facile d'en anéantir les effets , soit en les dénaturant par des médicaments , dont la vertu est diamétralement opposée à ses mauvaises qualités , soit en l'évacuant par les couloirs excrétoires , par des égouts artificiels , &c.

XXVIII. Lorsque cette maladie est épizootique ; elle exige deux espèces de traitement , l'un pré-servatif & l'autre curatif.

Le premier est le même dans les trois espèces décrites , c'est aussi par lui que nous devrions commencer ; mais comme la *fievre charbonneuse* ne peut être soumise à un traitement curatif , vu la

promptitude de sa marche & la célérité des effets sinistres qui en sont les suites ; nous suivrons dans la description du traitement, l'ordre observé dans l'histoire des différentes espèces de *charbon*. Le traitement prophylactique qui convient dans la circonstance d'un *charbon essentiel*, ainsi que dans celle d'un *charbon symptomatique* est absolument le même, & il deviendra curatif & préservatif lors de l'existence d'une *fievre charbonneuse*. La description de ce traitement terminera donc cet ouvrage ; ainsi nous commencerons d'abord par celle du traitement du *charbon essentiel* ; de-là nous passerons à celui du *charbon symptomatique*, & nous terminerons par la méthode prophylactique, observant néanmoins de faire précéder ces différents traitements par l'indication de tout ce que l'artiste doit prescrire & faire observer dans le régime, sans lequel les méthodes proposées ne seroient d'aucune utilité.

Traitemennt du Charbon essentiel.

XXIX. Le *charbon essentiel* est, en général, le moins dangereux & celui dont on triomphe le plus facilement, sur-tout lorsqu'il n'a pas le caractère de malignité que nous lui avons reconnu (*XII*) & qui est, à la vérité, très - rare ; néanmoins nous entrerons, pour le traitement, dans tous les

(159)

détails relatifs à ses différentes nuances, & nous chercherons, autant qu'il sera possible, à énoncer les indications diverses qu'elles présentent, & que nous avons décrites dans l'histoire qui précède.

Le charbon symptomatique a également des degrés divers de malignité & d'intensité ; ce qui nous obligera, pour ne rien laisser à désirer, d'entrer dans des discussions relatives à ces différences ; ce qui fera autant d'articles séparés.

Cette méthode nous a paru la plus propre à fixer l'attention des élèves dans la cure de cette maladie formidable ; quelques minutieux que soient les détails dans lesquels nous entrerons, ils ne trouveront encore que trop d'indications nouvelles à remplir, sur lesquelles les modifications déjà énoncées les éclaireront.

Soins & Régime.

XXX. Rien n'est à négliger dans une épizootie, la plus légère omission, le plus léger retard dans les secours, ne sont souvent que trop funestes.

Les tumeurs charbonneuses peuvent, ainsi que nous l'avons démontré, se manifester au moment où on s'y attend le moins ; on ne sauroit donc visiter trop fréquemment les animaux, examiner avec trop d'attention toutes les parties de leurs corps, les unes après les autres, afin de s'assurer

de l'existence de la plus légère efflorescence; il n'est pas moins important de remarquer soigneusement le plus léger dégoût, la plus légère tristesse, de visiter la bouche pour en connoître l'état inflammatoire, de voir si les yeux ne sont pas larmoyans, si la rumination n'est pas retardée, si le lait n'est pas altéré, & en un mot, de reconnoître le plus léger symptôme qui puisse faire soupçonner l'invasion de la maladie. Si l'épidémie est de nature à affecter l'intérieur de la bouche, cette cavité doit être inspectée plusieurs fois dans la journée, ainsi que toutes les parties qu'elle renferme, pour ne pas laisser surprendre l'animal par des tumeurs & des ulcères capables de le conduire inopinément à la mort; si au contraire la maladie affecte le pied, il faut toucher très-souvent cette partie, & notamment la couronne, pour reconnoître si la chaleur est plus forte que dans l'état naturel, ce qui est un signe non équivoque que le *charbon* ne tardera pas à se développer; l'engorgement des veines latérales, la dureté & la plénitude des artères de ce nom, font des signes non moins certains de l'apparition prochaine de cette tumeur.

On doit éviter avec le plus grand soin toute communication; ceux qui soignent les malades ne doivent jamais entrer dans les étables saines; cette maladie étant des plus contagieuses, on brûlera à

la

la porte des écuries, étables ou bergeries infectées; le fumier qu'on en retirera chaque jour, afin que les particules contagieuses qu'il renferme ne puissent, en s'étendant au loin, propager la contagion. On enterrera les cadavres le plus profondément que l'on pourra, après avoir lacéré leurs cuirs, pour prévenir les effets de la cupidité & de l'avarice; le commerce de ces cuirs n'a été que trop funeste, & plusieurs provinces gémissent encore sur les pertes inappréciables qui en ont été la suite. Ces précautions sont d'autant plus nécessaires, que les affections charbonneuses le plus souvent mortelles, dont ont tant de fois été affectés ceux qui ont eu la témérité d'enlever les cuirs, n'a pu jusqu'ici arrêter ce trafic trop dangereux pour n'être pas rigoureusement prohibé. Toute communication des animaux sains avec les malades doit être soigneusement interceptée; on tiendra les premiers dans des étables, & on ne les laissera aller qu'e dans des pâturages bien parqués, & même clos de murs, peu éloignés des habitations. Cette maladie est semblable au claveau, par la facilité avec laquelle elle se communique; il suffit du passage d'un animal infecté dans un lieu habité par des animaux sains, pour qu'elle se répande sur eux, & nous pourrions citer plusieurs exemples qui prouvent qu'un animal infecté, introduit furtive-

Années 1782-1790.

L

ment dans une commune , a occasionné la perte entiere de ses troupeaux.

On fera bouchonner , étriller & brosseter souvent l'animal , afin de rétablir l'excrétion de l'insensible transpiration ; cette évacuation si salutaire étant toujours supprimée dans cette maladie , on le tiendra couvert & dans la plus grande propreté ; on fera bouillir du vinaigre dans un vase sur un réchaud , on en dirigera les vapeurs sous le ventre , sous la poitrine & dans les naseaux ; on lui fera souvent respirer un air frais , soit en le promenant , s'il fait beau , soit en parfumant l'écurie , l'étable , le chemin , &c. , avec des plantes aromatiques ; le feu étant un ventilateur très-efficace pour renouveler & purifier l'air , il importe d'en entretenir des brasiers à la porte des écuries & en dedans ; on fixera , dans la bouche des chevaux & des bœufs , des billets composés d'oximel simple , de racine d'angélique & de camphré (N°. 12).

Les animaux malades feront tenus à la diète la plus sévere ; la moitié de la ration ordinaire sera donnée à ceux qu'il s'agit de préserver.

Les chevaux , les bêtes à cornes & les bêtes à laine , seront tenus au sec ; le foin , la paille & le son seront choisis très-bons & très-sains , & feront leur seule nourriture.

Ceux de ces animaux qui seront affectés d'ul-

ceres à la langue , n'auront pour toute nourriture qu'un peu de son mouillé & de l'eau blanche , sur un seau de laquelle on aura fait dissoudre trois décagrammes (une once) de sel de nitre ; toute autre nourriture solide entre dans les ulceres , les irrite , les déchire & les agrandit ; on ne délivrera cette ration qu'après avoir injecté dans la bouche des liqueurs détersives (N°. 18), & avoir lotionné particulièrement l'ulcere : on répétera ces opérations , ayant le plus grand soin qu'aucune des particules de son ne reste & ne séjourne dans la plaie.

Le cochon sera mis à l'usage de l'orge , du gland ou du son de froment ; il sera abreuvé d'eau blanche par la farine d'orge , ou par celle de froment , sur un seau de laquelle on aura fait dissoudre trois décagrammes (une once) de sel de nitre , & dans laquelle on aura ajouté un verre de vinaigre.

Le chien aura pour toute nourriture un peu de pain rassis & de l'eau pure , qu'on renouvelera souvent.

Traitemenit du Charbon essentiel (X).

XXXI. Ce charbon est-il petit , récent , perforé ou non-perforé , coupez le poil sur la tumeur dans sa circonférence & même à quelque distance de sa base , armez-vous d'un bistouri droit , fendez la peau en croix , séparez les quatre lambeaux des

L 2

(164)

tégumens résultans de cette incision ; saisissez la tumeur avec une érigne , ou avec un crochet de fer quelconque , ou avec des pinces anatomiques , disséquez-la & séparez-la de toutes les parties aux- quelles elle adhère , au moyen d'un scalpel à deux tranchans , & si son fond ou sa base sont trop enfoncés ou engagés dans des parties dont la section seroit dangereuse , ainsi qu'il arrive dans le *charbon perforé* , laissez cette même partie que vous ne pouvez atteindre , prenez un bouton de feu chauffé jusqu'au point de blanchir , & cautérisez le plus qu'il vous sera possible .

XXXII. Remplissez l'ulcere résultant de cette opération de plumaceaux chargés d'onguent épis- pastique & caustique (N°. 14) , afin d'y entretenir l'inflammation locale , & d'attirer les humeurs sur la partie ; rabattez les lambeaux des tégumens sur les plumaceaux ; couvrez ces lambeaux , ainsi que les parties environnantes , d'un large plumaceau chargé de ce même onguent , & fixez le tout par le moyen d'un bandage .

Il seroit dangereux de se servir de ce topique caustique pour le chien , sur-tout si la plaie est dans un endroit sur lequel l'animal puisse porter la langue & les dents , de crainte qu'il n'avale quelques par- ties de ce topique , qui produiroient infailliblement des désordres dans son estomac : l'onguent anti-

(165)

gangréneux formulé (N°. 15), n'aura pas cet inconvenient. —

La tumeur est-elle plus volumineuse ? ses progrès à l'extérieur sont-ils tels que l'inflammation & la fièvre soient développées (XI) ? l'opération précédente pourroit devenir funeste , vu les grands délabremens qu'elle entraîneroit nécessairement. Scarifiez-là dans plusieurs endroits de son étendue & dans toute sa longueur & son épaisseur , poussez les côtés des scarifications pour faire sortir la sérosité , ainsi que le sang noir & épais dont le tissu cellulaire & les chairs sont infiltrées , lavez avec l'essence de térebenthine , remplissez les plaies de plumaceaux imbibés de cette liqueur , & saupoudrez ensuite de quinquina ; employez pour le second pansement & les suivans , l'ongent (N°. 15) , dans lequel l'essence de térebenthine dominera plus ou moins , suivant que la gangrene sera plus ou moins à craindre .

XXXIII. Saignez à la jugulaire si le sujet est sanguin , fort & en bon état ; cette opération exige que l'estomac ne soit point farci d'alimens : en ce cas il faudroit différer jusqu'à ce que la digestion soit faite. Souvent cette opération développe l'inflammation ; alors il faut la répéter d'heure en heure , nous l'avons pratiquée dans cette circonsistance jusqu'à quatre fois avec beaucoup de succès :

L 3

ce cas est fort rare , & en général on doit prendre garde d'affoiblir le malade par une trop grande évacuation de cette espèce , elle n'est salutaire qu'autant qu'elle réveille les forces étouffées par la redondance du sang , l'excès de sa masse , &c. L'essentiel ici est de conserver à la nature la force dont elle a besoin , pour porter dans le lieu choisi par elle , l'humeur qui la surcharge , & dont elle s'efforce de se délivrer.

XXXIV. Après l'extirpation des tumeurs & les scarifications ou la saignée , si vous avez dû la pratiquer , donnez le breuvage tempérant & anti-gangréneux (N°. 1); réitérez-en la dose toutes les six heures pendant les trois ou quatre premiers jours ; éloignez-les ensuite & ne les donnez que de douze en douze heures. L'administration de ce remede sera suivie de celle d'un lavement rafraîchissant & tempérant (N°. 9) ; mais les entrailles sont-elles irritées ? y a-t-il épreintes ou ténèfme ? l'animal rend-il les lavemens incontinent après les avoir reçus ? ayez recours à des clistères gras , mucilagineux & calmans (N°. 10).

XXXV. On est dans l'usage de fouiller les grands animaux avant l'administration des lavemens , pour que cette espece de remede fasse plus d'effet , c'est-à-dire qu'on vide l'intestin rectum des grosses matieres qu'il contient , en y introduisant

la main & le bras ; mais comme cette opération a été souvent funeste à l'opérateur (*XX*) dans la maladie dont il s'agit, il importe de s'en abstenir.

XXXVI. Pansez l'ulcere résultant de l'extirpation de la tumeur (*XXXII*) régulièrement tous les jours ; continuez l'usage de l'onguent épispastique & caustique (N°. 14), jusqu'à ce que la suppuration soit établie, ce qui arrive ordinairement le cinquième ou le sixième jour ; elle n'est jamais bien louable, elle est toujours séreuse, dissoute & âcre ; substituez alors à l'onguent ci-dessus un digestif animé (N°. 16). Contentez-vous d'oindre les parties environnantes d'onguent populeum.

Lorsque les escharas seront tombées, que les chairs se montreront rouges & grenues, employez pour tout pansement des plumaceaux imbibés d'eau-de-vie, sur un litre (une pinte) de laquelle vous aurez fait dissoudre aloès & camphre, de chaque trois décagrammes (une once).

Dès que le fond de l'ulcere sera rempli, il suffira de le laver journallement avec de l'eau commune tiède, saturée de sel commun (*muriate de soude*), & de le saupoudrer avec de la charpie râpée, après l'ablution.

XXXVII. Les choses étant dans cet état, l'animal est regardé comme guéri, & l'est effectivement ; le plus grand nombre des propriétaires se fert alors

L 4

des animaux, mais la prudence exige que l'on termine la cure par un ou deux purgatifs (N°.7), & qu'on les mette peu-à-peu à la nourriture & au travail ordinaires, à l'effet d'éviter les rechutes souvent plus funestes que la maladie même.

XXXVIII. Nous observerons, en ce qui concerne les tumeurs, qu'il en paraît souvent après l'extirpation de la première qui a décelé la maladie : cette circonstance ne change rien à la méthode prescrite; scarifiez-les, & pansez-les ainsi qu'il a été dit (*XXXI, XXXII, XXXVI*) ; souvent encore l'extirpation de la tumeur ou des tumeurs est suivie de tuméfactions œdémateuses qui s'étendent sous le ventre, le poitrail, &c.; ces œdèmes sont un signe favorable, ils prouvent l'effort que fait la nature pour se dépurer; percez-les de petites pointes de feu dans différens endroits de leur étendue, & couvrez le tout d'onguent nervin (N°.17).

XXXIX. Le charbon est-il ancien? la gangrene s'est-elle emparée de la tumeur? armez-vous d'un cautere cutelaire, circonscrivez-la, au moyen d'une raie de feu qui traversera les téguments, & qui pénétrera jusques dans les chairs, non par l'effet de la force que vous pourriez employer en appuyant sur le manche de l'instrument, mais par l'action seule & unique du feu dont le cautere sera pénétré jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur

(169)

rose; amputez tout ce qui est gangréné; cautérissez le fond de l'ulcere avec un cautere ovoïde, & pansez comme ci-devant avec l'onguent (N°. 15).

L'application du feu n'est pas aussi douloureuse qu'on se l'imagine communément, elle a souvent fait cesser les douleurs que les points gangrénous occasionnoient sur les parties tendineuses & nerveuses, c'est ce dont nous avons été assurés une infinité de fois par la cessation de l'anxiété ou de l'agitation dans laquelle étoit le malade avant la cautérisation, mais revenons à notre objet.

Le sujet jouit-il de toute sa force? les breuvages & les lavemens prescrits dans le cas précédent (*XXXIV*) suffiront pour triompher; mais est-il foible ou abattu? ayez recours aux cordiaux unis aux sudorifiques (N°. 2); dès que ces médicamens auront produit l'effet désiré, suspendez-en l'usage; sauf à y avoir recours de nouveau si le cas le requiert, mais soutenez les forces ranimées par ces médicamens, par des alexiteres mitigés (N°. 3).

XL. Le *charbon* est-il mobile, s'étend-il promptement, a-t-il tous les caractères de malignité que nous lui avons observés (*XII*)? il importe de brusquer le traitement avec autant de promptitude que les progrès du mal sont rapides. Ouvrez les deux jugulaires à la fois & faites une ample saignée, ne perdez point de temps, ou-

vrez & scarifiez très-profoundement la tumeur , cirs conscrivez-la par une raie de cautérisation , comme dans le cas précédent , avec cette différence néanmoins que la raie circulaire de feu fera pratiquée à cinq à sept centimètres (trois ou quatre travers de doigt) de la base de la tumeur pour arrêter & fixer plus sûrement les progrès de la gangrene ; il importe encore de remplir l'intervalle existant entre la base de la tumeur & la raie tracée , de pointes de feu qui traverseront les tégumens & qui pénétreront jusqu'à l'effusion d'un sang vif & vermeil ; donnez , tant en breuvage qu'en lavemens , les délayans , les nitreux & les calmans (N°. 4) , l'éther en est un très-efficace , mais sa cherté en interdit souvent l'usage ; il ne doit être employé que pour des sujets très-précieux , ou quand la fortune des propriétaires le permet ; pansez les scarifications comme il a été dit précédemment (XXXII) , avec l'essence de térebenthine & la poudre de quinquina , couvrez les parties brûlées avec l'onguent (N°. 15).

XLI. Le *charbon* a-t-il formé des ulcères sur la langue (XIII) ? Saisissez cet organe avec la main gauche , tirez-le hors de la bouche , le plus que vous pourrez , laissez la tête penchée en contre-bas , scarifiez les bords & le fond de l'ulcère , amputez ces mêmes bords s'ils sont calleux , noirs ou livides ; si pareilles taches se trouvoient

(171)

dans le fond de l'ulcere , il faudroit pareillement les enlever avec l'instrument tranchant : l'opération faite , pressez , comprimez pour faire sortir le sang & l'humeur , lavez avec la liqueur déterfive (N°. 18) ; maintenez toujours la bouche ouverte , la langue hors de cette cavité , & la tête en contre - bas pendant ces ablutions & ces injections , afin que l'animal n'avale rien de ce qui est sorti de l'ulcere , ou de ce qui a servi à le nettoyer.

L'ulcere est-il très-profound & la langue est-elle en danger d'être coupée ou perforée ? Les unes ou les autres des opérations ci-dessus faites , la langue & la tête maintenues & fixées comme il est dit , touchez l'ulcere au moyen d'un petit pinceau fait d'une hampe de bois & de quelques brins d'étoopes , après l'avoir trempé dans l'acide vitriolique (*acide sulphurique*) , en ayant attention de ne porter ce caustique que sur la partie blessée ; vous la toucherez à différentes reprises jusqu'à ce que l'ulcere présente une couleur blanchâtre ; injectez ensuite dans la bouche la liqueur déterfive ci-dessus , & répétez cette opération toutes les trois ou quatre heures. Les ulcères qui auront été touchés par l'acide vitriolique , quelques soient leur profondeur , leur irrégularité & leur malignité , deviendront beaux au bout de trois ou quatre ablutions ,

(172)

& tout progrès d'excavation & de corrosion sera promptement arrêté à la faveur de ce remede ; nous avons vu nombre d'épizooties d'un genre benin qui ont cédé à ce seul topique.

L'ulcere n'est-il pas formé ? la vessie est-elle encore dans son entier ? Hâtez-vous de prévenir sa dilacération ; saisissez & tirez la langue de l'animal comme dans le cas précédent ; armez-vous de grands ciseaux à lames étroites & bien affilées ; s'ils sont courbes sur plat , vous opérerez plus sûrement & plus commodément ; dirigez chaque tranchant sur les côtés de la tumeur , faites agir les branches & amputez le corps à extraire le plus près de sa base qu'il est possible ; ce que vous ferez en appuyant sur les branches au moyen du doigt indicateur que vous placerez sur le rivet , & en levant la main.

L'opération faite , maintenez toujours la langue hors de la bouche ; prenez une éponge , imbinez-la de la liqueur (N°. 18) , lavez & nettoyez à fond la bouche & l'ulcere résultant de l'amputation de la tumeur ; si le fond de cet ulcere a une teinte noire , scarifiez-le comme dans le cas précédent ; pissez & lavez , ainsi qu'il est dit , & quelle que soit la nature de cet ulcere , touchez-le avec l'acide vitriolique.

La tumeur dure & renitente qui couvre & dé-

(173)

robe un sang noir & décomposé, doit être amputée, lotionnée & lavée de même.

L'ulcere a-t-il cavé entre les deux branches de la mâchoire? ouvrez & incisez cette partie en dessous & extérieurement suivant sa direction, à la faveur d'un bistouri: injectez la liqueur détersive & touchez l'ulcere dans toute son étendue avec l'acide vitriolique.

La tumeur affecte-t-elle le palais? de simples scarifications faites à temps & les lotions d'acide vitriolique, ont suffi pour en arrêter les progrès. Mais la voûte osseuse est-elle endommagée? portez sur-le-champ le cautere actuel sur la partie de l'os à exfolier, & touchez la partie cauterisée trois ou quatre fois par jour avec la teinture d'aloès: injectez très-souvent dans la bouche, sur-tout dans le commencement, la liqueur détersive (N°. 18).

La langue est-elle généralement tuméfiée, & la tuméfaction est-elle flasque & mollassé? scarifiez-la suivant sa longueur, lavez, lotionnez & injectez du vinaigre dans lequel on aura fait infuser du quinquina en poudre; mais si elle est dure & renitente, & que l'organe soit enflammé, injectez l'infusion de quinquina dans l'eau simple.

L'extrémité de cet organe est quelquefois tuméfiée, ulcérée & d'une extrême sensibilité; l'acide vitriolique est le topique qui a eu le plus d'efficacité

pour la déterger, la consolider & lui ôter la douleur.

Les unes & les autres de ces opérations faites , il importe encore de traiter l'animal intérieurement , & nous ne voyons rien à changer à ce qui est prescrit (*XXXIII* , *XXXIV* , *XXXV* & *XXXIX*), & auquel nous renvoyons : mais si vous soupçonnez que l'animal ait avalé de l'humeur corrosive (*XIII*), donnez le plutôt qu'il vous sera possible le breuvage (N°. 6) ; ce remede a eu tout le succès qu'on devoit en espérer , lors même que l'animal étoit enflé.

XLII. Le *charbon essentiel* (*XIV*) qui se montre par de simples taches blanches , ou noires , ou livides sur la surface de la peau , ou par le soulèvement & la désunion des tégumens , dont la compression est suivie de crépitation , doit être scarifié & incisé dans tous les endroits maculés ; on peut se contenter , lorsque les taches seront petites , de donner à chacune un coup de flamme , & de frictionner avec l'essence de térébenthine toutes les parties opérées , après avoir coupé la laine & les soies : les parties de la peau desséchées & crépitantes , feront scarifiées jusqu'au vif ; poussez les parties latérales des incisions pour faire sortir l'air délétère dont le tissu cellulaire est infiltré ; lotionnez & imbibez les plaies & les parties adjacentes avec l'essence de térébenthine chauffée jusqu'à

ce qu'elle soit tiède ; saupoudrez l'intérieur de ces plaies avec du quinquina, & arrosez le tout avec l'essence de térébenthine.

Quant au traitement intérieur, la saignée a toujours paru funeste, mais le breuvage (N°. 3) donné matin & soir a été très-efficace, ainsi que les lavemens (N°. 9) donnés en même nombre : & nous ajouterons que la promenade, le bouchonnement & les fumigations de vinaigre, ne fauroient être trop multipliés.

XLIII. Le *charbon essentiel* qui affeète la tête (XV), doit être scarifié dans toute son étendue & suivant la direction qui permettra le plus de pente à l'humeur ; la partie des tégumens désorganisée sera amputée : si l'oreille ou l'œil sont endommagés, le plus prudent sera de les extirper, sur-tout s'il est impossible d'arrêter les progrès de la gangrene par l'usage & l'application de l'essence de térébenthine & de la poudre de quinquina, que l'on incorporera avec le goudron, dont on fera un onguent, au moyen duquel on oindra & couvrira toutes les parties après les avoir préalablement lotionnées avec l'essence de térébenthine pure ; on saignera l'animal à la veine maxillaire, ou à la temporale, ou à la jugulaire ; on donnera le breuvage (N°. 3) & les lavemens (N°. 9), comme dans le cas précédent.

XLIV. Le *charbon* qui affecte la face interne de l'une ou de l'autre cuisse & que l'on nomme *trouffegalan* dans le cheval, & *noir-cuisse* dans le mouton (*XVI*), doit être sur-le-champ scarifié très-profoundément suivant la longueur du membre, en évitant néanmoins d'atteindre & de blesser la veine saphene, &, ce qui ferait encore plus dangereux, l'artère crurale; les nerfs cruraux ne sont pas moins à respecter: quoi qu'il en soit, les scarifications étant faites, lotionnez & lavez avec la liqueur détergitive (N°. 18); couvrez le tout de l'onguent (N°. 14), auquel vous substituerez le goudron ou le basilicum: quant au traitement intérieur, conformez-vous à ce qui est prescrit (*XXXIII & suivans*).

Les organes renfermés dans le sabot, sont, ainsi que nous l'avons vu (*XVI*), exposés comme les autres à être affectés du *charbon*, la douleur est ici toujours très-vive, la fièvre, soit locale, soit générale, est constamment très-forte; il est d'autant plus instant d'en arrêter les progrès, que la chute du sabot & la mort sont très-prochaines, hâtez-vous de mettre le pied malade dans un pédiluve calmant (N°. 19); ouvrez sur-le-champ les jugulaires & faites une copieuse saignée; retirez le pied de l'eau, enlevez la sole de corne, examinez qu'elle est la partie de la paroi dont les feuillets auront été endommagés par l'humeur charbonneuse, vous les

reconnôîtrez

(177)

reconnoîtrez à la couleur noire qu'ils présenteront ; extirpez la partie du sabot qui les recouvre , & si le siége du *charbon* est dans le corps pyramidal , siége qu'il occupe communément dans le cheval & dans le mulet , procédez sur-le-champ à l'enlevement de ce corps : ces opérations faites , remettez le pied dans le pédiluve , laissez le saigner jusqu'à une foibleesse très-marquée du pouls , retirez-le , & pansez-le avec la poudre de quinquina & l'essence de térébenthine ; donnez ensuite pour breuvage celui formulé (N°. 3) , & si le sujet étoit foible , ayez recours au breuvage alexitère (N°. 6) ; donnez ensuite le breuvage (N°. 4) que vous ferez prendre alternativement avec le breuvage (N°. 3) ; multipliez les lavemens (N°. 9) suivant que les circonstances l'exigeront .

Le *charbon* ou les tumeurs charbonneuses qui affeètent les digitations palmées des oies & des canards , feront scarifiées & même amputées si le cas le requiert ; on fera tremper la partie opérée dans une infusion de quinquina , on la pansera avec des plumaceaux imbibés d'essence de térébenthine , & on donnera cette même infusion en bréuvage .

XLV. Quant au *charbon blanc* (XVII), l'objet essentiel est de reconnoître , le plutôt qu'il est possible , le lieu qu'occupent les tumeurs ; on les ouvre , on les scarifie & on les cautérise , &

Années 1782-1790.

M

I'on se conforme en tout pour le traitement à ce qui a été prescrit (*XXXII*, *XXXIV*, *XXXV*, *XXXIX*) ; mais nous avons observé que le remède le plus essentiel dans ces sortes de maux étoit le breuvage (N°. 3) dans lequel on forçoit la dose du quinquina avec addition de quatre à huit grammes (un ou deux gros) de safran de Mars (*oxyde de fer*), & d'autant de rhubarbe en poudre ; & que lorsque le sujet étoit très-foible, la formule (N°. 6) a produit des effets qui ne laissent rien à désirer, ces effets ayant été soutenus par le breuvage ci-dessus, donné trois ou quatre fois par jour ; nous observerons encore que la saignée a toujours paru contraire dans cette espèce de *charbon*, & qu'il importe beaucoup de s'en abstenir, à moins qu'il ne soit question de préserver (*XXX*).

Quant au *charbon* qui se montre par la tuméfaction & la crépitation des muscles abdominaux, on le scarifiera dans toute son étendue, suivant la direction du ventre; les incisions auront cinq à sept centimètres (trois ou quatre travers de doigt) de longueur, elles pénétreront dans le corps de la peau & seront répandues sur toute la surface de la tuméfaction, à cinq à huit centimètres (deux ou trois pouces) les unes des autres; on enduira la partie opérée avec l'essence de térébenthine, & on

(179)

y fixera des plumaceaux imbibés d'eau-de-vie camphrée, & chargés de quinquina en poudre ; le traitement intérieur sera le même que celui indiqué dans le cas précédent.

*Traitemen t du Charbon symptomatique
(XVIII).*

XLVI. La saignée est rarement indiquée, elle nous a paru constamment dangereuse ; les substances capables de déterminer les liqueurs du centre à la circonférence, sont, en général, celles qu'on emploie avec le plus de succès.

Envageons la maladie sous deux aspects, avant ou après l'éruption de la tumeur, ou des tumeurs charbonneuses.

Dans le premier cas, toutes les vues de l'artiste doivent tendre du côté qui peut favoriser la crise ; plus l'irruption sera prompte & complète, plutôt le malade sera soulagé & guéri ; assouplir les tégumens, délayer le sang & la lymphe, augmenter le jeu des canaux artériels pour donner aux fluides qu'ils charient, une tendance vers les tégumens, sont les indications à remplir & auxquelles vous satisferez par les diaphorétiques (N°. 5) donnés en grands lavages & à doses réitérées, par des lavemens laxatifs (N°. 11), qui facilitant les déjections, videront les premières voies toujours

M 2

très-remplies dans ces circonstances. Rendez encore la circulation plus libre & plus uniforme par des bains de vapeurs , c'est-à-dire , par des décoctions émollientes , légèrement acidulées , que l'on fera évaporer sous le ventre du malade , que l'on aura eu l'attention de tenir couvert ; enfin par le bouchonnement , le brossement , la promenade , &c. (XXX).

Dans le second cas , il n'est question que de consulter les forces de la nature d'après les efforts qu'elle a faits pour porter sur les tégumens l'humeur dont elle s'est débarrassée.

Lorsque l'éruption a été précédée du traitement ci-dessus , la crise a été le plus souvent entière & complète ; continuez ce traitement , l'expérience a prouvé constamment son efficacité , sur-tout lorsqu'il a été mis en usage dans le principe de la maladie ; tenez les animaux à la diète la plus sévère , ne leur donnez pour toute nourriture que de l'eau tiède , blanchie , acidulée & nitrée (N° . 13) ; mais ayez la précaution de donner cette boisson avec la corne à ceux de ces animaux qui refuseroient de la prendre naturellement.

Si cependant la maladie a été négligée , si le malade n'a pas été secouru à temps , si la tumeur ou les tumeurs se sont affaissées , si la prostration des forces est manifeste (XIX) , il n'est pas un inf-

tant à perdre ; ayez recours aux alexiteres les plus actifs (N°. 6), dont vous réitérerez les doses suivant l'exigence des cas, sauf à revenir ensuite à ceux qui sont plus doux (N°. 5), dès que les substances actives auront produit l'effet désiré.

Le *charbon* qui a eu son siège dans l'arrière-bouche, a presque toujours été mortel ; nous observerons néanmoins que nous en avons triomphé quelquefois, sur-tout, lorsque nous avons été appellés à temps, & dans le principe du mal, en portant sur la partie affectée l'alkali volatil pur (*ammoniaque*), à la faveur d'un plumaceau attaché au bout d'un bâton, en le faisant humer au malade & en le donnant en breuvage (N°. 6), comme dans le cas précédent, & en pratiquant l'opération de la bronchotomie, lorsque ce sel primordial a produit un engorgement dans toutes les parties de l'arrière bouche, capable de s'opposer à la rentrée & à la sortie de l'air.

A l'égard des tumeurs charbonneuses qui surviennent sur les autres parties du corps, elles doivent être cautérisées, scarifiées, ainsi qu'il a été prescrit pour le *charbon essentiel* ; il en sera de même de toute espece de *charbon* que nous n'avons pu décrire, & qui néanmoins peut survenir aux parties de la génération, aux mamelles, &c. Plus l'on mettra de célérité à délivrer la nature des unes

M 3

& des autres de ces tumeurs, plus on se conformera à ses vues & à ses efforts.

Traitemen^t de la Fievre charbonneuse (XXIII).

Préserve^tatif pour les autres charbons.

XLVII. Diminuez le volume de sang par la saignée que vous réitérerez deux & même trois fois dans les animaux sanguins & pléthoriques ; ceux qui seront maigres & en mauvais état, ne subiront cette opération qu'une fois ; elle sera proscrite dans les femelles qui allaiteront, ainsi que dans les vaches laitieres.

Donnez, pour détremper les humeurs & laver le sang, pendant les trois ou quatre premiers jours, des breuvages délayans & calmans (N^o. 4) ; réitérez ces breuvages ainsi que les lavemens émolliens (N^o. 9), trois, & même quatre fois par jour ; lorsque les déjections seront faciles, que les urines seront copieuses, rendez ces breuvages purgatifs (N^o. 8) ; continuez-en l'usage jusqu'à ce que l'évacuation soit décidée ; substituez à ce purgatif des infusions légères de plantes aromatiques & stomachiques ; promenez les animaux pour faciliter l'évacuation désirée, & lorsqu'elle sera cessée, passez à froid un séton sous chaque muscle pectoral, dans l'endroit répondant à la partie moyenne du sternum. Cette opération faite, donnez, pour faciliter la sup-

(183)

puration & pour purifier le sang, le breuvage (N^o.3), tous les matins seulement, l'animal étant à jeun, & continuez-en l'usage jusqu'à ce que la suppuration soit bien établie ; remettez ensuite, peu-à-peu, les animaux à la nourriture & au travail ordinaires, mais avec l'attention de nettoyer & graisser les sétons tous les jours une fois, & de les maintenir en place pendant tout le temps de l'épizoorie. Le moment de leur extraction est celui d'un beau temps soutenu quelques jours ; mais si l'atmosphère est trop raréfiée, ou trop condensée, si l'air est trop froid, ou trop chaud, ou chargé d'exhalaisons putrides, &c., purgez les animaux afin d'éviter tous accidents. (*Voyez Soins & Régime*, XXX).

Il arrive quelquefois que ce traitement est suivi, sur-tout lorsque les cauteres ont établi la suppuration, de l'éruption d'une ou de plusieurs tumeurs ; cette éruption n'a jamais été nuisible, lorsqu'on a mis en usage le traitement indiqué. Elle constitue alors un vrai *charbon symptomatique* (XVIII).

Il arrive encore que la cure des uns & des autres de ces *charbons*, & particulièrement du dernier, est suivi d'efflorescences sur toute la surface du corps, ou seulement sur quelques parties, telles que la tête, l'encolure & l'épine. L'existence de ces efflorescences s'annonce par le soulèvement du poil, la dureté & la saillie de la peau : ces

M 4

petites tumeurs s'ouvrent plus ou moins promptement , l'humeur qu'elles fournissent est épaisse , elle se dessèche aussi-tôt après sa sortie , elle se montre à l'extérieur , sous la forme de poussière & d'écaillles ; cette éruption prurigineuse est une crise très-salutaire qu'on doit favoriser par des boissons légèrement diaphorétiques , telles que l'infusion de fleurs de sureau aiguisée d'un peu de sel ammoniac (*muriate d'ammoniac*) , les vapeurs de l'eau chaude , le bouchonnement , les couvertures , la promenade , la bonne nourriture ; & l'on doit éviter avec le plus grand soin , tout ce qui pourroit refroidir l'animal & arrêter en lui l'inénorable transpiration.

O B S E R V A T I O N S.

Premiere Observation.

XLVIII. Le 1^{er}. Août 1780 , un cheval âgé de sept ans , paroît tout-à-coup & sans cause sensible , chanceler du train de derrière , l'on y observe une faiblesse marquée ; on donne à l'animal du repos , dans l'espérance qu'il suffira à son rétablissement , parce qu'on attribuoit à la fatigue l'état où on le voyoit ; mais peu de temps après la croupe tombe paralysée , le flanc est agité , troussé , spasmodiquement contracté ; la respiration devient laborieuse , il se déclare une toux sèche ; la peau se

(185)

tend, devient dure & crépitante sur la croupe ; le pouls se montre dur, petit & accéléré ; la conjonctive rouge, la bouche sèche & l'air expiré infect ; l'animal meurt le lendemain.

Les intestins étoient très-enflammés, les vaisseaux gorgés d'un sang noir & dissous, les alimens renfermés dans les entrailles étoient secs & brûlés, les muscles intercostaux & lombaires étoient entièrement gangrenés & infiltrés d'une humeur jaunâtre ; cette infiltration s'étendoit dans les muscles de la cuisse, lesquels étoient aussi affectés de gangrene ; le foie étoit farci de concréctions ; on a trouvé dans les intestins grêles, cent quarante-huit strongles très-vivans.

Deuxieme Observation.

Un cheval de petite taille, entier, propre à la charrette, très-âgé, d'une constitution renforcée & très-membré, est affecté tout-à-coup, le 9 Juin 1781, d'une tumeur à la partie antérieure de l'articulation de l'épaule ; cette tumeur étoit chaude & dououreuse, de la grosseur, de la figure & de la forme d'un chapeau ; le maréchal tire du sang au malade, & la tumeur rentre peu après cette évacuation ; le battement de flanc survient bientôt, la respiration est laborieuse, le pouls petit & lent, la bouche chaude, le membre constam-

ment hors du fourreau, l'animal urine fréquem-
ment, mais peu à la fois, & avec de grands ef-
forts ; il est inquiet, il se couche, il se relève
sans cesse comme celui qui a des tranchées ; il
meurt le 11 ; trois jours exclusivement depuis l'ap-
parition de la tumeur.

L'ouverture en a été faite sur-le-champ. La sub-
stance du cerveau étoit beaucoup plus molle, moins
consistante que dans l'état naturel, & le lobe droit
sensiblement plus volumineux que le gauche ; les
grands ventricules renfermoient une grande quan-
tité de sérosité, & notamment le ventricule droit.
Le plexus choroïde étoit gorgé, la glande pineale
dure & squirreuse, & les méninges pleines de
sang ; la membrane pituitaire a paru d'un rouge
pâle, blafarde & chargée de beaucoup de muco-
sité, grumeleuse dans plusieurs endroits : la surface
de la bouche, de l'arrière-bouche étoit également
infiltrée d'un sang noir ; ces parties paroissoient
en quelque sorte gangrenées ; il en étoit de même
de la membrane intérieure de la trachée-artère, &
les glandes thyroïdes, parotides, tonfillés, maxil-
laires, labiales, sublinguales, &c., étoient ma-
cérées & comme suppurées.

Les poumons étoient dans le plus grand désordre,
le lobe droit étoit beaucoup plus engorgé que le
gauche, & l'un & l'autre étoient rouges & livides ;

les gros vaisseaux ainsi que l'azygos, regorgoient d'un sang noir, la membrane de l'intérieur des bronches étoit gangrenée, tout le poumon étoit parsemé de tubercules squirreux : enfin il y avoit un épanchement d'eau roussâtre dans la poitrine.

L'estomac rétréci & racorni contenoit une quantité assez considérable de ces vers courts, nommés œstres, & très-peu d'alimens qui exhaloient une odeur forte & très-aigre. Les intestins, livides & gangrenés, étoient pleins de matière fécale, solide & desséchée ; le rectum, près de l'anus, étoit étranglé, & ses membranes froncées, crispées & racornies ; les reins étoient, en quelque façon, décomposés, sans consistance, flasques & d'une grosseur énorme, les ureters très-petits & très-refferrés ; les uns & les autres de ces viscères avoient leur tissu cellulaire très-infiltré, au point que le péritoine faisoit dans cet endroit des faillies très-considerables.

Ces infiltrations étoient formées par un sang noir, épanché, & se montroient comme des tumeurs charbonneuses. Le tissu folliculeux du corps pampiniforme & du cordon spermatique, étoit dans le même cas, & ces parties gonflées avoient un volume énorme, les vésicules séminales très-volumineuses étoient remplies d'un sperme très-épais : les canaux déférents ne contenoient qu'une matière laiteuse sans véhicule, le foie participoit également

de l'état vicié des autres viscères, n'offroit qu'un corps dur, absolument désorganisé, & la bile qu'on pouvoit recueillir étoit dénaturée au point qu'on la reconnoissoit à peine ; les membranes extérieures de l'artère mésentérique étoient infiltrées, & les intérieures étoient racornies, & comme cartilagineuses : enfin, tout le sang contenu dans les vaisseaux, étoit noir & très-épais.

Troisième Observation.

Une vache du couvent de la Roquette est affectée en Mai 1781, d'une tumeur à l'encolure qui disparaît le lendemain ; aussi-tôt la bête est triste, dégoûtée ; elle tombe dans l'anxiété : nous appliquons sur-le-champ les vésicatoires sur le lieu où s'étoit montrée la tumeur ; on donne les alexiteres pour en favoriser l'action : la tumeur reparoît le lendemain de leur application, on continue les alexiteres matin & soir, & pendant le jour on donne pour boisson une infusion légère de fleurs de sureau dans une foible décoction de quinquina, aiguisee par le camphre diffous dans l'eau de Rabel : on soumet du reste l'animal à une diète sévère.

Les autres vaches sont saignées, mises au régime & à l'usage de ce dernier breuvage & de quelques lavemens d'eau vinaigrée ; on fait aérer & nettoyer l'étable ; on la parfume, on abreuve les animaux

(189)

avec de l'eau dans laquelle on met du sel de nitre & du vinaigre : aucune de ces vaches n'a éprouvé d'accidens, & la malade a été sauvée.

Quatrième Observation.

Sur la fin de l'été de 1780, M. *Lauzeral*, éleve des écoles, a traité dans les paroisses de *Puicolet* & de *Montmirail*, une maladie charbonneuse qui régnait sur les chevaux, les bœufs, les mulets & les ânes.

Cet éleve observe que cette épidémie est comme enzootique dans ces deux paroisses, où elle se montre toutes les années à la même époque ; elle cause toujours des pertes considérables, & elle étoit beaucoup plus meurtrière cette année-là que les autres.

Cent quatre-vingt-seize bêtes avoient succombé, lorsque l'éleve fut appellé pour en arrêter les progrès ; à peine les propriétaires reconnoissoient-ils leurs animaux malades, qu'ils les voyoient périr presque au même instant.

Les causes de cette maladie ont paru être la chaleur excessive de l'été & la sécheresse des pâtrages, dont les plantes sont comme torréfiées par les rayons du soleil ; elles avoient été submergées cette année, ensorte qu'outre leur exsiccation excessive, elles étoient yesées & couvertes d'insectes

desflechés : cet artiste ajoute que les animaux n'avoient pour boisson que de l'eau de marre, ou celle des grands fossés que les fermiers éloignés des marres, creusent près de leur métairie, pour recueillir l'eau de pluie ; ces eaux stagnantes épaissees ensuite des évaporations continues, étoient de plus infectées, celle de marre, par le chanvre qu'on y fait rouir, & celle des fossés, par l'eau corrompue qui s'écoule des fumiers, ainsi que par les immondices de toute espece qui s'y rendent.

Les symptômes étoient un frisson plus ou moins long, à la suite duquel paroiffoit une tumeur charbonneuse ; son siége le plus ordinaire étoit une glande lymphatique ; elle étoit d'abord du volume d'un œuf de poule, elle parvenoit ensuite à la grosseur d'une tête d'homme ; lorsqu'elle affectoit les glandes inguinales ; elle se propageoit bientôt sous le ventre & le long de l'extrémité affectée ; si elle avoit pour siége les glandes axillaires, elle se prolongeoit le long de l'encolure & gagnoit la ganache ; l'humeur contenue dans cette tumeur étoit séreuse, roussâtre & si corrosive, qu'elle rongeoit les parties sur lesquelles elle se répandoit ; le tissu cellulaire, les muscles, les vaisseaux & la peau où cette humeur s'infiltroit, étoient sur-le-champ gangrenés & sphacelés ; le pouls s'élevoit à mesure que cette tumeur faisoit des progrès ; il

(191)

étoit ondulant & très-accéléré, & l'artiste a compté jusqu'à quatre-vingt pulsations par minute ; la chaleur de la bouche, du rectum & de toute l'habitude du corps étoit fort considérable, la salive fort épaisse; cependant, malgré tous ces symptômes alarmans, les animaux mangeoient & ruminnoient; circonstance qui empêchoit que le cultivateur ne les crût malades : néanmoins la rumination étoit plus lente & se faisoit à de plus longs intervalles que dans l'état de santé; elle étoit peut-être plutôt en eux un reste d'habitude, qu'une fonction désirée & appétée par la nature; les yeux étoient hagards, très-enflammés & larmoyans, le poil terne & hérisssé, la peau sèche & adhérente aux côtes; il y avoit crépitation sur tout le long de l'épine; les urines étoient limpides & assez copieuses; la membrane pituitaire étoit très-enflammée, le muffle sec; les animaux restoient constamment debout, ils ne se couchoient que pour mourir.

La progression de ces symptômes se faisoit dans l'espace de six à douze heures; alors la scène changeoit de face, plus de rumination, les alimens qu'on leur présentoit étoient saisis par eux avec une sorte de fureur, ils étoient gardés dans la bouche, & n'étoient point avalés; les tuméfactions s'effaçoient, les forces s'anéantissoient, le pouls étoit insensible; à cette foiblesse succédoient

les convulsions , le globe pirouettoit sur son axe , & fortot presque de l'orbite , le tremblement succédoit à ces mouvemens désordonnés , l'animal mugissoit ; il s'abattoit , & périffoit quatre à cinq minutes après .

L'éleve a observé , dans les différentes ouvertures qu'il a faites , les estomacs plus ou moins remplis de fourrages desséchés , leurs membranes internes sphacélées , le sang contenu dans les vaisseaux , noir & coagulé , les viscères qui avoisinent les tumeurs , décomposés , & les parties occupées par ces mêmes tumeurs entièrement sphacélées .

Le traitement a été le même que celui prescrit pour le *charbon symptomatique (XLVI)* ; l'éleve a guéri dans ces deux communautés cent trente-deux animaux , & il en a préservé cent quarante .

Cinquième Observation.

M. Habert , artiste - vétérinaire , fut requis , dans le même temps , pour arrêter les progrès d'un *charbon essentiel* qui affectoit les bêtes à cornes des communes de Buffy , de Cornue & de Crosne en Berry ; les progrès de cette épidémie étoient on ne peut pas plus prompts : la tumeur , d'abord dure & insensible , se monstroit ou aux flancs ou à la tubérosité de la mâchoire postérieure , & fréquemment au grand angle de l'œil ; à son apparition ,

parition, elle étoit de la grosseur d'une noix, son accroissement étoit sensible à la vue, en sorte qu'au bout de douze à vingt-quatre heures, elle étoit énorme : aux yeux du vulgaire elle étoit le seul symptôme maladif qui existât ; en effet, les animaux paroissoient gais, buvoient & mangeoient comme précédemment ; néanmoins le regard plus pénétrant de l'artiste distinguoit les yeux plus ardens, souvent larmoyans, la chaleur de la bouche excessive, le pouls dur & accéléré, la chaleur extérieure du corps plus forte qu'à l'ordinaire, & les excrémens plus desséchés. Dès que la tumeur faisoit des progrès, on appercevoit des soubresauts dans les tendons & même dans les muscles ; les oreilles & la peau devenoient froides, & la mort terminoit cet état.

La rapidité de la marche de cette maladie a déterminé M. *Habert* à extirper la tumeur dès qu'elle paroissoit, & à porter le cautere actuel dans l'ulcere qui en résultoit ; le pansement étoit une friction d'essence de térébenthine & un large plumeau chargé d'onguent vésicatoire ; ce pansement étoit réitéré plusieurs fois par jour, dans l'intention d'entretenir l'inflammation & d'établir la suppuration, il étoit suivi de l'administration d'un breuvage alexitère.

Douze bœufs étoient morts avant l'arrivée de
Années 1782-1790.

N

cet éleve ; deux sont morts malgré ses soins ; il en a guéri ou préservé deux cent onze. A l'ouverture des cadavres de ceux qui périrent sous ses yeux , il observa un sang noir & épais qui gorgoit tous les vaisseaux sanguins ; des inflammations gangrénées dans les intestins grèles , remplis de sang ; la caillette étoit aussi très-enflammée & comme gangrenée ; le foie étoit sec & cassant , la rate décomposée & tuméfiée par le sang , les reins flasques & très-volumineux ; les poumons couverts de taches gangrénées & d'hydatides ; le cœur flasque , & toutes les parties sur lesquelles s'étoit établi le *charbon* , étoient infiltrées d'une humeur huileuse & jaunâtre.

Sixième Observation.

Le *charbon intérieur* s'est déclaré sur les bœufs des paroisses de Sichaux , Poiseux , la Blouse & autres , des provinces de Berri & Nivernois . M. Habert a encore été chargé de traiter cette maladie.

Les paysans n'étoient frappés d'aucun symptôme maladif , & ne pouvoient en aucune maniere juger que leurs animaux fussent malades ; ils regardoient leur perte comme l'effet d'un coup inattendu qui détruit subitement les sources de la vie ; aussi dissoient-ils qu'ils périssaient de mort subite . Par un examen plus attentif , l'éleve a reconnu les signes

(195)

suivans : les bœufs avoient de la peine à lever la tête ; ils éprouvoient une peine plus grande encore pour la baisser au-dessous de la direction horizontale ; ils mâchoient & broyoient négligem-
ment l'herbe qu'ils arrachoient de la prairie, quel-
ques-uns, après en avoir rempli leur bouche, ne
la mâchoient pas ; il a remarqué de la tristesse, un
léger larmolement, le poil hérissé, de la chaleur
dans la bouche, celle des cornes & des oreilles
très-supérieure à celle de l'état naturel, une excré-
tion d'urine plus abondante & plus crue que dans
l'état de santé, & une sorte de constipation plus
ou moins marquée ; tous ces symptômes se succé-
doient avec une extrême rapidité, à peine étoient-
ils sensibles que les animaux périffoient ; les plus
gras, les plus forts & les plus jeunes étoient les
premières victimes de ce fléau.

Après des recherches attentives, faites sur les causes d'une maladie aussi formidable, cet artiste a cru les trouver dans les chaleurs excessives, capables de développer les maux les plus terribles dans les animaux les plus fâins.

Trois vaches seulement ont éprouvé un engor-
gement au poitrail près de la naissance de l'enco-
lure ; une d'elles qui a été traitée à temps est
réchappée ; elle a dû son salut à des scarifications
très-profondes dans la tumeur charbonneuse qui

N 2

étoit déjà gangrenée , au cautere actuel , aux véni-
catoires & aux alexiteres les plus énergiques.

Sept de ces animaux qui ont donné les sym-
tômes décrits , ont été sauvés par des saignées co-
pieuses , la diete la plus sévere , les breuvages
tempérans , dans lesquels entroit le camphre , l'eau
de Rabel & la crème de tartre (*acide tartareux*) ,
ainsi que par des lavemens émolliens.

Le traitement prophylactique a été le même
que celui décrit pour le *charbon intérieur* (*XLVII*) ;
il a été administré à cent soixante animaux qui
ont été parfaitement préservés.

Les poumons des animaux enlevés par cette
maladie , étoient très-enflamis ; les viscères du
bas-ventre gangrenés ; la rate étoit spécialement
d'un volume énorme , sans consistance & comme
pourrie ; les vaisseaux veineux pleins & gorgés
d'un sang noir & coagulé .

Septième Observation.

Le *charbon blanc* s'est déclaré en Septembre
1780 , sur les vaches de la paroisse de Maubert-
Fontaine en Champagne ; M. Mayeux , éleve , y a
été envoyé .

La maladie s'annonçoit par le froid des cornes ,
des oreilles & de toute la surface de la peau ; la
bouche étoit pleine de bave , elle fluoit copieu-

lement, l'animal ne se lechoit plus, il trembloit; le dégoût étoit général, la ruminat^{ion} étoit cessée, les bêtes périsssoient ainsi dans l'espace de trente-six à soixante heures.

L'ouverture a fait montre d'épanchemens lymphatiques & sanguinolens sous la peau & entre les muscles; tous les viscères étoient pourris, gangrenés, & les cadavres exhaloient une odeur si forte, si pénétrante & si délétère qu'il étoit impossible d'y résister.

Le traitement préservatif a été le même que celui prescrit (*XLVII*), avec addition de quinquina & de camphre, le tout dans la décoction de fumeterre: ce traitement a arrêté les progrès de la maladie.

Huitième Observation.

M. Flaubert, l'aîné, établi à Nogent-sur-Seine, a été appellé pour arrêter les progrès du *charbon* qui affectoit les chevaux de Villeguy en Champagne.

La partie que la tumeur charbonneuse affectoit de préférence, étoit la tête; en deux jours de temps cette partie étoit très-enflée & d'un volume énorme; tous ceux qui étoient ainsi affectés perdioient la vue; les yeux se décomposoient dans l'orbite, & la gangrene faisoit des progrès si rapides, qu'on étoit obligé d'extirper le globe, d'employer le feu & les anti-gangréneux les plus puissants.

N 3

(198)

sans pour en arrêter les progrès; tous les animaux pour lesquels l'éleve a été appellé à temps, n'ont pas eu cet inconvénient; les amples saignées, le quinquina dans les breuvages tempérans, les lavemens irritans, les vésicatoires aux larmiers, ont été des moyens employés avec succès; ils ont conservé les yeux & la vie à plus de cinquante chevaux.

Neuvième Observation.

M. Marillet s'est transporté à la métairie appellée *Ribaudon*, appartenante aux religieux de Saint Michel, dont les bœufs étoient affectés du charbon. Trois venoient de mourir subitement dans les pâtrages, un quatrième étoit couché & sur le point d'expirer; un flux d'humeur fétide & sanguinolente avoit lieu par les naseaux; la respiration étoit très-laborieuse; une tumeur charbonneuse, très-confidérable, occupoit la partie latérale gauche de l'encolure, près du poitrail; cette tumeur, par sa pression sur la trachée-artère, étoit la cause de la difficulté de la respiration. L'éleve ne perd pas de temps, il s'arme d'un bistouri, il extirpe tout ce qui étoit gangrené, il bassine & lotionne l'ulcere avec l'essence de térebenthine, & donne dans l'instant même un breuvage alexitere; mais ce breuvage n'est pas plutôt versé dans la bouche du malade, que l'artiste en voit sortir une

partie par la plaie, de-là il juge que l'œsophage a été ouvert; il examine cette plaie, & il reconnoît effectivement le coup de bistouri qui l'a entamée; accident d'autant plus difficile à éviter, que toutes les parties étoient noires & charbonnées. L'éleve néanmoins ne perd pas courage, il injecte le reste du breuvage dans la panse à la faveur de cette plaie, il la ferme ensuite au moyen de quelques points de suture entre-coupée, il couvre le tout d'un mélange de poudre de quinquina, d'essence de térébenthine, de plumaceaux & d'un bandage; il continue l'usage des breuvages aléxi-teres, qui ne sortant plus par la plaie, se déglutissent dans la panse, ainsi que des analeptiques, unis aux aromatiques & aux cordiaux; il continue le pansement ci-dessus, recourt ensuite aux digestifs animés par l'eau-de-vie, & au quinquina donné intérieurement avec le camphre & l'eau de Rabel, & parvient ainsi à cicatriser la plaie de l'œsophage, celle de l'ulcere vaste de l'encolure, & à guérir l'animal.

L'ouverture des trois autres bœufs morts, lui a montré, dans le premier, les poumons & la trachée-artère gangrenés; dans le second, une tumeur charbonneuse dans le larynx & le pharynx; dans le troisième enfin, une infinité de taches bleuâtres dans tout le tissu glanduleux, & le lobe gauche du poumon entièrement sphacelé.

N 4

(200)

L'élève fait rentrer à l'étable tous les autres bœufs , au nombre de quatre-vingt , il les visite les uns après les autres; trente-trois de ces animaux avoient la peau noire , seche & adhérente dans toute son étendue; l'intérieur du rectum étoit d'une couleur noire , & les excrémens , ainsi que les urines , étoient d'une odeur infecte. Ces trente-trois animaux furent séparés des autres ; il leur plaça à chacun deux séttons , un à chaque fesse ; il ordonna que ces séttons fussent oints tous les jours d'onguent vésicatoire ; l'eau blanche nitrée fut la seule nourriture qu'il leur permit , il leur fit donner à chacun deux lavemens émolliens , dans lesquels on ajoutoit le vinaigre de vin : on administra matin & soir un breuvage légèrement alexitere , avec addition de quinquina & de camphre.

Les quarante-sept bœufs restans & qui n'avoient encore aucun symptôme maladif , furent saignés deux fois pendant l'espace de huit jours , mis au régime (XXX) & au traitement préservatif (XLVII) , ces quatre-vingt bœufs furent sauvés & la maladie arrêtée.

Dixième Observation.

Pendant les mois de Septembre & d'Octobre 1780 , il s'est déclaré un charbon sur la langue des chevaux & des bœufs de Fontainebleau ; M.

Richard, élève, a été chargé d'arrêter les progrès de cette épizootie : le *charbon* s'annonçoit sur le lieu indiqué par des pustules noires qui dégénéroient sur-le-champ en des chancres très-profonds : quelques-uns étoient si considérables, que la langue étoit, dans plusieurs animaux, sur le point d'être coupée ; les uns avoient des bords blanchâtres, très-durs, c'étoient les plus anciens & les plus rebelles, les bords des autres étoient noirs, & dans l'un & l'autre cas, la langue étoit dure & gorgée dans toute son étendue.

Les animaux étoient dégoûtés, tristes & avoient la peau attachée aux os ; ils dépérisssoient à vue d'œil, & l'atrophie & la mort terminoient la maladie.

On pratiquoit des scarifications & des lotions d'acide vitriolique (*acide sulphurique*) cinq à six fois dans le jour, on avoit attention qu'il nes'étendît pas au-delà de la partie malade qui se cicatrifoit & blanchissoit très-promptement. Demi-heure après que les ulcères étoient lotionnés, l'animal desiroit manger, il étoit regardé comme guéri, mais on crut devoir le tenir au régime & lui donner des breuvages tempérans dans lesquels on ajoutoit les acides & le camphre ; on lui donnoit du son mouillé, avec un peu de sel ; & on remit insensiblement les animaux à la nourriture ordinaire ; dix-huit chevaux & quinze vaches ont été traités & guéris ; la place

qu'avoient occupé les ulcères est restée creuse & déprimée.

Onzième Observation.

Les élèves de l'école vétérinaire de Lyon ont été employés pendant les mois d'Avril, Mai, Juin & Juillet de l'année 1781, pour arrêter les progrès que faisoit une maladie charbonneuse sur les chevaux, ânes, mulets & bêtes à cornes dans le Velay, le Forez, le Lyonnais & le Dauphiné; cette épidémie s'annonçait par un ulcère chancreux à la bouche, quelquefois par une tumeur dure, rénitente, & rarement par une vessie.

« Les ulcères, dit M. Bredin, directeur de cette école, avoient des bords plus ou moins épais & plus ou moins calleux, ils étoient quelquefois rouges & enflammés, ainsi que le fond de l'ulcère; les élèves, dans le nombre considérable d'animaux qu'ils ont traités, n'ont jamais vu rendre par ces ulcères, une suppuration louable, l'humeur étoit toujours plus ou moins dissoute, féroce ou acré ».

Ils ont encore observé que plus le mal étoit voisin du frein de la langue, plus l'ulcère faisoit de progrès, & que cette partie de la bouche cédoit à l'action corrosive de l'humeur plus facilement que les autres; ils ont trouvé, dans quelques-uns, le canal si maltraité, que l'humeur purulente

s'étoit fait jour sous la ganache ; ils ont de plus observé que les chancres situés sur la surface de la langue étoient ordinairement très-creux, & que cette profondeur menaçoit souvent cet organe d'une section totale ; ces ulcères, au surplus, étoient plus difficiles à guérir que les autres.

M. *Bredin* observe que l'invasion de cette maladie, relativement aux différentes provinces qu'elle a parcourues, avoit une marche réglée & successive ; elle s'est développée pendant le mois d'Avril dans le Velay, pendant celui de Mai dans le Forez, & ce n'est qu'en Juin qu'elle a ravagé le Lyonnais, elle s'est même étendue jusqu'aux portes de Lyon, & les animaux des faubourgs de cette ville en ont plus ou moins souffert ; c'est à cette époque que la maladie a franchi le Rhône, & qu'elle s'est répandue dans le Dauphiné où elle s'est terminée de ce côté, tandis qu'elle s'est propagée, en remontant les bords de la Saône, dans la Bresse, le Beaujolois & une partie du Bugey qui l'avoisine.

Tous les animaux nourris au sec & renfermés dans les étables & écuries, en ont été exempts ; ceux qui païssoient en ont seuls été attaqués, ce qui a porté M. *Bredin* à croire que la cause de cette maladie devoit être attribuée à des brouillards ou à des rosées qui infectoient les prairies sur lesquelles ces météores étoient déposés.

Le traitement a porté sur l'extirpation des boutons, sur celle des bords épais des ulcères, & sur les scarifications de ces mêmes ulcères; sur des ablutions d'eau vinaigrée & saturée de sel commun (*muriate de soude*); les ulcères ont été spécialement touchés & lotionnés avec partie égale d'eau-de-vie camphrée & de teinture d'aloès; lorsque le mal étoit plus grave, on ajoutoit à ce mélange le quinquina & le sel ammoniac (*muriate d'ammoniac*); on portoit cette liqueur, par le moyen d'une seringue, dans les ulcères sinueux du canal; ces pansemens avoient lieu cinq à six fois le jour, surtout lorsque les ulcères étoient de conséquence.

Les élèves ont de plus prescrit le régime convenable, le fourrage sec a été supprimé; l'eau blanche & le son fraisé étoient la seule nourriture pour ceux chez lesquels l'ulcere avoit fait des progrès; & lorsque le dégoût, la tristesse & la fièvre étoient joints, l'eau blanche seule suffissoit; c'est dans ce cas qu'ils ont employé les alexiteres en breuvages, & lorsque le mal étoit moins grave, ils se contentoient de donner des décoctions aromatiques, dans lesquelles entroit le quinquina.

Les billots de camphre, de poudre de quinquina, de sel commun & de miel, étoient placés dans la bouche des malades pendant la nuit & pendant les intervalles des repas & des pansemens;

Lorsque la bouche étoit rouge & enflammée, ils injectoient souvent dans cette cavité des décoctions d'orge animées d'oximel simple.

Ils ont cru devoir aussi soumettre à un traitement prophylactique ceux des animaux qui n'avoient pas encore la langue affectée; ils les ont saignés à la jugulaire, mis au régime & abreuvés d'eau acidulée & nitrée. La propreté a été un de leurs premiers soins; tous les animaux soumis à ce traitement, ainsi que ceux des malades qui étoient convalescens, alloient aux champs le matin, depuis huit heures jusqu'à neuf, & le soir depuis cinq jusqu'à six: telle est la méthode qu'ils ont suivie, & à la faveur de laquelle ils ont guéri, sans y comprendre les préservés, trois mille cent sept animaux.

Les élèves qui ont traité cette maladie sont : MM. *Micart, Frappa, Leroy*, de la province du Dauphiné; *Perrier*, du Languedoc; *Dumas*, du Lyonnais; *Duriiaux, Peyre, Forget, Toussaint*, &c.

Douzième Observation.

Nous placerons ici l'histoire de l'épidémie charbonneuse qui a ravagé la Beauce en 1775. Son traitement ne peut qu'être instructif, & faire honneur à l'élève, aux soins duquel l'Intendant en avoit confié la conduite.

Cette épidémie étoit un *charbon* qui attaquoit également les chevaux & les bêtes à cornes.

M. *Barrier* a été envoyé sur les lieux dans le courant de Juillet : alors les paroisses d'*Enderville*, du *Gault*, de *Blancheville*, de *Frenay-le-Comte* & d'*Épautrole*, étoient déjà embrasées.

La maladie s'annonçoit par une petite tumeur qui paroiffoit indistinctement sur toutes les parties du corps ; elle acquéroit en très-peu de temps un volume si énorme dans les chevaux, que tous ceux qui en ont été attaqués en périsssoient malgré les tentatives de plusieurs maréchaux.

Dans les uns, on n'apercevoit aucune tumeur, ils mourroient même sans donner aucun symptôme maladif ; d'autres succomboient après avoir éprouvé des convulsions & avoir poussé des cris plus ou moins perçans ; plusieurs enfin mourroient subitement.

A l'ouverture d'une vache, l'éleve a trouvé que le cerveau & ses membranes étoient fortement enflammés ; il en étoit de même de la membrane pituitaire & de celle qui tapisse intérieurement la bouche ; les poumons étoient semés de taches gangrénées, on a observé ces mêmes taches sur la surface des ventricules ; la membrane interne de ces viscères étoit sphacelée & détachée ; les alimens mal digérés exhaloient une odeur insup-

portable; ceux contenus dans le feuillet étoient extrêmement durs & entièrement privés d'humidité; le mésentere étoit noir, les petits intestins d'un rouge brun, la liqueur qu'ils contenoient étoit noirâtre, teignoit les mains, affectoit le tranchant du scalpel, & exhaloit une odeur infecte; la graisse étoit dissoute, jaune & dans un état de putréfaction.

A l'ouverture d'un cheval, le cerveau étoit peu enflammé; le péricarde renfermoit une liqueur très-abondante qui formoit une espece d'hydropisie; le cœur paroifsoit avoir très-souffert de ce liquide, il étoit de plus ecchymosé & flétri; les poumons ont paru très-enflammés; plusieurs taches gangrénées se sont montrées sur le diaphragme & sur les intestins grèles; ceux-ci étoient gonflés & distendus par l'air qu'ils renfermoient; les gros intestins étoient vides & flasques, le foie gorgé, les canaux biliaires contenoient une bile brune, épaisse & plus abondante qu'à l'ordinaire; la graisse qui abonde en cette cavité, étoit à peu de chose près dans le même état que celle du bas-ventre de la vache qui fait le sujet de l'ouverture précédente.

L'éleve a fait plusieurs ouvertures d'animaux expirans, & les mêmes désordres l'ont constamment frappé.

La chaleur brûlante de l'atmosphère, la sécheresse constante, la torréfaction des fourrages, la rouille de ceux récoltés dans les bas prés, les eaux putrides de mare, & les travaux plus pénibles en raison de la dureté du sol que la charrue ne pouvoit ouvrir; telles sont les causes qui ont altéré les sources de la vie & de la santé, & qui ont porté dans le sang une acrimonie & une disposition à la décomposition capable de causer les plus grands désordres; aussi n'est-il pas étonnant que l'avortement ait précédé le développement d'une maladie aussi cruelle que celle qui a ravagé cette province.

M. Barrier a mis en usage, pour traitement prophylactique, l'eau la plus pure, acidulée par le vinaigre de vin, la propreté & les parfums dans les étables & dans les écuries, des féttons au poitrail, des breuvages délayans & anti-putrides.

Le traitement curatif, consistoit dans des scarifications jusqu'au-delà du sphacele, l'application de plumaceaux imbibés d'alkali volatil fluor (*ammoniaque*) dans les scarifications; des breuvages alexiteres, dans lesquels entroient le quinquina & l'alkali volatil.

L'administration de ce breuvage étoit suivie des délayans animés de quinquina; on donnoit plusieurs lavemens anti-putrides.

Le

Le traitement de ceux sur le corps desquels il ne venoit point de tumeurs , a consisté dans un cauter de racine d'ellébore placé au poitrail , dans les mêmes breuvages que ci-dessus , avec cette différence que la dose des délayans & des nitreux étoit considérablement augmentée.

Un cheval dangereusement malade , puisque la tumeur qui avoit paru étoit rentrée , a été traité avec succès , en introduisant dans le lieu où elle avoit paru , une racine d'ellébore qui avoit macérée auparavant dans l'esprit-de-vin camphré , & en lui donnant sur-le-champ le quinquina , le camphre , l'alkali volatil dans la décoction de racine d'angélique ; au bout d'une heure & demie , la tumeur reparut , & l'animal fut sauvé.

Au moyen de ce traitement , M. *Barrier* n'a perdu que trois malades , il en a sauvé cent quarante.

Treizième Observation.

MM. *Volpi* & *Ferdenzy* , qui exercent l'art vétérinaire avec autant de distinction que de discernement , nous ayant fait part de l'existence d'une épizootie qui a régné dans le Mantouan sur les bêtes à cornes , pendant le printemps de l'année 1780 , nous allons en donner ici l'histoire.

Cette maladie étoit une tumeur charbonneuse qui s'élevoit sur la langue & faisoit en peu de temps

Années 1782-1790.

O

(210)

des progrès fort rapides ; cette tumeur d'une nature très-contagieuse formoit sur-le-champ des ulcères qui se propageoient en largeur, sur l'organe qu'ils attaquoient, plutôt qu'ils ne le creusoient ; ils s'étendoient dans le fond de la gorge ; alors la langue se tuméfioit au point d'acquérir le double de son volume ; elle exhaloit une odeur infecte ; une humeur sanieuse, putride & extrêmement acré, fluoit des commissures des levres & de toutes les parties de la bouche ; l'animal étoit extrêmement triste , abattu & dégoûté de tout aliment solide & liquide : à cette époque la maladie étoit plus contagieuse , & se communiquoit d'un individu à l'autre avec la plus grande rapidité & par le moindre attrouchemennt ; enfin le plus léger retard dans les secours étoit irrévocablement suivi de la perte des malades.

L'ouverture de ceux enlevés par cette maladie a démontré l'intensité de l'âcreté de l'humeur fournie par ces ulcères ; la langue étoit entièrement gangrenée ; il en étoit de même de la membrane palatine , de la membrane pituitaire & de celles qui tapissent l'intérieur du larynx & de la trachée-artere ; les poumons étoit goigés & tuméfiés d'un fang noir & décomposé.

La cause de cette maladie a été attribuée à la raréfaction subite de l'atmosphère & à son humi-

dité ensuite d'un hiver rigoureux ; mais principalement à une nourriture de mauvaise qualité, composée de fourrages corrompus.

Le traitement consistoit dans la séparation des animaux sains d'avec les malades ; les premiers furent préservés par la saignée, les boîfsons tempérantes & les lavemens émolliens ; on leur injecta très-souvent dans la bouche de l'oxicrat ; on ne les envoya à la prairie que le matin & le soir, on les nourrit peu dans l'étable, & dans l'intervalle des repas on eut soin de tenir dans la bouche des billots anti-putrides.

On injectoit dans la bouche des malades des gararismes anti-gangréneux, ayant scarifié préalablement les ulcères jusqu'à l'effusion d'un sang vif & vermeil. Dans les animaux en qui la maladie étoit plus avancée, on enlevoit, soit avec le bistouri, soit avec des ciseaux courbes sur plat, ce qui étoit noir & gangrené dans les ulcères ; lorsque la langue étoit tuméfiée dans toute son étendue, on incisoit cet organe dans huit à dix millimètres (quatre à cinq lignes) de son épaisseur, plus ou moins, suivant le degré de la tuméfaction, & on pratiquoit ces incisions sur les unes & sur les autres de ses faces.

Les plaies étoient lotionnées aussi-tôt avec la teinture de quinquina tirée par l'esprit-de-vin (*alcohol*) ; peu après, à ces ablutions, succédoient des in-

O 2

(212)

jections répétées fréquemment dans la journée; elles étoient composées d'une forte décoction d'aristoloche, d'angélique & d'impératoire, animée par la teinture de quinquina & aiguisee par le sel ammoniac (*muriate d'ammoniac*).

Le traitement intérieur consistoit en des breuvages alexiteres où entroit le quinquina; vingt-quatre ou trente-six heures après l'usage de ces médicaments, les artistes virent avec plaisir tomber les exfoliations des parties désorganisées, ce qui procura une dézuénéfaction & une liberté dans l'organe, qui permit alors à l'animal de manger un peu de son, dans lequel on avoit mis du sel commun (*muriate de soude*), & de boire de l'eau blanche, à laquelle on avoit ajouté du sel de nitre & du vinaigre.

Ce traitement, l'attention de nettoyer & de parfumer les étables, quelques lavemens émolliens, les billots ci-devant indiqués triompherent de cette maladie qui s'étoit d'abord annoncée sous un appareil vraiment formidable.

Quatorzieme Observation.

Un cochon âgé d'un an, du poids de quinze myriagrammes (trois cent livres ou environ), a été affecté dans le mois d'Août 1781, d'un érysipele à l'oreille droite; cette partie étoit rouge & couverte de pustules des deux côtés; cette efflorescence parut le matin sans qu'aucun symptôme maladif l'eût pré-

cédée ; elle disparut le soir ; sa résolution fut suivie de la fièvre & de l'agitation des flancs ; l'animal devint triste , abattu , le dégoût se joignit à ces symptômes , dont le développement fut suivi d'une tumeur charbonneuse qui se montra sous le ventre , entre l'ombilic & le sternum ; elle étoit de forme ovalaire, elle avoit seize centimètres (six pouces) de diamètre dans son grand axe , & huit centimètres (trois pouces) dans le petit ; elle étoit insensible , froide , noire , dure , rénitente , & l'épiderme s'en détachoit très-aisément.

Cette tumeur a été scarifiée & enlevée en partie ; la plaie résultante de cette opération a été cautérisée & couverte d'onguent vésicatoire : on a donné en breuvage l'alkali volatil-fluor (*ammoniaque*) à la dose de douze à quinze gouttes , étendues dans l'infusion de quinquina ; ce breuvage a été réitéré de six en six heures , deux jours de suite.

Les progrès de la gangrene étant bornés le troisième jour , on a cru suffisant de donner l'infusion de quinquina ; on s'est relâché de l'exactitude observée jusqu'alors pour le régime , & l'on a donné à l'animal , mais en petite quantité , un aliment composé avec du son , de la farine de froment , & pour boisson de l'eau blanche légèrement nitrée.

L'eschara est tombée le neuvième jour , & l'animal a été guéri peu après ce terme.

O 3

Quinzième Observation.

Les poules de l'hôpital des Enfans-Trouvés du faubourg Saint-Antoine, à Paris, ont été infectées, en Octobre 1780, d'une maladie charbonneuse; les symptômes qui annonçoient l'invasion du mal, étoient la tristesse, le dégoût & la chute des plumes du dos; à cette époque le *charbon* se montrait sur la tête, cette partie enflait de toutes parts, & l'engorgement étoit plus marqué d'un côté que de l'autre; l'œil du côté le plus affecté étoit terne, très-saillant, couvert par la conjonctive qui étoit épaisse, d'un rouge noir, ainsi que la paupière inférieure, qui le plus souvent étoit gangrenée; le grand angle laissoit couler une humeur séreuse, dissoute & extrêmement acré, qui corrodoit les parties vives sur lesquelles elle se répandoit.

La partie du palais répondant à l'œil malade étoit soulevée, noire & gangrenée, & les autres parties de la bouche étoient très-enflammées.

La crête, le bec & les pattes étoient d'un rouge pâle dans le principe du mal, elles devenoient noires & se gangrénnoient sur la fin de la maladie.

Les plumes des aîles peu affermies dans leurs bulbes, tomboient d'elles-mêmes, ou on les arrachoit par le plus léger tiraillement; la mort étoit précédée d'un cri plaintif poussé avec peine du fond du goffier, & qui peut se comparer à un râ-

(215)

lement violent, des convulsions & du battement des aîles, & c'étoient-là les derniers signes de vie que donnoient ces animaux.

L'ouverture de toutes les poules que cette maladie a enlevées, a fait voir un sang noir & gangrené, des ecchymoses dans les viscères sanguins; les chairs noires, & toutes les parties de la tête sphacelées; le cerveau étoit noir & gorgé de sang.

La cause du développement de cette maladie parut être l'humidité de l'atmosphère qui a favorisé la putréfaction des ordures renfermées dans les poulaillers, d'ailleurs peu aérés, & dont les toits étoient remplis de la fiente de ces animaux, accumulée depuis long-temps; ils étoient, de plus, exposés de maniere à recevoir les vapeurs des étables & des toits à porcs, ainsi que celles qui s'élevoient d'un tas de fumier placé auprès.

La propreté dans les poulaillers, les parfums, l'eau nitrée, acidulée, & dans laquelle on avoit fait infuser à froid du quinquina, ont été les premiers moyens employés dans le traitement de cette maladie.

On a pratiqué des scarifications sur les parties tuméfiées; elles ont été lotionnées avec l'infusion de quinquina, à laquelle on a ajouté le camphre dissous dans l'esprit-de-vin; pour remede intérieur, on leur a donné l'oximel scillistique & le quinquina:

O 4

(216)

Le corps des malades a été exposé à la vapeur du vinaigre bouillant, dans lequel on avoit mis du quinquina & du camphre.

Seizième Observation.

Les poules d'Inde du même lieu ont été aussi affectées de cette maladie; le *charbon* bornoit ses effets à la langue; elle étoit tuméfiée, noire & gangrenée: les escharas enlevées, on voyoit un ulcere de la couleur du tarré de vin; le dégoût, la foiblesse, la tristesse & la chute des plumes étoient des symptômes qui annonçoient l'existence de la tumeur charbonneuse, dont l'apparition étoit bientôt suivie de la mort, qui n'étoit précédée par aucune crise & par aucune convulsion.

On a pratiqué des scarifications sur les tumeurs charbonneuses; elles ont été lotionnées avec l'eau de Rabel, dans laquelle on avoit fait dissoudre du camphre & de l'extrait de quinquina; on a mis en usage les autres moyens prescrits dans l'observation précédente, & ces secours ont eu le même succès.

Cette maladie & la précédente ont été traitées par MM. *Gelin, Huzard & Ignard.*

Dix-septième Observation.

M. *Crette*, touché de la perte que faisoient les habitans de Marolles près Montereau, généralité

(217)

de Paris, par une épizootie qui exerçoit ses ravages sur les oies & sur les oissons, & qui en faisoit périr un très-grand nombre, nous prévînt de la désolation qu'elle répandoit, en nous invitant d'envoyer un élève pour en prendre connoissance, & chercher les moyens de la combattre; il nous mandoit encore que ces animaux formoient le plus grand commerce du pays, & que les produits que les propriétaires retiroient de leur éducation & de leur engrais, faisoient leur richesse; mais il nous avertissoit en même-temps que ces habitans superstitieux étoient très-ignorans sur les moyens de traiter cette maladie, & la jugeoient l'effet d'un sort & d'une incantation contre laquelle l'industrie humaine devoit nécessairement échouer.

MM. *Chanut*, professeur, & *Ignard*, élève, s'y rendirent sur-le-champ; c'étoit en Août 1780; la maladie étoit un véritable *charbon*; la fièvre, l'abattement, le dégoût, la tristesse, des claudications, des mouvemens désordonnés de la tête, la voussole de l'épine en contre-haut, la prostration des forces & la douleur extrême des extrémités & du corps en étoient les premiers symptômes; peu de temps après le bec devenoit noir, la gangrene se manifestoit dans la tuméfaction des digitations palmées des pattes, & la diarrhée colliquative précédent la mort de quelques minutes.

On trouvoit, à l'ouverture des cadavres, les intestins noirs & sphacelés, les muscles elliptiques du ventricule, noirs & charbonnés, la membrane qui les tapisse intérieurement, noire, dévêchée & sphacelée, le foie & les reins entièrement décomposés, les muscles abdominaux verdâtres & dans un état de putréfaction ; en un mot, la décomposition étoit si grande, que l'animal paroissait entièrement pourri trois ou quatre heures après sa mort.

Trois cent quatre-vingt-neuf de ces animaux avoient été victimes de ce fléau, lors de l'arrivée des élèves.

La cause a paru être la chaleur excessive & la sécheresse, la malpropreté des toits qui sont bas, point aérés & qui exhalent une odeur infecte ; elle portoit aux yeux & pénétrait dans la poitrine au point de suffoquer : ajoutons à ces causes les herbes fraîches, telle que l'argentine, le souci des marais, la leche, les chiendents & les triolets que ces animaux avoient trouvés dans les champs après la moisson. Ces herbes étoient en grande quantité, mais elles eussent été moins nuisibles si ces animaux ne se fussent pas nourris de grains tombés sur la terre, & qui y avoient fermentés : le gésier & le ventricule en étoient remplis, & ils y étoient dans un véritable état de putridité, encore augmenté par l'eau de mare infecte dont ces animaux s'abreuvoyent.

On a éloigné les animaux des chaumes & des mares; & on les a conduit dans des prairies situées sur le bord de la rivière.

Les toits ont été nettoyés du fumier; il y étoit de trente-deux centimètres (un pied) d'épaisseur; ils ont été parfumés & aérés; la saignée a été pratiquée sous l'aile, & tous les animaux ont été soumis à cette opération; l'eau dont on les abrevoit, dans la ferme, étoit propre, acidulée par le vinaigre de vin, & chargée d'un peu de quinquina en poudre.

Ceux que le mal n'avoit pas affoiblis, ont aussi été saignés; on s'est contenté d'arracher plusieurs grosses plumes des ailes à ceux qui avoient la diarrhée, & qui étoient soibles & languissans. L'enlèvement de ces plumes a été suivi de l'évacuation de quelques gouttes de sang noir, diffous & décomposé.

On a donné, pour breuvages, le quinquina, le safran de Mars (*oxyde de fer*), étendu dans des infusions de plantes aromatiques; on a donné aussi quelques lavemens émolliens, & quant à ceux qui avoient la diarrhée, on leur administra des lavemens mucilagineux dans lesquels entroit une légère quantité de quinquina.

Les forces de ceux chez lesquels elles étoient presque éteintes, ont été ranimées par des frictions spiritueuses, composées d'une dissolution de

camphre dans l'eau-de-vie , avec addition de teinture de quinquina.

On a scarifié les tumeurs charbonneuses des digitations palmées des pattes ; cette opération faite , on les trempoit dans la liqueur ci-dessus ; tel est le traitement à la faveur duquel on a sauvé quatre cent vingt-sept animaux ; les élèves n'en ont perdu aucun.

Cette maladie regne , dit-on , régulierement chaque année depuis huit ans , elle fait toujours de grands ravages.

Les paysans , ainsi que nous l'avoit marqué M. Creté , l'attribuoient à un sort , & les succès des élèves ne les ont pas dissuadés ; ils ont mieux aimé les regarder comme sorciers , que de changer de façon de penser : c'est être forcier à peu de frais.

Nous pourrions ajouter ici un grand nombre d'autres observations ; mais nous croyons que celles que nous avons rapportées suffisent pour établir irrévocablement les principes qui doivent guider dans le traitement de cette maladie , quels que soient les différens aspects sous lesquels elle peut se montrer (1).

(1) Voyez au surplus la description & le traitement de plusieurs épizooties charbonneuses , dans la deuxième & la troisième partie de nos volumes.

(221)

FORMULES MÉDICINALES.

Breuvages.

(N°. 1). Prenez feuilles de chicorée sauvage, quatre poignées ; d'absynthe, de sauge, de chaque une poignée; sel de nitre & quinquina en poudre, quinze grammes (quatre gros); eau de Rabel, quatre grammes (un gros); camphre (huit grammes (deux gros).

Faites bouillir légèrement la chicorée sauvage & le sel de nitre dans trois demi-litres (trois chopines) d'eau commune; retirez du feu, ajoutez l'absynthe & la sauge, couvrez & laissez infuser une heure : coulez au travers d'un linge, ajoutez à la colature, le quinquina, l'eau de Rabel & le camphre : mais ayez l'attention de faire dissoudre ces deux dernières substances l'une par l'autre avant le mélange : donnez sur-le-champ.

(N°. 2). Prenez fleurs de sureau, feuilles de sauge, de sabine, de rhue, de chaque une forte poignée ; jetez le tout dans deux litres (pintes) d'eau bouillante, retirez du feu, couvrez le vase, laissez infuser deux heures ; coulez & ajoutez à la colature, la dissolution à chaud de gomme ammoniaque & d'assa-fœtida, de chaque quinze grammes (quatre gros), dans un verre de vinaigre de vin.

(N°. 3). Prenez l'infusion des plantes ci-dessus ;

ajoutez oximel simple , six décagrammes (deux onces); quinquina, huit grammes (deux gros); camphre, douze grammes (trois gros): faites dissoudre, avant le mélange, le camphre dans quinze grammes (quatre gros) d'esprit-de-vin (*alcohol*).

(N°. 4). Prenez vipérine, mercuriale, chicorée sauvage , de chaque une poignée; faites bouillir un instant dans un litre (pinte) d'eau commune ; retirez du feu, laissez infuser; coulez, ajoutez à la colature trois décagrammes (une once) de sel de nitre , quinze grammes (quatre gros) de camphre; faites dissoudre, avant le mélange, cette dernière substance dans deux grammes (un demi-gros) d'esprit vitriolique (*acide sulphurique.*)

(N°. 5). Prenez sel ammoniac (*muriate d'ammomiac*), fleurs de sureau, écorce de citron , d'orange, de chaque trois décagrammes (une once); feuilles de sauge, une poignée; jetez le tout dans trois demi-litres (trois chopines) d'eau bouillante, retirez du feu, couvrez le vase, laissez infuser deux heures ; coulez & ajoutez à la colature , oximel simple , douze décagrammes (quatre onces).

(N°. 6). Prenez infusion sudorifique (N°. 2); ajoutez alkali volatil fluor (*ammoniaque*) ou concret (*carbonate ammoniacal*), deux grammes (un demi-gros): donnez sur-le-champ.

(223)

Les doses des uns & des autres de ces breuvages, sont celles pour les grands animaux ; elles seront réduites au quart pour le mouton & la chevre ; à la sixième & même à la huitième partie pour les chiens de forte taille, & ainsi en raison de la décroissance du volume de ces animaux.

Breuvages purgatifs.

(N°.7). Prenez séné, six décagrammes (deux onces) ; jetez dans un demi-litre (une chopine) d'eau bouillante, retirez du feu, couvrez, laissez infuser trois heures ; coulez avec expression, ajoutez à la colature trois décagrammes (une once) d'aloès ; mêlez, agitez & donnez le matin à l'animal, étant à jeûn, & n'ayant point eu à souper la veille ; ne lui donnez à manger que six heures après l'administration de ce breuvage.

Cette dose est celle des grands animaux d'une taille moyenne ; on aura à l'augmenter ou à la diminuer de quatre à huit grammes (un ou deux gros) d'aloès, pour ceux d'une taille supérieure & inférieure.

Pour les Moutons.

Prenez quatre grammes (un gros) de séné, faites infuser comme ci-dessus, dans un verre d'eau commune ; ajoutez quatre grammes (un gros) d'aloès, six décagrammes (deux onces) d'oximel simple : mêlez & donnez comme ci-dessus.

Pour les Chiens.

Prenez infusion ci-dessus; ajoutez six décagrammes (deux onces) de pulpe de cassé; faites dissoudre, & donnez.

Les chiens de la plus petite espece feront purgés avec la cassé seule, étendue dans un demi-verre d'eau tieude, à la dose de huit grammes à trois décagrammes (deux gros à une once).

(N°. 8). Prenez infusion des plantes de la formule (N°. 4); ajoutez quinze grammes (quatre gros) d'aloès, douze décagrammes (quatre onces) de sel d'Epsom (*sulfate de magnésie*), huit grammes (deux gros) de camphre, six décagrammes (deux onces) d'oximel simple; faites dissoudre, avant le mélange, le camphre dans l'oximel.

On réitere les doses de ce breuvage tous les matins jusqu'à ce que l'évacuation soit décidée.

Lavemens.

(N°. 9). Prenez feuilles de chicorée sauvage, d'o-seille, de chaque une poignée; faites bouillir dans deux litres (pintes) d'eau commune, retirez du feu; laissez refroidir, coulez avec expression, & ajoutez un demi-verre de vinaigre.

(N°. 10). Prenez une jointée de son de froment, une poignée de graine de lin; faites bouillir dans cinq demi-litres (deux pintes & chopine) d'eau commune,

(225)

commune, jusqu'à ce que la graine ait rendu son mucilage, laissez refroidir, coulez avec expression, & ajoutez à la colature six décagrammes (deux onces) d'onguent populeum.

(N°. 11). Prenez douze décagrammes (quatre onces) de feuilles de séné, jetez dans trois demi-litres (trois chopines) d'eau commune bouillante, retirez du feu, couvrez, laissez infuser deux heures; coulez avec expression, ajoutez à la colature douze décagrammes (quatre onces) d'oximel simple, six décagrammes (deux onces) de sel d'Epsom (*sulfate de magnésie*); mêlez & donnez.

Les doses de ces lavemens sont celles pour le cheval, le mulet & le bœuf; on aura soin de les diminuer pour ceux d'une plus petite espece, conformément à ce qui a été dit ci-dessus.

Billot.

(N°. 12). Prenez six décagrammes (deux onces) d'oximel simple, douze grammes (trois gros) de racine d'angélique en poudre, ou d'affa-fœtida, quinze grammes (quatre gros) de camphre en poudre; mêlez le tout ensemble, renfermez ce mélange dans un linge & autour d'un morceau de bois arrondi, du volume du petit doigt, & de onze centimètres (quatre pouces) de longueur; fixez ce billot dans la bouche, au moyen de deux montans

Années 1782-1790.

P

(226)

de ficelle qui s'étendront jusques sur la tête , & sur le sommet de laquelle vous les nouerez l'un à l'autre.

Il n'est d'usage que pour les grands animaux.

Boisson.

(Nº. 13). Prenez une jointée de farine d'orge , délayez-la peu-à-peu dans un seau d'eau commune chaude ; faites y dissoudre trois décagrammes (une once) de sel de nitre ; ajoutez douze décagrammes (quatre onces) d'oximel simple , & un verre de vinaigre.

Onguents.

(Nº. 14). Prenez douze décagrammes (quatre onces) d'onguent basilicum , quinze grammes (quatre gros) d'essence de térebenthine , mouches cantharides , euphorbe , sublimé corrosif (*muriate de mercure corrosif*) , le tout en poudre , de chaque huit grammes (deux gros) , mêlez & incorporez exactement.

Cet onguent , fait depuis un certain temps , agit plus efficacement que lorsqu'il est récent.

(Nº. 15). Prenez six décagrammes (deux onces) de styrax liquide , quatre grammes (un gros) d'essence de térebenthine , douze grammes (trois gros) de quinquina en poudre , mêlez & incorporez ensemble.

(Nº. 16). Prenez neuf décagrammes (trois onces) de térebenthine , trois décagrammes (une once) de

stryax liquide, quatre grammes (un gros) d'essence de térébenthine, deux jaunes d'œufs, huit grammes (deux gros) de quinquina en poudre; méllez & incorporez exactement.

(N°. 17). Prenez neuf décagrammes (trois onces) d'huile de laurier récente, quinze décagrammes (cinq onces) d'axonge de porc, huit grammes (deux gros) d'huile de pétrole, quatre grammes (un gros) d'essence de térébenthine; méllez & incorporez.

Liqueur détergitive.

(N°. 18). Prenez racine d'aristoloche grossièrement concassée, douze décagrammes (quatre onces); feuilles de ronce, une poignée; faites bouillir dans deux litres (pintes) d'eau jusqu'à réduction de trois demi-litres (trois chopines); coulez, ajoutez à la colature eau-de-vie, vingt-quatre décagrammes (huit onces); camphre, quinze grammes (quatre gros); faites dissoudre, avant le mélange, ces deux substances l'une par l'autre, ajoutez de plus vinaigre de vin, vingt-quatre décagrammes (huit onces).

Pédiluve.

(N°. 19). Prenez feuilles de mauve, de mercure, de chaque six poignées: têtes de pavot blanc, une douzaine, ou fleurs de coquelicot, quatre poignées; faites bouillir dans douze à quinze litres (pintes) d'eau, pendant un quart-d'heure, retirez du

(228)

feu, laissez infuser une demi-heure; coulez & servez-vous de cette liqueur pour un pédiluve ; sa chaleur doit être beaucoup plus que tiède.

Si vous employez les fleurs de coquelicot, elles ne seront mises dans le vase qu'après l'ébullition, ces fleurs ne devant qu'infuser.

RÉFLEXIONS SUR LA RAGE. (1)

Par M. CHABERT.

LES chiens morts de la rage offrent-ils des symptômes certains auxquels on puisse reconnoître qu'ils sont morts de cette maladie ?

Un chien qui, après avoir mordu, a bu plusieurs fois dans le jour de l'eau, du lait, & qui a vu jusqu'à sa mort, arrivée le troisième jour, les liquides sans horreur, peut-il être soupçonné atteint de la rage ?

Quels sont enfin les caractères qui établissent la différence entre la rage & la rage muë ?

Ces trois questions ont été proposées dans le

(1) Ces réflexions ont parues d'abord dans le *Journal d'Agriculture* du mois de Décembre 1778, elles ont ensuite été reportées dans l'*Almanach vétérinaire*, avec de nouvelles observations. Nous y avons fait encore des additions dans cette nouvelle édition. (*Note des éditeurs*).

Journal de Paris (1); elles pouvoient faire présumer qu'elles n'avoient pas d'autre objet que de porter le calme dans l'esprit d'une personne inquiète en raison de quelque morsure; mais comme le nombre infini d'observations recueillies depuis plus de vingt-cinq années, par notre instituteur & notre maître, ainsi que celles qui ont été faites & multipliées, non-seulement dans les Écoles vétérinaires, depuis leur établissement, mais dans les différentes provinces du royaume, par différens élèves qui en sont sortis, paroisoient peu propres à produire cet effet, nous n'avons eu garde de nous presser d'y répondre.

Des Signes de la Rage dans le Chien.

Les symptômes de cette maladie formidable, dans l'animal vivant, varient essentiellement dans la plus grande partie des chiens qui en sont attaqués, il en est du virus hydrophobique, comme de tous les autres virus. Son action est toujours relative à sa qualité, à sa quantité, à sa subtilité, à son exaltation, à la disposition des corps dont il émane, comme à celle des corps qu'il pénètre & qui le reçoivent, à l'état des fluides & des solides dans les animaux au moment de sa génération & de son développement, à l'éten-

(1) Du 29 Juillet 1778, N°. 210.

due & à la profondeur de la plaie faite ; si la rage n'est pas spontanée , à la nature de la partie blessée , &c. &c.

Les symptômes les plus ordinaires dans le chien, sont la tristesse , un abattement mêlé de plusieurs marques d'inquiétude , de maniere qu'il change de place à tout moment , & se couche comme s'il tomboit à chacune de celles à laquelle il parvient , le refus de manger & de boire ; tel en est le premier degré.

A ces signes , il en succede de plus effrayans , suivant les progrès du mal.

L'agitation de l'animal accroît , il se montre attentif à tout ; sa marche , quelquefois lente & quelquefois rapide , n'est , pour ainsi dire , qu'une suite de mouvemens décomposés ; ses yeux insensiblement s'enflamment , son regard est noir & menaçant ; il erre çà & là , les oreilles basses & la queue traînante , ou serrée entre les jambes ; sa bouche distille une plus ou moins grande quantité d'écume & de bave ; sa langue sort de cet antre écumant , infectée & chargée de bile , c'est communément dans cet état qu'il se jette sur les hommes & sur les animaux qui se trouvent sur son passage , il les mord en courant & sans s'arrêter ; & si on ne l'affomme pas , il meurt plutôt ou plutard dans des convulsions effroyables.

Il en est qui perdent d'abord la voix , & qui ne font entendre ni cris , ni aboiemens ; d'autres l'ont tellement enrouée , qu'elle parvient à peine à l'oreille , d'autres aboient comme s'ils n'étoient pas malades , d'autres font des hurlemens .

Les uns ont une forte fievre , dans d'autres elle est foible : elle n'a jamais le degré d'intensité de celle qu'éprouve l'animal maniaque .

Il en est en qui l'affouissement tient lieu de tristesse ; il en est qui ne sont ni tristes ni endormis .

D'autres en qui l'on apperçoit des tremblemens plus ou moins violens , & bientôt de la fureur ; d'autres qui , plus timides & plus susceptibles d'effroi , meuvent sans cesse leurs oreilles , comme pour écouter le bruit qui les frappe , ou dont leur imagination est frappée .

Ceux-ci jettent par les fosses nasales un mucus brun & perverti , ou , il ne se fait aucune excrétion par la membrane pituitaire .

Ceux-là rendent une urine extrêmement trouble ; l'urine de quelques autres est noire .

La salive , dans quelques-uns , n'est proprement pas écumeuse , elle n'est que baveuse & fétide , comme leur langue , dont la couleur est cendrée .

Il en est qui sont intérieurement si pénétrés d'horreur , qu'ils redoutent & fuient leur ombre réfléchie sur les murs auprès desquels ils passent .

Souvent un secret instinct inspire une telle terreur aux autres chiens, à l'aspect & à l'approche de celui qui est enragé, qu'ils s'en éloignent en courant, comme s'ils connoissoient le danger qu'ils ont à éviter: d'autres fois cet aspect n'a rien de redoutable pour eux.

Il est aussi des chiens enragés qui ne se détournent point de leur chemin, d'autres qui l'abandonnent, & qui s'en écartent pour aller droit à leur proie.

Il en est qui s'attachent moins à mordre les hommes que les animaux, qui rodent autour de quelques personnes arrêtées sans les attaquer, & qui se précipitent avec fureur sur les premiers chiens qu'ils apperçoivent.

Quelques-uns ont une oppression plus ou moins forte, des yeux chassieux & larmoyans, la tête toujours basse, un attachement d'une plus longue durée pour leur maître, un moindre dégoût pour les alimens solides, une aversion plus tardive de toute boisson.

Dans le premier degré du mal, il en est qui ont mangé & même bu de l'eau & du lait.

Ce premier degré se manifeste encore plus promptement, ou plus lentement, dans les uns que dans les autres.

Il en est en qui une maladie longue se termine

par une *rage* spontanée; c'est ce que nous avons vu à la suite de celle qu'on a appellée la maladie des chiens; d'autres, en qui cette *rage* spontanée n'est précédée d'aucun autre symptôme que de ceux qui appartiennent spécialement à l'hydropathie.

La *rage* communiquée, pour ainsi dire inoculée par la morsure, par la bave de celui qui en est atteint, ne se déclare pas toujours sur les autres chiens dans le même espace de temps; l'intervalle de la communication à l'apparition du mal par les signes indicatifs, est communément de deux ou trois jours; cependant le premier est quelquefois l'époque de la survenance de ces signes, & quelquefois aussi douze & même vingt jours ne suffisent pas à leur développement, quoiqu'il soit en général certain que le virus reçu par le contact fait des progrès plus rapides & plus déestructeurs que celui qui résulte des troubles quelconques qui lui donnent l'être intérieurement.

. Enfin, nous avons vu un chien spontanément malade de la *rage*, sédentaire & fixé dans une même place au fond d'une écurie sombre, redoutant le moindre air, & le jour le plus léger; il étoit aérophobe, puisque l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre qui donnoient sur lui, le précipitoit dans les mouvements convulsifs les plus violens. Il mourut dans le lieu où il s'étoit réfugié, & où on l'a-

voit enchaîné depuis sept jours, sans chercher à en sortir, ni à mordre, ni à se jeter sur les personnes, si elles ne l'approchoient point; mais fondant sur les chiens qu'on portoit ou qu'on pouffoit dans la même écurie, & faisant alors de grands efforts pour rompre & pour briser sa chaîne.

Ouverture des Cadavres.

Les phénomènes qui manifestent les atteintes du virus hydrophobe sur les viscères du chien mort de la rage, ne présentent pas moins de variétés & de différences.

La langue fortement tuméfiée dans les uns, ne l'est pas dans les autres.

Le larynx & le pharynx, vivement enflammés quelquefois, n'offrent souvent pas le moindre vestige d'inflammation ; on n'y observe seulement qu'une légère lividité.

Ces mêmes parties, ainsi que la trachée-artère, sont semées dans quelques-uns de quelques taches d'un rouge-noir & de quelques points gangrenés, qui ne se montrent pas dans quelques autres.

Le pharynx, rempli dans ceux-ci d'une écume d'un jaune-vert, est comme desséché dans ceux-là.

L'œsophage rétréci, & en quelque sorte fermé dans plusieurs, conserve le plus fréquemment son diamètre naturel ; nous l'avons trouvé très-sain à l'entrée du thorax, d'autres fois enflammé dans ce

même endroit ; il en est de même de la portion de ce canal qui avoisine le pharynx.

Le médiastin a été enflammé, & ne l'est pas communément.

Le péricarde quelquefois est privé de son eau naturelle, d'autres fois ne l'est pas ; quelquefois aussi cette eau est plus épaisse & en moindre quantité.

Les ventricules du cœur, & même les gros vaisseaux, contiennent des concrétions polypeuses, souvent encore ils n'en contiennent pas, & l'on voit clairement, dans quelques chiens, que le système sanguin tendroit plutôt à la dissolution qu'à la concrétion ; quelquefois aussi les oreillettes sont très-relâchées : d'autres fois il n'en est qu'une seule dans cet état, tantôt c'est la gauche, tantôt c'est la droite.

Les poumons nous ont paru assez rarement attaqués, quelquefois pleins d'un sang grumelé, quelquefois leurs vésicules contenant un sang épanché, d'autres fois leur tissu extrêmement noir.

L'estomac, souvent parfaitement intact, conte-
noit une bile épaisse & verte, ou une humeur épaisse,
peu abondante & d'une couleur plombée, ou une
liqueur d'un jaune safrané, ou une quantité consi-
dérable d'air qui, se propageant dans les intestins,
météorisoit considérablement l'abdomen.

Le foie, rarement éloigné de son état naturel,

a été quelquefois fort livide ; quelquefois aussi la vésicule du fiel a paru gorgée d'une bile tirant sur le roux, quelquefois d'une bile noire, quelques fois elle n'a rien présenté d'extraordinaire & de remarquable.

Quant à l'ouverture du crâne, souvent la masse cérébrale a été décomposée, quelquefois desséchée, d'autres fois semée intérieurement de petits points & de filaments sanguins.

Dans quelques chiens, les meninges se font montrées très-distendues; dans d'autres, l'eau des ventricules du cerveau étoit en petite quantité & légèrement sanguinolente.

Il y en a eu en qui l'on a observé, tantôt des concrétions graisseuses dans les sinus de la dure-mère, tantôt des bulles d'air sous celle de la pie-mère, tantôt les vaisseaux très-pleins, tantôt le plexus choroïde fort noir, tantôt un épanchement considérable de sérosité.

De la Rage dans l'Homme.

Quoiqu'il en soit de ces différences, dans les viscères du chien atteint du virus dont il s'agit, il en est dans l'homme vivant & mort, si l'on en juge par les écrits de ceux qui en ont suivi en lui les effets, qui ne sont ni moins multipliés, ni moins étonnans.

La *rage* accompagnée de délire dans les uns, n'en a produit aucun dans les autres.

Ce délire a été mélancholique dans ceux-ci ; il a été furieux dans ceux-là.

On en a vu qu'on auroit pu regarder comme maniaque ; aussi quelques médecins ont-ils placé cette maladie dans les différentes espèces de manie.

Il est des hommes qui ont été sur - le - champ abattus par le mal, d'autres en qui les forces ont tenu du prodige.

Il y en a eu qu'on n'auroit pas dû proprement appeler hydrophobes, puisque, bien loin de redouter l'eau, ils en ont demandé & en ont bu ; tandis que le plus grand nombre de personnes qui sont dans ce terrible état, ressentent beaucoup de douleur, lors de la déglutition de ce liquide, ou éprouvent les plus fortes convulsions quand on leur en présente, ou meurent suffoquées & comme étranglées ; & c'est peut-être ce dernier effet qui a porté *Cesalpin* à envisager la *rage* comme une sorte d'angine.

Le docteur *Hawman*, dans sa lettre au docteur *William Briggs*, en parlant d'une *rage* causée par la morsure d'un renard enragé, fait mention d'une douleur subite à la main mordue, qui s'étendit sur le bras, à l'épaule & au dos : la main fut insensiblement paralysée, & le malade mourut sans

mouvements convulsifs, sans pousser le moindre gémissement & le moindre soupir, comme si la paralysie fût, en un instant, devenue universelle & totale.

D'autres meurent dans un délire affreux, d'autres, en faisant des cris perçans, d'autres ont fait entendre d'effrayans hurlements, d'autres dans une véritable léthargie.

Le rage, enfin, se déclare plutôt dans quelques-uns, plus tard dans quelques autres; & dans le plus grand nombre, au bout de quarante & cinquante jours.

Elle se manifesta, au rapport de *Simon Schultz*, au bout de huit jours, dans une jeune fille, dont le corps nud avoit été seulement mouillé de l'écume d'un chien enragé, sans aucun vestige de morsure, & l'enfant mourut le onzième.

Salmuth (1) est cité par *Schmid*, comme témoin oculaire de la lenteur des effets du venin hydrophobe : il a été quelquefois sans action des années entières, & jusqu'à dix-huit ans (2). Il en rap-

(1) *Éphémérides des curieux de la Nature*. Cent. I, Observ. 96.

(2) Voyez dans le volume des *Instructions vétérinaires* pour l'année 1792, troisième partie, l'exemple d'une truie qui n'est devenue enragée qu'au bout de deux ans. (*Note des éditeurs*).

porte un exemple effrayant dans une femme qui fut mordue par son mari , lequel l'avoit été par un chien enragé : elle n'en avoit rien ressenti pendant plusieurs années.

Le même Schmid a vu la femme d'un tailleur de pierre , nommé Richter, atteinte de la rage vingt années après la morsure : il a aussi observé dans la servante du notaire Krohn , une réchute : elle avoit été guéri ; mais toutes les années , environ vers le temps de la morsure , elle avoit un léger égarement d'esprit , & il lui survenoit une aversion pour les liquides.

Au surplus *Mathiote* , *Dioscoride* , *Cælius-Aurelianus* , *Schenckius* , *Arêtee* , *Cardan* , *Palmarius* (*Paumier*) , *Fernel* , &c. font mention d'une multitude de faits qui prouvent que le terme auquel commencent les impressions sensibles de ce virus , n'est pas toujours le même dans les individus qui en sont atteints , &c. &c.

Ouverture des Cadavres humains.

Si nous recherchons à présent les observations de ceux qui ont pénétré dans l'intérieur des hommes morts hydrophobes , nous ne découvrirrons pas un moins grand nombre de variétés.

Wilbraham a trouvé les poumons pleins de sang ; ce fluide lui a paru diffous dans les ventricules du

cœur ; la trachée-artère n'a contenu qu'une simple matière écumeuse , sans aucune inflammation dans ce tube.

Zwinger a vu les interstices membraneux de ses cartilages très-rouges , & le cœur gorgé d'un sang concret ; *Mead* , toutes les parties de la gorge fort enflammées ; *Tauvry* n'a apperçu qu'une inflammation dans la bouche , la trachée-artère en étoit totalement exempte. Le même *Mead* disque un enfant mort enragé ; tous les viscères lui paroissent très-sains , l'estomac seul renferme une bile épaisse & verte ; la gorge paroît à *Rossingen* dans l'état naturel : *Brechfeld* ne remarque qu'une constriction extrême dans l'œsophage : *Riedel* est infecté à l'ouverture d'un cadavre , par la même odeur que celle des chiens parvenus au dernier degré de corruption : tous les organes de la digestion , de la respiration & de la voix , sont d'un rouge noir , principalement les parties qui circonscrivent les cartilages arythénoides ; *Wilbraham* , que nous venons de citer , trouve le ventricule plein d'eau , quoique le malade n'en ait point bu dans les derniers jours.

Brechfeld , dans le compte qu'il rend encore de l'ouverture d'un cadavre , ne voit d'abord qu'une exténuation semblable à celle qui suivroit une fièvre hætique ; les graisses & même la chair des muscles ,

font ,

sont, en quelque sorte consumées ; l'épiploon est entièrement détruit, les intestins sont remplis d'air, le foie dans sa partie concave est gangrené, le lobe gauche de ce viscere colé à la rate ; la vésicule du fiel remplie d'une bile verdâtre ; la tunique interne de l'estomac tombe en lambeaux, l'orifice supérieur est très-rétrécî, les poumons flétris, desséchés, & fortement adhérens à la plevre ; le cœur flasque, l'oreillette droite, d'un volume plus considérable que la gauche ; le ventricule droit contient un sang grumelé ; le ventricule gauche, un sang fluide & diffous ; les reins sont tuméfiés, ainsi que les capsules atrabilaires, &c. &c.

Un homme, dont le nom immortel sera toujours placé à côté de celui des anatomistes les plus célèbres, & des observateurs les plus exacts & les plus éclairés, l'illustre *Morgagni* (1) a examiné les dissemblances énormes opérées dans les organes de chaque individu, dont la rage a terminé la vie, & s'est bien convaincu de leur réalité.

Parmi les cadavres qu'il a ouverts, il en a vu un dont le visage étoit comme celui de quelqu'un mort de consomption ; son corps étoit néanmoins dans un assez fort embonpoint, & non exténué, comme celui de l'homme dont *Brechfeld* a fait mention.

(1) Dans son ouvrage *de sedibus & causis morborum per anatomen indagatis*, lib. 2, *de morbis capitum*, art. 19 & seq.

(242)

Le col en étoit livide; le ventre tuméfié par l'air; les vaisseaux rampans sur le ventricule distendus, comme s'ils avoient été injectés; cette poche contenant, outre l'air qu'elle renfermoit, une eau jaune, tirant sur le verd; la plus grande partie du foie étoit affectée de lividité, il y avoit une bile rousse dans la vésicule du fiel; le médiastin étoit enflammé; toute la partie postérieure du poumon non-seulement noire, mais tuméfiée, vu la stagnation du sang, & cependant sans aucune induration; ce fluide étoit noir, mais il n'étoit ni dissous, ni polypeux; l'œsophage, à son entrée dans la cavité du thorax, étoit sain; il n'en étoit pas de même dans la partie de ce canal voisin du pharynx; le pharynx entier, le latynx, ainsi que la trachée-artere, étoient intérieurement d'un rouge noir, & présentoient non-seulement des parties enflammées, mais gangrenées; la luette étoit d'un très-petit volume; la langue fort tuméfiée; le pharynx, jusqu'à l'arrière-bouche, plein d'une écume d'un jaune verd; les vaisseaux des méninges avoient souffert une très-grande distension; on voyoit des filaments sanguins dans la substance intérieure du cerveau; l'eau des ventricules étoit en petite quantité.

Un homme de soixante ans, robuste & nerveux, qui craignoit la lumiere & l'eau, qui recherchoit

(243)

les ténèbres , qui , après avoir été sollicité à boire , s'y prêtoit avec peine , qui avaloit avec difficulté & douleur , & qui ayant bu une partie du liquide , ne pouvoit absolument boire le reste , en qui on n'a jamais apperçu d'écume dans la bouche , & dont la salive se montroit très-liquide quand il crachoit , mourut . Son cadavre ouvert , les intestins ne contenoient rien , si ce n'est l'air qui les distendoit ; on trouva dans le ventricule une humeur légèrement épaisse , peu abondante , & la couleur en étoit cendrée ; fort peu de bile dans la vésicule du fiel , elle étoit de couleur de safran , ainsi que le duodenum & la partie du foie la plus prochaine de la vésicule ; les veinesiliaques étoient si gorgées de sang , que leur diamètre égaloit celui des intestins grêles ; les artères qui les accompagnent en étoient vides ; les poumons renfermoient un sang grumelé , & leur partie postérieure étoit gangrenée ; le péritonéum contenoit environ neuf décagrammes (trois onces) d'une eau rousse ; le peu de sang qui étoit dans le cœur , étoit semblable à de la poix noire un peu liquefiée ; la veine sans paire étoit gorgée de sang ; les carotides & les veines jugulaires internes en étoient dénudées ; nul indice d'inflammation dans les organes de la déglutition , si ce n'est une légère rougeur au sommet du pharynx ; la membrane qui revêt l'épiglotte étoit crispée ;

Q 2

(244)

les vaisseaux des méninges , tant artériels que veineux , gorgés d'un sang noir ; les nerfs optiques beaucoup plus volumineux que de nature , tâches & flasques , le cerveau , le cervelet , la moëlle épiniere , les viscères du bas-ventre & du thorax , n'étoient pas plus desséchés que dans l'état sain , & les ventricules du cerveau contenoient environ neuf déca-grammes (trois onces) d'une eau rousse , &c. &c.

C'en est assez sans doute de cette brieve exposition des divers états des corps vivans sur lesquels le virus hydrophobique s'exerce , & des différentes traces qu'il peut laisser dans les cadavres de ceux qui ont été les victimes de sa fureur. Supposons à présent , d'une part , un homme mort de la *rage* , & de l'autre , des médecins habiles qui n'auront été prévenus ni de la maladie , ni des causes qui y ont donné lieu , ni de tous les accidens qui auront mis fin à l'existence de ce malheureux. Consultés sur ce qui peut avoir tranché le fil de ses jours , à quelles indications s'arrêteront-ils , & quelles sont celles qui leur manifesteront d'une maniere précise la cause des désordres qu'ils appercevront dans les viscères , si ces désordres peuvent être , comme ils le font très-souvent , les effets d'une infinité d'autres maux , qui n'ont pas le plus léger rapport & la moindre analogie avec celui dont il s'agit ? Tel est aussi le cas où se trouveroit un artiste-vétéri-

naire , sollicité de répondre si un animal qui lui aurait été absolument inconnu auparavant , & dans les seuls organes duquel on le presseroit de lire les causes de l'anéantissement de cet individu , a été attaqué d'hydrophobie . Toutes les dépravations , tous les dérangemens de ces mêmes organes ne l'éclaireroient pas davantage , & ne seroient qu'un concours de symptômes plus propres à l'égarer , qu'à fixer son jugement , d'autant plus que non-seulement ils sont communs à un grand nombre d'autres circonstances maladiques , mais que l'équivocité nous en a sur-tout été démontrée dans les fréquentes répétitions que nous avons faites des expériences de Wepfer sur les effets que peuvent produire dans les viscères du chien & d'autres animaux , différentes espèces de poisons , tels que la ciguë aquatique , la ciguë ordinaire , le napel , les coques du Levant , la noix vomique , le solanum-furiosum , l'eau distillée du laurier-cérisé , l'opium , &c. &c. (1)

La seconde question proposée dans le *Journal de Paris* , n'est pas du nombre de celles dont le nœud est très-facile à dénouer : elle en entraîne d'abord une autre.

L'horreur de l'eau est-elle si fort inhérente à la

(1) Voyez *Cicutæ aquatice historia & noxxæ. Basileæ (1679).*
in-4°.

rage, & en est-elle un symptôme si absolu qu'elle ne puisse en être séparée ?

Telle est la prodigieuse variété des phénomènes que cette maladie cruelle offre dans les divers individus qui en sont atteints, qu'on ne peut parvenir à affeoir aucune idée sur des fondemens vraiment solides.

Il est certain que le mot d'*hydrophobie* n'est devenu le synonyme du mot *rage*, que parce qu'en général l'horreur dont il est question, en est, dans presque tous ceux qui en sont attaqués, un signe pathognomonique.

D'où peut naître en eux cette aversion ? Si l'on en croit les hydrophobes interrogés sur ce point, cet effroi de l'eau est plutôt la crainte d'une suffocation par la difficulté qu'ils ont d'avaler le liquide, qu'un éloignement en quelque sorte spontané, & qu'une impression forcée qui leur est inconnue ; cependant il en est qui, au seul aspect de la boisson, & même qui entendant seulement proférer le mot *eau*, crient, tremblent de tous leurs membres, & tombent dans des convulsions & en syncope, ce qui peut faire présager en eux un trouble dans l'esprit ; d'autres boivent du vin sans la moindre peine ; d'autres, bien loin de marquer la plus légère aversion pour l'eau, marchent aux bains d'un pas assuré, & y entrent aussi tranquillement que s'ils

jouissoient d'une santé qui n'eût reçu aucune atteinte ; d'autres enfin , après avoir surmonté les difficultés d'une premiere déglutition , s'abreuvent sans répugnance , sans douleur , & jusqu'à la dernière goutte du liquide qui inspire un effroi si terrible à tant d'autres. Nous ne voyons néanmoins rien dans tous ces faits , qui contrarie essentiellement l'opinion générale dans laquelle on est , & dans laquelle étoit Zwingier , que la *rage* ne peut jamais exister sans l'hydrophobie ; peut-être aussi que cet auteur est allé trop loin , en avançant que l'hydrophobie ne peut jamais exister sans la *rage*. Quoiqu'il en soit , nous n'avons , ou du moins nous ne connoissons aucune observation capable de démentir ce sentiment universellement adopté ; cette horreur de l'eau est plus ou moins forte dans certains individus , soit humains , soit animaux ; voilà tout ce qu'il est permis jusqu'à présent de conclure des remarques qui ont été faites ; mais elle a toujours lieu plus ou moins sensiblement dans ceux qui ont été frappés de la *rage*. S'il est des chiens qui , après avoir été mordus , ont bu , ainsi que nous l'avons dit , dans le premier degré de cette maladie , & trois ou quatre jours après la morsure , du lait & de l'eau , on pourroit croire que le développement du virus a été tardif , & n'étoit point encore assez entier en eux pour opérer cette aver-

Q 4

sion , qui est le signe le plus certain de son invasion & de ses progrès. Mais s'ensuit-il de sa lenteur à briser les entraves qui le retiennent & à se répandre , qu'une personne mordue par l'un de ces chiens , devroit être dans la plus parfaite sécurité , parce que le caractère essentiel auquel la *rage* est reconnue , ne se feroit point encore manifesté ? C'est ce que nous n'aurons jamais l'audace d'affirmer ; cette maladie est trop énigmatique , & trop surprenante dans ses effets & dans sa marche , & d'ailleurs le paysan de Duderstad , dont parle Hoffmann , mordu par un loup enragé , avoit-il paru hydrophobe à sa femme , lorsqu'elle s'abandonna à ses embrassemens & à ses caresses , dont la suite fut pour elle une hydrophobie véritable ?

Mais reprenons la question insérée dans le *Journal de Paris*.

Un chien qui après avoir été mordu , a bu plusieurs fois le jour de l'eau & du lait , & qui a vu jusqu'à la mort , arrivée le troisième jour , les liquides sans horreur , peut-il être soupçonné de *rage* ? il y auroit de l'imprudence à assurer qu'un chien est enragé , par la seule raison qu'il a mordu , surtout s'il ne l'a point été lui-même par un autre chien inconnu , & si , d'ailleurs , il n'a présenté aucun des symptômes qui caractérisent la *rage*. Nous voyons tous les jours des chiens faire des morsures , sans

avoir le plus léger germe de cette maladie ; cependant, comme elle peut arriver spontanément, il y a toujours de la sagesse à ne point perdre de vue ceux qui seroient dans ce cas, pour examiner mûrement, s'ils boivent, s'ils mangent, s'ils sont gais ; car il n'est pas possible, en pareille circonference, de rien attester de positif; du reste, on a vu qu'en ce qui concerne l'examen des viscères du chien à qui la blessure que l'on redoute est due, on n'est pas plus autorisé à croire l'existence ou la non-existence de l'hydrophobie ; & c'est, sans doute ce qui détermina *Petit* à proposer, pour s'assurer si un chien qu'on a tué après qu'il a mordu quelqu'un, étoit enragé ou non, un moyen auquel, à la vérité, nous n'ajouterions pas grande foi. Ce moyen consiste à frotter la gueule, les dents & les gencives du chien mort, avec un morceau de viande cuite ; présentez-le ensuite à un chien vivant ; s'il le refuse, en criant & en heurlant, le mort étoit enragé, pourvu cependant qu'il n'y eût point de sang à sa gueule ; si la viande a été bien reçue & mangée, on n'a rien à redouter, & l'on peut être tranquille (1).

Je passe à la troisième question proposée. Quels

(1) *Histoire de l'Academie royale des sciences* ; année 1723, page 29, in-4°.

Sont les caractères qui établissent la différence entre la rage & la rage muë ? Mayerne a distingué dans les chiens sept sortes de rage.

La première est la rage chaude (*the hot madness*). Les chiens qui en sont attaqués se jettent sur tout ce qu'ils rencontrent, & ne vivent gueres au-delà de quatre jours.

La seconde, la rage courante (*the running madness*), ne les tient que par accès ; ils ne se jettent que sur les autres chiens, & vivent quelquefois jusqu'à neuf mois avec cette maladie : ces deux espèces de rage sont incurables.

La troisième, appellée rage muë ou rage mueue (*the fallen madness*), a, suivant Mayerne, son siège dans le sang.

La quatrième (*the falling madness*), en attaque la tête ; c'est, selon lui, une sorte d'épilepsie.

La cinquième (*the blasting, or withering*), a son siège dans les intestins qui en sont prodigieusement contractés.

La sixième, la rage endormie (*the sleepy madness*), a pour cause des petits vers qui occupent l'orifice inférieur de l'estomac ; le chien qui en est attaqué, meurt en dormant.

Dans la septième enfin (*the rheumatic disease*), la tête est fort enflée, les yeux sont jaunes.

Ces cinq dernières maladies ne sont point incurables comme les deux premières, qui, dit-il, sont de véritables *rages*. Les chiens qui en sont attaqués, vivent huit & neuf jours sans faire mal à personne, & meurent d'inanition ; elles sont aussi contagieuses.

Nous serions assez portés à croire que cet auteur a imité plusieurs écrivains qui, partant du sentiment de quelques anciens peu versés dans la connoissance des maladies des animaux, les ont confondues souvent les unes avec les autres, à peu près comme ceux qui de nos jours établissent plusieurs sortes de morve, & plusieurs espèces de farcin, parce que les symptômes auxquels on peut reconnoître les différens degrés de ces maux, ne leur sont point connus.

Quoi qu'il en soit, & pour nous renfermer dans la question à laquelle nous avons à répondre, & sans chercher ici à pénétrer le genre de la maladie à laquelle on a donné le nom de *rage muë*, nous dirons que ses effets ont une très-grande analogie avec les effets qui résultent de certains poisons ; qu'ils sont aussi différens dans les chiens, que ceux du virus hydrophobique, & que les caractères essentiellement distinctifs de l'une & de l'autre, sont le défaut d'envie de mordre, & le refus de manger & de boire, sans une aversion

marquée pour les liquides : d'autres ajouteroient que l'animal attaqué de la premiere, n'aboie, ne crie, ni ne heurle ; de-là, la dénomination de *rage muette* : mais comme il arrive quelquefois que ce signe existe dans les chiens hydrophobes, il n'est point assez univoque pour différencier ces deux maladies : au surplus, *Mayerne* prétend que la *rage muë* est contagieuse ; les chiens en qui nous l'avons observée, ne l'ont communiquée à aucun chien : cependant, quelle que soit cette affection morbifique, qui n'a dans le fait, rien de la *rage*, nous ne serions pas éloignés de penser qu'il y aurroit du danger pour les autres, si le chien attaqué écumoit & bavoit, ainsi qu'on le voit souvent, & si les chiens qui l'aborderoient, léchoient cette écume & cette bave.

Quelle est la nature, quel est le caractère du virus hydrophobique ?

Le regarderons-nous, avec quelques médecins, comme un venin phosphorique ou électrique, dont la salive est le véhicule : dirons-nous avec d'autres, que ce venin est un alkali volatil sulphureux & igné, fourni par la partie fixe de la bave restée dans la plaie, & qui parvenue au bout d'un temps plus ou moins court au dernier degré de corruption, s'exalte & infecte bientôt les humeurs ?

En supposant que l'une & l'autre de ces expli-

cations soient aussi vraies qu'elles sont inintelligibles , ces auteurs ne parlant que de la *rage* communiquée , ne pourroit - on pas leur demander comment ce venin phosphorique ou électrique , ou comment cet alkali volatil sulphureux & igné , se forme & se développe spontanément dans les corps frappés d'hydrophobie , de manière à les infecter du poison le plus violent & le plus funeste ?

Pouteau , docteur en médecine & en chirurgie à Lyon , a pensé , d'après le célèbre *Frédéric Hoffmann* , que la *rage* spontanée est produite par le spasme & l'érethisme convulsif qui accompagnent les grandes passions . *Hoffmann* paroît en effet avoir été convaincu qu'aucune espece d'animaux n'est venimeuse par elle-même ; mais seulement quand la colere & la *rage* , qui n'est , selon lui , que la continuité d'une colere extrême , s'est emparée d'eux ; c'est ce qui le portoit à croire que les loups , les chiens , les renards , les chats , les singes , qui sont les plus colériques de tous les animaux quadrupedes , étoient les plus sujets & les plus disposés à la maladie dont il s'agit . Le caractère de toutes les affections vives de l'ame étant d'affecter le système des nerfs & des membranes , & tous les mouvemens sécrétaires & excrétoires , il voyoit dans ces mêmes passions , la force & le résultat des poisons véritables . Un

homme en colere en mord un autre, les symptômes mortels qui suivent cette blessure , n'ont eu d'autres causes qu'une salive empoisonnée. Hoffmann a été témoin lui-même , qu'une semblable morsure a occasionné la mort à une personne, avec éruption de taches pourprées, délire & convulsions. Pouteau rapporte un fait cité dans les transactions philosophiques , d'un homme qui sortant du jeu , désespéré d'avoir tout perdu , se mordit au poignet & mourut de la *rage*. Nous pouvons attester un autre exemple qu'il donne d'un même résultat après un emportement violent (1). Le 12 Juin 1752 , un maître de pension , nommé Jean-Baptiste Poisel , âgé de quarante-quatre ans , & d'un tempérament bilieux & colérique, se mit dans une colere extrême contre un porte-faix , qui cassa une glace chez lui , en y déchargeant du bois ; un quart-d'heure après il se mit sur son lit , & y sommeilla quelques instans ; à son réveil , il fut fort effrayé de se voir dans l'impossibilité de boire , quelque grande que fût sa soif. Il fit appeler M. Charmeton , chirurgien très-renommé à juste titre , qui lui conseilla de se faire porter à l'Hôtel-Dieu , où Bourgelat l'a vu. Il s'étoit mis en colere à deux heures , il en

(1) *Essai sur la Rage*. Lyon, 1763, in-8°.

étoit quatre quand il arriva dans ce lieu; on lui fit aussi-tôt une ample saignée, qui fut inutile, car les accidens augmentant toujours, on fut obligé de l'attacher; la violence même des mouvemens qu'il fit alors rouvrit la saignée, il mourut à trois heures du matin, sans avoir été mordu par aucun animal, & sans avoir sur le corps aucun vestige de blessure & de plaie, que celle qu'on lui avoit faite en le saignant; il assura toujours qu'il n'avoit jamais éprouvé de blessure, ni de piqûre dans le cours de sa vie.

Une chose très-singuliere & très-remarquable, est que ce même hydrophobe cracha dans la bouche de la sœur Vialis qui vit encore (1778); elle se contenta de se laver la bouche, & n'en a pas moins joui d'une santé constante; tant il est vrai que les phénomènes que cette maladie présente, tiennent du prodige, & que de nouveaux faits n'en démentent que trop souvent d'autres très-avérés; il est impossible d'en admettre aucun pour en conclure quelque chose de certain, d'évident & de décisif. Si Pouteau est d'accord avec Hoffmann sur l'empire que peuvent avoir les passions sur les animaux; si même, pour mieux faire sentir le pouvoir de celles qui sont les plus fortes en eux, l'amour & la colere, il rapporte pour preuve ce canard qui, dans le temps de la ponte,

se voyant privé de sa femelle qu'on alloit lui enlever , pinça au doigt le ravisseur , qui bientôt fut atteint de la *rage* , il n'en est pas de même lorsqu'il assure que cette maladie provient immédiatement de la perversion des sucs salivaires , perversion qui est le produit d'une modification contre nature dans les organes qui travaillent la salive , & d'où résulte la dégénération de cette liqueur en une bave écumeuse. *Hoffmann* pense au contraire que toutes les violentes agitations de l'ame communiquent une qualité venimeuse à toute la masse des humeurs , & que dans la colere & la fureur , toutes les liqueurs , le lait , la lymphe , l'humeur féminale , participent , de même que la salive , d'une perversion totale. C'est à cette occasion qu'il cite le fait de l'homme de Duderstad , dont les embrassemens furent funestes à sa femme ; le danger que court un enfant allaité lorsqu'il prend le teton de sa nourrice , incontinent après qu'elle a été saisie d'un mouvement de terreur ou de colere ; la communication du virus hydrophobique par le lait d'une vache qui avoit été mordue par un chien enragé ; l'exemple enfin que nous tenons de *Borelli* , d'une *rage* causée pour avoir mangé de la chair d'un porc mordu par un chien hydrophobe , &c.

Tauvry avoit les mêmes idées ; il regardoit comme très-vraisemblable que la nature de ce venin

venin est de dissoudre la partie balsamique & nourricière du sang, & que la salive & la bile sont les premières liqueurs infectées ; aussi Hoffmann connooit-il encore que de toutes les liqueurs, la salive, attendu sa nature subtile, spiritueuse & très-fermentescible, est extrêmement propre à recevoir l'impression que lui communique la rage, à la répandre, & à la multiplier parmi les autres liqueurs ; & cette opinion est bien différente de celle de Pouteau, qui a soutenu, sans égard aux troubles & aux désordres divers qu'elle suscite dans la machine animale, que c'est dans la salive seule que réside le venin, & qu'elle n'est qu'une maladie des glandes salivaires.

Que la rage se communique par la morsure ; que le poison communiqué par cette voie existe plus ou moins long-temps sans agir dans la partie blessée, soit, comme le dit Hoffmann, que la crispation des fibres entamées, dilacérées, & qui en conséquence forment un bourlet à la circonférence de la plaie, tienne, pour ainsi dire, la matière emprisonnée, soit que l'abord du suc tenace qui s'écoule des fibres ouvertes, fixe en quelque manière le venin, soit enfin que la disposition des personnes & des animaux mordus en retarde le développement, c'est ce dont personne ne doutera : mais que, comme l'affirme Pouteau, les

Années 1782-1790.

R

venin communiqué ne passe jamais au-delà des lèvres de la plaie ; que sans pénétrer dans le sang , il puisse porter l'infection dans la bouche ; que son impression soit purement locale , & que sous le prétexte d'une sympathie inexplicable , qui ne permet d'établir aucune sorte de proportion entre la cause & les effets , on ose soutenir que lorsque la bave venimeuse aura acquis plus d'acrimonie , & que des circonstances particulières auront donné plus d'intensité à la sensibilité des nerfs , l'irritation immédiate du virus sur eux , se communiquera de proche en proche , & se manifestera sympathiquement sur la bouche & sur le goſier ; voilà de ces rêves physiologiques , enfans d'une imagination échauffée qui se croit capable de tout voir , de tout saisir , & de pénétrer jusques dans les secrets les plus intimes de la nature . Qui nous dira pourquoi il est des poisons nuisibles à tous les êtres vivans , d'autres qui ne le sont qu'à telles & telles espèces d'animaux , & qui n'opèrent aucun effet sur ceux-ci ? Pourquoi une ou deux cuillerées d'esprit-de-vin rectifié (*alcohol*) font mourir les chats dans des convulsions horribles ? Pourquoi les baies de lauréole (*daphne laureola L.*) tuent les poissons ? Pourquoi des hommes qui ont été piqués de la tarantule , ont une envie continue de danfer ? Pourquoi la belladonne (*solanum furiosum , atropa*

(259)

belladonna L.), transporte de fureur celui qui en a pris? Pourquoi & comment la jufquiame (*hyoscyamus L.*) trouble entièrement la raison? Pourquoi la pomme-d'amour (*solanum lycoperficum L.*) occasionne la perte totale des sens internes & externes? Comment & pourquoi une seule goutte de semence peut produire un être animé? Enfin pourquoi dans l'ordre naturel les plus grands effets semblent dus aux plus petites causes? Respectons des mystères auxquels l'esprit humain ne peut atteindre, sans vouloir expliquer ce qui n'est pas, & ce qui ne sera jamais à notre portée, contentons-nous de savoir que s'il est des maux répandus à pleines mains sur la terre, elle est aussi pourvue de tous les secours qu'ils demandent; c'est à nous de chercher ceux qui conviennent dans des circonstances qui étonnent, & nous les trouverons plutôt par l'empirisme que par de vains raisonnemens.

Au reste, si quelques auteurs ont été persuadés qu'une des causes procatartiques de la *rage* dans les chiens est l'interruption de la sueur, les parties salines & sulphureuses qui doivent en émaner, restant en eux continuellement dans la masse, on pourroit leur répondre que le chien, quoiqu'exposé à cent quarante-six degrés de chaleur du thermometre de *Farenheit*, soit mort en vingt-huit minutes, sans qu'on ait pu appercevoir en lui la plus

R 2

légere trace de cette transpiration sensible, qui est ordinaire à presque tous les animaux, il ne s'en suit pas qu'il ne se fasse constamment & sans cesse au travers de ses pores cutanés, une perspiration invisible d'une liqueur de même nature que la sueur ; cette excrétion plus abondante que toute autre, importe si essentiellement à la vie, que si elle leur avoit été interdite, la nature n'auroit pu se dispenser d'y suppléer par une autre voie ; d'ailleurs, il suffit de toucher les tégumens & les poils du chien imbus d'une crasse plus ou moins grasse, & toujours d'une odeur très-forte, pour être certain que l'animal transpire. Ajoutons que peut-être les évacuations copieuses & réitérées de l'urine qu'il rend, pour ainsi dire, à chaque pas & pour peu qu'il soit en action, peuvent lui tenir lieu de cette transpiration sensible, qui n'équivaut jamais à la perspiration à laquelle il est bien évidemment assujetti. *Pouteau* a cru voir dans l'humeur séreuse qui découle de la langue du chien fatigué d'une longue course, ou de quelques maladies graves, le moyen par lequel la nature a compensé dans ces animaux le défaut de sueur : ainsi les glandes salivaires lui paroissent faire en eux, ce que les émonctoires de la peau font dans l'animal capable de suer ; une partie des sucs excrémentiels auxquels la sueur donneroit issue, passe,

(261)

selon lui, par les glandes salivaires, & toute l'acrimonie qu'elle acquiert, devient alors propre aux sucs filtrés par ces glandes. Dans cet état, ces mêmes sucs donneront aux filières qui leur offrent un passage, une configuration si éloignée de celle qui leur est naturelle, qu'ils parviendront au degré de la perversion la plus fâcheuse, & qu'arrivant ainsi viciés à ces organes, conjointement avec la salive, ils solliciteront en eux cet éréthisme, ce spasme venimeux qui conduit à la perversion hydrophobique.

Il est certain que l'urine & la sueur ont une étonnante affinité : la premiète de ces liqueurs donne à-peu-près, par la distillation, les mêmes principes chymiques que la seconde ; & comme il se fait à chaque moment, dans le chien, une évacuation, que des jets réitérés doivent rendre copieuse, il pourroit très-bien se faire, ainsi que nous l'avons conjecturé, que les organes uropoïétiques aient été préposés dans cet animal, à l'excrétion d'une partie de l'humeur qui forme la sueur dans les autres, & qui ne peut se faire jour dans les orifices qui laissent échapper en vapeurs celle de la transpiration insensible.

Cependant Nuck (1) a découvert en lui un grand

(1) *Sialographia & ductum aquosorum anatome nova. Lugduni-Batavorum, 1690, in-12.*

conduit salivaire qui n'existe pas dans l'homme , & que Harder a trouvé dans le loup. Ce canal part de la glande située entre l'os de la pommette & le muscle abducteur de l'œil , & s'ouvre au haut de la gencive , près de la seconde dent molaire supérieure. Il est encore d'autres petits canaux partant d'une autre glande , qui sont parallèles au précédent , & dont l'ouverture a lieu pareillement dans la gueule : or , cet appareil de canaux multipliés , cette organisation particulière à l'espèce canine , n'autoriserent - ils point la présomption d'une excrétion équivalente , dans le chien , à la sueur qu'éprouveroient d'autres animaux à la suite d'un exercice violent , qui auroit mis toutes les liqueurs dans la plus forte chaleur & dans le plus grand mouvement ? & ne serions nous pas fondés à croire que si le chien est dans l'impossibilité de suer , les reins , d'une part , les glandes salivaires de l'autre , ont été chargés en lui de la filtration de l'humeur , qui , dans toutes les autres brutes , se montre & paraît en goutte sur la surface de la peau ? Il ne s'ensuivroit pas néanmoins , ainsi que l'a prétendu Pouteau , que la rage soit absolument une pure maladie des glandes salivaires & de la salive , puisque les sucs salivaires peuvent avoir déjà contracté dans la masse , avant que d'arriver à ces glandes , toutes les qualités venimeuses

qui caractérisent l'hydrophobie ; que si ensuite d'une morsure faite dans une partie quelconque du corps, le venin se manifeste toujours dans le gosier, & infecte constamment la liqueur salivale, ce n'est qu'autant qu'il a été introduit dans le sang, dont la perversion totale se manifeste par tous les troubles & tous les désordres des différents viscères.

Des moyens curatifs de la Rage.

Mais abandonnons cette discussion pour nous livrer rapidement à la recherche des moyens qui ont été tentés pour vaincre cette maladie formidable, dont nous ne connaissons malheureusement que les funestes effets.

Rien ne prouve mieux notre incertitude, à cet égard, que cette foule de substances diverses prescrites par les uns, réprouvées par les autres, le plus souvent accréditées par le mensonge, & dont l'efficacité, bien loin d'être certaine & générale, s'est presque toujours trouvée démentie.

Du temps de Pline on ne connoissoit que la racine du rosier sauvage, églantier (*rosa canina L.*) contre la morsure d'un animal enragé ; mais ne remontons pas à des siècles si reculés pour trouver des erreurs ; rapprochons-nous de celui-ci ; elles y sont en assez grand nombre.

Dampier a proposé le remède suivant : prenez lichen cendré (*lichen cinereus terrestris*), poivre

R 4

noir, de chaque une once (trois décagrammes); faites une poudre.

Fuller la regarde comme un remede infaillible; il rapporte des guérisons de plusieurs enfans & de plusieurs chiens : mais *Nourse* soutient qu'elle est insuffisante; néanmoins elle est recommandée par *Mead*, mais en moindre dose; de plus, il fait baigner le malade avant de la lui faire prendre, & la divise en quatre prises, une pour chaque matin dans un grand verre de lait de vache; tous les matins il envoie aussi le malade au bain pendant un mois, & l'y fait plonger le corps & la tête, après quoi il le fait baigner trois fois la semaine pendant quinze jours.

La poudre contre la rage (*pulyis anti-lissus*), que *George Cobb* avoit apportée de Tunquin, est ordonnée par *Nugent*: prenez cinnabre factice & naturel, (*oxyde de mercure sulphuré rouge*), de chaque, vingt-quatre grains (douze décigrammes), musc, vingt grains (dix décigrammes); réduisez en poudre très-fine; mêlez dans un sirop quelconque, ou dans le miel; on en prendra chaque jour une fois, & trois fois si la rage est déclarée. *Nugent* a ajouté à ce remede opium pur, deux grains (dix centigrammes), toutes les trois heures, & l'application d'un emplâtre de galbanum préparé avec deux onces (six décagrammes) de ce même

opium, sur le col & la main blessée d'une fille, dont il a fait frotter les plaies d'huile d'olive (1).

Il faut cependant qu'il ait trouvé le succès du bol suivant plus assuré, puisqu'il le conseille.

Prenez assa - fœtida, douze grains (six décigrammes), musc, dix grains (cinq décigrammes), camphre, six grains (trois décigrammes); faites un bol avec du sirop; le malade en prend une ou deux fois par jour; si la maladie est déclarée, il en prend trois ou quatre fois, en y ajoutant opium pur, un grain (cinq centigrammes).

On a vanté le plantain corne de cerf (*coronopus*). Six cochons qui avoient été mordus par un chien enragé, ont été guéris par l'usage de cette plante.

Nous citerons quelques recettes qui ont été publiées.

Prenez rue, paquerette des prés, racines de cerfeuil, bouts de ronce dont on tirera la première écorce, absynthe, de chaque une poignée; deux blancs de poireaux, deux gousses d'ail; pilez le tout ensemble, & mettez dans un pot, en y jettant une cuillerée de gros sel & un verre de vinaigre de vin; faites infuser sur la cendre chaude l'espace de deux heures, exprimez ensuite le jus; partagez-en trois portions égales; faites-en prendre

(1) *Essai sur l'hydropathie*, traduit de l'anglois. Paris, 1754, in-12.

une le matin à jeun à la personne mordue; faites-la courir ensuite, jusqu'à ce qu'elle ait bien chaud; vous la ferez coucher, elle sera bien couverte, & ainsi trois jours de suite; mettez le marc des herbes sur la plaie.

Prenez marguerites sauvages, rue, sauge, de chaque une poignée; pilez-les dans un mortier: & pour en tirer plus de jus, jetez-y en pilant quelques cuillerées de vin blanc; mettez ensuite une gousse d'ail, & une poignée de gros sel; pilez de nouveau, passez au linge, remplissez un verre ordinaire de ce jus, jetez dans ce verre une cuillerée de cendre d'écaillles d'huîtres mâles calcinées, pulvérisées & passées par le tamis. Il ne faut pas, en avalant le tout, laisser de cette poudre au fond du vase; le malade se promene ensuite un quart-d'heure, à l'effet de se défendre du vomissement. Le marc est le premier appareil de la plaie; si elle est récente, & qu'elle n'ait point encore été pansée, on la frotte avec du gros sel, & on la lave avec de l'eau-de-vie.

Il paroît que les écaillles d'huîtres ont été regardées par un grand nombre de personnes comme très-efficaces: on en délaye deux, mises en poudre dans quatre œufs, dont on fait une omelette avec de la bonne huile d'olive; on la fait manger au malade qui sera à jeun, & qui ne prendra rien que

trois heures après : on étuve la plaie avec du vin ; de l'eau & une pincée de sel ; il prendra le remede trois fois , de deux jours en deux jours.

Pour les chevaux , bœufs , ânes & mulets , on prend quatre écailles au lieu de deux ; on les met dans un verre de bonne huile d'olive ; on les fait cuire en consistance de bouillie légere , on donne avec la corne , à ces animaux , le matin ; on réitere la dose de deux jours en deux jours ; ils doivent être tenus six heures sans manger avant , & autant de temps après avoir pris ce remede ; on n'en emploie que la moitié , s'il est question d'un mouton , d'un chien , d'une chevre , ou d'un cochon . On prétend que le succès de cette recette a été constaté en Bretagne pendant plus d'un demi-siecle : on en faisoit un grand secret ; cependant nous voyons d'une autre part , qu'un boucher auquel on l'a donné , & qui avoit été mordu par un loup enrage , n'en est pas moins mort de la rage .

Joyan fe félicitoit d'avoir trouvé un remede admirable avec lequel il disoit avoir guéri cinq ou six cent personnes ; les écailles d'huîtres entrent dans sa composition .

Prenez ulmaria (reine des prés), polypode de chêne , petite centaurée , absynthe , hypericum (mille - pertuis), plantain , rue , bétoine , mélisse , sauge , verveine , menthe , coquilles d'huîtres

calcinées; cueillez les herbes en fleurs, faites sécher à l'ombre, pulvérisez chacune séparément.

On prend parties égales de chaque poudre, & une triple dose d'écailles d'huîtres; on mêle le tout; on garde cette poudre pour l'usage, & on la prend dans le lait; on en bâfifie les plaies des personnes, ainsi que des animaux, qui alors sont exempts de la rage.

Jean-Louis Hannemann prétend avoir guéri fort heureusement plusieurs personnes de morsures de chiens enragés, & même quelques-unes atteintes d'hydrophobie avec le remède suivant :

Prenez rue, aurone, bétoine, petite sauge, de chaque une poignée; coupez ces herbes par morceaux, faites infuser pendant quelques heures dans uné livre (cinq hektogrammes) de bon vinaigre; exprimez la liqueur; ajoutez-y thériaque de Venise deux gros (huit grammes); les adultes prendront cette infusion par verrées, les enfans par cuillerées; si le danger est pressant, on y ajoutera charbon à foulon une poignée; on tiendra les plaies ouvertes pendant neuf jours, on y appliquera les herbes que l'on aura exprimées; on continuera la potion jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de danger.

Boennegken se réjouiffoit d'avoir suivi la méthode des Anglois. Deux enfans ayant été mordus grièvement par des chiens enragés, il fit oindre

sur-le-champ les blessures, d'huile d'olive; il les fit ensuite profondément scarifier, il y appliqua un emplâtre de cantharides, & donna intérieurement la poudre de contrayerva, de vipere, & la mixture béoardique qui opéra tout ce qu'il en attendoit. Il a vu un autre enfant qui avoit été médicamenté, & auquel il survint de nouveaux symptômes de rage : il fut guéri par la poudre de lichen terrestre, le poivre noir & le sucre-candi. Au reste, dans les campagnes, où on ne peut être méthodiquement traité, & où il seroit difficile d'avoir des compositions alambiquées de beaucoup de substances, plusieurs paysans se sont servis des cantharides, d'autres de la poudre de scarabés des marrêchaux, infiniment moins active que celle des premiers de ces insectes qui font piffer le sang; & on fait que les cantharides passent dans la Hongrie pour un remede assuré (1).

(1) Voyez sur l'usage des cantharides dans la rage : *Dissertatio medica cantharidum historiam naturalem, chemicam & medicam exhibens, auctore Rudolpho Forsten. Argentorati. 1776, in-12, pag. 225 & seq.* — *Recherches sur la rage; par M. Andry. Paris, 1780, in-12, page 61. — Diff. inaug. de usu cantharidum interno. Auct. Stokar a Neyforn. Götting. 1781, pag. 28 & seq., &c.*

On a fait, de nos jours, un secret de l'usage des scarabés pour la guérison de la rage, le roi de Prusse l'a acheté &

Robert Gourdon propose de prendre racines d'agremoine, de prime-rose, de serpentaire, feuilles de buis, de chaque une poignée; sésame, deux poignées; pattes d'écrevisses préparées, thériaque de Venise, de chaque une once (trois décagrammes); on fait bouillir le tout dans du lait, jusqu'à réduction de moitié: après avoir bien broyé, on met cette composition dans une bouteille, sans la passer; on en fait prendre à l'animal mordu trois ou quatre cuillerées le matin, & cela trois jours de suite, après avoir fait une légère saignée la veille. On donne ce remède aux hommes, en observant d'en proportionner les doses.

Le docteur *Maurits Hulshoos* dit avoir toujours administré efficacement, de l'avis du docteur *Mayerne*, le remède suivant: prenez feuilles de rue, cueillies sur les tiges & broyées, six onces (dix-huit décagrammes); thériaque de Venise, ail pilé & broyé, limaille d'étain, de chaque quatre onces (douze décagrammes); vin blanc, quatre livres ou deux pintes (deux litres); mettez le tout

fait publier. On a aussi vanté les bons effets de la belladone dans cette maladie. Voyez *De Belladona efficaci in rabie caninâ remedio*, auct. *Burchardus Fridericus Münch. Göttingæ*, 1781, in-4°. — *Bibliothèque Germanique, médico-chirurgicale*; par les CC. *Brewer & Delaroche*. Paris, an VII, in-8°, tome II, page 307 & suiv. (Note des éditeurs).

dans un vaisseau de terre bien bouché ; laissez digérer ou bouillir doucement au bain-marie ; prenez garde que rien ne s'évapore ; pressez le mélange & passez. La dose est de deux ou trois onces (fix à neuf décagrammes) ; du moment qu'on l'aura prise, on demeurera trois heures sans manger. Le marc doit être mis sur la blessure , & être renouvelé de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures : on donne double dose aux animaux.

Le même *Mayerne* conseille l'immersion dans la mer (1), aussi-tôt après la blessure ; la plaie doit être lavée avec une lessive de cendres de bois de chêne & l'urine ; on y met ensuite un cataplasme de thériaque, d'alliaire , de rue & de sel.

Il est bien singulier que des familles entières se réservent des remèdes qu'elles croient victorieux contre une maladie telle que celle dont il s'agit ; & que des sentiments d'humanité ne les portent pas à les publier : en voici un de ce genre.

Prenez une petite poignée d'églantier , haché bien menu , & autant de sauge ; pilez dans un mortier ; ajoutez une petite poignée de rue , de racines de scorsonnere hachées de même ; marguerites sauvages , feuilles & fruits , s'il y en a , une

(1) Voyez , relativement à l'immersion , ce qui a été dit dans le *Journal de Médecine* , tome LXVII , Avril 1786 , page 70 & suivantes . (*Note des éditeurs*).

dose un peu plus forte ; six bulbes d'ail , de la grosseur d'une noisette , & une petite poignée de gros sel ; pilez le tout ensemble , & appliquez une partie du marc sur la plaie ; jetez sur le reste deux tiers d'un verre de vin blanc ; brouillez le tout dans le mortier , passez par un linge , exprimez bien le jus ; faites boire au malade à jeun , qu'il ne prenne rien que trois heures après ; pansez ensuite la plaie comme une plaie ordinaire , si elle n'est pas guérie au bout de neuf jours de l'application du marc , temps pendant lequel on doit prendre la potion.

Que n'a-t-on pas enfin tenté ? N'a-t-on pas vu *Thebesius* , dans ses remarques pathologico - pratiques sur la rage & sur sa cure , persuadé qu'on pouvoit prévenir le mal avec des amandes amères & la noix vomique , dont , selon lui , l'usage a été éprouvé ? N'a-t-on pas cru que la prétendue pierre avec laquelle on s'est flatté de guérir la morsure des serpents , appliquée sur la blessure faite par le chien enragé , suffisait pour s'opposer aux effets du venin ? & ne cite-t-on pas encore , dans la Suisse , des guérisons opérées par l'application , d'une pierre qui ne peut être celle-ci ?

Celse conseilloit l'application des ventouses sur la plaie , celle du cautere actuel ; & en cas de contre-indication , celle de quelques forts corrosifs , & au défaut de cautérisation , une ample saignée .

L'homme

L'homme qui ne fait rien encore , croit tout savoir ; celui qui sait , ne craint point de se déshonorer par le doute. Consultons l'immortel *Boerhaave*. Parmi tous les remèdes vantés , il n'en voyoit aucun d'assuré ; il vouloit qu'on effrayât le malade , qu'on le jettât dans l'eau , qu'on le fit suer , qu'on lui fit boire de l'eau froide , qu'il prît des liqueurs aigrelettes , qu'on traitât la maladie comme une maladie inflammatoire , &c. &c. , qu'on employât , à l'exemple de *Celse* , de profondes scarifications sur la plaie , ensuite des ventouses , ou la cautérisation avec le feu , qui est , disoit-il , souverain en pareille circonstance , s'il est appliqué sur-le-champ : & en effet , le nommé Laporte , domestique de *Bourgelat* , ayant été mordu , il y a près de vingt années , à Lyon , par un chien enragé , *Bourgelat* cautérisa aussi-tôt la plaie , & la morsure n'a jamais eu de suites fâcheuses.

On croit assez généralement que *Julien le Palmier* (*Julius Palmarius*) , dont l'ouvrage sur les maladies contagieuses fut imprimé à Paris en 1578 (1) , est un des premiers qui ait fait usage de l'onguent mercuriel sur la plaie faite par la morsure d'un animal enragé ; il donnoit immédiatement après ,

(1) Cette édition est in-4° . Il a été réimprimé à Francfort , en 1601 , in-8° . & à la Haye , en 1664 , aussi in-8° . (Note des éditeurs .)

quatre grammes (une drame) de sa poudre , qu'il composoit ainsi qu'il suit.

Prenez feuilles de rue , de verveine , de petite sauge , de plantain , de polypode , d'absynthe commune , de menthe , d'armoise , de baume bâtarde , de bêtoine , de toute-saine & de petite centaurée , de chaque une poignée ; cueillez ces plantes dans la saison où elles ont le plus de force ; faites-les sécher à l'ombre ; réduisez-les en poudre , chacune séparément ; faites - en un mélange , & faites - en prendre pendant vingt ou trente jours de suite , en proportionnant la dose à la qualité , au siége de la morsure , au sexe , à l'âge , au tempérament , & à la force du malade .

Pouteau , que nous avons déjà cité , accuse le mercure d'être fort infidele , s'il n'est pas donné en frictions ; il pense qu'elles doivent être principalement faites sur la morsure même , & que les substances grasses avec lesquelles on l'éteint , ont peut-être autant de part à la guérison . La plaie doit être , selon lui , fortement lavée , & frottée avec de l'eau chaude , & ensuite avec de l'huile , pour détrempier , & pour entraîner la bave venimeuse : il soutient , d'après ce qu'il a vu dans les hôpitaux de Lyon , que sous quelque forme que soit administré ce remede , lorsque la *rage* est déclarée , il est absolument impuissant ; il conseille d'emporter

la partie mordue à huit millimètres (quatre lignes) de circonférence de la plaie : en dégorgeant la partie malade par une hémorragie légère, il croit abattre les restes de l'éréthisme convulsif; il prescrit aussi les caustiques, & le feu plutôt que l'instrument tranchant lorsque la *rage* n'est pas déclarée ; le feu, dans ce dernier cas, par la douleur continue qu'il cause, pouvant donner une activité dangereuse aux convulsions; & quoique le malade soit prêt à succomber, il conseille l'amputation du membre.

Ravelly n'hésite point de conseiller le mercure intérieurement ; il propose, mercure doux (*muriate de mercure doux*), douze ou quinze grains (six à sept décigrammes); cinnabre d'antimoine, dix ou douze grains (cinq à six décigrammes); yeux d'écrevisses, ou coquilles d'huîtres en poudre, douze grains (six décigrammes); sel volatil de succin, cinq grains (trois décigrammes) : il incorpore le tout dans quelque conserve, qu'il donne tous les matins à jeun, & il évite avec soin de procurer la salivation (1).

Astruc, au contraire, en 1718, temps auquel il introduisit en France l'usage du mercure contre la *rage*, pensoit qu'un léger flux de bouche étoit nécessaire, sur-tout quand on a été mordu à la

(1) *Traité de la maladie de la rage*. Paris, 1696, in-12.

tête (1); d'ailleurs, *Rayelly* ignoroit-il que le mercure, dont la principale action se manifeste toujours sur les glandes salivaires, expulse avec la salive une foule d'autres humeurs, en atténuant toute la masse du sang, & en fondant par son poids & par le mouvement qu'il imprime aux vaisseaux, cette même masse en liqueurs séreuses & lymphatiques? Ne favoit-il pas que dans la salivation mercurielle, à mesure que la salive se décharge dans la bouche, & qu'on la jette au dehors, rien ne gêne les vaisseaux sécrétateurs & excréteurs des glandes salivaires, qu'au contraire tout contribue à les rendre plus accessibles, & plus faciles à s'engorger de nouveaux sucs que toutes les autres parties du corps, qui, faute d'un même dégorgement, sont toujours long-temps opprimées par l'amas & le croupissement des matières : or, de tels effets étoient-ils à craindre dans la circonstance d'un virus qui attaque toujours la mucosité des glandes de la gorge, sur lesquelles le mercure a tant de pouvoir; *Charles Perri* pensoit bien différemment, puisqu'il cherchoit à exciter la salivation par le moyen du sublimé corrosif (*muriate de mercure corrosif*) dissous dans de l'esprit-de-vin (*alcohol*). (2).

(1) *Dissertatio medica de Hydrophobia.* 1720.

(2) *A mechanical account and the explication of the hydrophobic passion.*

Default, en 1733, conseilla le mercure; mais toutes les épreuves qu'il en fit, ne furent pas concluantes en sa faveur (1).

Rouillet, en lui donnant son approbation, connaît qu'il n'est pas infaillible.

Le frere *Claude du Choisel*, qui avoit fait long-temps la médecine dans l'Inde, en loue l'efficacité; il prétend que ce remede prévient non-seulement la *rage*, mais qu'il guérit ceux qui en ont eu des accès; il l'a appliqué extérieurement en onguent; il l'a administré intérieurement en pillules, & il a le plus souvent triomphé du mal, soit que le malade ait salivé ou non, quand il s'est agi d'une *rage* provenante de la morsure d'un chien (2). Cette distinction ne donneroit-elle pas à penser, que, comme l'observe *James*, la *rage* des chiens est moins dangereuse que celle des loups, & que le venin en est moins prompt & moins terrible? (3) Cependant *Bertrand* contredit, en 1743, *James*; car il guérit trois hommes & deux femmes qui avoient

(1) *Dissertation sur la rage, avec la méthode de s'en préserver & guérir.* Bordeaux, 1733, in-12.

(2) *Nouvelle méthode sûre, courte & facile, pour le traitement des personnes attaquées de la rage.* Pondichéry, 1731, in-12.

(3) *A new method of preventing and curing the madness caused by the bite of a Mad-dog.* London, 1743, in-8^o.

été mordus par un loup enragé, les trois hommes à la main, & les deux femmes au bras & à l'épaule, avec des frictions mercurielles sur les plaies qu'il eut soin de tenir ouvertes, avec le turbith minéral (*oxyde de mercure jaune par l'acide sulphurique*), qui, ainsi qu'on le fait, est une préparation de mercure & d'huile de vitriol, & avec la poudre de *Palmarius*. Un cheval mordu par le même loup, mourut enragé pendant l'usage de ces médicaments.

Il paroît qu'on a fait aussi un grand usage du turbith minéral.

Kuhn fait mention d'une femme mordue par un chien enragé, il prévint la *rage* dont elle étoit menacée par un onguent digestif, mêlé avec de la thériaque, & le précipité rouge (*oxyde de mercure rouge par l'acide nitrique*), qu'il appliqua sur les blessures, & par quatre grains (deux décigrammes) de turbith minéral, pris par elle pendant trois jours; ce même chien avoit mordu dix vaches qui devinrent enragées, & qu'on fut obligé de tuer.

Darluc, dans une lettre qu'il écrivoit à *Molinard*, en confirmoit l'efficacité. Nombre d'hommes mordus par des loups & par des chiens enragés, avoient été préservés de cette maladie par le secours de l'onguent mercuriel, mis sur la plaie, & par le turbith minéral donné intérieurement; *Darluc* eut le malheur d'être mordu lui-même par un chien

enragé, il usa du même remede, & il lui réussit, quoiqu'il y avoit déjà plus d'un mois qu'il avoit souffert cette morsure; il ajoute néanmoins que tous ceux qui l'avoient pris avant le développement & l'effet du virus, & même quelques autres en qui cet effet s'étoit manifesté, avoient été guéris, à l'exception de quelques uns de ceux-ci (1).

Stoyer avoit des chiens qui refussoient toutes sortes d'alimens solides, & qui avoient déjà les fluides en horreur; ils bavoient toujours; & avoient tous les symptômes de la *rage*; James prescrivit le turbith minéral, il guérit tous les chjens, & il a guéri trois personnes ainsi.

Douglas a éprouvé avec fruit un onguent mercurel fait d'un tiers de mercure révivifié du cinnabre, d'un tiers de graisse humaine, & d'un tiers de lard; il prend quatre ou huit grammes (une ou deux drames) de cet onguent à chaque fois, il en frotte par intervalle la blessure & ses environs, & quelques temps après, il fait prendre au malade quatre grammes (une drame) de la poudre de *Palmarius* dans du vin blanc ou dans de l'eau; si la blessure est considérable, il continue le remede pendant trente jours, & durant vingt jours seulement si elle ne l'est pas; dès le premier jour de

(1) *Journal de Médecine*, tome III, Septembre 1755.

l'usage de cette poudre, il donne une friction, & laisse trois, quatre, cinq ou six jours entre chaque friction, jusqu'à ce qu'on ait usé six à neuf décammes (deux ou trois onces) d'onguent ; s'il y a plusieurs jours que le malade a été mordu, ces frictions ont lieu quatre ou cinq fois par jour, & il augmente la dose de la poudre.

Le remede anglois, c'est-à-dire, le *lichen cinereus terrestris* & le poivre noir, n'a pas toujours été aussi salutaire qu'on le croit. On peut en juger par la lettre que *Staar* écrivoit à *Huxham*, au sujet d'un cheval qui avoit été mordu, le premier Décembre 1745, par un dogue enrage, dans plusieurs parties du corps, à l'épaule, au poitrail, avec une forte effusion de sang ; on avoit appliqué l'onguent mercuriel sur les blessures ; le lendemain il fut saigné ; on lui donna le remede dont il s'agit pendant quinze jours ; quatorze jours étant écoulés, on l'en abreuoit tous les cinq jours ; quelque temps après la morsure, il fut frappé de peur & très-malade : cependant ses blessures étant fermées, il devint gai ; le 15 du même mois, il trembloit à l'abreuvoir, il souffloit contre l'eau, il buvoit néamoins le soir ; bientôt après l'horreur de l'eau partit plus forte en lui, la soif étoit annoncée par l'aridité & la couleur brune de sa langue ; le desir de la calmer le portoit souvent à tremper ses na-

seaux dans l'eau, alors il étoit tourmenté de fortes convulsions ; un véritable accès de *rage* détermina à le tuer deux jours après (1).

Tauyry, qui, dès 1690, fendoit beaucoup d'espoir sur le mercure, n'étoit pas d'accord avec *Poupari* sur les effets de l'eau (2). *Les mémoires de l'académie des sciences*, pour l'année 1699, font mention d'une femme enragée, qui fut baignée jusqu'à défaillance, liée sur une chaise pendant un an, nourrie seulement de pain & d'eau, & qui fut guérie. On lit dans ces mêmes mémoires qu'on avoit ôté l'horreur de l'eau, en en accablant d'une grande quantité les personnes mordues ; on cite pour exemple un homme qu'on avoit liée à un arbre, & sur le corps duquel on en avoit jeté deux cent seaux sans autre préparation : enfin, *Morin* y fait l'histoire d'une jeune fille de vingt ans, mordue à la main par un jeune homme enragé ; elle eut tous les accidens de la *rage*, seize jours après la morsure ; on la baigna dans un bain d'eau de rivière, où l'on avoit fait dissoudre un boisseau de sel ; on l'y plongeoit toute nue à diverses reprises ; on la laissa ensuite dans le bain toute étourdie : quand elle vit l'eau où elle étoit,

(1) *Journal de Médecine*, cité.

(2) *Traité des médicamens & de la maniere de s'en servir pour la guérison des maladies*. Paris, 1690, in-12.

elle fut toute étonnée de la considérer sans émotion, & sa maladie ne fut plus qu'une maladie ordinaire, dont elle guérit. M. *Raoult*, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, avoit été constamment auprès de la malade, & avoit fait un précis, jour par jour, de toutes les circonstances qu'il avoit observées.

Greffuh Hugues dans son *Histoire naturelle de l'île des Barbades*, rapporte qu'une vache mordue par un chien enragé, fut conservée par le soin qu'on eut de lui ouvrir la bouche avec un pas-d'âne, & de lui faire avaler ainsi une quantité prodigieuse d'eau (1).

De Sauvages conseille, 1°. de couper la partie mordue, si la chose est possible, & même d'enlever les chairs au-delà du fond, si cet enlèvement ne menace d'aucun danger; c'est aussi, comme on l'a vu, le sentiment de *Pouteau*, & c'est ce que M. *Olivier*, le pere, aggregé au collège de médecine de Lyon, pratiqua sur lui-même, il y a près de vingt-cinq années, aussitôt après la morsure qu'il éprouva d'un chien enragé: il pansa sa plaie à l'ordinaire, & n'en reçut jamais aucune incommodité (2.)

(1) *The natural history of Barbados. London, 1750, in-folio. Book II, pag. 33.*

(2) Ce M. *Olivier* ne pensoit point comme un autre mé-

2^e. L'amputation des membres au-dessus de la plaie , s'ils ont été violemment mâchés , déchirés & profondément maltraités.

3^e. Les cauteres actuel & potentiel , principalement l'eau-forte (*acide nitrique*) , l'esprit-de-sel (*acide muriatique*) & la dissolution mercurielle (*nitrate de mercure en dissolution*) ; on en doit imbiber la plaie .

Il rejette les scarifications qui n'operent que très-infructueusement une effusion plus abondante de sang , ainsi que les ligatures des membres , très-utiles dans le cas de certains venins qui infectent tout-à-coup la masse , mais très-inutiles ici .

En réfléchissant sur les remedes curatifs , il pense qu'on a dû d'abord s'appuyer sur les mouvements sensibles de la nature , & sur les efforts qu'elle fait pour repousser le virus ; la plaie se rouvre , rend une matiere virulente ; l'homme ou

decin du même nom & de la même ville (sans doute son parent) , qui regardoit l'amputation , ou l'application du cauterel actuel , comme des opérations non-seulement inutiles , mais dangereuses & préjudiciables , & qui pouvoient forcer le virus à pénétrer plus avant . Il croyoit cependant qu'il étoit avantageux de fouetter les environs de la partie blessée avec des orties vives , & il conseilloit l'application des sanguines , ou des ventouses , & les frictions mercurielles . (*Dissertation sur la rage. Lyon, 1743, in-8°.*) (Note des éditeurs).

L'animal mordu , sue , vomit & bave ; il conclut de ces effets purement mécaniques , que l'indication qui s'est présentée , a été celle de l'emploi des suppurratifs , des sudorifiques , des vomitifs & des sialogogues : il avoue cependant que tous ces secours ont été insuffisans , si ce n'est le dernier.

Dans l'intention de prévenir l'incendie prochain , & de modérer la contraction du cœur , des artères & des muscles , il ordonne les rafraîchissans , les bains , les anodins & les narcotiques : mais en calmant & en rafraîchissant , on ne peut détruire la maladie , & anéantir le venin concentré dans les glandes salivaires ; on arrête simplement l'effet de ce qu'elle a de volatile , & l'on ne pare pas à l'infection. Aussi *de Sauvages* recommande-t-il le mercure , ou sous la forme d'une pommade appliquée à la peau , ou sous celle de mercure doux (*muriate de mercure doux*) , de panacée (*muriate de mercure doux sublimé*) , d'éthiops minéral (*oxyde de mercure sulphuré noir*) , à prendre intérieurement pour nettoyer les glandes , pour qu'elles ne donnent aucune retraite au virus , & afin de faire couler la mucosité qu'elles filtrent , à mesure qu'elle se sépare , & d'en prévenir le croupissement. Mais le vif-argent doit être donné à petites doses , dans la crainte d'exciter de la chaleur ; car il est persuadé qu'un flux de bouche sen-

sible, peut occasionner beaucoup d'accidens. Il met le malade à l'usage du lait pour toute nourriture; & à défaut de lait, aux bouillons rafraîchissans, à l'effet d'émoissoner toujours l'acréte du venin, & à l'usage des bains domestiques. Dans les premiers jours, il panse la plaie avec les digestifs ordinaires, chargés d'un tiers de pommade mercurielle, & il fait de deux jours en deux jours, au sortir du bain, frotter les environs avec quatre grammes (une dragme), ou deux grammes (une demi-dragme) de cette pommade; s'il conjecture que la *rage* est prête à se déclarer, on presse les frictions, on en accroît la dose, aux risques d'une légère salivation; il donne en même-temps, de deux jours en deux jours, douze décigrammes (demi-scrupule) de mercure doux, ou éthiops minéral huit décigrammes (quinze grains), pour accélérer la dépuration des glandes, en observant les mêmes précautions usitées dans le traitement du virus *philique* par extinction.

La méthode des frictions lui semble préférable à celle des préparations mercurielles seules, prises par la bouche; il entretient la plaie ouverte, & la suppuration au moins quarante jours: les bains qu'il prescrit, sont des bains d'eau commune dans lesquels on jette une poignée de sel marin (*muriate de soude*), l'acide de ce sel pouvant, dit-il,

prévenir l'alkali volatil du virus, & s'opposer à la corruption.

Si la rage se manifeste avant l'administration de tous ces secours, on appliquera sur-le-champ la pomade mercurielle, on ordonnera les bains & les émulsions, & on donnera ensuite le turbith minéral (*oxyde de mercure jaune par l'acide sulphurique*), pour vider non-seulement par le haut & par le bas, mais encore par la salivation, toutes les matières venimeuses. La dose est depuis deux décigrammes (quatre grains) jusqu'à trois décigrammes (six grains), & pour les animaux, depuis trois décigrammes (six grains) jusqu'à quatre décigrammes (huit grains), & cela trois jours de suite: on fait boire, après ce vomitif, de l'eau nitrée au malade, si cela est possible: on continue les frictions sur la partie mordue; on le fait entrer dans le bain forcément deux fois par jour: on le rafraîchit avec des lavemens d'eau & de vinaigre; on le calme le soir par un narcotique (1).

Les effets souvent funestes du mercure donné sans méthode, la difficulté de trouver dans les campagnes des personnes en état d'en suivre & d'en diriger l'administration, la longueur du temps

(1) *Dissertation sur la nature & la cause de la rage. Toulouse, 1750, in-4°.*

que ce traitement exige , l'impossibilité d'affujettir les habitans des campagnes & leurs animaux , à un régime nécessaire , les inconveniens qui résultent de ce remede dans les derniers , ont déterminé les Ecoles vétérinaires à adopter & à préférer , après la quantité d'épreuves qu'elles en ont faites , un médicament très - simple. Ce médicament , qui ne consiste que dans une plante très-commune qu'on cueille entre la nouvelle & la vieille Saint-Jean (depuis le 6 Messidor jusqu'au 6 Nivôse) , est connue sous la dénomination de *mouron rouge* (*anagallis flore phœnicoe* C. B. P. *anagallis arvensis* L.) Il est , sans doute , tombé dans l'oubli comme tant d'autres , car *Geoffroi* en faisoit mention dans *sa matiere médicale*. On prend la fleur & la tige de cette plante ; on fait sécher le tout à l'ombre ; on la conserve dans des sachets de toile épaisse , ou dans des boîtes garnies intérieurement de papier ; on la pulvérise & on la donne à l'animal avec sel marin (*muriate de soude*) & alun (*sulphate d'alumine*) , deux grammes (demi-dragme) , sur du pain , à la dose de neuf grammes (deux dragmes) ; on peut la faire prendre dans six décagrammes (deux onces) d'eau commune , ou dans la même quantité d'une infusion de la même plante. La dose pour l'homme est de quatre grammes (une dragme) dans l'eau distillée de cette herbe : on réitere cette dose six

heures après ; le lendemain , on la réitere encore ; les malades doivent s'abstenir de boire & de manger pendant deux heures ; on lave , au surplus , la plaie avec l'eau fraîche ; on y fait plusieurs scarifications , & on met sur cette même plaie la même poudre . Quelquefois , au lieu de scarifications , nous appliquons le cautere potentiel : mais , sans scarifications & sans cautere , nous sommes également parvenus à nos fins .

Charles-Louis Bruch a fait une dissertation inaurale sur ce simple . Dans le nombre infini des vertus qu'il lui attribue , il soutient que la plus grande & la mieux constatée , est celle de ses effets contre la *rage* . Il en distingue deux sortes (de *rage*) , l'une acquise , & l'autre innée ; & dans l'un & dans l'autre de ces cas , cette plante n'est pas moins efficace . Un homme la vendoit en poudre : cette poudre fut prise avec un succès qui ne peut être contesté ; la dose en étoit de sept grammes (une demi-dragme & quatre scrupules) à prendre deux fois par jour ; il en mettoit aussi chaque jour sur les blessures faites : elle excitoit dans les uns une sueur fétide ; elle purgeoit les autres ; & la quantité de guérisons opérées par ce secours , fut telle , qu'on ordonna dans l'étendue du duché de Deux-Ponts & dans la principauté de Bamberg , de cueillir toutes les années cette plante en assez grande abondance ,

abondance, pour que chaque ville & chaque village en fussent pourvus. On trouve ces ordonnances & les preuves de son efficacité, à la fin de la dissertation de M. Bruch (1).

S'il restoit quelques doutes à cet égard, on pourroit consulter le *Recueil des mémoires de la Société économique de Berne* (2). C'est sur les attestations réitérées qu'il contient, & sur des procès verbaux faits dans toutes les règles, dont Bourgelat n'a eu garde de soupçonner la vérité, qu'il a tenté des effais sur lesquels il n'a point été trompé. Il nous reste à en rendre compte, après avoir fait mention de quelques observations importantes, qui sont consignées dans nos archives.

O B S E R V A T I O N S.

Premiere Observation.

Redi ayant fait mourir de faim & de soif plusieurs chiens, & n'ayant pas désigné le genre de leur mort (3), Bourgelat a cru devoir répéter cette expérience. Il en a pris trois; l'un d'eux fut nourri avec

(1) *Dissertatio inauguralis medica de Anagallide. Argentorati, 1758, in-4°.*

(2) *Année 1760, tome I, partie I, page 213, édition de Zurich, in-8°.*

(3) *Offervazioni intorno agli animali viventi che si trovano negli animali viventi. In Firenze, 1684, in-4°, pag. 94.*

Années 1782-1790.

T

(290)

des viandes salées, & n'eut aucune sorte de boisson ; l'autre n'eut que de l'eau pour toute nourriture ; le dernier fut tenu sans manger & sans boire : ni les uns, ni les autres ne moururent de la *rage* : le premier vécut quarante un jours ; le second, trente-trois ; & le troisième, vingt-cinq. Cet essai, fait au mois d'Août, fut réitéré au mois de Janvier : le premier chien est mort au bout de dix-huit jours ; le second n'a vécu que quatorze, & le dernier que huit jours, mais sans avoir, ni les uns ni les autres, le moindre symptôme d'hydrophobie.

Deuxième Observation.

Deux chiens sont envoyés d'Egypte à *Bourgelat*, par la voie de Marseille ; ils sont fortement mordus l'un & l'autre par un chien enragé, à Vienne en Dauphiné : l'un de ces chiens enrage, l'autre n'enrage pas, & ses blessures sont fermées en peu de temps, & beaucoup plutôt que celles du chien sur lequel le virus hydrophobe s'est manifesté au bout de cinq jours.

Troisième Observation.

On anime & on excite violemment deux dogues l'un contre l'autre ; ils se battent avec un acharnement qui ne permet pas de les séparer, la lassitude seule leur fait lâcher prise ; l'un d'eux enrage trois jours après, & c'étoit le plus fort ; l'autre n'a été

(291)

malade que quatre ou cinq jours, & a été entièrement rétabli.

Quatrième Observation.

Un homme du faubourg de la Guillotière , à Lyon , est mordu par un chien enragé , lui & ses deux enfans ; il habite le même soir avec sa femme : elle enrage elle-même sans avoir été mordue : on administre le mercure au mari , il meurt enragé au bout de dix jours ; les enfans prennent de la poudre d'anagallis , & nul d'entr'eux n'est péri de la *rage*.

Cinquième Observation.

Une servante est mordue au bras ; elle a recours à *Bourgelat* qui la panse , & qui lui donne la même poudre ; jamais elle ne s'est ressentie des impressions du venin ; elle avoit cependant eu deux coups de dents , l'un au bras , & l'autre à l'avant-bras , & les blessures étoient profondes .

Sixième Observation.

Un homme assiste la nuit à la mort d'un de ses amis qui meurt de la *rage*. Il sent une oppression considérable ; son gosier est très-resserré : il arrive chez *Bourgelat* , la voix rauque , l'œil hagard & tout tremblant : il lui demande son remède , & soutient qu'il est enragé : un des professeurs de l'École vétérinaire de Lyon survient , *Bourgelat* le presse d'emmener cet homme à la pharmacie de l'École ,

T 2

(292)

& de lui donner de l'anagallis ; ils partent tous les deux : à peine le malade voit cette poudre , qu'il se hâte d'en prendre , & veut qu'on double & qu'on triple la dose ; quand il en a pris , il paroît rassuré ; il a cherché à se justifier de la peur dont il avoit été saisi , par l'exemple d'une épileptique qui ne l'étoit devenue que pour avoir vu une personne dans un accès d'épilepsie.

Septième Observation.

Un chien devient enragé , & a tous les symptômes de la *rage* ; on parvient à l'enchâiner : & c'est son maître qui s'en charge. On expose , pendant l'espace de deux jours , sept chiens à sa fureur : il les mord ; ces chiens enragent , & on les laisse mourir de la maladie. Celui qui les avoit mordu est guéri par l'anagallis ; & les traces du virus hydrophobe sont totalement différentes dans les viscères des uns & des autres.

Huitième Observation.

Un chirurgien du faubourg de Vaise , à Lyon , a à traiter deux enfans mordus par un chien enragé ; il emploie la poudre d'anagallis , & il les guérit.

Neuvième Observation.

Six vaches au château de Lissieu , près de Lyon , qui appartenioient à M. Tolosan , alors avocat-général de la cour des monnoies , depuis maître des

(293)

requêtes, furent la proie d'un chien enragé. L'École vétérinaire, à laquelle on demanda du secours, prescrivit l'anagallis; elles furent toutes à l'abri de la rage.

Dixième Observation.

Un chien entre dans l'École vétérinaire d'Alfort, mord, en passant, le fils du jardinier, & un autre chien, après quoi il fuit, & se sauve sur le grand chemin; l'enfant & le chien ont été traités & guéris par le même remède. Le chien fut trois jours à l'écart & caché; il reparut ensuite sain & très-gai. Il a existé à l'École un grand nombre d'années depuis cet accident.

Onzième Observation.

Un chien passe à la Grande-Pinte de Bercy, près Charenton; il y mord plusieurs personnes, entre autres, une journalière & un jeune enfant; l'un & l'autre se rendent à l'École vétérinaire; ils y sont pansés; la plaie de la femme étoit au bras, celle de l'enfant à la jambe. Quelques personnes conseillerent à celui-ci de se rendre à l'Hôtel-Dieu; on lui coupa la jambe; il mourut le même soir. La journalière, qui a continué l'usage de l'anagallis intérieurement, & sur les plaies qui avoient été scarifiées, jouit aujourd'hui d'une santé parfaite. Le traitement a été suivi par M. Huzard, alors professeur de pharmacie à l'École.

T 3

Douzième Observation.

Un chien appartenant à un particulier de la Grande-Pinte de Bercy, & atteint de la *rage*, en fuyant & en passant dans le bourg de Charenton, mordit le nommé Desplanches, charron établi dans ce lieu, qui, ayant pris la poudre dont il s'agit, a été absolument guéri.

Le même chien traversa ensuite le village de Maisons, près de Charenton, se jeta sur beaucoup de chiens qui ont été tués ou noyés, & il mordit dans le même moment quatre vaches du troupeau de la veuve Charpentier, qui y tient une ferme; ces vaches ont été traitées à l'École vétérinaire : on appliqua le cautere actuel sur les blessures, & la poudre d'anagallis fut donnée intérieurement avec succès.

Après ce dégât, le même animal apperçut dans la rue un habitant à une fenêtre d'un second étage : il voulut gravir le mur pour aller à lui ; il fit encore beaucoup de ravage à Villeneuve-Saint-George, dont tous les chiens furent pareillement noyés & tués : il remonta au village de Creteil ; il descendit au moulin du nommé Valentin, où il mordit un jeune garçon âgé de quinze ans. Tous ces événemens eurent lieu au mois de Mai 1777. Cette dernière morsure n'eut aucune suite pendant les mois de Juin & Juillet ; la plaie ne fut même

ouverte que pendant l'espace de quinze jours ; mais dans le commencement du mois d'Août , il eut des insomnies , qui ont toujours augmenté depuis : il y eut fièvre , convulsions dans le mois de Septembre : au bout de dix ou douze jours , le calme reparut ; il ne fut pas de longue durée : à peine une semaine fut-elle écoulée , que des accès de *rage* se manifestèrent ; il connoissoit son pere , sa mere & la servante ; mais il auroit mordu toutes les autres personnes , s'il avoit pu. Un matin , & précédemment à un accès , il alla à l'écurie , coupa les crins d'un cheval , & essaya de le mordre ; il n'y réussit point , soit que l'animal se soit éloigné dans le moment , soit que le cuir en ait été trop dur. Un jour il voulut mordre la servante , ou du moins ouvrit-il la bouche , & étendit-il les bras comme pour la tirer à lui. Ces accès étoient marqués par des grincemens de dents affreux , par l'écume qui sortoit de sa bouche ; il n'avoit cependant pas une grande appréhension de l'eau , ni de l'horreur pour les chiens ; quand il mangeoit , c'étoit avec une voracité incroyable : de véritables preuves de *rage* déterminerent son pere à le mener à l'Hôtel-Dieu de Paris , où il mourut au commencement de Novembre , le ventre absolument météorité ; toutes ses plaies s'étoient rouvertes.

T 4

A l'égard du chien , il fut assommé dans le moment où il étoit prêt à succomber , où sa gueule étoit pleine d'écume , & où il étoit dans les plus grandes convulsions.

Quant au charron qui en avoit été mordu , il ressentoit de grands tressaillemens d'entrailles , des frémissemens dans tout son corps : il avoit de la fievre , une bouche seche , & une légère inflammation dans la gorge ; l'anagallis dissipa le tout , ainsi que nous l'avons dit.

Cette plante est encore vraisemblablement en recommandation dans le Dannemarck. M. *Bokl* , agent de sa majesté Danoise à Elizenack , adressa à M. *de Sartine* , alors ministre de la marine , la formule d'un remede qui le prouveroit ; ce ministre la fit passer à M. *Bertin* , qui l'envoya à l'École vétérinaire. La voici telle que nous l'avons reçue.

Remedium contrà morsum canis rabiosi.

R. Radic. gentianæ rubræ , salviam , veronicam , rutam , herbam tormentillæ , anagallidem flore rubro , una cùm floribus , ana semi uncias tres.

Hæc omnia sunt arefacienda , in mortario pistillo tundenda . & loco arido ad usum conservanda. Hic pulvis ex optimis iisque recentioribus herbis præparandus est. In casu necessitatis vero etiam ex herbis annorum superiorum præparari potest. Per annum & suprà sese conservayit hic pulvis.

Uſus pro hominibus.

Puerulo des pro ætate, eique jejuno ad 1, 2, cuspid. cultr., juveni, 3, 4, & adulto, 5, 6, tempore matutino cum pane butyro illito. Quo factō, per tres horas jejunet. Uſus hujus pulveris tam diū quotidiē durat, quam diū morsus homo adhuc vel minutissimam tristitiam, vel alia symptomata sentit. Si occasio datur, vulneri cucurbitulas applicandi ad sanguinem ex eo extrahendum, optime id erit factum. Attamen vero hoc omnino est opus, si quidem pulvis ipsi operationem reddit perfectissimam.

Uſus pro pecudibus.

Canibus hic pulvis datur per octo dies, & quidem ad 6, cuspid. cultr. cum pane butyro illito, semper tempore matutino. Bubulis & porcis in pabulo mandido, & quidem magna in dosi detur, necesse est. Post vero nimio pabulo pecora non sunt oneranda; sed eis aliquandiū jejunandum est (1).

(1) Remede contre la morsure d'un Chien enrage.

Prenez racine de gentiane rouge, sauge, véronique, rue, tormentille, anagallis à fleur rouge, avec ses fleurs, de chacune trois demi-onces (cinq décagrammes); faites calciner le tout, pilez-le dans un mortier, & tenez la poudre dans un lieu sec pour vous en servir au besoin. Cette poudre doit être préparée avec les plantes récentes. Dans les cas de nécessité, néanmoins, on peut employer les plantes plus

Treizième Observation.

Toutes ces preuves en faveur de l'anagallis sont sans doute suffisantes pour lui donner la plus grande confiance , dans la maladie formidable qui nous occupe; mais préconiser un remede aux dépens de la vérité , c'est charlatannerie & mauvaise foi ; & comme nos veilles & nos travaux ne tendent & ne tendront toujours qu'à la découverte de la vérité , & à la véracité des faits qui

anciennes. Cette poudre se conserve un an & même davantage.

Maniere de s'en servir pour les Hommes.

A un enfant , à raison de son âge , donnez lui de cette poudre le matin à jeun une & deux prises , au bout de la pointe d'un couteau; à un jeune homme , trois ou quatre prises ; à un adulte , cinq ou six , avec une beurrée. Laissez-le ensuite trois heures sans manger; il faut faire usage de cette poudre tous les jours , tant que l'homme qui a été mordu conserve la moindre tristesse , ou qu'il éprouve d'autres symptômes. Il sera très-bien , si on le peut , d'appliquer les ventouses sur la plaie pour la faire saigner , opération indispensable , si la poudre fait son effet.

Maniere de s'en servir pour les Animaux.

Aux chiens , on donne de cette poudre pendant huit jours le matin , six prises , au bout de la pointe du couteau , avec une beurrée; aux bœufs & aux cochons , il faut l'administrer à grande dose , dans une nourriture humide , & ensuite les laisser jeuner pendant quelques temps.

en découlent, nous prévenons que l'association de la poudre de cette plante avec le sel commun (*muriate de soude*) & l'alun (*sulfate d'alumine*), a manqué le but qu'on s'est proposé dans le traitement d'un chien qui avoit léché pendant plusieurs jours la plaie d'un autre chien, faite par un animal enragé ; l'un & l'autre ont péri; néanmoins celui qui avoit léché la plaie, avoit été traité par l'anagallis, sous les yeux & par l'ordonnance de *Flandin*, alors directeur de l'École vétérinaire de Lyon, où le fait est arrivé.

Quatorzieme Observation.

Nous avons également eu occasion d'éprouver l'insuffisance de ce remede dans une vache mordue par un chien enragé, au mois de Mai 1779; deux vaches appartenantes au garde-chasse de Choisy-le-Roi, furent mordues, l'une à l'encolure & à la cuisse, l'autre à la commissure droite des levres, & à la paupiere inférieure du même côté : on leur administra l'anagallis ; mais celle mordue aux levres & à la paupiere, eut, quinze jours après la cicatrice entiere & parfaite des plaies, l'œil hagard, saillant, scintillant, étonné, & généralement fort inquiet; le pouls étoit dur, ferré & intermittent ; elle mugissoit & reculoit à l'aspe&t de l'eau blanche ou pure qu'on lui présentoit alternativement : nul changement dans

les cicatrices des plaies , mais cessation de l'excrétion du lait. L'aspect de tous ces symptômes nous fit craindre l'inefficacité du remede : néanmoins nous pensâmes qu'en augmentant l'activité de l'anagallis , nous pourrions procurer une crise heureuse , & celle qui nous parut la plus facile à opérer dans un sujet de ce genre , toujours farci de beaucoup d'alimens , étoit l'excrétion de l'inénfible transpiration ; nous eûmes recours , en conséquence , à l'alkali volatil concret (*carbonate ammoniacal*) , & son effet surpassa nos espérances ; il fut administré , à la dose de huit grammes (deux gros) dans un litre (pinte) d'infusion d'anagallis ; ce breuvage fut réitéré trois fois dans le courant de la journée , & deux fois dans la nuit ; la bête but le soir un seau d'eau tiede , blanchie par le son de froment : elle parut tranquille , avec une moiteur très-forte sur toute la surface du corps ; on la bouchonna fortement , & on la tint très-couverte pour faciliter cette excrétion ; cette évacuation opéra un relâchement dans toutes les parties , l'excrétion du lait fut copieuse , & tous les symptômes maladifs qui nous avoient effrayés disparurent le lendemain matin. On se contenta de donner un de ces breuvages toutes les douze heures pendant trois jours de suite : on donna plusieurs lavemens émolliens ; on augmenta peu-

(301)

à-peu la nourriture ; & quoique l'animal parût parfaitement bien , on lui administra encore tous les matins à jeun , pendant six autres jours de suite , une dose du breuvage prescrit ci-dessus , & la cure fut terminée.

Tel fut le succès de cette combinaison de l'anagallis avec l'alkali volatil , que nous l'avons toujours depuis employé heureusement dans toutes les circonstances où il a été question de morsure de bêtes enragées , soit dans les hommes , soit dans les animaux. Nous allons rendre compte des principaux faits qui en constatent l'efficacité.

Quinzième Observations.

Le 14 Novembre 1779 , le fils du nommé Nicolas Chevalier , ainsi que celui de Pierre Guerin , habitans de Montreuil , près Vincennes , furent mordus , ou , pour mieux dire , dévorés par un chien enragé : le chirurgien du lieu invita les parens de ces malheureux enfans de s'adresser à l'École , qui envoya sur-le-champ M. Gelin , professeur ; il y avoit trois jours que l'accident étoit arrivé.

Le premier de ces enfans avoit été mordu aux deux cuisses & au bras droit , les fesses étoient de plus couvertes de petits coups de dents peu profonds ; la douleur résultante de toutes ces blessures étoit très-forte , elle avoit donné lieu à la fièvre , & elle empêchoit le malade de se mouvoir.

Le second n'avoit été mordu que dans un seul endroit, il y avoit déperdition de substance, la plaie étoit énorme & s'étendoit depuis la terminaison des muscles jumeaux de la jambe droite jusqu'à la malléole externe ; les tendons extenseurs du pied, ainsi que l'os, étoient à découvert.

L'alkali volatil & l'anagallis leur furent administrés pendant quatre jours : ils prirent toutes les six heures un verre d'infusion de cette plante, un gramme (vingt grains) de poudre d'anagallis, & quinze gouttes d'alkali volatil fluor (*ammoniaque*). Au bout de ces quatre jours, on ne leur donna plus que l'infusion qui leur servit en quelque sorte de boisson pendant neuf jours ; les ulcères furent pansés avec l'infusion d'anagallis ; les compresses, les plumes aux furent régulièrement tenus imbibés par cette liqueur. La tuméfaction fut résoute, les ulcères, de livides qu'ils étoient, devinrent vifs & vermeils, l'odeur infecte qu'ils exhaloient se dissipâ le septième jour, instant où la suppuration fut louable & très-abondante.

Il survint, le neuvième jour du traitement, un engorgement œdémateux au pied de l'enfant qui avoit été blessé à la jambe, ce qui obligea de substituer à cette infusion celle de fleurs de sureau animée par l'eau-de-vie ; ce nouveau traitement fit disparaître l'œdème, & fut continué jusqu'à

parfaite guérison. Le quinzième jour la partie du tibia à découvert s'exfolia , la chute fut accélérée par les spiritueux ; le malade éprouva pendant le traitement une forte colique , que des lavemens émolliens firent disparaître , & ces deux enfans furent parfaitement rétablis.

Seizieme Obseraytion.

Le 24 du même mois de la même année , deux autres particuliers furent également mordus par un chien enragé ; l'un étoit à Creteil , & l'autre à Bonneuil ; celui de Creteil étoit le nommé Richard fils , blessé à la partie antérieure & inférieure du tibia ; la plaie avoit onze centimètres (quatre pouces) de long , & étoit située transversalement ; le second étoit le domestique de M. Anisson , directeur de l'imprimerie royale ; sa blessure étoit située au-dessus du calcaneum , & des deux côtés du tendon d'Achille. Les plaies de ces deux malades , furent traitées à-peu-près comme celles des malades précédens , après néanmoins les avoir légèrement scarifiées , & fait prendre des pétilunes dans l'infusion d'anagallis ; ces deux personnes étant dans l'âge viril , elles prirent une double dose de la boisson précédente , qu'elles ont continuée le même espace de temps.

Dix-septième Observation.

Paul Courtin , berger , & Antoine Menard ,

(304)

vigneron, demeurans à Creteil, furent blessés grièvement par la dent d'un chien enragé; le dernier avoit l'esprit fort aliéné, relativement à l'accident qui venoit de lui arriver, il fut gardé à l'École pour y recevoir des soins plus assidus & le tranquilliser; cet homme d'un certain âge croyoit toujours voir devant lui le chien qui l'avoit mordu prêt à s'élanter: ses yeux étoient animés; il avaloit difficilement tous les liquides; le pédiluve qu'on lui fit prendre sur-le-champ à la jambe qui avoit été blessée, lui a causé une sorte d'effroi & une sorte de mouvement qui approchoient des convulsions, la plaie placée sur la partie moyenne de la crête du tibia fut fortement scarifiée; on la laissa beaucoup saigner dans le pédiluve, & à la sortie du bain, elle fut cauterisée & pansée avec des compresses imbibées de décoction d'anagallis: il prit une boisson d'infusion de cette plante à laquelle on ajoutoit quarante ou quarante-cinq gouttes d'alkali volatil, & deux grammes (un demi-gros) d'anagallis, toutes les six heures, pendant les trois premiers jours de son traitement, au bout duquel temps il fut rassuré & très-tranquille; on a continué l'infusion avec addition de quinze à vingt gouttes d'alkali volatil; il fut renvoyé le cinquième jour, parfaitement guéri, & n'a éprouvé depuis aucun accident semblable;

blable ; le berger fut traité comme le domestique de M. Anisson , & il guérit de même.

Dix-huitième Observation.

Le 20 Février 1780, M. Bertin, conseiller d'état, demanda des secours pour les ermites Camaldules. Un chien enragé avoit mordu sept vaches, deux chevaux & deux hommes ; les plaies des animaux ont été fortement cautérisées, & pansées avec l'onguent mercuriel ; les breuvages étoient composés d'un litre (pinte) d'infusion d'anagallis, de trois décagrammes (une once) de poudre de cette plante, & de huit grammes (deux gros) d'alkali volatil ; les breuvages furent réitérés trois fois par jour & continués neuf jours de suite.

Les deux hommes ont été traités comme les précédens, & ainsi que les animaux, ils ont été parfaitement guéris.

Nous observerons que leurs blessures étoient situées sur le dos de la main ; un de ces hommes avoit l'esprit fort aliéné depuis qu'il s'étoit vu dans un verre d'eau, il prétendoit que ce signe étoit mortel, & il disoit éprouver dans tout le corps des douleurs très-vives, qu'il attribuoit aux effets de la rage.

M. Gelin, également chargé de ce traitement, est parvenu à capter sa confiance, & à le rassurer.

Années 1782-1790.

V.

Dix-neuvième Observation.

Le premier Juillet 1781, l'âne du nommé Savard, vigneron à Vincennes, fut mordu aux levres par un chien enragé, les plaies guérirent; mais les symptômes de la rage se manifestèrent vingt-un jours après, ils se développèrent avec fureur, l'animal saisit la cuisse de la fille cadette du sieur Savard, âgée de quatorze ans, la morsure fut faite au travers des jupons, & le pere, la mere & la fille aînée, furent obligés, pour la débarrasser, d'avoir recours à un bâton, qu'ils passèrent dans la bouche de l'âne.

Les dents avoient pénétré, & la cuisse étoit très-meurtrie; nous fûmes appellés le troisième jour de l'accident, on sacrifia la partie, on lui fit prendre un bain de décoction d'anagallis, on donna les parties environnant les plaies avec l'onguent mercuriel, & on les couvrit de compresses imbibées de la même décoction. On donna à cette malade un verre d'infusion d'anagallis, animée de quatre décigrammes (huit grains) d'alkali volatil concret; cette boisson fut réitérée tous les matins pendant dix jours, & elle suivit dans le courant de la journée, de l'infusion d'anagallis pure, en place d'eau, & de tout autre liquide.

Le pere & la mère ayant mangié la salive qui sortoit en écume de la bouche de l'âne, conçurent

(307)

de l'inquiétude , & furent soumis au traitement intérieur que nous avons rapporté ci-dessus.

La fille aînée qui avoit touché également la salive de l'animal hydrophobe , négligea les précautions qu'avoient prises le pere & la mere , mais elle fut obligée d'y avoir recours quinze jours après , temps où eile fut affectée d'un spasme violent dans le bras droit , qui se montra subitement & inopinément avec une douleur des plus vives dans le creux de l'estomac , c'est-à-dire , dans l'endroit répondant au cartilage xiphoïde . L'alkali volatil & l'infusion d'anagallis , dissipèrent ce symptôme ; mais huit jours après , une même douleur dans le creux de l'estomac s'étant manifestée , ainsi qu'un violent mal de tête , la malade fut saignée , on la fit vomir , on continua l'anagallis & l'alkali , & elle fut entièrement rétablie.

Le cheval de ce vigneron ayant bu , mangé , séjourné avec l'âne hydrophobe , & ayant été assailli & mordu par lui , nous fut amené ; il fut traité dans les hôpitaux de l'École , conformément aux observations précédentes , & n'a éprouvé aucun accident.

Nous pourrions rapporter un grand nombre de faits de ce genre , malheureusement trop communs ; mais nous nous bornerons , pour le moment , à ceux-ci , nous proposant de traiter dans un autre volume

V 2

cette maladie formidable , dans toute l'étendue qu'elle mérite & dont elle est susceptible (1).

DE LA GALE ÉPIZOOTIQUE.

Par M. CHABERT.

La *gale* est contagieuse sans être toujours épi-zootique ; les causes particulières qui l'occasionnent , peuvent être internes ou externes : celles-ci sont souvent l'effet de la communication , ou la suite de la difficulté , même de la cessation de l'insensible transpiration , en raison des ordures qui , obstruant les pores de la peau , ne laissent aucune issue à l'humeur perspirante , en facilitent l'acréte par son séjour , & de - là cette qualité corrosive qu'elle acquiert de plus en plus : on peut les regarder encore comme le produit de la nature des alimens ; du plus ou du moins de préparation dans les humeurs ; du défaut d'une gourme , dont l'animal ne peut se débarraſſer ; & enfin d'une dif-

(1) Ceux qui désireront connoître les ouvrages qui ont été écrits sur la *rage* , & la foule de remedes qui ont été indiqués pour sa guérison , trouveront un très-grand nombre des uns & des autres , dans les *Recherches de M. Andry* , que nous avons déjà cité ; dans la *Bibliotheca scriptorum historiae naturalis œconomiae* , de Boehmer , partie II , volume I , page 308 & suivantes , vol. II , pag. 203 & suiv. , &c. (*Note des éditeurs*).

(309)

position particulière dans les liqueurs ; disposition qui quelquefois est héréditaire.

Cause.

Quant aux causes qui donnent lieu à la *gale épi-zootique*, comme elles ne sont que générales, elles existent ou dans la qualité de la température de l'air, ou dans celle des alimens solides ou fluides, dont les animaux font usage.

Les temps humides, les pluies froides, crispent & resserrent les pores de la peau; les fréquens changemens dans l'atmosphère, le passage subit d'un air vif à un air chaud, donnent lieu à cette maladie; les fourrages vaseux, poudrés, ferrés avant d'être secs; les grains corrompus, les eaux croupies, portent dans les liqueurs une véritable perversion, & donnent lieu à une infinité de maux, dont le plus à craindre n'est pas celui qui naît de l'obstacle que peuvent rencontrer des particules hétérogènes trop épaisses, qui ne peuvent enfiler les pores cutanés, d'autant plus que de toutes les maladies causées par l'arrêt de l'insensible transpiration, la *gale* est celle qui est la moins à redouter, pourvu qu'elle soit combattue méthodiquement.

La disette des alimens laissant la machine toujours en perte, & privée de toutes réparations, le sang dépouillé, dénué de ses parties balsamiques, surchargé de molécules terrestres & grossières,

V 3

s'épaissit de plus en plus, ne peut en même-temps que contracter une très-grande acrimonie ; celle-ci est en général l'origine très-fréquente des maladies de la peau.

Sympômes.

Les signes diagnostiques sont les mêmes dans la *gale épidémique*, que dans celle qui affecte l'individu particulier ; une grande démangeaison, la chute de l'épiderme & du poil dans les endroits où l'animal se frotte, l'inégalité & la rudeur de la peau. Elle se montre indifféremment sur toutes les parties du corps, principalement dans la crinière (où elle est nommée *roux-vieux*) ; les parties les plus charnues sont toujours celles qui y sont le moins sujettes.

Traitemen.

La première attention, dans le traitement, est de séparer les animaux malades, de ceux qui ne le sont pas ; on les mettra au son & à l'eau blanche ; on ouvrira les ars, ou les veines mammaires, & on tirera à chaque malade un kilogramme (deux livres) de sang seulement ; la saignée ne sera point répétée, s'il ne survient pas d'accident ; on fera prendre trois fois par jour le breuvage suivant.

Prenez feuilles d'oseille, de laitue, d'alléluia, d'endive, de chacune quatre poignées, faites-les bouillir dans eau commune, deux litres (pintes) ; coulez & donnez-en trois doses à l'animal.

(311)

Entre ces breuvages , donnez trois lavemens émolliens par jour , composés de feuilles de mauve , de guimauve , de chaque une poignée ; faites-les bouillir pendant un quart-d'heure dans eau commune trois demi-litres (trois chopines) ; coulez & ajoutez à la colature six décagrammes (deux onces) de miel commun ; vous donnerez le tout pour un lavement.

Les lavemens & les breuvages seront continués pendant quatre jours de suite ; le cinquieme , on mettra les animaux à l'usage du bol ci-après.

Prenez gomme de gayac , aquila-alba , (*muriate de mercure doux sublime*) . de chacun quatre grammes (un gros) ; huit grammes (deux gros) de soufre ; quinze grammes (quatre gros) de syrop de fumetere , miel commun , suffisante quantité pour faire un bol , que l'on fera prendre tous les matins à l'animal à jeun , avec cinq hectogrammes (une livre) de décoction de racine de patience ; continuez ce traitement quatre jours ; mettez ensuite les animaux à l'usage des délayans pendant trois jours ; revenez à l'usage du bol pendant l'espace de six , qui termineront la cure : néanmoins , pendant l'usage de ces médicamens , on pratiquera les remedes locaux suivans.

On bouchonnera , on étrillera exactement , deux fois par jour , les animaux , on les tiendra dans un

V 4

(312)

lieu chaud , on lavera les endroits galeux avec du lait , les lotions auront lieu les six premiers jours ; on fera ensuite des frictions avec l'onguent mercurel sur les parties malades ; mais on en fera très-circonspect : cet onguent , dans les animaux comme dans les hommes , porte ses effets sur les glandes salivaires ; la dose pour chaque friction est de huit grammes (deux gros) ; si l'animal a la *gale* par tout le corps , faites la premiere friction sur la tête , l'encolure , le dos , & ainsi de suite jusqu'aux extrémités.

Les signes univoques du renouvellement de la santé sont la souplesse de la peau , la reproduction des poils , & la tranquillité de l'animal , qui ne témoigne plus avoir de démangeaisons ; cependant on continuera les frictions jusqu'à l'entière guérison , en observant toutefois de diminuer ou d'augmenter la dose d'onguent suivant le tempérament des sujets ; s'il se portoit à la bouche , il faudroit y injecter souvent une décoction de racine d'althea , ou de graine de lin , après avoir suspendu l'usage de l'onguent , & ôté tout celui qui se trouveroit sur les endroits galeux .

La cure sera terminée par un breuvage purgatif , l'animal étant préparé auparavant par trois lavemens émolliens (1).

(1) On peut voir , pour tout ce qui concerne les détails de cette maladie dans les animaux , le traité particulier pu-

D U C L A V E A U.

Par M. CHABERT.

On distingue trois espèces de *claveau*, le *discret*, le *crystallin* & le *confluent ou malin*.

I. Le premier est le moins dangereux ; il est aussi, par bonheur, le plus fréquent : il est rarement accompagné de symptômes fâcheux, le dégoût, la tristesse & la fièvre qui s'y joignent, sont de peu de conséquence.

Les boutons en sont en petite quantité & d'un volume médiocre ; ils se montrent de préférence sur les parties dépourvues de laine ; la peau est sans inflammation, la tête, les yeux, les levres en sont rarement affectés.

II. Le *claveau crystallin* ne se montre qu'après que l'animal a été deux ou trois jours, plus ou moins, dégoûté, triste, abattu, &c. Les pustules qui le caractérisent, sont plus multipliées que dans le *claveau précédent* : elles affectent indistinctement toutes les parties, sont isolées, plus ou moins enflammées, & presque toujours blanches à leur extrémité ou sommet.

III. Le *claveau confluent* est le plus dangereux ;

blié par M. Chabert, & qui se trouve dans la même librairie.
(*Note des éditeurs*).

il est le plus meurtrier , & il enleve une quantité prodigieuse d'animaux ; il attaque de préférence la tête , les yeux , les oreilles , & même le palais ; les pustules forment souvent sur les côtés de la poitrine , au bas & en arrière du coude , des tumeurs de onze à quatorze centimètres (quatre à cinq pouces) de circonférence , sur trois centimètres (un pouce) d'épaisseur ; elles sont le résultat d'une multitude de boutons varioliques , amoncelés & confondus ensemble. Le bas de l'encolure , l'intérieur des jambes , le dessous du ventre , le fourreau , les mammelles , l'anus & la vulve , sont encore plus ou moins mal-traités par ces petites tumeurs ou dépôts : celles qui se forment dans le pied font souvent tomber l'ongle ; d'autres offensent les yeux au point qu'on a vu le globe suppurer & rongé par elles : elles ont encore causé la chute des oreilles , du palais , & d'une infinité d'autres parties , dans lesquelles elles avoient établi la gangrene & le sphacèle.

IV. L'ordre que suit assez régulièrement cette maladie , dans sa marche , nous force à y distinguer quatre temps ou quatre époques : elles ne sont bien sensibles que dans le *claveau confluent*.

V. La première est celle où le venin , admis dans les veines , circule avec le sang , sans se montrer au-dehors , & où la nature prépare l'humeur à l'évacuation qu'elle médite ; c'est ce qu'on appelle

(315)

l'invasion de la maladie : elle est annoncée par le malaise, l'inquiétude, la paresse, la foiblesse, le dégoût, la tristesse, le battement des flancs, & quelquefois même par la cessation de la rumination ; plus ces symptômes sont apparens & graves, plus la maladie approche de la seconde époque.

VI. C'est le moment où les pustules paroissent & se montrent sur la surface extérieure de la peau ; on la nomme l'éruption : les symptômes ci-dessus augmentent d'intensité ; la surface extérieure du corps de l'animal est très-chaude, les yeux sont enflammés, la bouche est plus ou moins sèche, & la soif plus ou moins ardente, la respiration très-laborieuse, la fièvre très-développée, les mouvements du cœur sont plus ou moins forts & plus ou moins appercevables par des coups très-violents contre les côtes, la tête est très-basse, & le malade est d'autant plus accablé, que ces symptômes sont graves ; ils le sont toujours en proportion du caractère de malignité du *claveau* ; ils sont à peine sensib's dans la première espèce (I), plus marqué dans la seconde (II), & toujours très-allarmant dans le *claveau confluens* (III).

VII. L'éruption faite, la suppuration est établie dans les pustules, c'est la troisième époque : ici la nature est triomphante, la plus grande partie des symptômes disparaissent, sur-tout si l'éruption a

été bien complette , & si elle n'a pas affecté des parties essentielles ; telles que les yeux , le palais , les levres , l'anus , &c. ; si elle s'est faite de maniere à se répandre également par-tout ; si l'humeur purulente est blanche , légèrement épaissie ; si l'inflammation qui environne la base de chaque pustule est dissipée ; & si la peau enfin , abstraction faite des parties tuméfiées , est dans son état naturel.

VIII. La quatrième ou dernière époque est celle où l'humeur suppurée rompt les tégumens , se fait jour au-dehors , s'évacue & laisse l'ulcere à sec ; on la nomme l'exsiccation.

IX. Le *claveau* est une maladie contagieuse ; la véritable maniere de l'éviter est de la fuir : il faut donc séparer les animaux sains des malades , & envisager ceux-ci comme ayant plus ou moins participés au premier temps de la maladie (V) , c'est-à-dire , à l'invasion.

X. Ces animaux seront tenus dans la plus grande propreté ; la bergerie sera parfumée régulièrement deux fois par jour , avec des baies de genievre , ou autres plantes aromatiques , que l'on aura fait tremper dans le vinaigre & brûler ensuite . On leur donnera à chacun un lavement d'eau tiede , auquel on ajoutera un peu de vinaigre ; on mettra quinze grammes (une demi-once) de sel de nitre dans un seau de leur boisson.

Un bloc de sel commun (*muriate de soude*) placé dans la bergerie, que les moutons lécheroient tour-à-tour, feroit un moyen facile & peu dispendieux d'éviter la contagion.

Il importe que la bergerie soit très-aérée, surtout en été; qu'elle soit absolument nettoyée du fumier de la veille; que les animaux n'ailent aux champs que le matin & le soir, à la fraîche; qu'ils pâturent peu, parce qu'il vaut mieux qu'ils maigrissent que d'être affectés de ce fléau; qu'ils ne rencontrent rien dans leur passage de tout ce qui a pu servir aux animaux infectés, comme litiere, fumier, pâturages où ils auroient passé, &c. Il importe encore que le chien qui les garde, ainsi que le berger, ne communiquent en aucune maniere avec le troupeau malade; la sûreté exige que le fumier des troupeaux infectés soit brûlé, & que les cadavres des animaux morts de la maladie, soient enterrés dans des terrains très-éloignés du passage du troupeau sain.

XI. Dans le temps de l'invasion de la maladie (V), outre toutes les précautions ci-dessus, en ce qui concerne la propreté des bergeries, les parfums & les lavemens, on donnera un breuvage le matin, & un autre le soir, composé ainsi:

Prenez orvale des prés, racine de persil & graine de lentille, de chaque deux poignées; faites

bouillir un quart-d'heure dans quatre litres (pintes) d'eau commune; retirez du feu; laissez infuser deux heures; coulez; ajoutez à la colature camphre diffous dans un jaune d'oeuf, quatre grammes (un gros); vinaigre de vin, un verre à liqueur; miel, douze décagrammes (quatre onces); méllez & donnez tiède pour un breuvage à la dose d'un double décilitre (demi-septier), pour les forts moutons, d'un plein verre pour les brebis, & d'un demi-verre pour les agneaux.

La nourriture sera très-ménagée; il importe que les animaux n'aillent pas aux champs, & de ne donner qu'un peu de foin & bien récolté à ceux dans lesquels la rumination s'exécutera, & dont les symptômes maladifs seront de peu de conséquence; car pour peu qu'ils soient tristes, dégoûtés, faibles & abattus, il vaut beaucoup mieux supprimer toute nourriture solide, & leur donner un breuvage de plus sur le midi.

XII. Dans le temps de l'éruption (VI), il importe d'aider les forces de la nature, & de pousser par conséquent du centre à la circonference.

Le breuvage précédent suffira pour les animaux où l'éruption se fera avec force & énergie; mais dans tous ceux où elle ne se feroit que difficilement, on ajoutera sur la totalité des breuvages précédens, trois décagrammes (une once) de sel.

ammoniac (*muriate d'ammoniac*), & le camphre sera dissous dans six décagrammes (deux onces) d'esprit-de-vin (*alcohol*), & non dans le jaune d'œuf.

La diete sera des plus séveres; & dans l'intervalle des deux breuvages précédens, l'un le matin & l'autre le soir, on donnera un ou deux pleins verres de l'infusion de trois décagrammes (une once) de baies de genievre, & de quinze grammes (une demi-once) de quinquina dans un litre (pinte) d'eau bouillante.

XIII. Si cette éruption est accompagnée de flux par les naseaux, on injectera souvent dans ces parties une décoction d'orge & de ronce, sur un litre (pinte) de laquelle on aura fait dissoudre trois décagrammes (une once) de miel commun, & une demi-cuillerée à bouche de sel commun; & si elle est accompagnée de diarrhée, on donnera cette décoction en lavement; mais alors on substituera une cuillerée de vinaigre au sel commun.

XIV. Le troisième temps de la maladie, c'est-à-dire la suppuration (VII), sera traitée de même, avec cette différence, que si elle est accompagnée de beaucoup de malignité, que les pustules, bien loin de sortir, rentrent & s'affaissent, on passera des sétons, un à chaque cuisse; ou à la partie supérieure & latérale de l'encolure, dans le cas où les pustules affecteroient singulièrement la tête;

ces sétons seront frottés avec de la graisse de porc , sur douze décagrammes (quatre onces) de laquelle on aura incorporé quinze grammes (quatre gros) d'euphorbe , & autant de mouches cantharides en poudre : on aidera les effets des sétons , en multipliant la dose des breuvages prescrits.

XV. Le quatrième temps de la maladie , celui de l'exsiccation (VIII) , sera très-pénible , surtout dans le *claveau malin*; il ne faudra pas s'en rapporter à la nature pour la rupture des pustules ; on hâtera la sortie de la matière , en les piquant les unes après les autres , au moyen d'un canif ou autre instrument analogue : on les pressera , & on en fera sortir toute l'humeur contenue ; on continuera les mêmes breuvages , les lavemens , ou les injections dans les naseaux , suivant les circonstances qui en requerront l'emploi.

XVI. L'exsiccation faite , il importe de purger les animaux qui auront eu un *claveau malin* , & avant que de les mener aux champs , & de les mettre à la nourriture ordinaire.

La médecine qu'on leur donnera , sera composée ainsi : Prenez séné , trois décagrammes (une once) , faites infuser dans un demi-litre (une choppine) d'eau bouillante , retirez du feu dès le moment que vous aurez ajouté le séné , couvrez , laissez infuser deux heures , coulez , ajoutez aloès

en

(321)

en poudre huit grammes (deux gros), mêlez, & donnez une demi-dose pour les forts moutons, & un quart de dose pour les brebis.

XVII. Les pustules varioliques affectent quelquefois si particulièrement certaines parties extérieures du corps de l'animal, qu'il importe de donner des soins particuliers à celles maltraitées par elles. Lorsqu'elles se seront fixées sur les bords des paupières, ou sur l'œil même, on les ouvrira dès qu'elles commenceront à blanchir, afin de ne pas donner le temps à la matière de creuser & de détériorer les parties ; cela fait, on les lotionnera & on les lavera souvent avec un collyre fait d'une décoction d'orge & de ronce, sur un litre (pinte) duquel on ajoutera quatre grammes (un gros) de vitriol blanc (*sulfate de zinc*) ; on en fera de même de celles qui viennent autour de l'anus, des levres, sur le palais, &c.

A l'égard de celles qui se seroient fixées dans les sabots, on trempera le pied dans l'eau chaude, dans laquelle on le laissera une demi-heure, ou trois quarts-d'heure ; on les ouvrira à la sortie du bain ; & si elles sont absolument sous l'ongle, on extirpera la petite partie de la corne qui les recouvre & qui les entoure, n'importe le lieu & l'endroit où elles puissent être. L'opération faite, on mettra sur le mal un onguent digestif composé

Années 1782-1790.

X

de parties égales de térébenthine & de jaune d'œuf délayés ensemble ; on le fixera sur le mal au moyen d'un plumaceau & d'un bandage.

Il est encore quelquefois d'autres pustules qui s'amoncelent sur une partie du corps quelconque, & qui la gangrènent plus ou moins promptement ; dans ce cas , on doit scarifier cette partie dans toute son étendue , & suivant toute sa longueur, emporter tout ce qui est mortifié , & laver l'ulcere qui en résulte , toutes les heures , avec une forte décoction de quinquina , que l'on animera avec huit grammes (deux gros) de camphre , dissous dans un verre d'eau-de-vie , sur un litre (pinte) de cette décoction (1).

(1) On peut voir pour toutes les précautions relatives à cette maladie contagieuse l'*Arrêt du Parlement de Paris, du 23 Décembre 1778*; celui du *Conseil du 16 Juillet 1784*; le *Décret du 28 Septembre 1791*; & le *Rapport fait au bailliage de Sainte-Croix d'Orléans, le 28 Août 1784, par Barrier*. On trouvera ces différentes pieces dans la Jurisprudence vétérinaire de nos volumes.

On peut consulter encore le *Mémoire sur le claveau*, par Bourgelat , imprimé dans le *Journal d'agriculture*, Février 1778 , & l'*Instruction publiée par le Conseil d'agriculture, rédigée par F. H. Gilbert, en l'an V.* (Note des éditeurs).

REMARQUES SUR LA MALADIE ROUGE
DES MOUTONS DE LA SOLOGNE (1).

Par P. FLANDRIN.

Idée générale du Pays (2).

LA Sologne est un pays plat, coupé cependant de loin en loin par quelques coteaux ; il étoit autrefois couvert de bois, qui sont remplacés aujourd'hui, dans une partie de la province, par des étangs que le léger mouvement des terres permet d'y établir à peu de frais ; ailleurs, les espaces qu'ils occupoient ont accru le nombre des

(1) Ces remarques ont été imprimées dans la première édition de cet ouvrage, sous le titre de *résultat des observations faites sur la maladie de la Sologne* ; mais elles sont ici entièrement refondues & considérablement augmentées.

(2) J'ai été envoyé en Sologne par ordre du Gouvernement, en 1780, pour y traiter la *maladie rouge* : j'y ai resté environ trois semaines, & m'y étant occupé en plus grande partie à étudier la maladie, à en diriger le traitement & à y administrer moi-même les remèdes, je n'ai pu étudier que foiblement la partie topographique. On peut consulter, à cet égard, les mémoires particuliers qui ont été publiés par MM. *Tessier, Dautroche & Huet de Frobergville*.

J'ai été parfaitement secondé dans le traitement de la maladie, par MM. *Gratard, Guyot, Jeannin & Bellot*, élèves de l'École vétérinaire d'Alfort.

X 2

terres incultes , & ce ne sont plus que des landes ; le reste du pays est en bois taillis , ou en terres semées de seigle , d'orge , d'avoine , de millet , de bled noir . Le sol est un sable argilleux ; l'eau ne le pénètre pas , elle l'entraîne , le dégrade en ravins , pour peu que la chute en soit abondante & rapide & que le terrain soit incliné ; elle croupit ailleurs .

Les lieux incultes sont les plus étendus ; ils forment des plaines immenses , couvertes de bruyère ou de fougère , qui se suivent & s'enchaînent les unes aux autres en plus grande partie dans toute la province , & qui se lient même à celles du Bourbonnois .

Ce n'est qu'avec beaucoup de culture , au moment où l'on veut obtenir des produits de la terre , & d'après l'opinion du pays , ensuite d'un repos assez long , qu'elle féconde avec avantage les grains qu'on lui confie : ils deviennent même fort beaux , si on lui a donné le travail nécessaire ; & la quantité des produits prouve cette dernière assertion : on obtient la preuve de l'autre , en comparant le terrain en jachère , appelé *pelure* dans le pays , avec ceux couverts de récoltes : dans ceux-ci , les plantes qui se mêlent aux grains , s'élevent au point de les étouffer , & elles sont d'une si grande maigreur , & tellement dégénérées dans les terres qui se reposent , qu'on peut à peine les reconnoître .

(325)

La bruyere, en certains endroits, est mêlée avec les chiendents, les paquerettes, le triolet, le serpolet, le thim, la mélisse des bois; ces mélanges sont plus fréquens dans les endroits où croît en abondance le genêt & l'ajonc ou genêt épineux. L'ajonc vient dans les meilleurs terreins de ces contrées stériles : plus il est abondant, ainsi que la fougere & le genêt, moins on voit de bruyere, plus aussi les autres plantes que j'ai nommées précédemment dominent ; on fait cette observation d'une maniere particulière aux environs de Salebry.

Les arbres se couronnent à une petite hauteur, aussi voit-on peu de bois en futaie ; le peu qu'on y en conserve est de bonne qualité, le tronc y prend de la force, & le branchage en est beau : l'herbe des taillis est excellente : outre les chiendents, les paquerettes, les triolets & autres plantes énoncées, on y voit les orvalles, les menthes, les jacées, les scabieuses, les vesces, les lentilles, des sainfoins, des luzernes, des trefles, qui y sont forts & nourris.

Les chevaux de la Sologne sont petits : on en élève peu dans cette province. Ces animaux sont communs, mais bien pris, & leur espece paroît propre au pays.

Dans les lieux où l'herbe est abondante, par

X 3

rapport à la fertilité naturelle du sol , ce qui est rare dans ceux où sa quantité est due au nombre des étangs , au voisinage desquels elle croît toujours beaucoup , on tient des bœufs à l'engrais : tel est le village de Mur , les environs de Romorantin : ailleurs , on ne tient que les vaches nécessaires pour fournir le lait destiné à la consommation des habitans , & les bœufs qui servent à la culture des terres.

On tient des moutons par-tout comme objet de produit , eu égard à leur laine & par rapport au commerce qu'on en fait : l'espece est naturelle au pays : elle est plus petite de beaucoup que celle des provinces circonvoisines ; leur laine est fine & recherchée : les moutons de la Haute-Sologne sont plus gros & plus élevés que ceux de la basse ; ces animaux transportés hors du pays , réussissent par-tout ; mais ceux qu'on y amene , s'ils sont plus forts que les indigenes , y dégénèrent ; le sol est trop maigre pour eux , & la nourriture qu'ils y trouvent ne leur suffit pas.

L'avantage propre aux moutons solognois , de prospérer hors de leur pays , les rend un objet d'exportation toujours assez considérable ; le commerce s'en fait encore sur le lieu pour aller d'un canton à un autre : plus le pays a de plaines incultes , plus les troupeaux sont nombreux.

Régime des Moutons.

Les usages que l'on suit pour l'éducation des moutons ne sont pas les mêmes dans toute la Sologne : les pâturages de la haute , font toute leur nourriture pendant les quatre saisons ; & lorsque le volume des neiges , l'abondance des pluies , empêchent de sortir le troupeau , on distribue aux animaux qui le composent , & seulement pour les sustenter , du chaume ; quelquefois , mais rarement , de la paille de seigle , des branches d'arbres avec leurs feuilles récoltées en hiver , mais dont on ne fait que de légères provisions ; on les nomme *feuillard* dans le pays.

Dans les lieux où j'ai séjourné , les fermiers , ou les métayers , nourrissent davantage leurs moutons pendant l'hiver ; ils les affouragent des substances que je viens de nommer ; plusieurs y ajoutent du genêt qu'ils cultivent exprès ; néanmoins , à l'exception d'un très-petit nombre de propriétaires , on peut reprocher à tous de ne pas les nourrir suffisamment.

Dans la Haute-Sologne , les moutons sont parqués la plus grande partie de l'année : hors du temps où on les tient ainsi , on les rassemble dans les bergeries ; mais ces abris sont en général si dégradés , qu'ils valent à peine des hangars ,

X 4

sous lesquels on les mettoit à couvert ; il est quelques bergeries , nouvellement construites , qui sont extrêmement aérées. Dans la Basse-Sologne , les bergeries sont généralement bien construites ; elles sont assez multipliées dans chaque ferme pour permettre d'y diviser les moutons ; on en voit cependant de trop petites pour le troupeau qu'on y renferme , & toutes sont trop fermées & trop basses.

Le moment où on mene le troupeau au pâtureage n'est pas le même par-tout ; il varie aussi dans le même endroit , suivant l'objet pour lequel on a des moutons ; on évite toujours les grandes chaleurs , les grandes pluies , les brouillards épais , & ce n'est que lorsqu'on juge leur impression pâs-sée , qu'on y conduit les animaux : ainsi les moutons sont au pâtureage dès les premiers jours du printemps , & durant l'automne , le matin , depuis huit jusqu'à onze heures ; le soir de trois à six ou sept heures ; l'été le troupeau sort de cinq à neuf heures du matin , & le soir depuis cinq jusqu'à huit ; à Autry , Coulon & quelques autres lieux , on le mene au pâtureage , pendant cette saison , depuis sept heures du soir jusqu'à sept heures du matin ; pendant les chaleurs , on rentre le troupeau dans la bergerie , ou on le tient à l'ombre des bois. On sent que lorsqu'il pleut , on

(329)

n'a plus égard à l'usage, & que le temps où la pluie cesse, est celui qu'on choisit.

Lorsqu'on garde les troupeaux pour la laine, on estime qu'il suffit de maintenir en chair les moutons qui y sont destinés: alors ces animaux restent aux champs moins long-temps, & si les pâturegues sont abondans, on les tient sur les jachères ou sur les terres ouvertes depuis peu par la charrue; jamais ils n'approchent les bords des étangs.

Les moutons qu'on veut vendre ou consommer dans le pays, sont conduits, lorsqu'ils approchent du moment de cette destination, sur les pâturegues qui avoisinent les étangs, ou sur les autres lorsqu'ils sont couverts de la rosée & pendant les pluies: on sent que ceux de ces animaux qui sont ainsi nourris prennent bientôt un embon-point marqué, mais il est de mauvaise nature, & est un acheminement à la pourriture(1).

Les métayers qu'une avidité cruelle, le manque de vaches laitières, ou le besoin, portent à priver les agneaux du lait de leurs mères, pour s'en préparer des fromages, écartent, durant une partie du jour, ces foibles animaux des brebis, & le font même dans un âge tendre; ils les conduisent aux

(1) Voyez les causes de cette maladie dans la deuxième partie du volume de 1791.

pâturages avec les moutons à engraisser : ceux qui suivent cette pratique barbare , croient que la nourriture que les agneaux prennent dans ces lieux , & qui les engrasse réellement , supplée & remplace complètement celle dont on les prive. Ces animaux de retour , on les met aussitôt avec leurs mères , dont ils se couent en vain , dès leur arrivée , la mammelle vide encore : ils parviennent cependant , en insistant , à y faire dériver quelque suc ; mais ce qu'ils attirent est pris nécessairement sur la substance de la brebis , & ils l'épuisent.

Dans les cantons où l'usage est de se défaire de tout le troupeau ; dans ceux , par exemple , où l'on achète des moutons de deux ans , pour revendre à trois , on les pousse de nourriture : on est , en général , peu soigneux d'attendre le moment convenable pour les mener aux champs ; on se conduit de même à l'égard des troupeaux destinés à la boucherie.

Dans les cantons élevés , dans ceux dépourvus d'étangs , dans ceux où le sol est des plus arides , lorsque la sécheresse se continue de l'hiver au printemps , ou pendant les chaleurs brûlantes de l'été , la terre produit à peine de la bruyère ; s'il vient quelques herbes sous son ombre , elle est courte , le mouton peut à peine la saisir : pressé par

la faim, il se jette sur la bruyère, il souffre, & il dépérit beaucoup (1). Lorsque cet état de choses a lieu au printemps, on attend avec impatience le temps de la récolte; & aussi-tôt qu'elle est faite, on mène les troupeaux dans les champs qui l'ont fournie; maintenus frais jusqu'à ce moment par les graminés qui les ont couverts, ces champs abondent en plantes succulentes, & les moutons qui y sont conduits, acquèrent en peu de temps de l'embonpoint.

Ces animaux se gorgeroient dans les chaumes frais, au point d'en périr, si on les y laissoit se rassasier; mais on prévient ces accidens, en les y tenant peu de temps; à peine y restent-ils une demi-heure les premiers jours.

Le mouton d'un tempérament froid & humide, boit en général peu; & ceux dont il s'agit ici, ne boivent presque jamais s'ils sont bien portans: les bergers regardent comme un mauvais indice de les voir s'abreuver; & durant la saison où regne la *maladie rouge*, l'altération est un signe précurseur de cette maladie: dans d'autre temps, on juge d'une mauvaife nature ceux qui sont dans l'usage

(1) Dans ces circonstances, on voit les moutons d'Espagne à laine superfine manger la terre & les racines des végétaux desséchés; ce qui est suivi de dysenteries, ou de fortes inflammations.

de boire ; on ne tient , par cette raison , dans les bergeries , ni baquet , ni abreuvoir : j'ai cependant vu des animaux très-vigoureux étancher leur soif en sortant de la bergerie & en revenant du pâturage , & j'ai même vu les conducteurs s'arrêter , pour leur laisser le temps de satisfaire ce besoin.

De la Maladie Rouge.

C'est dans les moutons soumis à ces usages , que naît la *maladie du sang* , la *maladie rouge* , la *maladie de Sologne* , dite encore seulement la *maladie* dans le pays . Les ravages cruels & fréquens qu'elle cause lui ont , sans doute , mérité la dernière dénomination , comme celle de *maladie de Sologne* paroît lui venir , de ce qu'elle est plus particulière à ce pays qu'à ceux des environs , en sorte qu'elle y est enzootique .

Les habitans du pays qui , par tradition de pere en fils , remontent au-delà de cent ans , assurent qu'elle régnait alors comme aujourd'hui .

Ses ravages , quoique continuels , varient d'années en années , de cantons en cantons : ici elle est très-meurtrière tous les ans ; là on n'en éprouve aucun effet depuis plus de vingt ans ; des lieux , épargnés un long espace de temps , sont , depuis peu d'années , régulièrement dévastés ; telle est la commune de Mur .

Lorsque la maladie est générale , & qu'elle

désole toute la province , quelques troupeaux restent intacts , & paissent au milieu de ceux qui sont malades.

Les habitans conviennent de ces circonstances particulières , & je les ai vérifiées moi - même dans les lieux qui me sont connus. A Autry , par exemple , il existe une métairie située au bord du ruisseau qui arrose cette paroisse , dont le troupeau n'est jamais malade , & cependant la *maladie rouge* régne continuellement dans le canton , en plus ou moins , depuis vingt ans ; le troupeau ne subit néanmoins aucun traitement : on observe que l'étendue & la situation de la métairie permettent d'éviter de le conduire dans les bruyères : on cite encore une ferme à quelque distance de là , dont les moutons ne sont jamais attaqués de maladies.

Les brebis , les bêliers , les moutons , les agneaux , sont exposés à la *maladie rouge* ; ils en sont attaqués à tout âge , & ils peuvent en subir les effets plusieurs fois : elle se montre de préférence dans les animaux vigoureux , gras ; dans les animaux de deux ou trois ans , & toujours dans ceux qui ont le plus de vivacité : elle attaque la mère & l'agneau en même temps , ou l'un & l'autre séparément , sans aucune préférence ; les brebis qui ne portent pas , & qu'on nomme

braines, y sont aussi plus sujettes, & les mères d'un certain âge, comme de six, sept, huit ans, en sont bien moins souvent affectées. Les moutons ne périssent en grand nombre, que lorsque la maladie est très-meurtrière ; elle détruit alors au-delà des deux tiers du troupeau.

La maladie rouge perd de sa violence aussi-tôt que l'on met les moutons dans les chaumes : la nourriture qu'ils y prennent, en arrête complètement les effets, lorsqu'elle produit de foibles ravages, & elle les diminue, lorsqu'elle en fait de considérables. Ces assertions sont fondées sur une longue expérience, & elles m'ont été confirmées de toutes parts dans le pays.

Il est des cantons où, dans tous les temps, la maladie ne regne que peu ; tel est, par exemple, celui de Salebry ; à peine, dans les mauvaises années, y tue-t-elle cinq ou six moutons sur cent ; j'observe qu'on y entretient les moutons assez maigres, & que le pays a peu de bruyères.

On remarque, dans tous les lieux où on peut se dispenser de faire paître les moutons dans les bruyères, que la maladie y regne très-peu, & que ceux des fermiers qui, par l'étendue de leurs champs, sont dans ce cas, ne l'ont jamais. J'ai vu, dans le village de Coulon, un matayer qui en est un exemple ; mais il importe d'observer qu'il

est dans l'usage de donner du genêt l'hiver à ses moutons ; il en cultive à cet effet ; depuis quarante ans qu'il a adopté cette pratique, il a remarqué que les années où il pouvoit recueillir assez de genêt pour en pourvoir abondamment son troupeau, il n'éprouvoit point ou fort peu de mortalité, quoiqu'elle fût très-grande dans le pays. Le genêt avoit péri l'année où je vis son troupeau, & il perdit beaucoup de moutons (1).

Signes de la Maladie.

Les bergers jugent les moutons malades, lorsqu'ils ne mangent pas ; ils disent qu'ils vont l'être, lorsque leur laine se hérisse, lorsqu'ils restent à la même place, qu'ils se laissent approcher & prendre plus aisément qu'à l'ordinaire ; lorsqu'ils sont moins vifs, moins prompts à suivre le troupeau. Lorsque ces gardiens les touchent pour s'assurer de leur état, ils examinent la chaleur des extrémités des oreilles ; s'ils trouvent

(1) On m'a rapporté que dans le pays où l'on donne du sel & du genievre aux bêtes blanches, on ne voit jamais, ou on voit rarement la maladie, quoique les pâturages soient souvent mal-sains & le régime imparfait à beaucoup d'égards : on est dans cet usage dans quelques parties du Berry & du Dauphiné, & l'on n'y voit pas la *maladie rouge*, ou on l'y voit très-peu.

ces parties froides, ils prognostiquent la perte du malade: il est plusieurs autres remarques attestées par les uns, démenties par les autres; je ne m'y arrêterai pas, & j'y substituerai mes propres observations.

La tristesse est le premier signe de cette maladie; mais la physionomie morne & le naturel melancholique de cet animal rendent ce caractère difficile à saisir: c'est en comparant souvent ces animaux entre eux, qu'on juge des signes qui lui sont propres. Je remarque que la tristesse qui indique la *maladie rouge*, est accompagnée d'un abandon général, du hérisslement de la laine: les extrémités sont chaudes, & même brûlantes; il est des instans où elles sont froides: les moutons éprouvent des frissons, ils mangent moins, ils ruminent plus tard: tous ces signes sont des indices certains du commencement de la maladie.

Lorsque, d'après l'opinion des habitans, elle est sur le point de paroître, & qu'à mes yeux elle est réellement développée, la bouche est chaude & même brûlante; le corps l'est aussi, sur-tout dans l'espace de la poitrine qui répond au cartilage xiphoïde: à cette époque, presque tous les moutons jettent par les naseaux, une humeur glaireuse; j'ai remarqué que ceux en qui elle fluoit abondamment, donnoient plus d'espérance de les

(337)

les sauver , que même la maladie étoit moins violente en eux , & qu'ils réchappoient alors naturellement ; si , au contraire , cette humeur est épaisse , si elle se dessèche , que les naseaux soient secs , soit pendant les signes précurseurs de la maladie , soit pendant le période que je décris ici , les moutons en qui elle est ainsi , périssent pour l'ordinaire.

Les évacuations sanguines qui existent dans la *maladie rouge* , & qui lui ont mérité ce nom , ou celui de *maladie du sang* , ne sont pas , ainsi qu'on pourroit le croire d'abord d'après cette dénomination , de véritables écoulements de sang : on voit , à la vérité , de ce liquide à l'orifice des naseaux , mais il y est en grumeaux fort petits ; on y voit , en même temps , une liqueur rouge assez abondante , qui est un sang dissous : il sort également une liqueur rouge par les yeux ; ce dernier symptôme n'est pas général ; le sang sort aussi par l'anus , & c'est en petits grumeaux , attachés aux crottins : quant aux urines , elles sont d'une couleur rouge , & le vulgaire croit aussi que c'est du sang ; mais on reconnoît aisément que c'est une sérosité roussâtre & trouble ; les animaux en rendent toujours en assez grande abondance .

Je ne détaille point ici les signes subséquens , qui appartiennent aux dispositions individuelles , parce

Années 1782-1790.

X

que l'exposé en seroit trop long , & ne seroit d'aucune utilité ; je me borne seulement à observer que dans les lieux où le mouton est habituellement maigre , dans ceux qui sont humides , cette maladie porte un caractère de cachexie , qui pourroit la faire regarder comme une pourriture compliquée d'un état aigu.

Lorsque les moutons ont beaucoup de vivacité , que les solides sont doués de ressort , des spasmes & des convulsions les conduisent subitement à la mort , & cette marche , si différente de celle propre à la maladie que nous examinons , établit le mal auquel on donne le nom de *tac*. Les moutons font-ils gras ? les symptômes de l'inflammation suivent régulièrement leur marche.

Les effets de la maladie varient encore , eu égard à sa durée & sous d'autres rapports. Des moutons périssent en peu de temps , & la maladie ne dure que deux ou trois jours ; d'autres languissent cinq , six , huit , & même quinze jours ; quelques-uns n'ont point d'hémorragies , d'autres ont des diarrhées qui se terminent toujours par la mort : j'en ai vu périr dans une espece de catalepsie , & , dans ce cas , le principe vital semble s'éteindre peu-à-peu , & les animaux sont dans une sorte de stupeur , d'autres se débattent : ce sont ceux en qui la maladie suit une marche rapide.

Ouverture des Cadavres.

Afin de mieux juger des effets intérieurs de la maladie, j'ai fait tuer une brebis qui en éroit atteinte depuis deux jours : les chairs étoient belles & fournies d'une belle graisse : les estomacs, les intestins, la graisse de ces parties & des parois du bas-ventre étoient de la plus belle couleur ; on a ensuite séparé les divers organes de cette cavité : la face interne des estomacs étoit dans l'état naturel, les alimens étoient bien broyés, bien mêlés, de couleur pâle : ils étoient en petite quantité ; les intestins grêles avoient leur couleur naturelle dans la face interne : il en étoit de même des gros ; mais à quelque distance du cæcum, ils présentoient des taches rouges, formant de véritables ecchymoses, sans que la rougeur aux parties environnantes, & sans même que les taches paraissent au-dehors ; il en étoit de plus considérables, & qui laissoient sortir du sang, que l'on trouvoit à la suites des excrémens formés en crottins ; la rate étoit plus volumineuse qu'elle ne l'est ordinairement ; elle montroit à sa surface, & sur-tout au bord arrondi en-dehors, des élévations vésiculaires extrêmement petites, pleines d'une liqueur épaisse & rougeâtre ; son parenchyme étoit plus épais qu'à l'ordinaire, & d'un rouge moins foncé ; il formoit, d'une part, une substance lympha-

Y 2

tique, assez liée & en grumeaux blanchâtres ; il présentoit de l'autre une substance moins foncée, moins consistante que la précédente, & qui en étoit séparée : le foie n'étoit pas fort gros ; il étoit plus pâle que la rate, & sa substance avoit le vice observé dans celle-ci ; les reins, la vessie, les glandes lymphatiques ont paru dans l'état naturel.

Les poumons avoient leur couleur naturelle ; on y distinguoit quelques petites obstructions, renfermant une matière dure, cartilagineuse : en comprimant & en touchant avec la main la substance de cet organe, on la trouvoit ferme en certains endroits, & crépitante sous les doigts dans d'autres ; la surface intérieure étoit semée d'echymoses très-petites, multipliées, & qui la rendoient mouchetée ou vergerée ; on voyoit même par places, & sur tout à l'extrémité des grands lobes, & à leur extérieur, de petites taches qui produisoient le même effet ; les bronches étoient pleines d'une liqueur écumeuse, rouge ; elles étoient rouges elles-mêmes ; il paroît que dans certains endroits elles donnoient du sang, & toute la face interne du conduit étoit rougeâtre dans cet espace.

Le cerveau n'a rien présenté de particulier ; les naseaux étoient couverts de matière glaireuse, la membrane pituitaire étoit plus épaisse qu'à l'ordinaire, mais d'une belle couleur.

Les différentes ouvertures que j'ai faites des animaux morts de la maladie sans traitement, ou après en avoir subi, ne m'ont montré que les dérangemens que j'ai remarqués dans celui dont j'ai fait le sacrifice, mais augmentés, compliqués des altérations qui sont la suite des désordres de cette espece, & portée au degré nécessaire pour occasionner la mort.

Dans les moutons qui étoient fort gras, lors de l'apparition de la maladie, & qui avoient conservé leur embonpoint, les chairs étoient livides, sans ressort, elles exhaloient, peu après la mort, une odeur putride ; ceux qui étoient maigres, avoient des infiltrations aqueuses ; ceux qui, gras avant la maladie, avoient dépéri & langui, étoient dans une espece de dessication : dans ces cas divers, on rencontrroit de l'eau, plus ou moins, dans la poitrine & dans le bas-ventre; dans tous, le péricarde étoit plein d'une sérosité rougeâtre, semblable à celle contenue dans la vessie ; les ecchymoses du poumon, les congestions, les infiltrations étoient toujours plus considérables, & portoient un caractere de désorganisation marquée ; on trouvoit les bronches remplies d'une écume rosâtre ou de sang pur ; & on distinguoit dans ces parties, la place qui avoit fourni ce dernier, par les ruptures ou les ecchymoses qu'on y

Y 3

voyoit ; le ventricule droit du cœur étoit ecchymosé, dans plusieurs sujets, dans toute son étendue, comme s'il avoit été meurtri & même dilacéré ; les reins avoient toujours un volume d'un tiers au-dessus de celui qu'ils ont dans leur état naturel ; on rencontrroit des pelotons de matière dans les gros intestins : ces matières étoient engagées entre des étranglemens ; auprès de ces pelotons étoient d'autres matières fluides & très-délayées : la face interne des intestins avoit des taches rouges, semblables à celles que j'ai observées à la surface extérieure ; on trouvoit des portions d'intestins assez étendues toutes meurtries, & contenant une bouillie extrémementeuse, bien différente de celle renfermée dans les espaces qui n'étoient pas ainsi affectées.

Réflexions sur les Causes de la Maladie Rouge.

Ce qui, sans doute, fixe essentiellement l'attention dans les ouvertures, ce sont les ecchymoses observées jusques dans la substance charnue du ventricule droit du cœur, ainsi que les engorgemens des viscères sanguins du bas-ventre : ce dernier état est incontestablement une preuve de la difficulté du retour du sang au cœur & de son introduction dans les poumons ; cela étant, le ventricule droit ne se débarrasse donc jamais aussi complètement qu'il le devroit ; la force du ventricule gauche

est nécessairement affoiblie ; de-là un état spasmodique qui s'accroît à raison de l'étendue de ces inconveniens ; de-là l'irrégularité inévitable de la circulation , des étranglemens dans certaines parties , l'engorgement des viscères , & à la suite de ces situations pénibles , de ces résistances opposées , des palpitations , des spasmes portés au dernier degré , & des ruptures qui sont suivies d'écchymoses , ou de la sortie du sang par anastomose des extrémités vasculaires : à ces accidens , succèdent la fièvre , les efforts convulsifs , qui tuent en peu de temps. On conçoit aisément , par cet exposé , comment des hémorrhagies se forment dans ceux ci , des diarrhées dans ceux-là , des hydrocéphalies dans d'autres ; pourquoi on voit ici des décompositions qui consomment peu-à-peu l'embonpoint , ailleurs une fièvre aiguë qui dégénère en fièvre hystique , &c.

En considérant la constitution humide & fiévreuse du climat de la Sologne , auquel sont assujettis les moutons de cette province , on voit qu'un air constamment humecté par les vapeurs qui s'élèvent des étangs , en détruit le ressort , & par conséquent celui des animaux qui vivent dans cet atmosphère : que cet effet doit être plus marqué encore dans ceux de ces animaux , qui , tel que le mouton , sont d'un naturel phleg-

matique & disposé à la cachexie : que de ce ressort affoibli , naît le défaut de force qu'exige l'exécution parfaite des fonctions ; ainsi la circulation est moins active à la circonference , & les parties du centre sont nécessairement subjuguées par le fluide ; les viscères , qui en reçoivent le plus , naturellement , en sont plus surchargées que les autres parties , & ils s'engorgent ; le gonflement des vaisseaux intérieurs ralentit les sécrétions , les rend plus imparfaites , il obstrue les forces : ainsi , des sucs moins élaborés , une transpiration moins abondante , plus aqueuse , des digestions imparfaites , sont les suites inévitables de ces causes.

De l'irrégularité de la nourriture , abondante l'été & l'automne , très - insuffisante le reste de l'année , résulte un affoiblissement sensible l'hiver & le printemps , & des suffocations pendant les autres saisons : le premier état accroît aussi les mauvais effets qui naissent du climat ; il ne peut exister , qu'il ne soit suivi de mal-aises produits d'une part , par l'affoiblissement qu'occasionne le défaut de nourriture , l'état de gonflement des vaisseaux des organes de l'intérieur ; & de l'autre , par le besoin de la faim que ces animaux éprouvent souvent d'une maniere fâcheuse , & qui réitéré fréquemment , est nécessairement suivi de

donneurs qui énervent les forces. La nourriture succulente & en quantité, qui succède tout-à-coup à la disette plus ou moins complète, dont je viens de parler, à l'usage d'alimens secs, peu substantiels & austères, comme la bruyère, & dans une saison où la chaleur raréfie les humeurs, ne peut qu'occasionner une pléthora, dont les effets sont plus ou moins funestes & différens, suivant le plus ou moins d'engorgement des viscéres, l'imperfection plus ou moins grande de la fonction de la peau & des autres couloirs, selon le degré de vigueur des individus, selon qu'ils sont à des époques où le travail de l'accroissement s'opere, & dans des dispositions originaire, ou au spasme, ou à des inflammations cachectiques, gangrénées, &c.

Les moutons solognois, constamment & alternativement placés entre la disette & l'abondance, dominés par une température insalubre, sont incapables de résister aux intempéries auxquelles ils sont constamment exposés dans certains endroits, ou aux mauvais effets qui résultent d'une clôture complète dans les bergeries, à laquelle ils sont condamnés dans d'autres ; ils restent donc toute leur vie, dans un état d'affoiblissement qui les met dans l'impossibilité d'atteindre au degré de force qui caractérise une constitution robuste.

D'autres causes y contribuent dans le premier âge ; des brebis, nourries avec de la paille de seigle, ou des bruyères frappées par la sécheresse ou par le froid, n'ont que peu de lait ; celles de ces brebis qu'on trait, sont presque entièrement hors d'état de fournir quelque nourriture à leurs petits, sans prendre sur la leur propre, comme on l'a remarqué : ceux qui se conduisent ainsi à leur égard, sont si persuadés de cette vérité, qu'ils menent paître les agneaux dans des lieux humectés où croît un herbe tendre, pour les dédommager de la nourriture dont ils les privent. Cette conduite, qui supplée en apparence au lait qu'on leur enlève, devient la source d'un tempérament cachectique, d'une organisation foible, & les dispose à la pourriture.

Une observation importante à faire encore, c'est que les animaux les moins sujets à la maladie, sont ceux qui vivent dans le pays où il y a peu de bruyère, comme aux environs de Salebry, ou ceux qui ailleurs ne sont jamais conduits sur les pâturages qui en fournissent, ou qui y sont conduits rarement. Cette plante, que cependant les moutons broutent avec avidité, seroit-elle une des causes principales de l'affection dont il s'agit, & sa vertu septique & austere occasionneroit-elle une astiction qui, permanente comme

Son usage, & jointe aux vices du régime que j'ai fait connoître, seroit la source des désordres dont je viens de tracer le tableau, & une des causes principales de la maladie ? Cette opinion est celle de beaucoup de cultivateurs de la Sologne ; mais pour établir une opinion fixe sur ce point, il faudroit des expériences faites & répétées avec soin, & le sujet est assez important pour mériter qu'on s'y livre.

Ces causes diverses nuisent continuellement du plus au moins ; & si les animaux, qui y sont soumis, ne sont pas toujours malades, il est certain, au moins, qu'ils souffrent presque sans cesse ; l'expérience prouve qu'ils sont exposés au *tac* assez fréquemment, à des contractions spasmoidiques d'un seul côté, dans lesquels ils périssent : cette maladie, qui est une espece de tetanos, est ce qu'on nomme dans le pays, *turquois* ou *la folie*; ces animaux sont aussi sujets à des indigestions pneumatiques qui les suffoquent trop communément (1); l'hiver, la gale couvre en eux tous les organes de la tête, ou bien ils sont affectés de la pourriture.

En suivant ces animaux, on découvre une

(1) Voyez ce qui concerne ces *indigestions*, dans la deuxième partie du volume de 1792.

multitude de choses qui annoncent des mal-aises presque continuels ; si on observe le troupeau rassemblé , soit dans la bergerie , soit au champ , on lui trouve un air triste , il est dans un état de gonflement continual , qui est un spectacle pénible ; les uns fientent avec peine , les autres urinent difficilement ; que de maux n'éprouvent pas ces animaux sans qu'on les soupçonne ! Que de douleurs intérieures , suites d'un état spasmodique , dont ils ne peuvent témoigner l'existence , & dont cependant ils sont atteints ! L'œil du berger n'est ni assez pénétrant ni assez vigilant pour les appercevoir ; ou si quelquefois il y parvient , s'il distingue une brebis triste , il la perd bientôt de vue , parce que cet état paroît cesser.

Il n'est pas indifférent de considérer encore pourquoi la *maladie rouge* se montre dans un temps fixe ; savoir , au milieu de Mai ou au milieu d'Août : la première époque est celle où les chaleurs commencent à acquérir une intensité très-marquée , & la seconde est celle où elles sont au plus haut degré : tout , dans cet intervalle , arrive à sa plus grande expansion : toutes les parties des animaux se dilatent donc , & elles se prêtent également à cet effet dans l'animal sain ; mais lorsqu'elles ne sont pas dans cet état , & qu'il en est de malades , celles-ci ne se prêtent point en proportion du besoin ,

les autres sont irrégulièrement distendues ; de-là des inéquilibres dans la distribution des fluides, dans la tension des solides ; & selon le degré de ces situations fâcheuses résultent la maladie dont il s'agit, ou des fièvres ou des efforts spasmodiques, ou des dérangemens peu sensibles, mais qui influent sur l'animal au point de faire tomber la laine ; & l'année qui suit celle où ils ont été ainsi affectés, la toison forme autour de leur corps un corcet totalement séparé de la peau.

Traitemenit de la Maladie Rouge.

La permanence des causes qui donnent lieu à la *maladie rouge*, & les altérations qu'elles produisent dans les individus, ne laissent d'espoir d'en garantir les bêtes à laine qui y sont annuellement exposés, que dans l'emploi des moyens préservatifs : je ne me suis cependant pas borné à la recherche de ces moyens seulement, j'ai aussi tenté ceux de curation.

Ceux-ci ont eu pour objet de prévenir les effets de la fièvre, & la décomposition qui l'accompagne ; de résister aux matières corrompues formées dans les premiers temps de la maladie ; de donner en même-temps de la force & du ressort aux parties, pour exciter une irritation de nature à conduire au spasme, & propre à rétablir les sécrétions.

(350)

Dans le traitement préservatif, on a eu pour objet d'empêcher le développement des ecchymoses, la fièvre qui suit le délabrement qu'elles causent, & même, s'il est possible, les spasmes qui précédent les premiers de ces défordres ; j'ai employé à cet effet des aromatiques & des acides, alliés au camphre & au nitre : dans les sujets gras, vifs, vigoureux, on a administré les acides à plus forte dose, afin de modérer le plus possible l'orgasme & la turgescence : je n'ai pas pratiqué la saignée, quoique l'antispasmodique le plus parfait, parce que, eu égard au degré de la maladie, elle auroit trop affoibli les forces déjà diminuées par les ecchymoses formées peu-à-peu, & par les malaises répétés que ces animaux ont souffert pour arriver à ce degré de lésion. Il est aisé de sentir néanmoins que la proscription de cette évacuation ne pouvoit pas être également indispensable ; mais la difficulté de choisir sur un grand nombre d'animaux difficiles à saisir, & qui se défendent toujours pendant qu'on les examine, ceux à qui elle devenoit nécessaire, étant un obstacle assez grand, j'ai préféré de courir les risques des inconvénients qui ne pouvoient tomber que sur un petit nombre.

Parmi les animaux que j'ai préservés, deux sont morts subitement après l'usage du préservatif ; ils ont été suffoqués par une hémorragie dans le pou-

mon ; la saignée faite au commencement leur aurait sans doute évité cet accident : ils sont les seuls parmi un grand nombre de préservés, qui soient morts ainsi.

Je transcris ici les traitemens curatif & préservatif qu'on a suivi dans les élections de Romorantin & de Gien , tels qu'ils ont été mis en usage : on n'y a énoncé que les indications principales , & qu'il faut remplir plus communément , afin de les rendre d'une application plus facile.

Traitemen Curatif.

Toutes les brebis malades , ou celles qui sont près de l'être , laissent peu de ressource , & l'on fait que si on en sauve quelques-unes sans secours , elles sont en bien petit nombre. Comme l'expérience a appris que le traitement donne l'espérance d'en sauver une plus grande quantité , on hasardera celui qui suit.

1°. Prenez quinquina , quatre grammes (un gros), eau , dix cuillerées à bouche ou un decilitre (poisson) ; faites bouillir huit minutes , ayant couvert le vase ; laissez refroidir , passez ; ajoutez vinaigre , quatre cuillerées ou six décagrammes (deux onces) , camphre , quinze centigrammes , (trois grains .)

Il est rare de n'avoir qu'un mouton de malade ; ainsi , si l'on en a plusieurs , on réunit la dose de

chacun , & l'on prépare le tout à-la-fois ; la préparation en vaut mieux : si l'on n'a qu'un ou deux malades , on peut préparer le remede pour deux jours.

2°. La dose pour chaque mouton s'administre en deux fois , dans le jour , la moitié le matin & l'autre le soir : dans le milieu du jour , on donne un verre de la tisane (2°.) du traitement préservatif , ou de l'eau & du vinaigre.

3°. Ce traitement est continué jusqu'à ce que les animaux malades soient mieux ; ce qui se décide dans l'espace de cinq à six jours : dès qu'ils commencent à reprendre de l'appétit & à ruminer , on leur présente de la paille avec un peu de sel commun (*muriate de soude*) en poudre , le matin ; elles sont conduites au champ le soir , seulement lorsqu'elles sont bien fortes.

4°. Nous ajouterons qu'il faut tenir les bergeries le plus aérées que faire se pourra ; les parfumer en versant du vinaigre sur une pelle rouge , & en brûlant des baies de genievre ou le bois , ainsi que celui du genêt , devant les portes & autour de ces lieux .

On juge des bons effets de ces remedes par les changemens suivans : les moutons deviennent plus gais , ils ruminent avec vivacité & avec plus de facilité ; leur regard paroît plus net & plus assuré : il découle le plus souvent de leurs narines une humeur glaireuse très-abondante ; ils s'ébrouent & même toussent

toussent plus souvent que précédemment; ils courent au pâtrage avec plus d'avidité; ils urinent plus souvent; quelques-uns ont des diarrhées; ils se tiennent très-tranquilles dans les bergeries, & le plus souvent couchés; & lorsqu'ils font fort gras, ils exhalent une odeur fade & suffocante; leur laine devient sensiblement plus grasse le troisième jour. Ces effets s'observent aussi pour les moutons auxquels on administre la méthode préservative.

Traitemen^t Pr^éservatif.

Dès que, dans un troupeau, on apperçoit une brebis, un mouton, un ragain ou antenois, de malade, on doit regarder tout le troupeau comme l'étant, & le soumettre au traitement suivant.

1^o. Retenir tout le troupeau dans la bergerie un jour entier, lui donner pour toute nourriture de la paille de seigle, & à son défaut du feuillard.

2^o. Le lendemain au matin, on fera prendre à chacun un verre de la tisane suivante: on va prescrire la dose nécessaire pour cent moutons, & l'on augmentera cette dose en proportion du nombre au-dessus de cent.

Prenez vingt-six litres (pines) d'eau, ce qui forme, à-peu-près, un verre par mouton; faites-les bouillir; ajoutez, dans le moment de l'ébullition, sauge, thim, mélisse des bois, menthe

Années 1782-1790.

Z

appelée baume dans le pays , de chaque une poignée (1); retirez aussi-tôt du feu ; couvrez le chaudron qui contient votre infusion ; laissez infuser jusqu'à ce qu'elle soit froide ; passez-la au travers d'un linge ; exprimez fortement les plantes pour en obtenir le suc : ajoutez trois litres (pintes), ou environ deux cuillerées de bon vinaigre , par mouton ; de plus , prenez camphre , dix grammes (deux gros & demi) ; eau-de-vie , six cuillerées à bouche ou environ six décagrammes (deux onces) ; faites dissoudre le camphre en l'écrasant avec une cuillère de bois ou d'étain , à mesure que l'eau-de-vie le pénétrera : dès qu'il formera une espece de bouillie bien claire , on jettera le tout dans la liqueur , & on le mêlera en l'agitant.

On donnera cette tisane , à la dose d'un verre par mouton , & moins de la moitié d'un verre pour les agneaux de l'année. Si les moutons sont gras & dans un pays plus sec , on donne deux cuillerées & demie , environ trois décagrammes (une once) de bon vinaigre , & vingt-cinq à trente centigrammes (cinq à six grains) de sel de nitre par mouton , sur six ou huit cuillerées , onze

(1) On peut substituer à ces plantes la mélisse qui se trouve dans les eaujones , la menthe , le marrube , qui croissent le long des fossés , & la marote ou la camomille qui yient abondamment dans les seigles.

(355)

décagrammes (quatre onces) d'eau ; on en donne moins aux agneaux : j'ai donné, dans ces cas, le vinaigre & l'eau, avec le même succès, & l'on peut préférer ce dernier moyen, comme étant plus simple & plus facile à exécuter.

Pour faire prendre cette boisson au mouton, de maniere qu'il ne courre aucun danger, on le tiendra couché sur le dos, élevé sur un poinçon, & maintenu par les quatre pattes par une personne ; une seconde fixera la tête, & une troisième donnera à boire.

3°. Trois heures après, on donnera au troupeau de la paille de seigle, comme la veille, toujours préférablement au feuillard ; à quatre heures & demie, s'il fait beau, on le mènera dans les pelures l'espace d'une heure & demie seulement.

4°. Faites la même chose cinq jours de suite, c'est-à-dire, donnez le matin la tisanne (2°) qu'on a préparée la veille, & dans laquelle on met le camphre & le vinaigre au moment de la donner le matin ; jetez de la paille trois heures après comme la veille, & menez le troupeau, à quatre heures & demie dans les pelures, pour l'en retirer sur les six heures.

5°. Le sixième & le septième jour on le nourrira comme les précédens ; on le laissera seulement plus long-temps dans les pelures.

6°. Le huitième jour on le mènera dans les

Z.2

pâturages ordinaires , le soir seulement , pendant une heure ; le matin on fera prendre environ un plein dé de sel commun (*muriate de soude*), réduit en poudre , pour les agneaux , & deux dés pour les moutons & brebis ; ce qu'on pourra répéter encore une fois quelques jours après : on peut mêler ce sel avec le son , & le distribuer de maniere que chaque animal mange à-peu-près la quantité qui lui est départie.

7°. On peut les mener aux champs l'après-midi seulement , l'espace de quelques jours ; je conseille de ne les y mener, pendant les grandes chaleurs , qu'une heure le matin , depuis neuf jusqu'à dix ; de les y laisser plus long-temps le soir , en les menant après quatre heures , & ce jusqu'à ce qu'on les voie bien vigoureux.

Outre ce traitement , j'ai cru nécessaire d'indiquer les précautions à prendre pendant le courant de l'année , ou pour éviter d'en avoir besoin , ou pour en rendre l'effet plus certain.

8°. Placer les troupeaux dans des bergeries bien aérées , où ils puissent toujours respirer un air frais ; mais on obtiendra cet avantage , en élevant la couverture des bergeries , en pratiquant plusieurs fenêtres ou jours au bas de la muraille , à la hauteur de la tête des moutons , ou bien en tenant les moutons sous des hangards.

9°. Dès qu'il pleut, ou qu'il fait un temps qui empêche de conduire les moutons dans les champs, il faudroit leur donner ou du chaume frais, ou de la paille de seigle, ou du genêt, ou du feuil-lard, ou des branches d'arbres fraîches, afin qu'ils ne souffrent pas de la faim : on devroit, l'hiver, les nourrir beaucoup plus qu'on ne le fait, semer du genêt à cet effet, ou des choux, des navets, &c. ; & faler les moutons une ou plusieurs fois la semaine, selon le besoin.

10°. Parfumer quelquefois la bergerie, y tenir de l'eau ; car quelle que soit l'opinion des habitans, eu égard à l'altération des moutons, il est bien des cas où ces animaux souffrent de la soif; d'ailleurs, l'usage du sel rendra ce dernier soin indispensable.

Ces moyens sont simples, faciles, peu dispendieux ; mais suffiront-ils ? Ce seroit à l'expérience de répondre. Deux propriétaires se font proposés de les suivre ; j'avoue que je n'y comptois pas assez pour les inviter à s'y confier sans réserve, & je leur ai conseillé de donner au commencement de Mai le remede préservatif que je viens d'indiquer pour l'époque où se montre la maladie. Comme la circonstance que j'établis ici, n'est pas entièrement semblable à celle pour laquelle j'ai donné ce traitement, j'ai cru nécessaire d'y faire les additions suivantes.

11°. Lorsque l'hiver a été sec , & que le mois d'Avril est beau , on saigne les moutons à la mi-Avril ; on tire aux plus gros une quantité de sang qui réponde à un double déci-litre (demi-septier) , à ceux au-dessous on en tire moins ; on ne saigne ni les mères qui nourrissent , ni les agneaux , ni les moutons maigres : on a l'attention de ne conduire ni les uns ni les autres aux champs la veille du jour où l'on se propose de les saigner , & de ne les y mener , le jour de la saignée , que le soir seulement . Si l'hiver & le printemps sont humides , on ne saignera point. (1)

12°. Le lendemain du jour de la saignée , on fait avaler aux moutons deux bonnes cuillerées , environ trois décagrammes (une once) de vinaigre , avec deux décigrammes (quatre grains) de sel de nitre . Je suppose que l'on a saigné cinquante moutons ; on prépare à - peu - près cinquante verres , ou douze litres (pintes) d'eau , dans laquelle on met plus de cent cuillerées , ou à-peu-près trois demi-litres (trois chopines) de vinaigre , & quinze grammes (quatre gros) de sel de nitre ; on les laisse reposer le lendemain , & l'on répète la dose le troisième jour : lorsqu'on

(1) Voyez pour tout ce qui concerne la saignée du mouton , la deuxième partie du volume pour l'année 1792 , nouvelle édition. (*Note des éditeurs*).

ne saigne pas, on administre la boisson indiquée (2°.) pour le traitement préservatif.

13°. On fait la même chose à la fin d'Avril; c'est-à-dire, on donne la même boisson, à un jour ou deux jours d'intervalle.

14°. Dans le mois de Mai, on donne une fois par semaine cette boisson : on aura l'attention de ne mener qu'une fois aux champs, & le soir seulement, les animaux auxquels on fait subir le traitement.

15°. On répétera ce traitement deux fois en Juin, si la maladie regne dans le pays.

Il paroît, en suivant ces traitemens, que la dépense qui en résulte pour un mouton est toujours fort modique : elle est à peine de cinq décimes (dix sols), par animal, pour le traitement curatif de ceux qui exigent les soins les plus compliqués ; le traitement préservatif est à peine de cinq à six centimes (un sol & quelques deniers), lorsqu'on y comprend le nitre & le camphre : on observera peut-être que l'eau de Rabel est chere, néanmoins l'acide vitriolique (*acide sulfurique*) étant du prix d'un franc (vingt sols), l'esprit de vin (*alcohol*) qui vaut le double, formant une grande quantité de cette liqueur, eu égard à la dose où on peut la donner, ce remede n'est pas réellement plus cher que le vinaigre : ajoutons

Z 4

INSTRUCTIONS

(360)

que le camphre , par exemple , dispendieux s'il est donné à une grande dose , ne l'est plus donné par décigrammes (grains) : que si le quinquina , administré à la dose de huit grammes (deux gros) par jour , cause de plus grands frais que les substances précédentes , son usage n'a lieu que pour quelques sujets , & ses frais sont couverts par la modicité des autres dépenses .

Puisse un jour heureux nous conduire à la certitude de l'effet des remèdes indigènes qu'on propose de substituer aux exotiques ! Le temps , le hasard , l'indigence de ces derniers , nous conduiront sans doute à ces vérités , mais , convenons-en de bonne-foi , quel est l'artiste assez inconséquent ou assez osé pour hasarder des tentatives , & pour préférer des moyens incertains à des remèdes dont des succès répétés lui ont assuré l'efficacité ?

Nous renvoyons pour de plus grands détails sur cette maladie , à son histoire qu'on placera dans un des volumes de cette collection . (1)

(1) Voyez quelques détails relatifs à cette même maladie , ci-après , troisième partie , page 366 . (Note des éditeurs).

INSTRUCTIONS


INSTRUCTIONS
 ET OBSERVATIONS
 SUR LES MALADIES
 DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

TROISIÈME PARTIE.

Observations & Mémoires sur toutes
les parties de l'Art Vétérinaire.

*NOTICE historique des maladies épizootiques &
particulières, traitées par les élèves des Écoles
vétérinaires de France, pendant l'année 1780.*

N°. I.

ON a vu naître une maladie fortement inflammatoire à la fin de Mars 1780, & dans le commencement d'Avril, sur les chevaux de la capitale, & sur ceux de plusieurs régimens de cavalerie.

Sympômes. Elle s'annonçait par la tristesse, le dégoût, le frisson, l'engorgement des extrémités, du fourreau, du cordon spermatique, &c.; la

fievre se développoit peu de temps après avec plus ou moins de force ; elle se soutenoit jusqu'à ce que l'animal succombât. Cette maladie en a fait périr un nombre considérable.

Traitemenr. Les saignées , les tempérans acidulés , nitrés , donnés en breuvages & en lavemens.

On ne peut estimer le nombre des animaux guéris par le traitement envoyé dans les provinces ; mais on fait que celui des chevaux traités dans l'École , dans Paris & dans les régimens , monte à plus de deux mille cinq cens (1).

Nº. I I.

La *maladie rouge* a régné pendant l'année 1780 dans presque toute la France ; les consultations que l'École vétérinaire a envoyées pour la combattre , sont sans nombre ; & celui des animaux qui ont été guéris est inappréciable. Nous rendrons compte seulement des services rendus par les élèves envoyés aux environs de la capitale.

1°. M. Payen a été envoyé à Courquetaine , généralité de Paris. La maladie est connue dans ce lieu , sous le nom de *sang de rate* ; le fermier de madame de Vigny avoit perdu huit vaches ,

(1) M. Huzard a lu à la Société royale de médecine , un mémoire particulier sur cette maladie , que nous imprimerois dans l'un de nos volumes.

une autre a été trouvée morte le lendemain de l'arrivée de l'éleve, trente-huit ont été sauvées. Ce nombre composoit alors tout le troupeau.

2°. A Suines, chez M. Arnoult, l'éleve a trouvé dix-huit vaches affectées de la même maladie ; cinq rendoient le sang par l'anus ; elles ont toutes été guéries.

3°. A Solaire, le fermier de M. de Coubert avoit perdu huit vaches ; il lui en restoit vingt-trois, dont une & le taureau étoient très-malades ; toutes ont été guéries.

4°. A Creteil, M. Daix, maître de la poste aux chevaux, avoit perdu quinze vaches, quarante-neuf ont été guéries.

Causes. Elles étoient, en général, la mal-propreté des étables, le défaut de circulation de l'air, l'excès de nourriture solide, & le défaut de boisson claire & homogène.

Symptômes. Dégoût, tristesse, tuméfaction des glandes lymphatiques sous la ganache & au bas du flanc, les déjections sanguinolentes.

Traitemennt. Les délayans, les mucilagineux & les fondans antiseptiques, astringens, le quinquina & le vinaigre, donnés en breuvage & en lavemens.

Traitemennt prophylactique ou préservatif. La diete, les boissons salubres, vinaigrées & acidu-

lées, les breuvages & les lavemens tempérans ; la saignée, les pâturages matin & soir, la propreté, les parfums & l'air libre dans les étables.

5°. M. Gelin a été envoyé en Juillet à Saint-Martin-lès-Voulangis, généralité de Paris, chez MM. Antoine Benoit & Scognard : ces deux fermiers avoient perdu deux cent quatre-vingt-dix-huit moutons ; deux moururent le lendemain de son arrivée.

Causes. Les animaux mangeoient beaucoup, & buvoient les eaux croupissantes des ruisseaux & des mares : deux cent soixante-cinq moutons qui componsoient alors les deux troupeaux, étoient plus ou moins malades.

Sympômes. La respiration étoit laborieuse, les moutons étoient abattus, & plusieurs rendoient des déjections sanguinolentes.

Traitemenr. La saignée, les lavemens, les breuvages tempérans & délayans administrés pendant sept jours sans interruption ; la plupart des animaux ont éprouvé, après la saignée, un violent frisson, qui a cédé à un breuvage sudorifique. Le flux d'une humeur épaisse & blanchâtre par les naseaux, a eu lieu le troisième & le quatrième jour : cette crise fit disparaître les symptômes : les moutons furent conduits aux champs à cette époque, & ils furent guéris.

6°. Chez M. Vincent, fermier à la Petite-Loge, paroisse de la Haute-Maison, élection de Coulommiers, quarante-sept animaux étoient morts avant l'arrivée de M. Gelin.

Cause. Étoit principalement l'eau croupie d'un étang, que le soleil avoit en partie desséché, & dont les moutons buvoient.

Traitemen. La saignée, la diete, les anti-phlogistiques, les breuvages apéritifs, les lavemens vulnéraires & les purgatifs. Dix animaux sont morts pendant le traitement, trois cent quarante-trois ont été guéris.

7°. A Villiers-Saint-George, élection de Provin, M. Valois y a traité cette maladie, connue dans le lieu sous le nom de *mal de rate*: quatre cent vingt-cinq bêtes étoient mortes avant l'arrivée de l'éleve : quatre-vingt-une sont mortes pendant le traitement : deux mille deux cent soixante-cinq furent guéries.

8°. M. de Bezance, étant informé par M. le Noir, de l'existence de la *maladie rouge* dans le Bas-Berry, l'École vétérinaire envoya à M. Happé, à la Châtre, un mémoire instructif pour la combattre. Il a traité deux troupeaux de moutons, composés l'un de cent-vingt bêtes & l'autre de quatre-vingt six, qui ont été guéris. Les proprié-

taires en avoir perdus cent quarante quatre, avant qu'on eût pu leur porter des secours.

9°. A Dugny, près du Bourget, chez *Cretté de Palluel*, M. *Valois* a guéri deux cent cinquante moutons attaqués de cette maladie; vingt bêtes étoient mortes avant son arrivée.

On avait saigné, par l'ordre du propriétaire, tous les animaux, mais cette opération n'avoit produit aucun bien.

Causes. Nourriture trop abondante & trop succulente, les moutons païssoient dans des prairies trop fournies, & sur lesquelles la faulx n'avoit point passé; les chaleurs & la sécheresse excessives.

10°. La *maladie rouge* est enzootique sur les moutons de la Sologne : elle a été traitée cette année par MM. *Gratard*, *Guyot*, *Jeannin* & *Bellot*, envoyés par les ordres du ministre, sous la conduite de *Flandrin*, qui a fait dans cette province toutes les observations nécessaires pour confirmer les symptômes pathognomoniques déjà connus de cette maladie, établir un traitement curatif & préservatif qui puisse dorénavant empêcher l'action du mal, l'arrêter à sa source, & en rendre les effets nuls ou peu sensibles.

A Romorantin & dans les environs, chez MM. *Normand*, *Martignien*, le comte de la Da-

binerie , de Longueville , de Lauverna , les Chanoines , Guillot notaire , la Roche , &c. , quatre-vingt-dix-neuf moutons étoient morts avant le traitement ; trente & un sont morts pendant le traitement ; mille trois cent quatre-vingt-onze ont été guéris & préservés.

Nous croyons devoir nous dispenser de nommer les autres particuliers chez lesquels les élèves ont traité des moutons ; leurs soins & leurs travaux ont sauvé & préservé dans vingt-trois fermes & métairies trois mille six cent quatre bêtes. Vingt-quatre moutons sont morts après le traitement : cinq cent quarante-quatre avant l'arrivée des élèves.

Nous placerons ici une anecdote assez importante par elle-même pour n'être pas oubliée. Pendant le traitement de la *maladie rouge*, un troupeau de deux cent moutons , languissans , tristes , mangeans peu , buvans de l'eau d'un égout de fumier , & logeans dans une bergerie mal construite & mal aérée , n'avoient aucun des symptômes essentiels de la maladie régnante. L'élève , après avoir administré divers médicamens , & entre autres les anti-putrides , prit le parti de parfumer les bergeries & les environs ; cette nouvelle tentative ne servit qu'à développer de plus en plus la cause première de la maladie , & les moutons mourroient de jour en jour : il n'étoit , soi-disant ,

pas possible de les changer de lieu. Quelques idées obligèrent l'élève de faire fouiller le sol de la bergerie, il y trouva quatre bœufs enterrés & corrompus; le propriétaire convaincu de réticence & d'impéritie, fut obligé d'avouer que les bêtes à cornes avoient éprouvé une maladie pour laquelle quelques charlatans lui avoient conseillé de faire enfouir les corps des animaux morts, dans les étables, pour préserver les autres de la contagion; plusieurs de ces charlatans, pour conjurer le mal, couchoient la nuit sur les toits, d'autres dans des fossés autour des bergeries, &c.; soixante-huit moutons étoient morts avant cette connoissance; le reste du troupeau habita une autre bergerie; deux bêtes moururent pendant le traitement approprié au genre de la maladie; les cent trente moutons restans, furent guéris.

Les succès des élèves, dans le traitement d'une maladie aussi régulièrement meurtrière, a mérité l'attention du ministre, qui leur a obtenu une gratification d'autant plus honorable, que le bonheur de secourir les malheureux cultivateurs, est pour eux la principale source de la fortune qu'ils espèrent trouver dans les instructions que leur procurent les Écoles vétérinaires. (1)

(1) Voyez des réflexions relatives à cette maladie, par *P. Flandrin*, deuxième partie de ce volume, page 323 & suiv.

(369)

N°. I I I.

Dans la commune de Thorigny, près Saint-Maixent, en Poitou, la *fievre putride* a régné sur les chevaux; cette maladie s'est répandue dans les communes de Mongon, Chevagné, Saixigne, &c., elle a fait beaucoup de ravages; le nombre des animaux morts, avant l'arrivée de M. Texier, étoit de quatre-vingt-quinze. Il en a guéri cent soixante & dix.

Symptômes. Déjections putrides, battement du flanc, accélération du pouls, hérissement du poil, odeur fétide de la bouche & des naseaux, prostration des forces, &c.

Traitemen. Décoction de plantes amères, quinquina, camphre, nitre, diete absolue, lavemens d'eau vinaigrée, vésicatoires, pansement de la main, propreté des écuries, &c.

N°. I V.

Le *charbon* a également régné épizootiquement dans plusieurs provinces, le nombre de consultations demandées aux Écoles à ce sujet n'est pas moins considérable, & les élèves ont rendu de grands services dans le traitement de cette maladie.

1^o. Une *épizootie charbonneuse* s'est manifestée sur les oies, à Marolles-sur-Seine, pendant l'été de cette année. Trois cent quatre-vingt-neuf

Années 1782-1790.

A a

(370)

animaux étoient morts avant l'arrivée de MM. Chanut & Ignard : quatre cent vingt-sept furent sauvés par leurs soins.

Causes. Cette maladie étoit occasionnée par l'excès du grain que les oies trouvoient dans les champs (le grain étoit tombé de sa balle par la grande sécheresse), le défaut de boisson, la mal-proprieté des étables, qui exhaloient une odeur infecte.

Symptômes. Elle s'annonçoit par des taches grâneuses sur différentes parties du corps ; par la mortification prompte ; & par des tumeurs charbonneuses dans les digitations palmées des pattes.

Traitemenr prophylactique. La séparation des animaux malades, la propriété des étables, l'abstinence des champs où le grain étoit tombé, la pâture dans les prairies vertes & les plus abreuvées d'eau claire, la boisson acidulée & nitrée, le parfum des étables avec les plantes aromatiques & le vinaigre.

Traitemenr curatif. Lavemens d'eau vinaigrée, breuvages d'infusion de quinquina aiguisé de vinaigre, de camphre & de sel de nitre, scarifications sur les parties tuméfées, lotions & bains de quinquina.

2^e. Au mois de Juillet 1780, M. Valois a traité chez madame Proux, huit chevaux & vingt vaches attaquées du *charbon essentiel*.

3^e. Chez M. Richard, commune de l'Échelle,

(371)

trois chevaux étoient morts de la même maladie avant l'arrivée de l'éleve; quatre qui restoient furent guéris.

4°. On a traité pendant l'été de cette année, une maladie charbonneuse qui attaquoit les chevaux de la généralité d'Orléans.

Cause. La mauvaise disposition de l'air, les fourrages gâtés & poudreux, le défaut de boisson salubre.

Symptômes. La tristesse, le dégoût, la tuméfaction de la tête, des paupières, l'inflammation de la conjonctive, les yeux larmoyans, la rougeur de la membrane pituitaire, la chaleur & la sécheresse de la bouche, le frisson, le baillement & l'allongement des membres, leur engorgement, la peau très-distendue, la prostration des forces, le pissement de sang, des érections momentanées, les urines jaunes & gluantes, les crottins noirs, durs, petits & remplis de matières graisseuses; tumeurs aux parotides, à la ganache, sur le dos, &c.

Traitemennt. Les saignées répétées, les délays miellés & nitrés, les lavemens d'heure en heure, l'eau blanche de farine d'orge nitrée, diete absolue. Les animaux qui avoient le frisson ont été bouchonnés & couverts de paille: on a ajouté au traitement pour ceux qui pisloient le sang, trois litres (pintes) par jour de décoction de quinquina, de feuilles de ronces, d'aigremoine, avec addition de vinaigre,

-A a 2-

alun de roche (*sulfate d'alumine*) & sang-dragon en bol, dans l'oximel scillitique; les lavemens délayans, les fétions au poitrail, les vésicatoires, les bains aromatiques, &c. Cent animaux ont été guéris en terminant la cure par des purgatifs.

5°. M *Coquet*, a traité une maladie charbonneuse intérieure sur les bêtes à cornes de la commune de Cahagne en Vexin: douze bêtes étoient mortes avant l'arrivée de l'artiste; trois moururent pendant le traitement; sept autres furent radicalement guéries; cent deux qui restoient furent soumises au traitement préservatif. Cette maladie conduissoit, en moins de six heures, les animaux à la mort.

L'éleve a observé que presque toutes les bêtes qu'il avoit soumises au traitement prophylactique, ont éprouvé une éruption miliaire sur les épaules, au col, à la poitrine & aux mammelles; ces petites exanthèmes étoient très-douloureuses, se terminoient en gale, & tomboient par écailles au bout de trois ou quatre jours de leur sortie.

Des trois bêtes mortes pendant le traitement, deux ne sont périses que par la rapidité du mal, qui n'a pas permis de leur administrer les médicaments avec toute la promptitude nécessaire (1).

(1) Voyez une observation relative à cette maladie, dans le *Traité du charbon*, ci-devant, deuxième partie de ce volume, page 149.

(373)

6°. Chez M. Vincent, à Coulommiers, M. Gelin a traité & guéri vingt-deux vaches du *charbon intérieur*: sept étoient mortes: un cheval mourut de la maladie, & douze autres furent guéris.

7°. Dans le mois de Juin, M. Guillegoz a traité du *charbon* les bêtes à cornes d'une partie de la Franche-Comté. Les causes étoient la chaleur excessive de l'été, le défaut de boisson, les herbes remplies d'insectes.

8°. A Villeguy, en Champagne, M. Flaubert l'aîné a traité neuf chevaux affectés du *charbon*, & en a préservé un nombre assez considérable. Cinquante chevaux ont été guéris de la même maladie en Janvier 1781.

9°. Plusieurs chevaux d'un régiment de chasseurs, en garnison en Franche-Comté, furent tout-à-coup, en Mars 1781, attaqués du *charbon intérieur*: sept ont péri sur-le champ.

Tous les autres chevaux du régiment, attaqués de la même maladie, furent guéris & préservés par les soins de M. Duché, élève attaché au régiment.

10°. Les élèves de l'École vétérinaire de Lyon traiterent une *maladie charbonneuse* qui attaquoit indistinctement tous les gros animaux.

Cette épizootie avoit une marche successive & réglée: elle s'est développée, sur la fin du mois

Aa-3

d'Avril, dans la province du Vélai ; dans le mois de Mai, dans le Forez ; en Juin, dans le Lyonnais, jusqu'aux portes de la capitale, dans les environs du faubourg de la Guillotière. A cette époque, la maladie a franchi le Rhône, & s'est propagée dans le Dauphiné : ensuite, elle a remonté les bords de la Saône, dans la Bresse, le Beaujolois, & la partie du Bugey qui l'avoisine ; mais il n'est heureusement mort aucune bête de celles attaquées de cette maladie, parce qu'elle fut prise dès son commencement.

M. *Micard* a traité à Saint-Genet, Malifour, Chambon, Rochetaillet, & autres lieux en Forez, mille dix-sept animaux. A Chaponneau, Gressieux, la Varenne, la Croix-Rousse, & autres endroits dans le Lyonnais, cinq cent trente-deux animaux.

M. *Frappa*, dans une partie du Lyonnais, au château de la Feuillade, à Emilly, à Dardilly, à Saint-Didier, à Limonet, au faubourg de Vaïse, a traité cent cinquante-trois bêtes, tant chevaux, mulots, ânes, que bêtes à cornes.

A Messieux en Dauphiné, à Saint-Laurent-du-Mur, à Dassine, à Pusignon, &c., le même élève a traité & guéri cinquante-un animaux.

M. *Leroy* a traité & guéri, dans une partie du Lyonnais, du Dauphiné & de la Bresse, six cent trente-quatre animaux.

(375)

M. Perrier a traité , dans une partie de la Bresse & du Dauphiné , quatre cent dix-huit animaux.

M. Dumas , envoyé dans une partie du Lyonnais , à Craponne , à Saint-Genis , à Tullins , à Sainte-Foix , à Charbonniere . & autres lieux , y a traité quatre-vingt-dix-huit bêtes.

A Mion , Chaponnai , & Corbas en Dauphiné , le même élève a guéri vingt-quatre bêtes.

D'autres élèves envoyés dans les environs du faubourg de la Guillotière , en ont guéri trente ; les animaux attaqués de la même maladie , envoyés à l'École de Lyon pour y être traités , sont au nombre de cinquante.

Cause. Les brouillards & les rosées qui couvrent les prairies dans lesquelles les animaux paissaient. Tous ceux qui ont été renfermés dans les étables & nourris au sec , en ont été exempts.

Symptômes. Ulcères chancreux à la langue , tumeur dure & rénitente , quelquefois la tumeur s'annonçait par une vessie , la suppuration peu louable , l'humeur plus ou moins dissoute & âcre.

Traitemennt. Extirpation des tumeurs , scarifications , ablutions d'eau vinaigrée , saturée de sel commun ; lotions , cinq à six fois par jour , d'eau-de-vie camphrée , & de teinture d'aloès , dans laquelle on ajoutoit le quinquina & le sel ammoniac (*muriate d'ammoniac*) ; les breuvages alexiteres ,

A a 4

les décoctions aromatiques aiguisees de quinqua, de sel commun (*muriate de soude*) & de miel ; des décoctions d'orge animees d'oximel, injectees dans la bouche, l'eau blanche & le son frisé pour toute nourriture.

Traitemenr prophylactique. Saignee à la jugulaire, diete, boisson acidulée & nitrée, promenade aux champs tous les jours pendant deux heures, propreté & salubrité des étables.

11°. M. Marillet traita dans la métairie de Ribaudon, appartenante aux religieux du couvent de Saint Michel, trente-quatre bœufs attaqués du *charbon intérieur*; trois étoient morts dans la prairie avant son arrivée; quarante-sept furent soumis au traitement prophylactique.

Un des bœufs, beaucoup plus malade que les autres, avoit une tumeur charbonneuse très-considérable à la partie latérale gauche & inférieure de l'encolure, précisément sur la jugulaire. L'animal, près de périr, par la suffocation que la tumeur occasionnoit en comprimant la trachée-artere, l'artiste en ouvrit la partie inférieure, & il en sortit une humeur sanguinolente de la nature de celle qui fluoit par les naseaux, dont l'écoulement fut arrêté par l'opération. Toutes les chairs gangrenées furent amputées.

Cette opération faite pour tenter tous les moyens,

réussit parfaitement. Deux heures après, l'animal leva doucement la tête, la posa sur son flanc; ce mouvement donna de l'espoir. On fit une soupe, dans laquelle on mit du vin rouge, que l'artiste eut beaucoup de peine à faire avaler au bœuf; une partie de cet aliment sortit par le fond de l'ulcere, ce qui fit juger que l'œsophage étoit ouvert. L'animal fut nourri pendant plusieurs jours de la même maniere, & donna des signes de l'envie de paître: on lui jeta de l'herbe, & on le nourrit encore pendant dix jours avec la soupe. Au bout de ce temps, la tumeur devint vermeille, la respiration fut plus libre, le mouvement du flanc diminua, la langue rentra dans la bouche, les plaies furent pansées deux fois par jour, jusqu'à parfaite guérison.

12°. Chez M. Edme Fauchard, fermier du domaine de Carcot, paroisse de Raveau, près la Charité, seize bœufs revenoient, à deux heures après midi, de la charrue, en apparence bien portans. A six heures du soir, trois moururent subitement. M. Habert fut appellé; deux bœufs moururent le premier jour de son traitement; deux autres, le troisième jour, avec autant de promptitude que les premiers; un, le septième jour. Les huit autres furent guéris.

Ces différentes morts, les unes après les autres,

(378)

surprirent assez l'École vétérinaire, pour soupçonner que l'artiste s'étoit trompé dans les symptômes pathognomoniques, lorsque M. Graffet, subdélégué de l'intendant, écrivit, le 16 Mai 1781, que le fermier avoit fait traiter, sans rien dire, ses bœufs par un certain laboureur, nommé Calendre. Celui-ci avoit administré en breuvages, la thériaque, la canelle, le gérofle, des poudres cordiales infusées dans le vin. Quatre bœufs périrent dans les mains de Calendre, & on peut croire que celui qui mourut pendant le traitement de M. Habert, n'a subi ce sort que par l'effet des cordiaux qu'il avoit précédemment pris.

13°. Le même éleve, sur la fin de l'été, a arrêté les progrès du *charbon essentiel* qui régnoit sur les têtes à cornes des communes de Bussy, de Cornut, & de Crosne, en Berry ; douze bœufs étoient morts avant son arrivée ; deux ont péri, malgré ses soins ; il en a guéri ou préservé deux cent-onze.

14°. Le *charbon intérieur* s'étant déclaré sur les bœufs des communes de Sichaux, Poiseux, Blouse, & autres, du Berry & du Nivernois, le même éleve a également traité cette maladie ; deux vaches sont mortes entre ses mains ; huit animaux ont été guéris, & cent soixante ont été préservés.

15°. Une *maladie charbonneuse* a affecté, dans le même temps, les chevaux, les bœufs, les

mulets & les ânes des communes de Puicolet & de Montmiral ; elle a été traitée avec succès , par M. Lauzerat. Cent quatre-vingt-seize bêtes étoient mortes lors de son arrivée ; il en a guéri cent trente-deux , & préservé cent quarante.

16°. En Septembre , le *charbon blanc* s'est déclaré sur les vaches de la commune de Maubert-Fontaine , en Champagne ; M. Mayeux y a été envoyé , & a arrêté les progrès de la maladie.

17°. Pendant ce mois , & celui d'Octobre , le *glossantrax* s'est déclaré sur la langue des chevaux & des bœufs à Fontainebleau & aux environs. M. Richard , chargé de traiter cette maladie , a traité & guéri dix-huit chevaux & quinze vaches.

18°. La même maladie avoit regné dans les environs de Mantoue , en Italie , pendant le printemps ; MM. Volpi & Ferenzi l'ont traité avec succès , & en ont adressé les détails à l'École vétérinaire.

19°. En Octobre , les poules & les poules d'Inde de l'hôpital des Enfans-Trouvés de Paris , furent affectés d'une épizootie charbonneuse à la tête , qui en a fait périr un assez grand nombre avant l'arrivée des élèves , MM. Gelin , Huzard & Ignard , qui l'ont traité avec succès (1).

(1) On trouvera la description & le traitement détaillé de la plupart de ces épizooties charbonneuses , dans les ob-

(380)

Nº. V.

M. Cholet a traité, à Nonancourt, dans la commune de la Magdeleine, une maladie inflammatoire sur les bêtes à cornes.

Cause. L'excès de nourrirure & la mal-propreté des étables.

Symptômes. Le dégoût, l'accélération du pouls, le gonflement de la panse, l'inflammation de la bouche & de toutes les parties extérieures de la tête, le vomissement & la mort.

Traitemen. Diète absolue, boisson abondante chargée de crème de tartre (*tartrite acidule de potasse*), saignée copieuse, décoction de plantes acides, dans lesquelles on a fait dissoudre le sel d'Epsom (*sulfate de magnésie*), & la crème de tartre; aloès & rhubarbe en breuvage sur la fin de la maladie.

Cinquante vaches ont été guéries, deux qui avoient eu des vomissements continuels, ont été les seules victimes de ce fléau.

Nº. V I.

Les chevaux de la Neuville-au-Tourneur, en Champagne, ont été attaqués de la maladie nommée *Ictere ou Jaunisse*.

Servations qui sont à la suite du *Traité du charbon*, ci-devant cité, deuxième partie de ce volume, page 184 & suivantes.

(381)

Cause. La chaleur excessive , l'exercice violent, les eaux crues & froides , les fourrages vaseux, composés de leches & de toutes sortes de plantes aquatiques.

Symptômes. Cette maladie s'annonçoit par la fièvre , le battement des flancs , la tristesse , le dégoût & la prostration des forces , l'altération de la couleur des levres & de toutes les autres parties de la tête , de celle des parties couvertes de poils blancs ; la teinte jaune plus forte à mesure que la maladie étoit plus décidée , les jambes tuméfiées & dans l'œdématie , le pouls petit & très-accéléré , le poil piqué , la chaleur de la bouche , des oreilles , de l'intestin rectum , & de toute la surface du corps plus forte que dans l'état naturel.

Traitemen. Les apéritifs en breuvages & en lavemens ; les premiers , composés de décoction de racine de patience , d'infusion de fleur de sureau , avec addition de camphre ; les lavemens étoient une décoction de racine d'aunée aiguisée de sel commun (*muriate de soude*) ; les animaux qui suoyent , étoient parfaitement bouchonnés après la sueur ; on leur donnoit alors un lavement purgatif & une décoction de carotte & de racine de patience en breuvage : un purgatif minoratif terminoit la cure.

M. Mayeux , qui a traité cette épizootie , nous

a observé, que trente de ces animaux étoient morts avant son arrivée; qu'ils avoient tous été saignés, & que cette fin malheureuse avoit été précédée de la résolution de l'engorgement des jambes qui avoit fait enfler la croupe, l'avoit paralyisée & gangrenée; que c'est à cette époque que les convulsions survinrent & la mort. Cet élève en a traité quarante, qu'il a guéris.

Nous saisissons ici l'occasion de mettre au jour l'esprit singulier des habitans de la campagne.

La perte que ceux de la Neuville ont faite de trente chevaux, a été de leur faute: M. *Mayeux* s'étant transporté dans cet endroit dès le principe de la maladie: aucun fermier n'a voulu lui confier ses animaux malades; ils disoient, au contraire, tous, qu'ils n'en avoient point, tandis que tous les jours leurs gens enterroient les morts. L'élève fut obligé de recourir aux ordres les plus précis de l'intendant, pour arrêter la mort & les progrès du mal: en effet, il ne falloit pas moins que cette autorité pour faire aux particuliers le bien qu'ils refussoient constamment; & ce n'est qu'après la guérison, comparée à la perte, qu'ils ont jugé que l'artiste l'emportoit de quelque chose sur les sorciers & sur les charlatans.

N°. V I I.

1^o. M. *Pasquier* a traité, pendant l'été de

(383 .)

1780 , à Bellisle , une *péripneumonie* qui a attaqué les bœufs , les vaches & les chevaux.

Causes. L'habitude des habitans de mettre leurs animaux dans les vallons après le travail , les eaux vives , l'arrêt de l'insensible transpiration.

Symptômes. Tête basse , yeux chargés , flux par les naseaux , toux opiniâtre.

Traitemenr. Béchiques adoucissans & incisifs , diète , propreté , &c. Un animal est mort pendant le traitement : cent ont été guéris.

2°. M. *Forgues* a traité les chevaux du régiment de la Reine , dragons , également attaqués d'une *péripneumonie*.

Causes. Le froid , les pluies & les neiges pendant une route ; eau crue & dure pour boisson ; soin vase et submergé , chargé d'insectes & d'ordures .

Sympômes. Difficulté de la respiration , mouvement précipité & irrégulier des flancs ; fièvre violente , toux , prostration des forces.

Traitemenr. Saignée partielle , béchiques adoucissans , miellés & nitrés ; lavemens délayans , acidulés par l'eau de Rabel , véscicatoires sur les côtés du thôrax , dans les chevaux dont la poitrine s'embarrassoit ; l'action des médicamens étoit aidée par les sudorifiques , unis aux adoucissans , avec addition de camphre & de quinquina ; la diète sévère ; le pansement de la main , &c. Vingt-sept

chevaux ont été guéris : deux sont morts pendant le traitement : deux cent six ont été préservés.

3^o. M. *Mathorel*, envoyé à Corbeil pour y traiter un cheval malade d'une *hernie*, & un autre du *coma*, a traité dans le même endroit un troupeau de vaches, & plusieurs chevaux attaqués d'une *péripneumonie*; huit vaches étoient mortes avant son arrivée.

Symptômes. Toux seche & fréquente, convulsions, grande fievre.

Traitemennt. Saignée répétée, lavemens anti-phlogistiques, bêchiques adoucissans joints à l'alkali fixe ; vésicatoires, bêchiques incisifs, l'alkali fixe & l'alkali volatil (*ammoniaque*). Vingt-trois vaches ont été guéries, ainsi que douze chevaux ; Il n'est mort pendant le traitement, qu'une vache.

4^o. M. *Beller*, a traité, à Vendôme, en Janvier, une maladie *inflammatoire de la poitrine*.

Symptômes. Tristesse, dégoût, frisson considérable, flux par la bouche & par les naseaux, suppression des urines, prostration des forces.

Traitemennt. Saignée, lavemens émolliens, bêchiques adoucissans nitrés & camphrés, propreté des écuries, parfums, pansement de la main, &c. Deux bêtes sont mortes avant l'arrivée de l'éleve. Il en a guéri dix-huit.

N°. VIII.

N°. V I I I.

M. Mathorel a fait l'extraction des parties séparées d'un fœtus de vache, mort & décomposé dans l'utérus, pendant que la mère étoit malade d'une météorisation.

Traitemen. Injections de décoction de quinquina animé d'eau-de-vie & d'alkali fixe, les mêmes substances en breuvages, étendues dans des décoc- tions de plantes alexiteres.

N°. I X.

Une ophthalmie inflammatoire s'est manifestée cette année sur les chevaux & les bêtes à cornes, à Lille en Flandre ; elle a été traitée par M. Boudier.

Cause. Chaleur excessive ; les fourrages chargés d'insectes, appellés par les habitans onniques.

Symptômes. Cécité, tuméfaction de la glande lacrymale, écoulement continual des larmes, suppuration du globe dans plusieurs animaux, tristesse, dégoût, fièvre.

Traitemen. Saignée répétée, diète absolue, breuvages & lavemens tempérans ; collyre fortifiant, vérificateurs sur les larmiers. L'éleve a guéri trois vaches, deux veaux, quarante moutons & deux chevaux.

Traitemen préservatif. La saignée, la diète, les boissons tempérantes, les breuvages & les lavemens

Années 1782-1790.

B b

antiphlogistiques, la propreté des écuries; près de sept cent bêtes ont été préservées.

Nº. X.

1^o. A Bueil en Normandie, chez M. Boffe-labbé, la maladie appellée *pourriture*, avoit déjà fait des progrès: vingt moutons étoient péris avant l'arrivée de M. Valois: vingt moururent pendant le traitement; soixante furent guéris.

2^o. Chez M. Dubuifson, cent moutons étoient morts: deux cent dix moururent pendant le traitement; soixante, dont dix agneaux, furent guéris.

3^o. Chez M. Calvelle, quatre-vingt-dix bêtes étoient mortes avant l'arrivée du même éleve: cinquante périrent pendant le traitement; deux cent cinquante furent guéries.

Cause. La grande humidité qui a succédé tout-à-coup à la grande sécheresse; les eaux croupissantes de la rivière d'Eure.

Symptômes. La tristesse, l'abattement, la foibleesse, le dégoût pour les alimens solides, le désir des fluides, l'abaissement de la tête, les oreilles basses, les yeux enfoncés, l'œdématie, la pâleur & la lividité de la conjonctive, de la membrane interne de la bouche; l'arrêt de l'insensible respiration dans quelques-uns, & celle de l'humeur fébracée aux ars & aux cuisses; la constipation, la dureté des déjections, l'abondance des urines,

l'accélération du pouls, la difficulté de la respiration, & la prostration des forces.

*Traitemen*t. Les martiaux en lavage avec la décoction de menthe, de sauge, aiguiseée de sel commun (*muriate de soude*) ; l'alkali fixe uni au quinquina, & étendu dans des décoctions aromatiques, les lavemens des mêmes substances ; fourrages aromatiques, son de froment, sel commun. Quatre vaches affectées de la même maladie ont été guéries.

N°. X I.

La *gale* a affecté les chevaux de la communauté de Charny, près Verdun : elle étoit très-rebelle, & jusqu'alors infructueusement traitée par les maréchaux. M. *Tribouost*, éleve établi à Metz, en a guéri cent quatre.

N°. X I I.

M. *Courbebaïsse*, maréchal à Aurillac, a consulté, en Mai, l'École vétérinaire, pour une *gale épizootique* qui régnoit sur les chevaux dans son pays : on lui envoya le mémoire sur cette maladie que nous avons inséré dans la deuxième partie de ce volume ; il en a fait ses remercimens, & a écrit qu'il en avoit triomphé ; mais que le sang d'un des chevaux qu'il avoit saigné, ayant rejailli sur sa poitrine dans l'instant de l'opération, il étoit affecté de la *gale*, pour laquelle il consultoit de nouveau,

B b 2

(388)

& prioit qu'il lui fut indiqué un traitement: il lui fut prescrit, & il a guéri.

Nº. X I I I.

M. *Mathorel* a été envoyé, le 24 Juin, à Corbeil, pour traiter une épizootie sur les vaches de M. *Joson*, fermier; cette maladie étoit un *emphysème* général; une bête étoit morte avant l'arrivée de l'éleve, & trente malades ont été guéries.

Nº. X I V.

Une *maladie inflammatoire & putride* s'est annoncée avec un appareil vraiment formidable sur les bêtes à cornes de la commune de Montlouis; l'intendant a chargé sur-le-champ M. *Douté*, éleve établi à Tours, de se transporter sur les lieux, & de la combattre.

Symptômes. Dégoût pour les alimens solides, soif inextinguible, chaleur considérable dans la bouche, la langue seche & blanche, les yeux hagards, la membrane pituitaire enflammée, le pouls élevé, les vaisseaux extérieurs gonflés, cessation de la rumination, constipation, engorgement indolent sous la ganache, disparition de cet engorgement, son apparition au poitrail, la résolution & la mort.

Traitemennt. Saignée copieuse, & répétée avant l'apparition de la tumeur sous la gorge; cette opé-

ration fut proscrite pour les animaux sur les corps desquels la tumeur existoit ; séton au travers de la tuméfaction ; vésicatoires sur cette même tuméfaction ; breuvages tempérans, animés de camphre & de sel ammoniac (*muriate d'ammoniac*) ; boisson vinaigrée ; lavemens tempérans, &c. Tous les animaux en général, ont été fortement bouchonnés matin & soir ; la suppuration établie par les vésicatoires ayant eu lieu, les symptômes ont disparu : soixante-cinq bêtes ont été parfaitement guéries.

Traitemenr prophylactique. Séparation des animaux sains des malades ; parfums, propriété des étables ; saignée répétée, diete, boisson nitrée & acidulée ; breuvages tempérans & délayans continués pendant huit jours. Quatre cent quatorze animaux ont été exempts du fléau.

L'intendant, très-satisfait de l'extinction de cette maladie, a obtenu du gouvernement une gratification pour l'artiste qui l'a combattue avec tant de succès.

801	18	1200	5771
802	18	Q51	8771
803	18	880	4771
887	18	801	8771
804	18	Q41	6171
...	Q1	...	7771
...	Q1	71	8771
...	Q1	...	Q771
878	Q21	Q48	XUATOT

B b 3

T A B L E A U

Du nombre des animaux morts, guéris ou préservés des maladies épidémiques, traitées par les élèves envoyés des Écoles vétérinaires, par l'ordre du ministre, dans différentes provinces de France, depuis la création desdites Écoles, jusqu'à l'année 1780.

ANNÉES.	ANIMAUX morts avant l'arrivée des élèves.	ANIMAUX morts pendant le traitement.	ANIMAUX traités & guéris par les élèves.	ANIMAUX soumis au traitement préservatif.
1762	..	10	107	632
1763	41	4	1341	3061
1764	41	6	107	295
1765	71	1	41	227
1766	36	..	273	66
1767	..	1	29	..
1768	126	18	233	828
1769	1211	176	3186	5827
1770	2997	316	4492	8527
1771	772	137	960	2965
1772	2021	83	1620	10000
1773	129	22	451	408
1774	288	24	447	2460
1775	102	1	451	785
1776	149	17	902	492
1777	99	..
1778	15	4	90	..
1779	2170	..
TOTAUX.	7999	820	16999	36573

MODELE de la feuille que doivent rapporter les Éleves employés à traiter les maladies épizootiques dans les campagnes, & qui doit être remise, à leur retour, à l'administration centrale du département, & envoyée à l'École vétérinaire, ou au ministre de l'intérieur; bien & duement certifiée par les propriétaires & par les autorités constituées des lieux où régnent l'épidémie.

DÉPARTEMENT d
CANTON d
Commune d

MALADIE épidémiologique traitée dans la Commune d _____ depuis le _____
du mois d _____ jusqu'au _____ du mois d _____ année _____
(On indiquera ici la nature de l'épidémie).

Instructions vétérinaires, années 1782-1790, page 391.

RELEVÉ du nombre des animaux morts, guéris ou préservés des maladies épidémiques, dont nous venons de donner l'abrége, depuis l'année 1780 inclusivement, jusqu'à la fin d'Août 1781.

Animaux morts avant l'arrivée des élèves.	Animaux morts pendant le traitement.	Animaux guéris & soumis au traitement préservatif.
2381	444	17289

Il est facile de voir qu'il n'est mort dans les mains des élèves, pendant le traitement, que la trente-huitième partie, un peu plus, des animaux, tandis que les maladies livrées à elles-mêmes, en ont emporté un peu plus du sixième.

Les traitemens, au surplus, sont tous certifiés & attestés par les maires, curés, & propriétaires des animaux, & les certificats dressés suivant le modèle ci-joint, ont été remis par les élèves au directeur-général des Écoles, & par lui au ministre.

Si l'on fait quelques réflexions sur le grand nombre d'animaux guéris & préservés, rendus aux cultivateurs, on sentira facilement qu'il n'est rien en comparaison des bêtes de toutes espèces que l'art & les précautions ont également sauvées depuis l'établissement des élèves dans les provinces: ce nombre de plusieurs millions, fait espé-

B b 4

rer que les habitans des campagnes ne se refuseront pas aux secours, en attribuant toujours à des causes furnaturelles, ce qui n'est que l'effet d'une disposition particulière dans toutes les choses qui entourent les animaux, leur maniere d'être, & les alimens dont on les nourrit (1).

Nous ajouterons que la foiblesse obstinée dans la croyance aux sorts & aux sorciers, dans la confiance aux traitemens & aux amulettes des maiges & des charlatans, cause plus de dommages & de pertes aux agriculteurs, que le fléau formidable des épizooties ; nous donnerons ici un exemple de cette aveugle crédulité, & nous choisirons celui de tous, dont les suites se sont étendues, par l'inoculation, au-delà des animaux du propriétaire, peu éclairé & trop confiant. Il nous a été communiqué par M. *Barrier*, vétérinaire, à Chartres.

Au printemps de 1781, dans un village du diocèse de Chartres, les moutons étoient affectés d'une maladie causée par les mauvais fourrages ; la mort faisoit un si grand ravage dans un troupeau de huit cent bêtes, que le fermier se détermina à consulter des devins : ceux - ci suggérèrent tout le troupeau, & le jetterent, ainsi

(1) Voyez dans la deuxième partie du volume de 1791, la note de la page 103, seconde édition.

saignant , dans la mare ou abreuvoir public. Heureusement qu'il n'y a , dans ce village , que deux fermiers , dont un n'avoit point de moutons , & n'éprouvoit , par conséquent , aucun dommage : mais ses vaches & ses chevaux burent de cette eau remplie de sang ; & , dès le même soir , il perdit une vache , successivement deux chevaux , &c. Nous laissons , à nos lecteurs , le soin de juger de la valeur du remede , & des maux que cette ineptie pouvoit apporter aux hommes , comme aux animaux , si on n'y eut promptement remédié.

ETAT des Epizooties qui ont régné pendant les huit premiers mois de l'année 1790 , & pour le traitement desquelles l'Ecole vétérinaire d'Alfort a envoyé des élèves ou des instructions (1).

N°. I^e. Le 25 Janvier , MM. les députés , composant la commission intermédiaire de l'Isle-de-France , demanderent un élève pour arrêter les progrès d'une épizootie qui régnoit sur les bêtes à cornes de la paroisse d'Avrolles , près Saint-

(1) L'ensemble de ce travail a été présenté aux Comités d'agriculture , de commerce & de salubrité de l'assemblée nationale constituante.

Florentin. M. *Roudier* a été envoyé sur les lieux; il y est arrivé le 2 Février, époque à laquelle la maladie qui étoit la *péripneumonie*, avoit détruit trente animaux; l'élève en a perdu neuf, & en a sauvé soixante-dix-sept.

N°. II. Cet élève a aussi arrêté les progrès de la *pourriture*, qui affectoit un troupeau de bêtes à laine dans le même lieu.

N°. III. Le 29 Janvier, MM. les députés, composant la commission intermédiaire du Nivernois, consulterent sur une épizootie qui régnoit sur les bêtes à cornes, les bêtes à laine & les cochons. La maladie a été envisagée, par l'École, comme *essentiellement vermineuse*. L'instruction qu'elle a envoyée, a eu tout le succès possible.

N°. IV. Le 6 Février, M. *Aymard*, élève établi à Riom en Auvergne, consulta pour une épizootie, qui affectoit les bêtes à cornes de cette ville & des environs. Cette maladie étoit une *fievre ardente*. L'élève a sauvé cent quatre-vingt-deux bœufs; il n'en a perdu que quatre.

N°. V. Le 8 Février, M. *Barrier*, élève établi à Chartres, consulta pour une épizootie qui régnoit sur les moutons. On a envoyé une instruction, qui a arrêté les progrès du mal. Cette maladie étoit la *pourriture*.

N°. VI. Le 4 Mars, M. Tellès-d'Acosta demanda des secours pour combattre une espece de paralysie qui affectoit ses vaches. Cette maladie étoit le *lumbago*, que deux élèves ont combattu avec succès.

N°. VII. Le 15 Mars, M. Chrydelose, maréchal à Néronde en Berry, consulta sur une maladie qui affectoit les veaux d'un an. Ces animaux périssoient au bout de neuf à dix jours. Cette maladie étoit l'*hydropisie*. On a envoyé une instruction pour la combattre.

N°. VIII. Le 18 Mars, MM. les députés, composant la commission intermédiaire de l'Isle-de-France, demanderent qu'on envoyât sur-le-champ un élève dans le département de Tonnerre, pour arrêter les progrès d'une épidémie, qui étendoit ses ravages sur tous les bestiaux. M. Ignard a été chargé de traiter cette maladie. Quarante-trois vaches étoient déjà mortes, l'élève en a sauvé soixante-sept ; trois seulement sont mortes pendant le traitement.

N°. IX. Le 20 Mars, M. Desandrouin, de Marquise, consulta pour la maladie du *fourchet*, dont étoient attaqués les moutons de cet endroit & des environs. On a répondu à sa consultation.

N°. X. Le 28 Mars, M. Lecœur, élève établi à Melun, consulta pour une maladie, qui fai-

soit avorter les vaches de la paroisse de Boissise-Labertaut. On a envoyé une instruction contenant les moyens propres à y remédier.

N°. XI. Le 3 Avril, M. *Longuet* aîné a été envoyé à Bruyères, chez M. Bercher, pour arrêter les progrès de la *morve*, qui régnoit sur ses chevaux. Cet élève a détruit cette maladie.

N°. XII. Le 7 Avril, M. Pomier de Tranville, près Caen, demanda au contrôleur-général, les secours de l'École vétérinaire, pour arrêter les progrès du *claveau*, qui affectoit les troupeaux de cet endroit & des environs. MM. *Selle* & *Chamontel* ont arrêté les progrès de cette maladie, dont trente-sept bêtes étoient mortes avant l'arrivée des élèves : cent cinquante-cinq ont été guéries ; onze sont mortes pendant le traitement.

N°. XIII. M. *Dilon*, maître de poste, demanda les secours de l'École, le 1^{er}. Mai, pour arrêter les progrès de la *morve*, qui, depuis long-temps, détruisoit ses chevaux. M. *Jacquinot* a été chargé de la traiter. Il en a découvert la cause ; il y a remédié, & les effets ont cessé promptement.

N°. XIV. Le 8 Mai, M. *Arnal*, élève établi à Meyrines, près Nîmes, consulta pour une épidémie qui détruisoit les cochons. On a répondu à sa consultation.

N°. XV. Le 26 Mai, M. Rabourdin, fermier à Fleury, près Montlhéry, demanda un élève pour traiter ses chevaux qui étoient atteints de la maladie, qu'on nomme en cet endroit *la poujotte*, & qui est le *charbon*. M. Lecuyer y a été envoyé, & a mis fin à la maladie.

N°. XVI. Le 26 Mai, M. Charrier, maréchal à Houdan, écrivit qu'il régnait une épidémie sur les chevaux & sur les bêtes à cornes, qui étoit au-dessus de ses connaissances & de celles de ses frères, & demanda qu'on lui envoyât des élèves instruits, pour la traiter. MM. Clémence et Charrier fils y ont été envoyés, & ont réussi à la détruire.

N°. XVII. Le 12 Juin, M. le contrôleur-général donna ordre à l'École d'envoyer deux élèves pour arrêter les progrès d'une épidémie qui faisoit les plus grands ravages dans le ressort de la municipalité de Loisy-sur-Marne, près Vitry-le-François. MM. Boutin & Beauclain y ont été envoyés, & ont fait cesser cette maladie, qui étoit *charbonnueuse*, & qui affectoit les chevaux, les bêtes à cornes & les oies (1).

N°. XVIII. Le 15 Juin, M. Chanorier consulta sur une maladie dont étoit affecté le troupeau

(1) Nous imprimerois dans l'un de nos volumes un mémoire rédigé par ces élèves sur cette maladie.

de bêtes-à-laine de M. Ganay. Cette maladie étoit la *pourriture*. On a envoyé une réponse détaillée à sa consultation.

N°. XIX. Le 31 Juin, MM. de la Coudrelle & d'Antecourt consulterent sur une épizootie, qui régnoit sur les chevaux de la compagnie des gardes-du-corps de Luxembourg, à Amiens. Les consultations de l'École, & les soins de M. *Doublet*, vétérinaire, ont arrêté les progrès de cette maladie, qui étoit une *fievre putride*.

N°. XX. Le 9 Juillet, MM. les députés composant la commission intermédiaire du Nivernois, consulterent l'École vétérinaire sur une épizootie qui défoloit les communes de Luténay, d'Azy-le-Vif & de Cougny. Cette maladie étoit le *charbon*. On a envoyé une instruction pour la combattre.

N°. XXI. Le 15 Juillet, M. *Deschamps cadet*, élève établi à Evreux, consulta pour une épizootie qui régnoit sur les vaches. Cette maladie étoit la *fievre charbonneuse*. On lui a envoyé une instruction propre à en arrêter les progrès.

N°. XXII. Le 17 Juillet, madame Dufray, à Irreville, consulta sur une maladie qui faisoit périr ses vaches. C'étoit une *fievre ardente*, pour la guérison de laquelle on a envoyé un plan de traitement détaillé.

(399)

N°. XXIII. Le 17 Juillet, M. Quainay demanda une instruction pour arrêter les progrès d'une épizootie qui affectoit les chevaux, les bêtes à cornes & les cochons des environs de Beauvoir, Décize & Villeneuve-la-Ferté. Cette maladie, étant la même que celle pour laquelle la commission intermédiaire de Nevers, avoient demandé une consultation; la même a été envoyée à M. Quainay. (*Voyez le N°. XX.*)

N°. XXIV. Le 22 Juillet, M. Armand de la Rochefoucault consulta pour une maladie dont ses vaches suisses étoient affectées. Cette maladie étoit une *météorisation*. On lui a envoyé la méthode à suivre pour combattre ces sortes d'accidens.

N°. XXV. Le 7 Août, M. Porte, éleve établi à Saint-Armand, sous Mont-Roux en Berry, rendit compte d'une maladie qui faisoit périr une quantité considérable de cochons, dans les bois des environs de Saint-Armand. Cette maladie étoit le *charbon*. Soixante-douze animaux étoient morts avant que l'éleve en entreprît le traitement; il en a guéri huit cent trois, & n'en a perdu que dix-huit.

N°. XXVI. Le 8 Août, M. le contrôleur-général donna ordre d'envoyer sur-le-champ quatre élèves à Mayenne, pour arrêter les progrès d'une épizootie qui faisoit les plus grands ravages dans cet endroit & dans les environs. MM. *Boutin, Chambe,*

(400)

le Brun & Gervaisot, ont été chargés de traiter cette maladie, qui étoit *charbonneuse*.

N°. XXVII. Le 13 Août, M. Chanorier demanda une instruction pour un de ses amis, qui perdoit tous ses veaux depuis environ cinq ans. Cette maladie étoit une *diarrhée vermineuse*. On a envoyé un plan de traitement.

N°. XXVIII. Le 26 Août, M. *Mancel*, éleve établi à Lisieux, nous a instruit que la maladie du *clou* régnait sur les vaches de son endroit, nous a rendu compte du traitement qu'il avoit suivi, & demandoit l'avis de ses maîtres, qu'on lui a envoyé.

N°. XXIX. Le 27 Août, M. *Faget*, éleve au Port Sainte-Marie, demanda une instruction pour prévenir les effets d'une maladie qui régnait sur les bêtes à cornes des Landes de Bordeaux, & qui a fait périr tous les animaux qui en ont été attaqués. L'École a satisfait à cette demande.

N°. XXX. M. *Hazard* est presque continuellement occupé, à Paris & aux environs, de la maladie qui affecte les vaches laitières. Il a lu un rapport à la Société de médecine, & a remis à l'École vétérinaire un mémoire sur cette maladie, qui est la *phthisie pulmonaire* (1).

(1) On trouvera ce mémoire dans la deuxième partie du volume de nos Instructions, pour l'an II.

LETTRÉS

*LETTRES aux Auteurs du Journal de Paris, sur
les Maladies vermineuses (1).*

Par M. CHABERT.

LES vers sont un fléau plus funeste encore aux animaux qu'à l'espèce humaine : ils sont, dans ceux-là, la source de beaucoup de maladies particulières & même de maladies épizootiques, & la dévastation des haras n'est que trop souvent la suite de leurs ravages.

Consulté chaque jour sur les moyens de les détruire, & ne connoissant pas de substance ou de préparation qui fût un anthelminthique assuré, je me suis livré à de nouvelles expériences.

J'ai fait des recherches sur le nombre d'espèces de ces hôtes meurtriers qui vivent dans le corps des animaux domestiques ; je ne veux parler que de ceux qui s'y rencontrent le plus fréquemment ; j'en ai reconnu six espèces principales.

Ceux de la première sont produits par la mouche

(1) Nous n'insérons ici ces lettres, que parce qu'elles n'ont été imprimées que dans le *Journal de Paris*; l'objet qu'elles traitent étant de la plus haute importance pour ceux à qui cet ouvrage est destiné. On trouvera tous les détails relatifs à ces maladies, & aux insectes qui les produisent, dans le traité que M. Chabert a publié postérieurement à ces lettres. (*Note des éditeurs*).

nommée *Oestre*, je leur ai conservé le même nom; ils sont courts, formés en anneaux; ils s'attachent aux parties vives par des instrumens si bien disposés qu'ils y restent même fixés après la mort de l'animal.

Ceux de la seconde se nomment *Strongles, Lumbri-
caux*; ils sont communs dans l'homme & connus de tout le monde.

Les *Ascarides* forment la troisième espece: ils sont déliés, cylindriques; on peut les comparer à une aiguille; ils sont souvent rouges, très-agiles; ils percent les poches qui les recellent, & se répandent par-tout.

Je nomme ceux de la quatrième *Crinons ou Dragoneaux*, par rapport à leur ressemblance avec ceux nommés ainsi dans l'homme: ils habitent les entrailles, les vaisseaux artériels, & tout l'intérieur de l'individu dans l'animal, on ne peut se faire une idée de leur multiplicité; c'est peu de couvrir toute la surface de leur demeure; souvent encore ils sont entassés, amoncelés les uns sur les autres.

On connaît les vers plats qui se trouvent communément dans le foie du mouton, & qui existent encore dans d'autres espèces. On les nomme *Sang-
fues limaces*, c'est le *Fasciola hepatica* de *Linné*; j'en fais la cinquième espece.

La sixième, enfin, qui nous est commune avec les brutes, c'est le *Tænia* ou *Ver solitaire*, qui est de trois sortes, le *Tænia ordinaire*, le *Tænia globuleux*

& le *Tænia lanceolé*; je les ai trouvés dans le foie, dans le cerveau, dans les naseaux, dans le bas-ventre & dans les intestins de tous les animaux ; il m'a été facile d'en distinguer la tête & la queue ; j'avoue même que j'ai été surpris qu'on ait attaché un mérite à cette recherche , pour laquelle mes yeux seuls m'auroient suffi , si j'eusse osé les en croire.

Ces différens animaux ont été exposés à l'action de tous les anthelminthiques connus : il y ont résisté & y ont tous vécu plus ou moins long-temps , je me suis assuré par des épreuves répétées qu'ils ne sont morts dans la plupart , que parce qu'ils étoient hors de leurs demeures.

Persuadé de l'insuffisance de ces moyens , j'ai cherché si , parmi les remèdes qu'on n'avoit pas mis en usage , il ne s'en trouveroit pas de propres à empoisonner ces insectes sans nuire à l'animal. Je supprime le détail de mes tentatives , il me suffit de dire que l'*huile essentielle de téérébenihine , distillée sur une huile empymatique animale* , a rempli mes vues.

A peine quelques-uns de ces insectes vivent-ils quelques minutes dans cette liqueur , tous les autres sont suffoqués sur-le-champ.

Ce premier succès a été suivi de celui qui le rendoit important ; j'ai administré cet anti-vermineux à des animaux sacrifiés à l'instruction des élèves dans la pratique des opérations. Je me suis

C c 2

assuré que je pouvois le faire prendre à la dose de douze décagrammes (quatre onces) aux grands animaux , & qu'il ne dérangeoit les fonctions dans aucune espece.

A l'ouverture de ceux consacrés à ces expériences , & qui tous renfermoient un plus ou moins grand nombre de vers des especes mentionnées , non-seulement j'ai trouvé ces insectes morts dans plusieurs , mais encore dans d'autres , je n'ai apperçu que les ulcères , traces certaines de leur existence , & qui , eux-mêmes , étoient en voie de guérison ; ainsi , en même-temps que ce remede est funeste aux vers , il devient salutaire aux ulcères qu'ils occasionnent .

Depuis ces expériences , j'ai donné ce nouvel anthelminthique , d'une odeur rebutante , à la vérité , mais dont la saveur ne l'est pas à beaucoup près autant , à des animaux de prix , attaqués de vers , j'ai obtenu un succès complet ; des chiens ont rendu des *tænia* fort longs , trois heures après son administration .

Je desire que ce remede puisse devenir un moyen aussi certain de destruction contre les vers qui attaquent l'espece humaine , qu'il me paroît assuré contre ceux qui habitent le corps des brutes : j'ai déjà publié ce que j'ai recueilli d'intéressant sur cette matière .

(405)

Note des Rédaçteurs du Journal.

Avoir trouvé un spécifique contre des maladies aussi fâcheuses & aussi communes que le sont les maladies vermineuses, & conserver par-là un animal aussi intéressant dans la société, & sur-tout à l'agriculture, que l'est le cheval, c'est rendre un service important, & l'on ne peut accueillir qu'avec la plus vive reconnaissance cette découverte d'autant plus précieuse, qu'ayant pour auteur M. Chabert, l'homme le plus versé dans l'art vétérinaire, elle ne laisse pas le doute attaché à la plûpart de ces recettes ambulatoires. Mais M. Chabert auroit dû, ce nous semble, au lieu de se contenter d'indiquer le remede, en donner le procédé détaillé, ainsi que les doses, afin de mettre les personnes éloignées de la capitale, & moins familiarisées avec les opérations chymiques, à portée d'exécuter celle-ci avec facilité & précision.

Réponse de M. CHABERT à la Note des Rédaçteurs.

Je ne me suis pas étendu autant que je l'aurois désiré sur l'objet de ma lettre, parce que les bornes de votre journal ne permettent pas de longs détails. Toutefois, comme j'attends le complément de mes observations pour publier mon mémoire, je vais satisfaire à votre demande, & indiquer, par anticipation, la préparation, l'administration

Cc 3

(406)

& les doses du remede dont j'ai obtenu un succès si complet contre les maladies vermineuses des animaux. J'ajouterai la description des symptômes auxquels on reconnoît la présence des vers. Ce sont des coliques, des fluxions périodiques, la cécité, le tic, des claudications inopinées, des convulsions, le vertige, le dégoût ou des appétits voraces, le dépérissement, la tristesse, la consomption, enfin la mort. Ces accidens divers & si multipliés n'ont rien d'étonnant, quand on réfléchit à la quantité énorme de ces insectes qui existent quelquefois dans le même individu ; j'y en ai trouvé jusqu'à seize hectogrammes (trois livres quatre onces), d'especes diverses, qui chacune a sa maniere de tourmenter; occupant toutes les parties ; absorbant tous les fluides , desséchant tous les solides , après les avoir criblés ; épuisant les sucs nourriciers , enfin causant à l'animal une mort cruelle & anticipée.

La dévastation que les vers occasionnent parmi les chevaux, & le peu de succès des anti-vermineux connus , m'ont fait désirer d'en trouver un. J'ai essayé ceux qui sont réputés les plus efficaces ; parmi les végétaux , les plantes acres , ameres & fortement odorantes ; parmi les animaux , la coralline , le castoreum ; parmi les minéraux , le plomb , le mercure & ses diverses préparations ,

telles que le sublimé corrosif (*muriate de mercure corrosif*) ; enfin, je n'ai trouvé d'efficace que l'huile empyreumatique animale sur laquelle je distille de l'huile essentielle de térébenthine.

En voici le procédé : prenez ongles de pieds de cheval, ou cornes de bœuf, ou bois de cerfs, le choix en est indifférent ; mettez dans une cornue de grès jusqu'aux deux tiers la substance coupée par morceaux, & distillez selon l'art. La distillation faite, séparez l'huile noire empyreumatique & fétide qui occupe le fond du récipient ; méllez cinq hectogrammes (environ une livre) de cette huile avec quinze hectogrammes (environ trois livres) d'huile essentielle de térébenthine ; abandonnez le mélange pendant quatre jours, & distillez ensuite, selon l'art, au bain de sable, dans une cucurbité ou cornue de verre ; arrêtez la distillation après avoir obtenu les trois quarts, & conservez le produit dans des flacons bouchés de crystal.

Cette huile se donne à la dose de trois décagrammes (une once) pour un bidet, de six décagrammes (deux onces) pour un cheval de moyenne taille, & de neuf décagrammes (trois onces) pour un cheval de la forte espèce ; quant aux poulains, on en réduit la dose à cinq grammes (un gros), étendu dans une cornée d'infusion de sariette ; la dose est la même pour les veaux ; on

Cc 4

peut la donner moindre aux cochons ; celle pour les bœufs & vaches doit être plus forte que celle des chevaux , & on peut l'augmenter de trois déca-grammes (une once) , distinguant l'âge & la grandeur comme dans le cheval ; elle fera pour les moutons, comme pour les poulains , & administrée de la même manière. J'en ai donné deux grammes (un demi-gros) à une chienne braque de la petite eſpece qui , au bout de trois heures , a rendu dix *tænia* de diverses grandeurs. Il est bon de mettre l'animal à une diete légère pendant les deux ou trois jours qui précédent l'administration du remede , on ne lui laissera ſur-tout rien manger la veille au foir ; trois heures après avoir avalé la doſe d'huile , on lui paſſera un lavement avec le miel ; ſ'il ne fait pas d'effet , un ſecond , & même un troiſieme ; on lui donnera à manger , deux heures après l'effet du lavement ; & pour assurer fa guérison , on continuera , pendant cinq à ſix jours , le même remede.

Quelques personnes nous ayant objeſté le prix excessif de l'huile empyreumatique , que des apothicaires ont vendue jusqu'à quarante-huit francs les cinq hecogrammes (la livre), nous croyons devoir prévenir qu'on en trouvera , dans la pharmacie de l'École vétérinaire d'Alfort , à trois francs la bouteille d'un litre (pinte).

INSTRUCTIONS



INSTRUCTIONS
ET OBSERVATIONS
SUR LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

QUATRIÈME PARTIE.

**I^o. Analyse raisonnée, historique & critique
des Ouvrages écrits sur l'Art vétérinaire.**

*Verhandelingen uitgegeven door te maatschappy ter
bevordering van den Landbouw te Amsterdam &c.
c'est - à - dire, Mémoires de la Société destinée
à l'avancement de l'agriculture à Amsterdam.
(Ier. volume , 275 pages ; II^e. volume , 184
pages.) Amsterdam , 1780 , 1781 , in-8°.*

PARMI les mémoires qui appartiennent particulièremen t à la médecine vétérinaire , dans cet ouvrage , nous citerons de préférence celui de M. Veirac , qui se trouve dans la première partie du second volume , & auquel la Société a adjugé

le prix. Ce mémoire s'occupe d'une maladie commune parmi les moutons en Hollande, que *Linne* avoit déjà fait connoître sous le nom de *Hepatitis*, dans le quatrième volume des *Amoenitès académiques*, & que les Hollandois nomment *het ongans*. M. *Veirac* assure avoir fait des recherches très-suivies sur cette maladie, & la description qu'il en donne n'est pas moins circonstanciée. M. *Veirac* prétend que ce ne sont point les *fascioles* qui causent cette maladie : il contredit en même temps M. *Daubenton* qui avoit prétendu que les moutons les plus fains y étoient sujets. En Hollande, les moutons attaqués de l'*hepatitis* ne présentent souvent aucun vestige de ces vers ; l'auteur combat en même temps l'opinion des personnes qui avoient avancé que ces mêmes vers s'introduisoient dans le corps par la boisson. Une des causes principales auxquelles M. *Veirac* attribue cette maladie, c'est les pâturages bas & marécageux, auxquels les troupeaux en Hollande sont généralement exposés. Il recommande beaucoup l'usage du sel & des fleurs de soufre (*soufre sublimé*) ; l'alun (*sulfate d'alumine*) en poudre, mêlé avec le foin que l'on donne aux moutons, lui a également rendu de grands services.

A la suite du mémoire de M. *Veirac*, on en trouve un autre abrégé, sur la même maladie,

dont l'auteur est M. *Pereboom*, médecin hollandais très-connu : celui-ci prétend que l'*hepatitis* des brebis est souvent occasionnée par les *fascioles*, que l'on nomme, en hollandais, *botten*; cependant, d'après la description qu'il en fait, il est fort douteux que ce médecin connoisse bien ces vers. Il propose de faire conduire les brebis dans des endroits plus élevés, & qui ne sont point infectés de ces insectes.

Dans la seconde partie du second volume de cette collection académique, se trouvent plusieurs observations relatives à l'inoculation de la maladie épizootique des bêtes à cornes, qui paroissent en constater l'utilité. Un des moyens les plus sûrs, c'est de choisir pour cette expérience, des veaux dont les mères ont été guéries de la maladie : pendant qu'elle regne, il faut préserver, autant que cela se peut, l'animal que l'on a inoculé du courant de l'air. La saison la plus propre pour l'inoculation est le printemps: des deux mille quarante bêtes à cornes qui ont été inoculées en Hollande dans les années 1777-78-79, il en est mort deux cent neuf ; dix-huit cent vingt-neuf ont été sauvées (1).

(1) Nous invitons nos lecteurs à lire avec attention l'*examen impartial des avantages que l'inoculation de la maladie*

(412)

Equitation Militaire, ou maniere de dresser les chevaux, & d'apprendre aux cavaliers à les monter, à l'usage de la cavalerie & des amateurs; traduit de l'anglois, par M. BERGERET DE FROUVILLE, officier au régiment Royal-Lorraine, cavalerie: Scientia & patientia. A Londres, & à Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au temple du goût, M. DCC. LXXXIV, in-8°. avec figures.

2. Avant de parler de cette traduction, qui a 127 pages de texte, & 8 pour les titres, l'avertissement & la table des chapitres, avec 15 planches gravées au simple trait, je crois devoir faire connoître l'original, dont M. Bergeret ne dit pas un mot.

La première édition parut sous ce titre : *a Method of breaking horses, and teaching soldiers to ride, designed for the use of the army, by Henry earl of PEMBROKE.*

. *Equitem docuere sub armis
Insultare solo, & gressus glomerare superbos. VIRG.
Vis confilii expers mole suâ ruit. HOR.*

épidootique a produits en Hollande & en Allemagne, & de ceux que l'on peut en attendre en France, par Vicq-d'Azyr; troisième partie de notre volume pour l'an III, & l'on sera intimement convaincu du peu d'espérance que laisse cette pratique. (Note des éditeurs).

London: printed by J. Hughs, Lincoln's-inn-fields.
M. DCC. LXI. petit in-8°. de 112 pages, & 12
pour le titre, la table, l'épître dédicatoire au roi,
datée de Whitehall, le 15 Février 1761, & 2 plan-
ches; elle est divisée en huit chapitres.

Je ne connois pas la date de la seconde édition, que j'ai fait chercher vainement dans la librairie de Londres; mais elle est antérieure à l'année 1768.

On en fit une traduction allemande : *Anweisung pferde abzurichten und soldaten reiten zu lehren, zum Gebrauch für die armee, von Heinrich Grafen von Pembroke &c. Nach der 2ten verbesserten und vermehrten ausgabe, aus dem englischen überetzt. Mit einer zueignungsschrift an den koenig. Frankfurt, Leipzig und Zelle (bey Geselius). 1768, in-8°. de 78 pages, avec des planches.*

Cette traduction est faite, comme on le voit, sur la seconde édition angloise, corrigée & augmentée, qui paroît contenir plus de planches que la première, & est composée, comme elle, de huit chapitres, d'après le compte qu'en rend M. Henz dans sa *Bibliographie vétérinaire* (1).

La troisième édition angloise est intitulée : *Military equitation: or a method of breaking, &c.,*

(1) *Entwurf eines verzeichnisses veterinarischer bücher.*
Stendal, 1781, in-8°, page 65.

avec l'épigraphé adoptée par le traducteur françois, qui précède les deux premières : *the third edition, with plates; revised and corrected, with additions. Sarum: printed and sold by E. Easton: sold also by J. Dodfley, Pall-mall, and J. Wilkie, St. Paul's, church-yard, London, M. DCC. LXXVIII.* petit in 4°. de 140 pages, & 4 feuillets non chiffrés pour le titre, l'épître, la table & l'errata. Elle est ornée de 17 planches, qui, quoiqu'au simple trait, sont bien gravées ; le papier & le caractère en sont beaux, & cette édition a été très-soignée : elle est divisée en neuf chapitres, & l'épître dédicatoire, à la fin de laquelle on trouve quelques changemens, est datée de Pembroke-house, 15 Février 1761. C'est sur cette édition, qu'a été faite la traduction de M. Bergeret.

M. de Münchausen, dans son *Pere de famille* (1), prétend que milord Pembroke n'a fait que mettre son nom à cet ouvrage, & qu'il est plutôt dû à son habile écuyer Angelo (qui a également publié un ouvrage sur l'escrime). M. de Münchausen ne dit pas sur quoi cette supposition est fondée (2). On a déjà dit, sans plus de fondement, que l'ou-

(1) *Hausyater*, tome II, page 464.

(2) HENZ, *nachrichten von veterinarischen werken als commentar &c.* Stendal, 1785, in-8°, page 301.

vrage du duc de Newcastle (*Méthode nouvelle de dresser les chevaux*) étoit celui du capitaine *Mazin* son écuyer, & que le duc n'y avoit mis que son nom & son argent. Mylord *Pembroke* jouit dans sa patrie de la réputation d'un excellent écuyer ; & dire qu'il fut l'ami & le juste appréciateur du mérite de *Bourgelat*, auquel l'art vétérinaire doit tant en France, c'est peut-être faire également l'éloge de l'un & de l'autre (1).

M. Bergeret a mis à la tête de sa traduction un avertissement de deux pages, à la fin duquel il dit que si le Public veut bien agréer ce premier ouvrage, il lui en offrira un autre beaucoup plus complet, qui traitera de l'art de l'équitation dans toute son étendue, & aussi de la véritable connoissance du cheval & de ses maladies. Je me garderai de prononcer sur le mérite de M. Ber-

(1) Le mérite de *Bourgelat*, comme écuyer, paroît avoir été beaucoup mieux apprécié par les étrangers que par ses compatriotes, mais sur-tout par les anglois. Son *Nouveau Newcastle ou Nouveau Traité de cavalerie*, malgré trois éditions françoises, fut vivement critiqué par la plupart de ceux qui écrivirent sur l'équitation depuis lui en France. En Angleterre, au contraire, il fut traduit & imprimé avec un luxe typographique, prodigué rarement aux ouvrages étrangers, & l'auteur fut regardé comme un grand maître par les écuyers de cette nation. Je ferai connoître particulièrement cet ouvrage dans l'un de nos volumes.

geret relativement à l'équitation ; mais je crois que le temps où les écuyers étoient seuls capables d'écrire sur l'hippiatrique , n'est plus ; une révolution heureusement commencée dans l'étude de la médecine des animaux , a fixé des limites à cet égard , qu'il n'est permis qu'à un petit nombre d'enfreindre impunément.

Le premier chapitre contient la méthode pour mettre les chevaux en état d'être montés , & les circonstances qui y ont rapport ; l'auteur , dès ce chapitre , justifie sa première épigraphe ; il recommande la douceur , la patience , les caresses , & n'emploie les châtimens qu'avec beaucoup de circonspection & à la dernière extrémité .

Dans le second chapitre , il s'occupe de la manière de placer & affermir l'homme à cheval , & de tout ce qui a rapport à cet objet , ainsi qu'à l'embouchure & à ses différentes parties . Il ne veut qu'un simple filet pour dresser les chevaux ; & il indique les dimensions & le poids de la bride , qui ne doit jamais aller à vingt onces (six hectarogrammes sept décagrammes).

Le troisième renferme la méthode pour astouplir les chevaux que l'on monte , par le moyen de l'épaule en dedans , avec une longe & sans longe , sur des lignes circulaires & droites , & celle de travailler un cheval à la main . Ce travail

(417)

vail ne doit être pratiqué que lorsque le cheval & le cavalier sont bien dressés & assurés de tous leurs mouvemens.

Le chapitre quatre contient tous les détails relatifs à la leçon de la tête & de la croupe à la muraille.

Le cinquième, intitulé le *Trot*, n'est point dans la première édition, il est copié tout entier, dans la troisième, de la traduction angloise du *nouveau Newcastle* de *Bourgelat*, & j'observerai à cet égard que M. Bergeret au lieu de copier à son tour l'original françois (qu'il ne connoissoit vraisemblablement pas), pour en enrichir sa traduction, s'est amusé à le traduire de l'anglois. Si l'on confronte le texte de *Bourgelat* avec la version, on verra combien le premier a été défiguré dans la seconde; on peut lui faire le même reproche pour l'original; quelques méthodes de ferrures, indiquées par l'auteur, sont à-peu-près inintelligibles dans la traduction, & elle paroît, en général, manquer de fidélité & d'exactitude: on voit ou que le traducteur ne comprend pas bien le texte de l'auteur, ou qu'il ne connaît pas les maladies dont il parle; car il les désigne par des périphrases, ou par des expressions qui n'ont rien de commun avec leurs noms françois (1). Mylord *Pembroke* (page 42 de

(1) J'en citerai un exemple : M. Bergeret dit (page 121)
Années 1782-1790. D d

l'édition *in-4°.*) cite M. Sidney *Medows*, écuyer anglois, & *Rossermini*, écuyer italien, auteur de plusieurs ouvrages sur l'équitation : M. *Berenger* (page 36) appelle le premier *Medons*, & il a entièrement omis le second. Il en est de même de M. *Berenger*, traducteur de l'ouvrage de *Bourgelat*, cité avec éloge dans l'original (page 61), &c. &c.

Le chapitre six s'occupe de la manière de faire reculer & avancer un cheval ; ce que c'est que piaffer ; & de l'usage des piliers, tant fixes que mobiles ; l'auteur s'y occupe aussi des qualités & des études nécessaires pour former un bon écuyer.

Le septième indique ce qu'il convient de faire pour accoutumer les chevaux à ne point s'effrayer du bruit de l'artillerie, des cris des soldats, des combats ; pour les empêcher de se coucher dans l'eau ; de ne point craindre les blessures ; à franchir les terrains rudes & scabreux, les haies, les palissades,

les *courants* sont très-communs. Ils se terminent par ronger le dedans du pied ; s'il avoit eu la moindre notion d'hippiatrique ou de maréchallerie ; s'il avoit consulté les dictionnaires & les hippiatres anglois, il auroit vu que les mots *running thrushes*, employés dans l'original, signifient les ulcères, la suppuration de la fourchette (*le crapaud*) ; mais il a trouvé dans son dictionnaire, *running, course.* & il a traduit *les courants*. On peut juger, d'après cet exemple, quel fond il est possible de faire sur une pareille version.

(419)

les fossés , &c. ; à rester en place ; à fuir ; à voir sans émotion les chevaux tués ; à nager , &c. Les préceptes indiqués dans ce chapitre , à la fin duquel l'auteur rappelle *Xénophon* , dont il fait l'éloge , & qui est trop peu lù de nos jours , se retrouvent dans presque tous nos ouvrages de cavalerie.

Le huitième contient les moyens qu'il faut employer pour corriger les chevaux rétifs , qui se défendent , qui ruent , qui bronchent , &c. L'auteur observe à cet égard , que la plupart de ces vices dépendent le plus souvent , & plutôt , de celui qui dresse le cheval que du cheval lui-même ; on ne fau-roit trop inviter tous nos écuyers modernes à lire ce chapitre avec beaucoup d'attention & sur-tout à mettre en pratique les préceptes qu'il contient.

Le chapitre neuf , le plus long de tout l'ouvrage ; intitulé : *Remarques & avis sur la ferrure , la nourriture & le pansement des chevaux* , est celui qui nous intéresse plus particulièrement.

La médecine & la ferrure , dit Mylord *Pembroke* , sont très-utiles entre les mains des gens instruits ; mais nos maréchaux sont si ignorans , qu'on doit les abandonner entièrement ; comment pouvoir s'en rapporter à des gens qui n'ont ni expérience , ni sens commun , qui ignorent leur profession , & ne cherchent point à l'apprendre. Je

D d 2

(420)

ne désespere cependant point de trouver dans la suite quelques maréchaux intelligens & bien instruits ; mais il faut les former.

Ce tableau des maréchaux anglois n'est point flatté ; mais il est vrai ; nous avons , sans doute , à cet égard , fait un pas de plus que nos voisins ; cependant , nous sommes encore loin de pouvoir nous en énorgueillir. Il y a plus de trente-cinq ans que les Écoles vétérinaires sont établies en France ; & quiconque voudroit juger des progrès de l'art parmi nous , depuis cette époque , par les connoissances du plus grand nombre de nos maréchaux , les trouveroit encore bien ressemblans à ceux dont parle mylord *Pembroke*.

Les fers pesans , mal forgés , ruinent les pieds ; le fer d'un cheval de felle ne doit pas peser plus de quatorze onces (quatre hectogrammes trois décagrammes) les clous compris ; celui d'un cheval de carosse ou de trait ne doit pas aller au-delà de vingt une onces (six hectogrammes quatre décagrammes) ; les crampons qu'on y ajoutent ruinent les articulations : on doit laisser poser la fourchette à terre. Si on donne trop d'ajusture aux fers , on ruine la muraille , & on facilite l'entrée des corps étrangers entre la voûte du fer & la sole. La ferrure courte de *Lafoffe* est excellente pour les pieds dont la muraille & les talons sont faibles ; il est

fâcheux qu'il faille la renouveler trop souvent; on devroit punir sévèrement les maréchaux qui, en ferrant, chauffent les pieds, parce que souvent la sole est brûlée, les chevaux deviennent boiteux, & quelquefois en périssent. Le meilleur onguent de pied est celui qui est fait avec une once (trois décagrammes) d'huile de pied de bœufs, une livre (cinq hectogrammes) de térébenthine, & dix onces (trois hectogrammes) de cire. On doit s'abstenir de graisser les pieds dont la muraille & la sole sont spongieuses; il faut, au contraire, toujours les tenir bien secs; M. Clarke, dans son excellent *traité de la ferrure*, pense que les onguents conviennent à peu de pieds, & que l'humidité vaut infiniment mieux. Le bénéfice qu'éprouvent les pieds des chevaux qui paissent dans les prairies, en est une preuve; on a observé que les chevaux qu'on tient à New-market, que l'on exerce sur un gazon sec, & qui ne trouvent point d'eau pour se baigner, ont les pieds sujets à plusieurs maladies, quoiqu'on ait soin de les graisser.

Je crois devoir observer ici que Xénophon, dans son *traité de l'écurie* (1), regarde le fréquent lavage des pieds comme nuisible à la corne; en effet ce

(1) *Les Œuvres de Xénophon, traduites en françois (par Pyramus de Candole)*. Yverdon, 1619, in-8^e. *L'Écurie*, p. 1141.

véhicule est un puissant dessicatif; il lave, il entraîne le gluten qui unit les fibres de l'ongle les unes aux autres, & l'on voit en France, parmi les chevaux de rivière, & dans plusieurs garnisons, beaucoup de pieds caillans & dérobés; d'ailleurs il est bon d'observer encore que les chevaux des Grecs n'étoient point ferrés, & qu'il leur étoit très-important d'éloigner toutes les causes d'altération de la corne.

Pour entretenir les chevaux en bonne santé, il faut laisser circuler l'air dans les écuries, les tenir proprement, les exercer souvent & modérément. La nourriture doit-être proportionnée à leur taille & au travail qu'ils font. La trop grande quantité de foin, sur-tout lorsqu'il est récolté dans un terrain bas & humide, ne vaut rien pour les chevaux & les rend poussifs. La paille de froment hachée & mêlée avec un peu de foin, est une excellente nourriture; le son est un mauvais aliment.

La coutume de couper la queue & les oreilles aux chevaux, quoiqu'ayant plusieurs inconvénients très-graves, sur-tout pour les chevaux de troupe, est cependant très-ancienne en Angleterre (1); on en trouve déjà des traces dès l'an 747 (le traducteur a mis 743); celle de faire courir les

(1) Voyez dans le *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie*.

chevaux après qu'ils ont bu , quoique commune , leur est aussi très-préjudiciable (1). On n'a trouvé jusqu'ici aucun spécifique contre la pouffe , mais le meilleur palliatif est l'eau de chaux lorsqu'on en use long-temps. Cette vertu peut être attribuée autant aux effets de la chaux qu'à la petite quantité que les chevaux en boivent : elle ne doit jamais être de plus de cinq pintes (litres) par jour , & la nourriture , de la paille hachée seulement.

Garsault , d'après une observation rapportée dans le *Parfait Maréchal* , d'un cheval poussif , qui , abandonné pendant six semaines dans une grange remplie de foin , sans boire , fut parfaitement guéri , pensoit aussi que la boisson étoit préjudiciable aux chevaux poussifs , & qu'on pouvoit la leur diminuer avantageusement (2).

On ne doit point couper les poils des oreilles ;

die méthodique , les articles *Amputation de la queue & des oreilles*.

(1) Cette mauvaise coutume est assez généralement suivie en France , sur-tout à Paris , lorsqu'on mene les chevaux aux abreuvoirs publics , ainsi que lorsqu'ils sont attaqués de tranchées ou d'indigestions. J'ai vu la rupture de l'estomac & celle du diaphragme en être la suite ; les maréchaux qui apperçoivent ces accidens à l'ouverture des animaux , les regardent plutôt comme la cause de la maladie que comme l'effet de la course .

(2) *Nouveau Parfait Maréchal* , Paris , 1770 , in-4° . p. 243.

D d 4

la nature , plus sage que nous , les y a placés pour des raisons qu'il est aisé de sentir ; lorsqu'ils sont coupés , la poussière & les insectes y entrent aisément , & incommodent beaucoup les chevaux.

Xénophon avoit déjà dit ; les Dieux n'ont donné ces poils aux chevaux que pour repousser divers accidens qui pourroient les incommoder (1).

Le savon & le camphre dissous dans l'esprit-de-vin (*alcohol*) , sont excellens pour les entorses ; on doit laisser les animaux tranquilles ; le repos , dans ces cas , est le meilleur remede. Une pinte (litre) de saumure , tous les matins , pendant trois ou quatre jours , ensuite une once ou deux (trois à six décagrammes) d'aethiops minéral (*oxyde de mercure sulphuré noir*) , sont de bons remedes pour les vers , on peut faire suivre leur usage d'un purgatif ; &c. &c.

Il est encore dans cet ouvrage une foule d'autres préceptes également intéressans ; ceux que je viens de transcrire sont fondés sur les loix de la saine physique , & sur une grande connoissance du cheval ; & quoique l'on s'aperçoive , en lisant ce que dit l'auteur , des maladies & des remedes , qu'il a sacrifié au goût de sa nation , pour les formules & les recettes , on n'en reconnoît pas moins l'homme instruit & l'observateur exact & judicieux.

(1) Ouvrage cité , page id.

(425)

Les Anglois ont beaucoup écrit sur l'hygiène vétérinaire ; leurs ouvrages nous sont très - peu connus , même par les traductions ; plusieurs méritent néanmoins de l'être , & je n'ai pu me refuser au plaisir de rendre justice à une nation , digne émule de la nôtre dans les arts & dans les sciences.

J'engage M. Bergeret à rectifier dans une seconde édition , si elle a lieu , les inexactitudes de celle-ci ; à retrablier les planches 15 & 16 de l'original , qu'il cite (page 74 , 95) & qu'il a oubliées ; & sur-tout enfin à corriger plusieurs expressions impropres que je ne regarde que comme des fautes de typographie.

Trauato storico-critico intorno al male epidemice contagioso de buoi , &c. c'est à-dire : Traité historique & critique concernant la maladie contagieuse épidémique des bœufs , de l'année 1784 , par M. ZENON BONGIOVANI , médecin de Vérone ; à Venise , 1785 , in-4°. de 184 pages.

3. On a généralement avancé que les épizooties étoient apportées de dehors par les bêtes à cornes , qui , venant de la Hongrie , effuent de grandes fatigues , & manquent d'une nourriture convenable pendant ce voyage. M. Bongiovani adopte ce sentiment , & assure que dans les terres de Venise , elles n'ont jamais régné que par ces causes. Il croit que les trajets longs , par des chemins très-difficiles , & à travers des montagnes arides où les animaux

(426)

manquent de pâturages & de bonnes eaux ; que les transports par mer des ports d'Istrie ou de Zara , qui réunissent encore plus de causes d'insalubrité , produisent ces maladies : le détail qu'il donne de ces causes paroît si bien établir son opinion , qu'il est d'abord difficile de s'y refuser ; cependant , quand on fait attention que ce fléau se rencontre également & à des époques indéterminées , dans des pays où les bœufs Hongrois n'arrivent jamais , où les étables sont recrutées de bêtes à cornes élevées dans les environs , & exemptes de l'épidémie , on commence à douter de la réalité des causes exposées par l'auteur. Il feroit donc important que les vétérinaires s'appliquassent à faire de nouvelles recherches sur l'origine de ces maladies. Il faudroit peut-être , avant toutes choses , composer une bonne nomenclature , restreindre l'usage du terme *épidémie* , auquel on a donné trop d'extension , & distinguer exactement les différentes maladies épidémiques ; ce ne sera qu'alors qu'on pourra connoître quelles sont les maladies provenant de la contagion apportée de dehors , & quelles sont celles qui ont pris naissance dans le pays. Ce premier pas fait , on s'occupera de la recherche des causes de ces dernières , & de suite on parviendra à la connoissance exacte des moyens préservatifs & curatifs.

M. *Bongiovani* , partant du principe que l'épi-

(427)

zootie dont il traite , ne doit son origine qu'à la communication , insiste sur la nécessité de conduire les troupeaux par de meilleurs chemins , & sur-tout de ne point les embarquer sur des vaisseaux. Il rapporte quelques expériences par lesquelles il conste que le sang des bêtes malades introduit dans le corps de quelques animaux d'espèces différentes , ne leur donne point la même maladie. Au reste , il conseille de séparer exactement les animaux malades ou suspects , & même de les affommer.

Every man his own farrier ; or, the whole art of farrier laid open. Containing cures for every disorder, that useful animal, a horse, is incident to. The following are a few of the particular ones : the poll-evil, fistulas, to take off false quarters and sand-cracks, the farcy, quitter bones, greasy heels, bone-spavins, scab, or mange, the scab in sheep, &c. To which is added, an appendix : including several excellent recipes, and the preparation of many valuable medicines. By FRANCIS CLATER. The second edition, with corrections and additions. Newark : printed by and for J. Tomlinson; and sold by R. Baldwin, and S. Bladon, Paternoster-Row, London, M DCC LXXXVI.

C'est-à-dire : Chaque homme son maréchal , ou l'art de la maréchallerie dévoilé; contenant les remedes particuliers à toutes les maladies auxquelles

(428)

le cheval est ordinairement sujet , telles que la taupe , les fistules , les seimes & faux-quartiers , le farcin , les ulcères des pieds , les éparvins , la gale , &c. On y a joint un appendix qui renferme plusieurs excellentes recettes , & la préparation d'un grand nombre de remèdes précieux ; par FRANÇOIS CLATER ; seconde édition , corrigée & augmentée . A Newark , chez J. Tomlinson , & à Londres , chez R. Baldwin & S. Bladon , 1786 ; grand in-8°. de 178 pages , & 12 pour les titres , la préface & la table .

4. Dans cet ouvrage , divisé en cinquante-six sections , non-compris l'appendix , l'auteur s'occupe d'abord des soins qu'exigent les chevaux ; de la saignée , de la purgation , & successivement des coliques , de la toux , de la morve , du farcin , du dégoût , du marasme , de la gale , du vertige & des autres maladies nerveuses , de la fièvre , des coups , des maux d'yeux , de la pouffe , de la jaunisse & de plusieurs autres maladies , toutes rangées sans aucun ordre , & telles qu'elles se présentoient à sa mémoire ; il indique très-brièvement , & d'une manière insuffisante , leurs causes & leurs symptômes , & passe promptement à un traitement fort long , composé de recettes multipliées pour chacune d'elles , souvent très-compliquées & très-cheres , dans lesquelles les drogues purgatives , âcres ,

échauffantes & incendiaires, telles que l'aloès, la rhubarbe, la zédoaire, l'euphorbe, le poivre, le gingembre, le safran ; les huiles essentielles aromatiques d'ambre, d'anis, de genivere, d'origan, &c. ; l'esprit-de-vin, les préparations mercurielles & antimoniales, se trouvent souvent & quelquefois ensemble, ce qui prouve le peu de connoissance de l'auteur en matière médicale & en chymie (1).

M. Clater indique (page 25) l'usage interne de la dissolution du sublimé corrosif (*muriate de mercure corrosif*) dans l'esprit-de-vin (*alcohol*), pour la cure du farcin ; on a obtenu en France des succès de ce remède, contre la même maladie. Le premier volume de l'histoire de la société royale de médecine de Paris, pour l'année 1776, contient une observation de M. Jalouset, médecin & chirurgien à Châtillon-sur-Loing, à ce sujet ; & cette compagnie a couronné, en 1784, un mémoire de M. Huzard, sur les bons effets du sublimé corrosif, dans le traitement de cette maladie ; quelques personnes prétendent même que le breuvage anti-

(1) On trouve, page 19, dans une recette contre la morve, la fleur de soufre (*soufre sublimé*), l'antimoine cru (*sulfure d'antimoine*), le nitre, le safran des métaux (*oxyde d'antimoine sulfuré demi-vitreux*), l'aloès, le camphre & l'esprit-de-vin (*alcohol*).

(430)

farcineux, vanté par M. Hurel, dans son *traité du farcin*, n'est autre chose que la dissolution du sublimé corrosif.

Les Anglois unissent constamment les aromatiques aux purgatifs, & font un très fréquent usage de ces remedes dans toutes les maladies de leurs chevaux; la température du climat de l'Angleterre nécessite peut- être cette union, & l'emploi plus fréquent de ces médicamens qui, en France, sont quelquefois si dangereux; nous avons observé que les premiers s'opposoient souvent à l'effet des purgatifs, qu'ils en arrêtoient ou en retardoient l'action, & qu'ils excitoient, dans les animaux, une agitation & un mal-aise longs à se dissiper. Malgré ces considérations qui rendent, pour ainsi dire, la maniere de faire la médecine particulière à chaque pays, les Anglois viennent en foule avec de pareils ouvrages exercer l'hippiatrique en France, & sur-tout à Paris; ils ne se contentent pas de nous enlever une quantité immense de numéraire, par l'achat de leurs chevaux, ils viennent encore nous en priver, en les droguant à outrance & sans nécessité; ils sont à la vérité bien secondés par les propriétaires François qui, ne réfléchissant pas que les jokeis, les palfreniers & les piqueurs Anglois sont en général très-ignorans, & uniquement guidés par le charlatanisme & par l'appas du

gain , leur accordent une confiance que le nombre des victimes sacrifiées à leur impéritie n'a pu encore ébranler.

Disons-le , à la honte des François , l'anglomanie est portée si haut sur ce point parmi eux aujourd'hui , qu'on voit les grands seigneurs , les premiers de la Nation , préférer à de bons vétérinaires , pour le traitement des maladies de leurs chevaux , des palfreniers Anglois , qui n'ont d'autre mérite que celui d'être nés en Angleterre , d'autres connoissances en hippiautique , que celles de quelques recettes puisées dans des ouvrages semblables à celui que je viens de faire connoître , qu'ils administrent indistinctement dans toutes les maladies , & qu'on leur paie toujours aux prix qu'ils leur plait d'y mettre .

Nos palfreniers & nos piqueurs François , guidés par le même motif , & non moins ignorans , se hâtent , à l'imitation de leurs maîtres , de singer les Anglois , pour acquérir aussi une considération capable de décourager l'homme à talens , avilissante pour l'art , & qui ne peut qu'en retarder les progrès (1).

(1) Il est bon de se reporter , pour ce que contient cette notice , au temps où elle a été faite , & où a paru l'ouvrage ; je ne crois pas devoir y rien changer aujourd'hui. *Voyez* dans le *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie méthodique* , déjà cité , les articles *aliptique* & *anglomanie*.

Questio de pastu pecorum in stabulis secundum analogiam disciplinæ medicæ tractata ; c'est-à-dire : De la maniere de nourrir le bétail dans les étables ; question traitée suivant les rapports qu'elle a avec les connoissances médicinales ; par M. ANTOINE-HENRY-LOUIS-BRUEHM, de Schlieben en Saxe, docteur en médecine, & membre de la société économique de Leipsick. A Leipsick, chez Sommer : 1786 ; in-4°. de 22 pages & 2 non chiffrées.

5. *M. Bruhm*, examine dans cette dissertation, quel est le fourrage du bétail dans les étables ; à quels animaux diverses especes de fourrages conviennent le mieux ; comment on doit construire les étables, afin que leur habitation ne nuise point au bétail ; quelle propreté il faut observer dans le soin des troupeaux, & quels exercices il faut leur procurer pour leur santé ; en un mot, quel est le régime qui leur est le plus approprié.

Pour résoudre ces questions, l'auteur a profité des lumieres d'un grand nombre d'ouvrages allemands, latins, ou traduits du françois, sur l'économie rurale.

Les principales plantes qui peuvent servir de nourriture aux bestiaux durant l'hiver, sont, dit *M. Bruhm*, les raves, les navets, les pommes de terre, le tournesol, & la *beta cicla altissima* ; cette dernière nous paroît être cette *racine de disette*, à laquelle

(433)

laquelle les économies prennent aujourd'hui un si grand intérêt. Voici comment M. Bruhm en parle (page 21) : La *beta altissima* fournit une grande quantité de feuilles succulentes, dont les vaches & les moutons se nourrissent volontiers en été. Elle a des racines grandes & pesantes, qu'on peut conserver depuis l'automne jusqu'au printemps. C'est, pour le bétail, un aliment succulent & très-nutritif, qu'on peut donner pendant tout l'hiver, & pendant une partie du printemps. Elle a, d'ailleurs encore, la propriété d'augmenter le lait. M. Bruhm cite pour autorité plusieurs auteurs allemands (MM. Schubart, Beckmann, Borowski, Riems), que nous regrettons de ne pouvoir conférer. Au reste, ces caractères nutritifs sont aussi ceux de la racine de *disette*, & nous osons avancer à M. l'abbé de Commerell, qui a donné un grand *mémoire sur la racine de disette*, que cette plante, malgré son assertion contraire, est connue des botanistes depuis long-temps.

Cette dissertation de M. Bruhm est bien faite ; il n'a pas épuisé son sujet ; il est même quelquefois trop superficiel (1).

(1) Nous en avons inséré la traduction dans la troisième partie du volume de nos Instructions pour l'an II. (*Note des éditeurs*).

Ausserlesene beyträge zur thierarzeney kunst. Leipzig, bey Weidmanns erben und Reich, 1786, erstes stück.—1787, zweites stück.—1788, drittes, vierthes stück; mit kupfern; c'est-à-dire: Mémoires choisis pour servir à la médecine vétérinaire. A Leipsick, chez l'héritier de Weidmann, & chez Leriche, 1786-1788, 4 vol. petit in-8°. avec des planches.

6. Le rédacteur de cet ouvrage utile est M. *Ludwig*, professeur d'histoire naturelle à Leipsick; le but principal qu'il s'est proposé en le publant, a été de réunir en un seul corps d'ouvrage les petits mémoires épars qui traitent de la vétérinaire, & de conserver beaucoup d'observations intéressantes, qui, sans cela, auraient été oubliées ou peu connues en Allemagne: le plus grand nombre de ces mémoires est traduit du françois & de quelques autres langues: nous nous contenterons d'indiquer ceux que chacun de ces volumes renferme, parce que nous ferons connoître les originaux en particulier, à mesure que l'occasion s'en présentera.

Le premier volume, de 264 pages de texte & VIII pour le titre, la préface & la table, contient:
1°. Trois mémoires de M. *Tessier*, extraits de ses *obervations sur plusieurs maladies de bestiaux*, celui sur la maladie rouge des bêtes à laine de la Sologne, sur la maladie du sang parmi les bêtes à laine de la Beauce, & sur la diarrhée dans ces animaux.

(435)

2°. *Sagar*, sur une maladie extraordinaire que l'on a observé parmi les brebis, en Allemagne, dans l'année 1764; avec des apperçus sur la manière d'élever les bêtes à laine, traduit du latin, imprimé à Vienne en 1765.

3°. *Daubenton*, sur les médicaments purgatifs que l'on donne aux brebis, extrait des *Mémoires de la Société royale de médecine*, années 1780-1781.

4°. *Hazard*, sur le cornage ou sifflage des chevaux; c'est le rapport fait au conseil du roi, & qui est inséré à la suite des *Essais sur les eaux aux jambes*, imprimés à Paris, en 1784.

5°. *Chabert*, sur une inflammation gangrénousse parmi les bêtes à cornes, extrait du *Journal de Paris*, 1785, n°. 135.

6°. *Hennemann*, tables nosologiques des maladies des animaux; traduit du latin, imprimé à Gottingue en 1778.

Le deuxième volume, de 253 pages de texte, & 2 feuillets non-chiffrés pour le titre & la table, avec deux planches, contient: 1°. deux mémoires de M. *Tessier*, également extraits de ses observations; le premier, sur les maladies des bêtes à cornes, occasionnées par la mauvaise construction des étables, & le second sur la mauvaise construction des écuries, pour les chevaux.

2°. *Chabert*, sur la morve des chevaux, extrait

E e 2

(436)

des *Mémoires de la Société de médecine*, année 1779.

3°. *Devillaine*, sur les maladies aigües des bêtes à cornes, extrait de son *Tableau des maladies qui affectent les bestiaux*, imprimé à Neufchâtel en 1782.

4°. Consultations, notes & réponses sur plusieurs objets concernant l'art vétérinaire, extrait du *magasin de Hambourg*.

5°. Catalogue des professeurs vétérinaires les plus connus, & de différentes écoles & institutions, établies en faveur de l'art vétérinaire, en Europe.

Le troisième volume a 262 pages de texte, & VIII pour le titre, la préface & la table; il contient: 1°. *Huzard*, Essais sur les eaux aux jambes des chevaux, imprimé à Paris en 1784.

2°. Méthode pour guérir le claveau des brebis, nommée par les Allemands *Pocken-seuche*, publiée par la chambre de police de Weimar en 1783.

3°. *Devillaine*, sur les maladies chroniques des bêtes à cornes, & sur les maladies aigües & chroniques des brebis & des chèvres, extrait de son tableau déjà cité.

4°. *Vicq-d'Azyr*, mémoire historique sur l'épidémie observée en Picardie, l'année 1779, extrait des *Mémoires de la Société de médecine*, année 1779.

5°. *Chabert*, maniere de traiter la maladie de la taupe, extrait du *Journal d'agriculture*, Janvier & Février 1780.

(437)

6°. Instruction pour les médecins provinciaux en Silésie , relativement à l'assomme ment des bestiaux attaqués de l'épidémie , publiée à Breslau en 1783.

7°. Sur une épidémie observée en France en 1776 , parmi les cerfs , dans la forêt de Saint-Germain , & sur plusieurs maladies épidémiques du Poitou , extrait de l'*Histoire de la Société de médecine* , années 1777-1778.

8°. Ordonnance de la régence Bavaroise , sur les eaux croupissantes qui peuvent occasionner des maladies parmi les bestiaux , datée de Neubourg , du 9 Mars 1781.

9°. Ordonnances du gouvernement Prussien , relativement à la ladrerie des bestiaux , & sur les précautions à prendre pour se garantir de l'épidémie , datées de Berlin , la première , du 26 Juillet 1785 , & la seconde , du 10 Août 1786.

10°. Notice abrégée sur l'hôpital vétérinaire établie à Vienne , en Autriche.

11°. Suite du catalogue des principaux professeurs , & des écoles de vétérinaire les plus renommées , en Europe.

12°. Extraits de lettres.

Le quatrième volume , de 266 pages de texte , IV pour le titre & la table , & 8 feuillets non chiffrés pour la table des matières des quatre volumes , avec une planche , contient : 1°. Sur l'étude de la médecine

Ee 3

(438)

cine vétérinaire , avec un catalogue des principaux ouvrages à étudier.

2°. *Chabert*, sur les maladies vermineuses des animaux , imprimé à Paris en 1787.

3°. Préservatif contre le sphacele de la langue des chevaux & des bœufs , avec un supplément ; datés du 20 Janvier , & du 3 Février , 1787.

4°. *Cotton Tufis* , notice sur une maladie qui attaque les cornes des bœufs en Amérique ; extrait du premier volume des *mémoires de l'Académie américaine des sciences & des arts* , imprimée à Boston en 1785.

5°. Histoire naturelle de la brebis , extrait du *Système du regne animal d'Erxleben* , imprimé en latin à Leipsick , en 1777.

6°. Description & figure d'une très-grosse pierre trouvée dans la vessie d'un cheval.

7°. Lettre de *Crette-Palluel* à l'intendant de Paris , sur l'usage de la paille hachée pour la nourriture des chevaux ; extrait du *Journal de Paris* , 1785 , no. 236.

8°. Notices critiques de quelques ouvrages relatifs à l'art vétérinaire , tels que : *Magazin de médecine légale , & de police médicinale* , par M. Pyl. *Archives de police médicinale , &c.* par M. Scherf. *Mémoire sur la seime* , par M. Daum. *Mémoire sur le cancer épidémique de la langue des bêtes à cornes*.

(439)

9°. Circulaire du gouvernement Autrichien, relative à l'usage de la chair des animaux attaqués de la ladrerie , datée de Vienne le 11 Juillet 1788.

10°. Ordinance du gouvernement Vénitien , touchant le cancer de la langue , dont les bestiaux sont attaqués , datée du 22 Septembre 1783.

11°. Description abrégée de l'école vétérinaire de Lyon , pour l'année 1788.

12°. Notices & annonces d'ouvrages nouveaux :

ANTON CARL von WILBURG hochgräflich von Lodronischen und Stadt-Wundarztes zu Gmünd, auch mitglieds der gesellschaft des ackerbaues und der künft in kärnten anleitung für das Landvolk in absicht auf die erkäenntnisz und heilungsfart der krankheiten des Rind-viehes , samt denen hülfsmitteln und einen anhang über die materie der medicin , und ærlæuterung der einfachen heilungsmittel durch beygefügte lateinische benennungen. Nebst anleintung zur erkäenntnisz und heilung der krankheiten bey der schaaf-zucht. Dritte auflage. Nürnberg, verlegts Johann-Adam Stein , 1787 ; c'est-à-dire : Avis aux gens de la campagne sur la connoissance & la maniere de guérir les maladies de leurs bestiaux : avec quelques instructions relativement aux maladies des brebis, par M. ANTOINE-CHARLES WILBURG; troisieme édition. A Nuremberg, chez J. A. Stein,

Ee 4

(440)

1787, *in-8°.* de 384 pages de texte & 12 feuillets non chiffrés pour le titre, le privilége, les préfaces, le supplément & la table.

7. Les nombreuses éditions d'un ouvrage, ne font pas toujours preuve de sa bonté; c'est précisément le cas de celui que nous annonçons, dont il existe même une traduction françoise, imprimée en Suisse, mais que nous n'avons pu encore nous procurer.

L'auteur, chirurgien dans une petite ville en Carinthie, & membre de la société d'agriculture de Laybach, fut chargé, par cette société, de rédiger pour les gens de la campagne un ouvrage pour la guérison des maladies épizootiques dont la province de Carinthie se trouva alors frappée (en 1775). Il confesse très-ingénument son peu d'expérience dans l'art vétérinaire, de même que le défaut de bons ouvrages, qui auroient pu lui procurer des lumières: nonobstant, fidèle à l'engagement qu'il avoit pris, il compoſa l'ouvrage que nous faisons connoître. On devine à-peu-près ce qu'un auteur, d'ailleurs très-habile dans l'art de guérir les hommes, peut donner d'excellent sur l'art vétérinaire, lorsqu'il n'a point d'autre guide que la pathologie humaine; les analogies tiennent alors lieu d'expériences, & la guérison dépend, dans ce cas, purement du hasard. En parcourant le présent ouvrage, nous avons trouvé

(441)

beaucoup d'endroits, qui constatent ce que nous venons d'avancer; nous sommes persuadés que l'auteur est un très-habille chirurgien, mais nous ne croyons pas que cet ouvrage dût lui valoir une place parmi les vétérinaires savans & instruits.

La premiere édition est de 1775; la seconde est de 1780.

Skizze über die Thierarzneiwissenschaft, von JOHAN THEODOR GOTTLÖB FRENZEL, best. erster lehrer, bei der thierarzneischule zu Dresden, und mitglied der ökonomischen Gesellschaft zu Leipzig. Wien, 1788; c'est-à-dire: Esquisse de l'art vétérinaire: par M. JEAN - THÉODORE-GOTTLÖB FRENZEL, premier professeur de l'art vétérinaire à Dresde, membre de la Société économique de Leipzick. Vienne, 1788, petit in-8°. de 17 feuillets non chiffrés.

8. L'auteur de cet ouvrage a pour but principal, de faire mieux connoître à ses compatriotes la nécessité des établissements vétérinaires, & l'utilité qui en résulte pour toutes les branches de l'économie, sur-tout lorsque de pareils établissements sont confiés à des personnes vraiment instruites, & qui ont eu occasion de profiter dans les pays étrangers, des découvertes qui y ont été faites dans cette partie de la médecine. On ne peut qu'applaudir au zèle de l'auteur, lorsqu'il propose

(442)

la réforme des abus qu'il a observés dans la pratique de l'art vétérinaire en Allemagne : les changemens qu'il indique, nous paroissent aussi sages que bien imaginés, & il est à désirer que le gouvernement, dans la patrie de l'auteur, veuille bien réaliser des vues aussi utiles que bienfaisantes.

M. Frenzel a dédié sa brochure à MM. *Halberstædter* de Wurzbourg, *Sick* de Berlin & *Wiborg* de Copenhague, tous trois vétérinaires estimables, avec lesquels il étoit lié d'amitié pendant son séjour à Vienne.

Der vallkomne schweinehirt, oder die art schweine zu erziehn, zu mæsten und vor krankheiten zu beuahren, &c.; c'est-à-dire : *Le parfait Porcher, ou méthode d'élever les cochons, de les engrâisser & de les préserver contre toutes sortes de maladies, &c. par M. LUDWIG STIELBERG. Halle, 1790, in-8°. de 24 pages.*

9. Ce petit traité, compilé d'après un très-grand nombre d'ouvrages sur cette matière, ne remplit pas l'idée favorable que nous en avions conçue ; l'auteur paraît avoir écrit pour les gens de la basse classe, comme son style l'annonce, mais il s'en faut de beaucoup, que ceux-là puissent en profiter ; des idées généralement trop superficielles & mal exposées caractérisent cette production.

The rural economy of the Midland Counties, &c.

(443)

c'est-à-dire : *Economie rurale des Comtés du milieu de l'Angleterre, par M. MARSHALL. A Londres, chez Nicols, 1790, 2 vol. in-8°.*

10. M. Marshall a déjà publié l'histoire agricole des parties septentrionales de l'Europe, & celle des provinces de Norfolk, d'Yorck, & de Gloucester; tous ces ouvrages contiennent des détails intéressans sur les animaux domestiques; on trouve dans le dernier quelques observations relatives à l'usage où l'on est, dans plusieurs endroits, de tenir des boucs dans les écuries, nous les rapporterons ici.

Les loueurs de voitures à Londres sont dans l'usage de tenir des boucs dans leurs écuries, dans la vue de conserver la santé aux chevaux; beaucoup de charretiers suivent cet usage pour la même raison, & principalement comme préservatif du *vertigo*; mais, dit M. Marshall, j'ai toujours regardé cette pratique comme un de ces charmes dont on raconte des effets merveilleux dans tous les pays, & je n'ai encore eu aucune preuve du contraire, je me contenterai de produire à présent un témoignage en faveur de cette méthode. Il y a environ seize ans que M. Guillaume Peacey de Northleach avoit perdu plusieurs chevaux, du *vertigo*; un ami lui proposa de tenir un bouc dans son écurie; il suivit cet avis, & pendant plusieurs années, il n'eut plus de chevaux attaqués de cette maladie; mais le

(444)

bouc étant mort, elle y reparut; il fit l'emplette d'un autre bouc, qui vit encore, & la maladie a disparu de nouveau. Il est rare que M. *Peacey* ait moins de vingt chevaux dans son écurie. Je ne prétends pas, continue M. *Marshall*, recommander l'usage général des boucs dans les écuries, mais si un moyen aussi facile & aussi peu dispendieux prévient une maladie le plus souvent incurable, quel est le propriétaire qui le négligera? Dans les contrées de l'intérieur de l'Angleterre, plusieurs fermiers ont perdus il y a trois ans leurs meilleurs chevaux par le *vertigo*, & le comté de Stafford seul a effuyé une perte de plusieurs milliers de livres sterlings. Au surplus, le *vertigo* est évidemment une affection nerveuse, & on fait que dans ces cas les odeurs agissent efficacement sur les nerfs dans l'homme; il paroîtroit vraisemblable que la forte odeur du bouc produisst un effet semblable dans les chevaux.

Nous ajouterons qu'en France & même à Paris, quelques loueurs de carrosses, suivent encore cet usage, d'après un ancien préjugé qui porte à croire que le bouc assainit les écuries; mais nous n'avons aucune observation qui constate son efficacité particulière contre le *vertigo*; & les maladies nous ont paru aussi fréquentes dans les écuries où étoient ces animaux que dans celles qui en étoient privées.

II^o. Annonces d'Ouvrages sur toutes les parties de l'Art Vétérinaire. (1)

Mémoire sur les abeilles. Nouvelle maniere de construire des ruches en paille, & la façon de gouverner les abeilles. Par M. l'Abbé BIEN-AYMÉ. A Paris, chez Didot, libraire, quai des Augustins ; Durand, libraire, rue Galande, 1780 ; in-8°, avec figures.

Ornithotrophie artificielle ; ou art de faire éclore & d'élever la volaille, par le moyen d'une chaleur artificielle (Par M. l'Abbé COPINEAU). A Paris, chez Benoit Morin, imprimeur-libraire, rue S.-Jacques, 1780 ; in-12, avec fig.

Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, & de médecine rurale & vétérinaire ; suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes : ou Dictionnaire universel d'Agriculture ; par une société d'agriculteurs, & rédigé par M. l'abbé ROZIER. A Paris, rue & hôtel Serpente, 1781, & années suiv. 9 volumes in-4°, avec fig.

Instruction pour les bergers & pour les propriétaires de troupeaux. Par M. DAUBENTON. A Paris, de l'imprimerie de Ph.-D. Pierres, rue S. Jacques, 1782 ; in-8°, avec fig.

Le Guide du fermier, ou Instruction pour éléver, nourrir, acheter & vendre les bêtes à cornes, les brebis, les moutons, les agneaux, & les cochons ; contenant les symptômes de leurs maladies ; les remèdes pour les guérir ; le choix de leur nourriture, de leurs pâturegnes ; la maniere de leur en former de

(1) Ces annonces ne nous empêcheront point de faire connoître dans la suite de nos volumes, par des notices détaillées, ces ouvrages & leurs différentes éditions.

(446)

convenables; les moyens de faire le meilleur beurre & différentes especes de fromages; la façon d'elever la volaille, les dindons, les oies, les canards, les pigeons, & même les ourzardes, les paons, les faisans, les perdrix, & les lapins domestiques. Avec la maniere de former des viviers & d'y nourrir & entretenir le poisson, & autres particularités nécessaires à un fermier & à toutes les personnes qui font valoir des biens de campagne. Traduit de l'anglois, sur la quatrième édition; nouvelle édition. A Paris, chez Fournier, libraire, rue du Hurepoix, 1782; 2 vol. in-12.

Bibliothèque physico-économique, instructive & amusante: contenant des mémoires & observations pratiques sur l'économie rurale; sur les nouvelles découvertes les plus intéressantes; la description de nouvelles machines & instrumens inventés pour la perfection des arts utiles & agréables, &c. &c. On y a joint nombre de remedes, pratiques & procédés, découverts récemment, sur les maladies des hommes & des animaux, sur l'économie domestique, & en général sur tous les objets d'agrément & d'utilité dans la vie; avec des planches en taille-douce. Ouvrage à la portée de tout le monde. A Paris, chez Buisson, libraire, rue des Poitevins, 1782, & années suivantes, 24 volumes in-12.

Médecine vétérinaire, contenant 1^o. l'exposition de la structure & des fonctions du cheval & du bœuf; 2^o. l'exposition des maladies du cheval, du bœuf, de la brebis, &c.; 3^o. l'exposition des médicaments nécessaires au maréchal; 4^o. l'analyse des auteurs qui ont écrit sur l'art vétérinaire, depuis Vegece jusqu'à nos jours. Par M. VITET, nouvelle édition. A Lyon, chez les frères Périsse, imprimeurs-libraires, grande rue Mercière, 1783. 3 vol. in-8°.

Histoire des insectes nuisibles à l'homme, aux bestiaux, à l'agriculture & au jardinage, tels que les punaises, les poux, les puces, les fourmis, les cirons, les araignées, les coufins, les guêpes, les mouches, les buprestes, les taons, les frelons, les moucherons, les courpillières, les gribouris, les hennetons, les charançons, les pucerons, les teignes, les scorpions, les mites, les tiques, les perce-oreilles, les gallinsectes, & toute espece de chenilles & d'insectes : avec les moyens qu'on peut employer pour les détruire ou s'en garantir, ou remédier aux maux qu'ils ont pu occasionner; troisième édition. Par M. BUC'HOZ. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, 1784; in-12.

L'art du valet de Limier, avec la maniere la plus simple de dresser un chien de plaine, & diverses recettes pour guérir les chiens des maladies les plus dangereuses. Par MM. DESGRAVIERS. A Paris, chez Prault, imprimeur, quai des Augustins, 1784; petit in-12.

Mémoires d'agriculture, d'économie rurale & domestique, publiés par la Société royale d'agriculture de Paris. A Paris, chez Buiffon, libraire, rue des Poitevins: 1785 & années suivantes; 23 vol. in-8°. avec fig.

Question sur un point d'économie rustique, qui tient à l'agriculture générale. Peut-on nourrir les chevaux d'une maniere plus économique & plus saine qu'on ne le fait ordinairement? 1785, in-8°.

Méthode de traiter les morsures des animaux enragés, & de la vipere; suivie d'un précis sur la pustule maligne. Par MM. ENAUX & CHAUSSIER. A Dijon, chez Defai, 1785; in-12.

Traitemen local de la rage & de la morsure de la vipere. Par M. LE ROUX. A Edimbourg; & se trouve à Paris, chez Théophile Barrois le jeune, libraire, quai des Augustins, 1785; in-12.

Nouveau Traité des serins de Canarie, contenant la maniere de les connoître & de les éllever ; leurs inclinations, leurs maladies, & les remedes qu'il faut observer pour les guérir. Par M. J. C. HERVIEUX ; nouvelle édition, à laquelle on a joint le traité du Rossignol & des petits oiseaux de voliere. A Paris, chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix, 1785 ; petit in-12, avec fig.

Médecine des animaux domestiques, renfermant les différens remedes qui conviennent pour les maladies des chevaux, des vaches, des brebis, des cochons, de la volaille, des oiseaux de fauconnerie, des petits oiseaux &c. Par M. BUC'HOZ. Seconde édition augmentée. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, 1785 ; — tome second, chez Guillot, libraire, rue S. Jacques, 1787 ; in-12.

Observations pratiques sur les bêtes à laine, dans la Province du Berry. Par M. DE LAMERVILLE. A Paris, chez Buission, libraire, rue des Poitevins, 1786 ; in-8°.

L'art de guérir les bêtes à cornes, ou le parfait bouvier, contenant la connoissance des bœufs & vaches ; leur âge, maladies & symptômes, avec les remedes les plus expérimentés, propres à les guérir ; on y a joint trois petits traités pour les moutons, les porcs & les mouches à miel. Par M. J. G. BOUTROLLE. A Liège, chez D. de Boubers, imprimeur-libraire, rue du Pont, 1786 ; in-12.

*Lettres écrites à M. L*** ; contenant des observations sur l'épidémie qui rayage les provinces méridionales de la France ; avec des remarques sur les ouvrages de quelques auteurs qui ont traité de cette maladie, où l'on démontre que les conséquences qui résultent de leur système, par rapport à l'administration, sont préjudiciables à l'état & aux particuliers. Par M.*

(449)

M. D. (DUFAV). A Genève; & se trouve à Paris, chez Delalain jeune, libraire, rue S.-Jacques; à Bordeaux, chez Bergeret, libraire, rue de la Chapelle S.-Jean, 1787, in-8°.

L'écuyer consultant, ou Dialogues entre un cavalier national, un écuyer-professeur, & un marchand de chevaux; rédigés en faveur de nos frères d'armes, composant la garde nationale, cavalerie; par l'écuyer THIROUX. A Paris, 1790, in-8°.

NOMS DES AUTEURS DES ANALYSES.

N°. 1, 6, 7, 8, 9,	GRUVEL.
2, 4, 10,	HUZARD.
3.	GRUNWALD.
5.	WILLEMET.

A V I S D U L I B R A I R E.

On trouvera chez la Citoyenne M. R. HUZARD, Imprimeur, Libraire des Écoles vétérinaires de France, non-seulement tous les ouvrages qui sont analysés & annoncés dans ces volumes & dans les suivans, mais encore tous les auteurs anciens & modernes sur l'art vétérinaire, & sur toutes les autres branches de la zoologie, de l'histoire naturelle & de l'agriculture.

Elle distribue *gratis* une Notice des principaux ouvrages en ce genre qui composent son fonds de Librairie; elle la fait passer franc de port, par la poste, à ceux qui la lui demandent, en affranchissant leurs lettres.

Années 1782-1790.

F f

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

A CCOUCHEMENS. <i>Voyez</i>	Analyse raisonnée, historique & critique, des ouvrages écrits sur l'art vétérinaire. 409.
Cours.	
Action rédhibitoire, principes généraux qui doivent la déterminer. 102.— Nécessité d'une réforme dans la jurisprudence, à cet égard. 103.	
Administration générale des écoles, en 1790. 41.— de l'école d'Alfort. 42.— de Lyon. 43.	
Aérophobie. <i>Voyez</i> Rage.	Anglois, ignorance de leurs maréchaux. 419.— Leur manière de purger les chevaux. 430.
Alfort, choisi pour y établir une école vétérinaire. 12.— Sa description. 13.	Anglomanie. 431.
Alimens. <i>Voyez</i> Nourriture.	Animaux les plus disposés à la rage. 253.
Alkali volatil concret, indiqué dans la rage. 300.— fluor. <i>id.</i> 302.	Animaux morts, guéris ou préservés des maladies épi-zootiques par les écoles vétérinaires. 390 & suiv.
Amandes amères, vantées pour prévenir la rage. 272.	Annales de la médecine vétérinaire. 94.
Ammoniaque. <i>Voyez</i> Alkali volatil fluor.	Annonces d'ouvrages sur toutes les parties de l'art vétérinaire. 445.
Ampputation de la partie mortue, indiquée dans la rage. 275. 282.	Anthelmintiques. <i>Voy.</i> Vers.
Ampputation de la queue & des oreilles, très-ancienne en Angleterre. 422.	Anthrax. } Anti-coeur. } Anticore. } Anticor. } Antiquor. } Antifarcineux de Hurel. 429.
Amulettes. <i>Voy.</i> Charlatans.	Antivermineux. <i>Voyez</i> Vers.
Anagallis. <i>Voyez</i> Mouron rouge.	Antrac (P.). } Antrax (P.). } Apionie, perte de la voix. 231.
	Araignée (P.). <i>Voyez</i> Charbon.

- Arrêt du conseil, du 5 Août 1761, pour l'érection de l'école vétérinaire de Lyon.** Bestiaux, leur nourriture à l'é-table. 432.
12. Bêtes à cornes. *Voyez* Bestiaux, Charbon, Epizooties, Inoculation, Maladies, Nourriture.
— du 31 Juin 1764, pour les titres des écoles. id. Bêtes à laine. *Voyez* Claveau, Fascioles, Hepatitis, Indigestions, Maladie.
— pour les brevets des élèves. 13. Bêtes à laine de la Sologne.
— du 16 Juillet 1784, sur les maladies contagieuses. 322. 326. — réussissent par-tout.
— du parlement de Paris, du 23 Décembre 1778, sur le claveau. 322. *id.* — celles qu'on y amene dégénèrent. *id.* — leur régime. 327.
Artistes vétérinaires invités à coopérer à cet ouvrage. 10. Bibliothèque de l'école d'Alfort. 16.
Ascarides. *Voyez* Vers. Bœufs enterrés dans une bergerie, occasionnent une maladie dans les moutons. 367.
Assommement des bestiaux affectés d'épidémie conseillé. 427. — Instruction à ce sujet. 437. Bœufs. *Voyez* Bêtes à cornes.
Auteurs dont on a annoncé les ouvrages. 445 & suiv. Boisson, préjudiciable aux chevaux poussifs. 423. — La méthode de faire courir les chevaux après qu'ils ont bu, est très-nuisible. *id.*
— dont on a donné la notice des ouvrages. 409 & suiv. Boiterie. *Voyez* Claudication.
Avantages de l'établissement des écoles vétérinaires. 5. Bosse (là). *Voyez* Charbon.
Avant-cœur. Avant-courroux. Averti-cœur. Boucs, leur séjour dans les écuries, cru utile. 443.
Avis des éditeurs. 5. Bouffle.
— du libraire. 449. Bouffole.
Avortement des vaches. 396. Bovau violet (le). *Voyez* Charbon.
B. Boyaux violents (les). Brebis. *Voyez* Bêtes à laine.
Bains employés pour guérir la rage. 264, 281. Brevets des élèves des écoles vétérinaires. 40.
— de mer. id. 271. C.
Belladone, vantée contre la rage. 270. — ses effets. 259. Cabinet d'anatomie de l'école d'Alfort. 15. — sa descrip-tion. *id.*
Bergerie infectée pour y avoir enterré des bœufs. 367.

F f 2

- | | |
|---|--|
| Cantharides vantées contre la rage. 269.
Carbonate ammoniacal. <i>Voy.</i>
Alkali volatil concret.
Cas rédhibitoires , observations à ce sujet. 94.—considérés relativement au commerce des chevaux. 120.
Cause supposée des épizooties. 425.
Causes (des) du charbon. 154.
Cautere actuel, ou potentiel, indiqués contre la rage. 272. 273. 275. 283.
Chancre volant. <i>V.</i> Charbon.
Charbon (du) dans les animaux. 113. 127. 369. 398.
399.—dénominations. 113.
—description. 130.—division. 132.—Charbon essentiel. 133. 370. 378.—
Symptômes. 133.—
Ouverture des cadavres. 134.— — particulier aux bêtes à cornes. 135.— — dans la bouche. 136. 379.— — qui se montre sur la peau par des taches noires. 141.— — sur la tête des moutons. <i>id.</i> — des extrémités. 142.—Observation. 144.—Charbon blanc. 145. 379.— symptomatique. 146.—Observations. 149.— Fievre charbonneuse. 152. 398.— causes du charbon. 154.—curation. 156.— traitement du charbon essentiel. 158. 163.— soins & régime. 159.—
Traitemen t du glossantrax. | 170.— du troussé-galant.
176.—du charbon blanc.
177.— du charbon symptomatique. 179.— de la fièvre charbonneuse. 182.— préservatif. <i>id.</i> — Observations. 184.—Formules médicinales. 221.—
Charbon intérieur. 373. 376. 378.
Charlatans, guerre qui leur est déclarée dans cet ouvrage. 9.— Observation sur le mal qu'ils font. 392.
Chevaux, leurs vices dépendent souvent de ceux qui les dressent. 419.
— maniere de les purger en Angleterre. 430.
— pouffis, la boisson leur est préjudiciable. 423.
— de la Sologne. 325.
Chiens, signes de la rage dans cet animal. 229.— moyen prétendu de la reconnoître. 249. <i>Voyez</i> Maladie, Rage.
Chute du sabot , occasionnée par le charbon. 143.
Claudication de vieux mal. 125.
Claveau (du). 118. 313. 396.—symptômes. 315.—soins & régime. 316.— traitement. 317.—Loix qui le concernent. 322.
Clavelée. } <i>Voyez</i> Claveau.
Clavelin. }
Clou. 129.
Clou des vaches. 400.
Cochon. <i>Voyez</i> Epizootie, Erysipele. |
|---|--|

Cœur-pâlé. <i>Voyez</i> Charbon.	préjudiciable. 423. — obser-
Colere, donne lieu à la rage dans les animaux comme dans l'homme. 253.	servation à ce sujet. <i>id.</i>
Commerce des chevaux. <i>V.</i> Cas rédhibitoires.	Crapaud à la fourchette. 418.
Contagion du charbon des animaux, à l'homme, sa rapidité. 149.— observations à ce sujet. <i>id.</i>	Crépitation , ce que c'est. 132.
Contagion. <i>Voyez</i> Maladies contagieuses.	Crinons. <i>Voyez</i> Vers.
Cornage. 95. — ce que c'est. 96 & suiv. — Il diffère de la pouffe. 97. — de la courbature. 98. — n'est le produit ni de l'une ni de l'autre. <i>id.</i> — est toujours facile à appercevoir. 97. — ne doit pas être placé au rang des cas rédhibitoires. 99.	D. Danger de fouiller ou vider les animaux affectés du charbon. 166.
Courants (les). <i>V.</i> Crapaud.	Décret du 28 Septembre 1791, sur les usages ruraux. 322.
Courbature , diffère du cornage. 98.— ses causes. 102. — signes pour la reconnoître. 104.— ne doit pas être placée parmi les cas rédhibitoires. <i>id.</i>	Dénominations diverses du charbon. 113.
Cours d'accouchemens , à l'école d'Alfort. 33.	Dérigny. <i>Voyez</i> Charbon.
— de principes relatifs à la fidelle représentation des animaux à l'école d'Alfort. 32.	Description & traitement des maladies épizootiques ou particulières. 127.
— de reboutage à l'école d'Alfort. 34.	Description topographique de l'école vétérinaire d'Alfort. 13. — situation. <i>id.</i> — chapelle. 14. — bureaux du régisseur. 15. — salle d'étude. <i>id.</i> — réfectoire. <i>id.</i> — cabinet d'anatomie. <i>id.</i> — bibliothèque. 16. — Salle des concours. 18. — pharmacie. 22. — logement du surveillant. 23. — hôpitaux. <i>id.</i> — jardin de botanique. 26. — machine hydraulique. 27. — casernes des élèves militaires. 35. — distribution des études. 36. — régime des élèves. 37. — leur uniforme. 38. — prix & médailles. 39. — brevets. 40.
Coutume de couper la queue & les oreilles , très-ancienne en Angleterre. 422.	Devins. <i>Voyez</i> Charlatans.
— de faire courir les chevaux après qu'ils ont bu, très-	Diaphragme, cause de la rupture. 423.
	Diarrhée vermineuse. 400.
	Disette. <i>V.</i> Racine de Disette.

- | | | |
|--|---|--|
| Distribution des études à l'école d'Alfort. 36. — cours d'hiver & de printemps. <i>id.</i> | — d'été & d'automne. <i>id.</i> | Epizootie en Carinthie, en 1775. 440. |
| Dragonaux. <i>Voyez Vers.</i> | | — sur les cochons. 396. |
| Dylenterie épidémiologique. 117. | E. | — vermineuse dans les bêtes à cornes. 394. |
| Eaux de chaux, palliatif de la pouffe. 423. | Ecole vétérinaire à Londres. 80. | Epizooties, leur cause supposée. 425. — recherches à faire à ce sujet. 426. — affaiblissement des animaux qui en sont affectés, confié à. 427. |
| Ecailles d'huîtres, vantées contre la rage. 266. | Ecoles vétérinaires, leur établissement en France. 11. | — traitées par les élèves des écoles, pendant l'année 1780. 361. |
| Ecole vétérinaire à Lyon. 12. | — ouverture de celle de Lyon. 12. — services qu'elle procure. <i>id.</i> — celle d'Alfort. <i>id.</i> — loix qui les concernent. <i>id.</i> 13. | — qui ont régné pendant les huit premiers mois de l'année 1790. 393. |
| Ecuries des hôpitaux de l'école d'Alfort, leur tenue. 23. | Ecuries, le séjour des boucs y est cru utile. 443. | — charbonneuses sur les chevaux & les bœufs, en 1780. 189. 200. 202. 206. |
| Ecuys, qualités & études qui leur sont nécessaires. 418. 419. | | 397. — sur les bêtes à cornes. 192. 194. 196. 198. |
| Eglantier. <i>Voyez Rosier sauvage.</i> | | 209. — sur les chevaux. 197. |
| Eleves, leur régime à l'école. 35. 37. | | — sur les poules. 214. 379. |
| — sortis des Ecoles, depuis leur institution. 44. | | — sur les poules - d'Inde. 216. 379. — sur les oies. 217. 369. 397. |
| Emphyseme. <i>Voy.</i> Météorisation. | | Erangle (1') noir. <i>V.</i> Charbon. |
| Empoule (1'). | | Erysipèle charbonneux dans un cochon. 212. |
| Enflure (1'). | Enflure (1'). | Essence de térébenthine. <i>Voy.</i> |
| Enfluro (1'). | | Huile essentielle de térébenthine. |
| Entorse, remèdes contre. 424. | | Estomac, cause de sa rupture. 423. |
| Epigraphe. 2. | | Etable, (nourriture des bestiaux à l'). 432. |
| Epilepsie. 119. | | Etablissement des écoles vétérinaires en France. 11. |
| | | Etat de l'art vétérinaire en Europe. 11. |

Etat des épizooties qui ont régné pendant les huit premiers mois de l'année 1790. 393.	Folie (la). <i>Voy.</i> Turquois. Fouiller ou vider les animaux affectés de charbon, dangereux. 166.
Expériences faites avec le sang des animaux infectés d'épizootie. 427.	Fourchet des moutons. 395.
— faites avec les anthelmintiques connus. 403.	Fourchette, sa suppuration. 418.
Extrirpation des tumeurs charbonneuses. 163.	G
Extraction d'un fœtus mort & décomposé, dans la matrice d'une vache. 385.	Gale. 387. — épizootique. 308. 387. — causes. 309. — symptômes. 310. — traitement. <i>id.</i>
F.	Gamardure (la).
Farcin. 111. — emploi du sublimé corrosif dans cette maladie. 429.	Gamarduro (la). <i>Voyez</i>
Fers, leurs poids en Angleterre selon les espèces de chevaux. 420.	Grippe (la). <i>Charbon,</i>
Ferrure, préceptes généraux. 420.	Grosse amère (la).
— de Lafosse, excellente, dans quels cas. 420.	Grosse rate (la).
Feuillard, ce que c'est. 327.	H.
Feuille à remplir par les vétérinaires, dans le traitement des épizooties. 391.	Halley. 95 & suiv.
Ferlin (le). <i>Voy.</i> Charbon.	Haras, les inspecteurs étudiaient à l'école d'Alfort. 18.
Fievre ardente des bêtes à cornes. 394. 398.	Hepatitis des moutons. 410. 411.
— charbonneuse. <i>Voyez</i> Charbon.	Histoire des écoles vétérinaires de France. 11.
— maligne pestilentielle. 116.	— des épizooties traitées par les écoles vétérinaires, en 1780. 361.
— putride des chevaux. 369. 398.	— qui ont regné pendant les huit premiers mois de 1790. 393.
Fluxion périodique. 112.	Hôpitaux de l'école d'Alfort, maniere dont les animaux y sont tenus. 23.
Foin, sa trop grande quantité est nuisible. 422.	Huile empyreumatique animale, distillée avec l'huile essentielle de térébenthine, excellent antivermineux. 403. 407, — maniere de

- | | |
|--|---|
| <p>l'obtenir. <i>id.</i> — sa dose. <i>id.</i>
— son prix. 408.
— essentielle de térebenthine.
<i>Voyez</i> Huile empyreumati-
que animale.
Humidité, ses effets sur les
pieds des chevaux. 421.
Hydrophobie. <i>Voyez</i> Rage.
Hydropisie des veaux. 395.
Hygiène vétérinaire. 422.425.</p> <p style="text-align: center;">I.</p> <p>Ictere. <i>Voyez</i> Jaunisse.
Ignorance des maréchaux An-
glois. 419.
Imersion employée pour
guérir la rage. 271.
Immobilité. 125.
Indigestions des bêtes à laine.
347.
Inoculation de la maladie
épidotique des bêtes à
cornes. 411.— choix des
animaux. — soins. — ré-
sultats. <i>id.</i>
Inspecteurs des haras, lieu
destiné à leurs études, à
Alfort. 18.
Instruction sur l'affombrissement
des bestiaux affectés d'épi-
zootie. 437.
Instructions & observations sur
les maladies des animaux
domestiques. 1^{re}. partie.
11. — 2^e. partie. 127. —
3^e. partie. 361. — 4^e. par-
tie. 409.
Invitation aux artistes vétéri-
naires & autres, de coopé-
rer à cet ouvrage. 10.</p> <p style="text-align: center;">J.</p> <p>Jardin de botanique de l'école</p> | <p>vétérinaire d'Alfort. 26.
Jaunisse. 380. — causes. —
symptômes. — traitement.
381.
Jokeis, sont très-ignorans.
430. — nos palfreniers &
nos piqueurs comparés avec
eux. 431.
Jurisprudence vétérinaire,
son plan. 8. 95.</p> <p style="text-align: center;">L.</p> <p>Laron (le). <i>Voy.</i> Charbon.
Lettres aux auteurs du Jour-
nal de Paris, sur les mala-
dies vermineuses. 401. —
Note des rédacteurs du
Journal. 405. — Réponse
à la Note. <i>id.</i>
Lichen cendré indiqué contre
la rage. 263. 280.
Liste alphabétique des élèves
sortis des écoles vétérinaires
de France, depuis leur ins-
titution. 44.
Loi de la rédhibition vicieuse.
103. — omission qu'elle a
faite. 104.
Loix relatives au claveau. 322.
— aux écoles vétérinaires.
12. 13.
— aux maladies contagieuses.
322.
— aux usages ruraux. <i>id.</i>
Louet.
Louveau (le). } <i>V.</i> Charbon.
Louvet (le). }
Lumbago des vaches. 395.
Lumbricaux. <i>Voyez</i> Vers.
Lyon, on y établit la première
école vétérinaire. 12.</p> |
|--|---|

M,

- M.
 Machine hydraulique à l'école d'Alfort. 27. — sa description. id.
 Maiges. *Voyez* Charlatans.
 Mal caduc. *Voyez* Epilepsie.
 — de cuisse. } *Voyez*
 — de langue. } Charbon.
 — de rate. 365.
 — fort (le). } *Voyez*
 — noir. } Charbon.
 Maladie (la).
 — contagieuse des bœufs en l'année 1784. 425.
 — dans les moutons, occasionnée par des bœufs morts, enterrés dans une bergerie. 367.
 — de Sologne. 332.
 — des chiens, quelquefois suivie de rage spontanée. 233.
 — du sang. 332.
 — inflammatoire sur les chevaux. 360. — sur les bêtes à cornes. 380. — putride. id. 388.
 — observée sur les brebis, en Allemagne, en 1764. 435.
 — occasionnée dans des animaux bien portans, par un remede de charlatans. 392.
 — rouge. 323. 332. 362.
 — symptômes. 335. — ouverture des cadavres. 339.
 — réflexions sur les causes. 342. — observations. 346.
 — traitement. 349. — curatif. 351. — préservatif. 353. — observation. 367.
 Maladies charbonneuses. 129. 371. 372. 373. 378. 400.

- Maladies contagieuses, loi qui les concerne. 322.
 — des moutons de la Sologne. 332.
 — rédhibitoires. 99. — ce qui doit déterminer la nature de ces maladies. 100. — omission faite par la loi à cet égard. 105. — celles qui doivent donner lieu à la réhabilitation. 109. — celles qui doivent en être exclues. 125.
 — vermineuses. 394. 401.
Voyez Vers.
 Maréchaux anglois, leur ignorance. 419. — comparés aux nôtres. 420.
 Mayée (la). *Voyez* Charbon.
 Médailles à distribuer aux élèves. 39. — accordées. 85. 88. 89. 92.
 Médecin vétérinaire. *Voyez* Vétérinaire.
 Mercure, indiqué contre la rage. 273 & suiv.
 Mesures métriques employées dans cet ouvrage. 6.
 Météorisation. 385. 388. 399.
 Misère (la). *Voyez* Charbon,
 Modele de la feuille que doivent rapporter les élèves qui vont traiter des maladies épizootiques. 391.
 Monument érigé à la mémoire de Bourgelat, dans l'école d'Alfort. 19. — dans celle de Lyon. 44.
 Morfondement (le). *Voyez* Charbon.
 Morsure du chien enragé, remède. 296. 297.

*Années 1782-1790.

Gg

- | | |
|---|---|
| Morce. 102. 105. 109. 396. | métriques, employés dans cet ouvrage. 6. |
| Mouron rouge, vantée pour la rage. 287 & suiv. | O. |
| Moutons. <i>Voyez</i> Bêtes à laine, Charbon, Maladies, Pourriture, Sologne. | Observations & mémoires sur toutes les parties de l'art vétérinaire. 361. |
| Moyen de reconnoître les chiens enragés, indiqué par Petit. 249. | — sur la contagion du charbon. 149. |
| Muriate de mercure corrosif. <i>Voyez</i> Sublimé corrosif. | — sur la rage. 289. |
| Musaraigne. } <i>V.</i> Charbon. | — sur les cas rédhibitoires. 95. — 1 ^{re} question. 96. |
| Musette. } N. | — 2 ^e . question. 99. — 3 ^e . question. 109. — 4 ^e . question. 120. |
| Nappé. } <i>V.</i> Charbon. | Œsophage ouvert sans danger dans l'extirpation d'une tumeur charbonneuse. 198. 376. |
| Nappe (la). } | Oestre. <i>Voyez</i> Vers. |
| Nature des maladies rédhibitoires. 100. | Oies, épidémie charbonneuse qui les affecte. 217. 369. |
| Noir-cuisse. <i>Voyez</i> Charbon. | Omissions faites par la loi, eu égard aux maladies rédhibitoires. 105. |
| Noix vomique, vantée pour prévenir la rage. 272. | Onguent de pied. 421. |
| Noms des auteurs des analyses. 449. | Onniques, insectes à connaître. 385. |
| Nota sur ce volume. 4. | Ophtalmie inflammatoire. 385. |
| Notes des éditeurs. 282. 308. 322. 401. 411. | Oreilles, la coutume de les couper est très-ancienne en Angleterre. 422. — leurs poils ne doivent pas être coupés. 423. |
| Notice de librairie vétérinaire. 449. | Oumalcaq (?). } <i>Voyez</i> |
| — historique des maladies épidémiques & particulières, traitées par les élèves des écoles vétérinaires de France, pendant l'année 1780. 361. — pendant les huit premiers mois de 1790. 393. | Oumalfang (?). } Charbon. |
| — Sur les éditions précédentes de ce volume. 5. | Ouverture de l'œsophage, à la suite de l'extirpation d'une tumeur charbonneuse. 198. 376. |
| Nourriture des bestiaux à l'étable. 432. | Ouvrages relatifs à l'art vétérinaire, annoncés. 445. |
| Nouveaux poids & mesures | * |

Ouvrages sur l'art vétérinaire, dont on a donné les notices. 409 & suiv.	Platane (la). } Poids (le). } Poids des fers en Angleterre. 420.
P.	Poids & mesures métriques, employés dans cet ouvrage. 6.
Paille hachée, excellente nour- riture pour les chevaux. 422.	Poils des oreilles, ne doivent pas être coupés. 423. — leurs usages. 424.
Palfreniers françois, compa- rés aux jokeis. 431.	Poissons, leurs effets inconnus. 258.
Palliatif de la pouffe. 423.	Poix. <i>Voyez</i> Charbon.
— des maladies rédhibitoires, gratuitement supposé. 101.	Poudre contre la rage. 264.
Parataque (la).	Pougeole (la). <i>V.</i> Charbon.
Parotides. } <i>Voyez</i> Charbon.	Poujotte, ce que c'est. 397.
Perce langue.	Poules, épizootie charbon- neuse dont elles ont été affectées. 214.
Péripneumonie. 383. 384. 394.	— d'inde. <i>id.</i> 216.
— épizootique. 115.	Pourriture des moutons. 329. 386. 394. 398. — vermi- neuse. 410.
Perte de la voix. 231.	— seche. <i>Voyez</i> Charbon.
Peste (la).	Pousse, diffère du cornage. 97.
Peste blanche (la). } <i>Voyez</i>	— signes pour la reconnoî- tre. 104. — le trop de foin la fait naître. 422. — pal- liatif contre cette maladie. 423. — la boisson lui est préjudiciable. <i>id.</i>
— rouge (la). } <i>Charbon.</i>	Préceptes sur la ferrure. 420.
— rouge & blan- } che (la).	Précis historique sur l'éstablis- sement des écoles vétéri- naire en France. 11.
Petite vérole. <i>Voyez</i> Claveau.	Principes de la fidelle repré- sentation des animaux. <i>V.</i>
Peze (le). <i>Voy.</i> Charbon.	Cours.
Pharmacie de l'école vétéri- naire d'Alfort. 22.	— généraux qui doivent dé- terminer l'action rédhibi- toire. 102.
Phthisie pulmonaire des va- ches. 400.	
Picâme. <i>Voyez</i> Charbon.	
Picotte. <i>Voyez</i> Claveau.	
Pieds dérobés, causes. 422.	
Pierre de serpent, vantée pour prévenir la rage. 272.	
Piétin. <i>Voyez</i> Charbon.	
Piqueurs françois, comparés aux jokeis. 431.	
Pireche (la). <i>Voyez</i> Charbon.	
Plan de l'ouvrage. 7.	
Plantain corne de cerf, vanté contre la rage. 265.	

- Prix de la pension des animaux dans les hôpitaux de l'école d'Alfort. 24.
 — des volumes. 10.
 — & Médailles à distribuer aux élèves. 39. — description des médailles. — leur différence. — obligation des familles des élèves médaillés. *id.* — accordées. 85 & *f.*
 — distribués à l'école d'Alfort. 82. & *suiv.*
 · Programmes des séances publiques, & des prix décernés par l'école d'Alfort. 82. — année 1786. *id.* — 1789. 85. — 1790. 90.
 Prospectus de l'ouvrage. 7.
 Puce maligne (la). *Voyez Charbon.*
 Q.
 Quartier. *Voyez Charbon.*
 Questions sur les cas rédhibitoires. 95 & *suiv.*
 Queue, la coutume de la couper est très-ancienne en Angleterre. 422.
 R.
 Racine de disette pour la nourriture des bestiaux. 432. — connue depuis long-temps. 433.
 Rage. 119. — réflexions sur cette maladie. 228. — symptômes dans le chien. 229. — hydrophobie. *id.* 245. — aphanie. 231. — aérophobie. 233. — ouverture des cadavres. 234. — de la rage dans l'homme. 236. — ouver-
- ture des cadavres. 239. — difficulté de juger, par ces ouvertures, de la présence de la rage. 244. — différence entre la rage & la rage mue. 250. — caractère de cette dernière maladie. 251. — nature & caractère du virus de la rage. 252. — est souvent l'effet de la colère. 253. — moyens curatifs. 263. — observations. 289.
 Rage mue, sa différence d'avec la rage. 250. — chaude. — courante. — épileptique. — endormie. *id.*
 — spontanée. *Voyez Maladie des chiens.*
 Ramette (la). } *V. Charbon.*
 Ratte. (la). }
 Reboutage. *Voy. Cours.*
 Recette contre la morve. 429. — contre la rage. 265 & *suiv.*
 Recherches à faire des causes des épizooties. 425.
 Rédhibition. *Voy. Action rédhibitoire, Loi, Maladies rédhibitoires.*
 Réflexions sur la rage. 228. — sur les causes de la maladie rouge. 342.
 Régime des élèves à l'école d'Alfort. 37.
 — des moutons dans la Sologne. 327.
 Relevé du nombre des animaux morts, guéris ou pré-servés des maladies épizootiques, depuis 1780, jusqu'à la fin d'Août 1781. 391.

- | | |
|--|---|
| Remarques sur la maladie rouge des moutons de la Sologne. 323. — idée générale du pays. <i>id.</i> — régime des moutons. 327.
Remede antifarcineux de Hurel. 429.
— contre la morsure du chien enragé. 296. 297.
— contre les vers. 424.
— de charlatan, maladie qu'il occasionne. 392.
— pour les entorses. <i>id.</i>
Renette (la). <i>Voyez Charbon.</i>
Rosier sauvage, proposé contre la rage. 263.
Rouge-cuisse. } <i>V. Charbon.</i>
Rougeau. } <i>V. Charbon.</i>
Roux-vieux. 310.
Rupture de l'estomac & du diaphragme, causes. 423.

S.
Sabot, sa chute occasionnée par le charbon. 143.
Salive, est le véhicule de la rage. 257.
Sang de rate. 362.
Sangfues-limaces. <i>V. Vers.</i>
Scarabés des maréchaux, vantés contre la rage. 269.
Séances publiques à l'école d'Alfort. 82 & suiv.
Serpent, sa pierre vantée contre la rage. 272.
Sifflage, 95 & suiv.
Signes de la rage dans le chien. 229.
Solanum furiosum. <i>Voyez Belladonna.</i>
Sologne, sa description, 323. | — ses chevaux. 325. — ses bœufs. 326. — ses moutons. <i>id.</i> — leur régime. 327. — leurs maladies. 332.
Son, mauvais aliment. 422.
Sorciers. } <i>Voyez Charlats.</i>
Sorts. } <i>Voyez Charlats.</i>
Spécifique contre les vers. <i>Voyez Vers.</i>
Spina-ventosa. 140.
Strongles. <i>Voy. Vers.</i>
Sublimé corrosif, son usage dans le farcin, indiqué par les Anglois. 429. — A eu des succès en France. <i>id.</i> — est l'antifarcineux de Hurel. <i>id.</i>
Suppuration de la fourchette. 418.

T.
Tableau du nombre des animaux morts, guéris ou préservés des maladies épi-zootiques, traitées par les élèves envoyés des écoles, depuis leur création, jusqu'à l'année 1780. 390.
Tac. 347.
Tac (le). <i>Voy. Charbon.</i>
Tænia.
— globuleux. } <i>Voyez Vers.</i>
— lancéolé.
Tetanos, accompagne le charbon des pieds dans les pays chauds. 144.
— des brebis. <i>V. Turquois.</i>
Tic. 125.
Topographie abrégée de la Sologne. 323.
— de l'école d'Alfort. 13.
Toro (le). <i>Voyez Charbon.</i> |
|--|---|

- | | |
|---|---|
| Travail pour maintenir les animaux , à l'école d'Alfort. 25.
Trop de sang (le). } <i>Voyez</i>
Trousse-galant. } Charbon.
Turquois , espece de tetanos des brebis. 347.

U.
Ulceres de la fourchette. 418.
Uniforme des élèves. 38.
Usages des poils des oreilles. 424.
Usages ruraux , loi qui les concerne. 322.

V.
Vaches. <i>Voyez</i> Avortement , Bêtes à cornes , Lumbago , Phthisie pulmonaire.
Veaux. <i>Voyez</i> Hydropisie . Véhicule de la rage. 257.
Venin souflé (le). <i>V.</i> Charbon.
Ventouses , leur application indiquée contre la rage. 272.
Ver solitaire. <i>Voyez</i> Vers.
Vers des animaux. 401. — six espèces. <i>id.</i> — 1 ^{re} . œstre.
402. — 2 ^e . strongles , lum- | bricaux. <i>id.</i> — 3 ^e . ascarides; <i>id.</i> — 4 ^e . crinons ou draconaux. <i>id.</i> — 5 ^e . sanguines-limaces. <i>id.</i> — 6 ^e . tænia , ver solitaire. <i>id.</i> — expériences faites avec les anthelmintiques connus. 403. — découverte d'un plus certain. <i>id.</i> — ouverture des cadavres.
404. — quantité de vers qu'on y trouve. 406. — autre remede. 424.
Vertigo , le séjour des boucs dans les écuries le prévient.
443. — Peu de fondement de cette assertion. 444.
Vesse à la langue. <i>V.</i> Charbon.
Vétérinaire , ce que c'est. 41.
Vétérinaires. <i>Voyez</i> Artistes vétérinaires.
Vices des chevaux , dépendent souvent de ceux qui les dressent 419.
Vider les animaux affectés de charbon , dangereux. 166.
Vieux mal. <i>V.</i> Claudication.
Violet (le). <i>Voyez</i> Charbon. |
|---|---|

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

T A B L E A L P H A B É T I Q U E
D E S A U T E U R S E T D E S O U V R A G E S
C I T É S D A N S C E V O L U M E.

A.

ABILDGAARD. 44.
 Almanach vétérinaire. 4. 6.
 44. 228. 323.
 Amoenités académiques. 410.
 Andry. 269. 368.
 Angelo. 414.
 Aretée. 239.
 Astruc. 275.
 Aurelianus (Cælius). 239.
 B.
 Barrier (Louis). 47. 206.
 208. 209. 322. 392.
 Baruel. 87.
 Bauhin (Caspar). 287.
 Beaumont. 48.
 Beauvais. *id.*
 Beckmann. 433.
 Berenger. 418.
 Bergeret de Frouville. 412, &
 suiv.
 Bertin. 11. 19. 20.
 Bertrand. 277.
 Bibliotheca scriptorum histo-
 riæ naturalis œconomiaæ.
 308.
 Bibliotheque Germanique me-
 dico-chirurgicale. 270.
 Bien-aymé. 445.
 Boehmer. 308.
 Boennegken. 268.
 Boerhaave. 273.
 Boisot. 20.

Bongiovani (Zenon). 425.
 426.
 Borelli. 256.
 Bormes (le baron de). 12.
 Borowski. 433.
 Bourgelat. 2. 19. 20. 44. 77.
 97. 129. 254. 273. 289.
 290. 291. 322. 415. 417.
 457.
 Bourzier du Coudray (le). 34.
 Boutrolle (J. G.) 448.
 Brazier. 50.
 Brechfeld. 240. 241.
 Bredin pere. 43. 50. 202. 203.
 Brewer. 270.
 Briggs (William). 237.
 Broussonet. 84.
 Bruch (Charles-Louis). 288.
 289.
 Brugnone. 50. 79.
 Bruhm (Ant.-Henri-Louis).
 432. 433.
 Buc'hoz. 447. 448.

C.

Cælius-Aurelianus. 239.
 Candole. *Voyez Pyramus.*
 Cardan. 239.
 Celse. 272. 273.
 Cesalpin. 237.
 Chabert. 3. 42. 52. 84. 86.
 89. 90. 92. 93. 94. 95. 127.
 228. 308. 313. 401. 405.
 435. 436. 438.

(464)

- | | |
|--|---|
| Chanut. 217. | Douglas. 279. |
| Chauffier. 447. | Dufau. 449. |
| Chevalier. 53. | E. |
| Choisel (le frere Claude du).
277. | Edouard. 58. |
| Clarke. 421. | Enaux. 447. |
| Clater (François). 427. 428.
429. | Encyclopédie méthodique. 47,
60. 422. 431. |
| Cobb (George). 264. | Ephémérides des curieux de
la nature. 238. |
| Commerell. 433. | Erxleben. 438. |
| Copineau. 445. | Estevez. 58. |
| Coquét. 53. 149. | F. |
| Cotton. <i>Voyez Tufts.</i> | Farenheit. 259. |
| Coudray (du). <i>V.</i> Bourfier. | Ferdenzy. 209. |
| Coutanceau. 34. | Fernel. 239. |
| Cretté Palluel. 438. | Feuille chartraine. 47. |
| D. | Flandrin. 3. 42. 59. 92. 299;
323. 366. 368. |
| Damalix aîné. 54. | Flaubert aîné. 197. |
| Dampier. 263. | Forsten (Rudolphe). 269. |
| Darluc. 278. | Fourcroy. 83. 84. |
| Daubenton. 83. 410. 435.
445. | Frappa. 60. |
| Daum. 438. | Frenzel (Jean-Théodore-Got-
tlob). 441. |
| Dautroche. 323. | Froberville (Huet de). 323. |
| Delaroche. 270. | Frouville (de). <i>V.</i> Bergeret. |
| Default. 277. | Fuller. 264. |
| Desgraviers. 447. | G. |
| Démonstrations élémentaires.
de botanique. 26. | Garsault. 423. |
| Desplas aîné. 56. | Gelin. 216. 301. 305. |
| — jeune. <i>id.</i> | Geoffroy. 287. |
| Devillaine. 436. | Gervi. 61. |
| Dictionnaire d'agriculture de
l'Encyclopédie méthodique. 60. | Gilbert. 61. 86. 322. |
| — d'agriculture de Rosier. 50.
79. | Girard (Jean). 61. |
| — de médecine de l'Encyclopé-
die méthodique. 422. 431. | Godine aîné. 62. |
| Dioscoride. 239. | Goiffon. 25. 32. |
| Dorfeuille. 56. | Gourdon (Robert). 270. |
| | Grunwald. 449. |
| | Gruyel. <i>id.</i> |
| | H. |
| | Habert. 192. 193. 194. |

Hannemann

Hannemann (Jean-Louis).	Journal d'agriculture. 228. 268.
Hapet la Chenaye.	62.
Harder.	262.
Hawman.	237.
Hennemann.	435.
Henon.	43. 63.
Henz.	413. 414.
Hervieux (J.C.)	448.
Histoire de l'académie royale des sciences.	249.
— de la société royale de médecine.	429. 437.
Hoffmann (Frédéric).	248. 253. 255. 256. 257.
Horace.	412.
Huet.	Voyez Froberville.
Hugues (Griffith).	282.
Huisboos. (Mathias).	270.
Hurel.	430. 450. 461.
Huxham.	280.
Hazard.	3. 10. 64. 89. 93. 144. 216. 293. 362. 429. 435. 436. 449.
I.	
Ignard.	216. 217.
Instructions vétérinaires, 1782-1790.	Voyez Almanach vétérinaire.
— 1791.	11. 12. 14. 42. 43. 52. 56. 59. 61. 64. 74. 75. 808. 150. 329. 392.
— 1792.	14. 20. 40. 42. 58. 69. 93. 94. 238. 347. 358.
— 1793.	14. 56. 58.
— 1794, ou an II,	400. 433.
— An III.	75. 83. 412.
J.	
Jalouset.	429.
James.	277. 279.
Années 1782-1790.	H h
Hannemann (Jean-Louis).	Journal d'agriculture. 228. 436.
— de médecine.	47. 53. 80. 271. 279. 281.
— de Paris.	85. 229. 245. 248. 401. 405. 435. 438. 456.
Joyan.	267.
K.	
Kuhn.	278.
L.	
La Chenaye.	Voyez Hapet.
Lafosse.	420. 455.
Lamerville.	448.
Lapole.	Voyez Lompagieu.
Latourette.	27.
Lauzeral.	189.
Lebas.	34.
Leprevost ainé.	68.
Leroux.	447.
Linné.	287. 410.
Loir.	83.
Lompagieu-Lapole.	69.
Lory.	id.
Louchard.	id.
Ludwig.	434.
M.	
Magasin de Hambourg.	436.
Maillard (A.D.).	70.
Malatz.	70.
Marillet.	198.
Marshall.	443. 444.
Mathiole.	239.
Mayerne.	250. 252. 270. 271.
Mayeur.	71.
Mayeux.	196.
Mazin.	415.
Mead.	240. 264.
Medows (Sidney).	418.
Mégélé.	71.

Mémoires choisis pour servir à la médecine vétérinaire.	Pouteau. 253. 254. 255. 257. 260. 262. 274.
434.	Pyl. 438.
— de l'académie américaine des sciences & des arts. 438.	Pyramus de Candole. 421.
— de l'académie des sciences de Paris, 281.	R.
— de la société destinée à l'avancement de l'agriculture, à Amsterdam. 409.	Ravelly. 275. 276.
— de la société économique de Berne. 289.	Redi. 289.
— de la société royale de médecine. 62. 435. 436.	Richard. 201.
Moorcroft. 72.	Riedel. 240.
Morgagni. 241.	Riems. 433.
Morin. 281.	Rodriguez. 77.
Münch (Burchard-Fréderic). 270.	Rosier. 27. 50. 79. 79. 445.
Münchausen (de). 414.	Rossermini. 418.
N.	Roffingen. 240.
Newcastle. 415.	Rouillet. 277.
Nocq. 73.	S.
Nourse. 264.	Sagar. 435.
Nuck. 261.	Saint-Bel. <i>Voyez</i> Vial.
Nugent. 264.	Salmuth. 238.
O.	Sauvages. 282. 284.
Olivier. 282.	Schenckius. 239.
Orus. 74.	Scherf. 438.
P.	Schmid. 238. 239.
Paumier (Palmarius). 239. 273. 279.	Schubart. 433.
Pembroke. 412, & suiv.	Schultz (Simon). 238.
Pereboom. 411.	Solley sel. 97. 423.
Perret. 149.	Staar. 280.
Perri (Charles). 276.	Stielberg (Ludwig). 442.
Petit (Jean-Louis). 249. 458.	Stokar. 269.
Petit. 75.	T.
Peuchet. id.	Tauvry. 240. 256. 281.
Pline. 263.	Térence. 21.
Poupart. 281.	Tessier. 60. 80. 323. 434. 435.
	Texier. 79.
	Thebesius. 272.
	Thiroux. 449.
	Thorel. 79.
	Tibulle. 21.
	Toggia. 79.
	Tournefort. 26.

Transactions philosophiques.	W.
254.	Weber. 81.
Tufts (Cotton). 438.	Wepfer. 245.
V.	Wiborg. 81. 442.
Valois. 80.	Wilbraham. 239. 240.
Vaugien. <i>id.</i>	Wilburg (Antoine-Charles).
Veirac. 409. 410.	439.
Vegece. 446.	Willemet. 449.
Vial de Saint-Bel. 80.	Willis. 142.
Vicq-d'Azyr. 83. 412. 436.	Wolfstein. 82.
Vincent. 22. 42.	X.
Virgile. 412.	Z.
Vitet. 446.	Zenon. <i>Voyez</i> Bongiovani.
Volpi. 209.	Zwinger. 240. 247.

*Fin de la Table des Auteurs & du Volume
de 1782-1790.*

FRUCTIDOR, AN VII.

*LIVRES NOUVEAUX qui se trouvent dans la Librairie de
la Citoyenne M. R. HUZARD, Imprimeur, Libraire des
Écoles Vétérinaires de France, à Paris, rue de l'Éperon
St-André-des-Arts, N°. 11.*

Annales de l'Agriculture française, contenant des observations & des mémoires sur toutes les parties de l'Agriculture, & ce qu'il faut faire chaque mois dans les jardins utiles; rédigées par le C. TESSIER, de l'Institut national. Paris, an VI, 4 vol. in-8°. br. 15 fr. Et par la poste, 20 fr.

Eléments de l'art vétérinaire. Précis anatomique du corps du Cheval, comparé avec celui du bœuf & du mouton, à l'usage des élèves des écoles vétérinaires. Par C. BOURGELAT. Troisième édition, corrigée & augmentée. Paris, an VI-VII, 2 vol. in-8°. br. 8 fr.

Instructions & observations sur les maladies des animaux domestiques; avec les moyens de les guérir, de les préserver, de les conserver en santé, de les multiplier, de les élever avec avantage, & de n'être point trompé dans leur achat. Ouvrage nécessaire aux cultivateurs, aux propriétaires de bestiaux, & aux artistes vétérinaires; redigé & publié par les CC. CHABERT, FLANDRIN & HUZARD. 6 vol. in-8°, avec fig. br. Chaque volume se vend séparément 4 fr. Et par la poste, 5 fr.

Manuel vétérinaire des plantes, ou Traité sur toutes les plantes qui peuvent servir de nourriture ou de médicaments aux animaux domestiques, aux oiseaux, aux abeilles & autres insectes, & aux poissons. On y a joint quelques notices sur les prairies naturelles & artificielles. Par J. P. BUC'HOZ, an VII (1799); in-8°. br. 3 fr. Et 4 fr. par la poste.

Précis d'expériences & Observations sur les différentes espèces de lait, considérés dans leurs rapports avec la chimie, la médecine, & l'économie rurale; par A. PARMENTIER & N. DÉYREUX, membres de l'Institut national. An VII, in-8°. br. 4 fr. 50 cent. Et 6 fr. par la poste.

Tableaux comparatifs de l'anatomie des animaux domestiques les plus essentiels à l'agriculture, rangés sur un plan uniforme de classification propre à en faciliter l'étude aux commençans. Par J. GIRARD, professeur d'anatomie, à l'école vétérinaire d'Alfort. Paris, an VII, in-8°. br. 3 fr.

LIBRAIRIE DE LA CITEZINE M. R. HUZARD